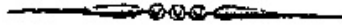


# O-TAÏTI

## HISTOIRE ET ENQUÊTE

PAR

HENRI LUTTEROTH.



PARIS

CHEZ PAULIN, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, N° 33 ;

ET CHEZ L.-R. DELAY,

RUE TRONCHET, N° 2.

1845

## AVANT-PROPOS.

---

On est assez d'accord pour n'attacher qu'une médiocre importance politique, maritime et commerciale à nos nouveaux établissements dans l'Océan-Pacifique. Il est même difficile de comprendre comment on a pu s'imaginer un seul instant que nous avions fait là une belle acquisition, et que l'Angleterre s'en émouvrait beaucoup.

L'Angleterre ne s'émeut pas pour si peu ; elle nous laisse faire d'autant plus volontiers, qu'en reconnaissant le droit que nous avons de nous emparer de ces îlots, qu'on a nommés des taches vertes sur l'Océan, elle établit plus fermement encore le droit qu'elle prétend avoir de s'assujettir les îles et les continents. Il eût été impossible de traiter avec plus de dédain qu'elle ne l'a fait notre semblant de conquête ; la presse anglaise ne s'en est guère plus inquiétée que la chambre des lords et les communes ; quelques mots, négligemment jetés par les ministres, ont mis fin politiquement à cette affaire. Il n'y a donc pas moyen de lui donner un intérêt de politique extérieure qu'elle n'a pas. On nous laisse faire dans l'Océanie sans récrimination tout ce qu'il nous plaît, quitte, il est vrai, à y faire de même tout ce qu'on voudra.

La question se trouve ainsi fort simplifiée, et il pourrait sembler, à première vue, que nous n'avons plus à nous informer que de l'utilité de nos nouvelles possessions. Ici encore tout le monde est d'accord, ou peu s'en faut. C'est merveille de voir comment les partisans de l'occupation protestent qu'ils n'en attendent pas pour le pays le moindre bien. Le fait est unique peut-être : le ministre demande un crédit, et plus on témoigne d'empressement à le lui accorder, plus on met de franchise aussi à déclarer qu'on ne tient nul compte de la plupart des motifs sur lesquels il s'appuie pour l'obtenir.

L'une des meilleures raisons alléguées dans l'exposé des motifs du projet de loi, c'est la convenance de créer dans l'Océanie une protection moins mobile que celle d'une station navale. Les Marquises seront un poste militaire pour veiller sur le commerce français et défendre ses intérêts. Soit, mais les intérêts à défendre sont-ils proportionnés à ce qu'il en coulera pour les protéger, ou du moins la protection qu'on leur veut assurer pourra-t-elle les accroître assez pour justifier cette dépense ? Trois millions de plus au budget, c'est le tiers à peu près de ce que coûtent annuellement nos anciennes colonies ; c'est beaucoup pour quelques baleiniers, quelques pêcheurs de perles, peu nombreux dans ces

parages, quelques aventuriers aussi, hommes sans principes et sans mœurs, qu'il faudrait châtier plus souvent que venger. Pour justifier cette nouvelle charge, on doit se préoccuper plutôt de ce grand intérêt maritime, aussi réel, quoique moins facile à saisir, que celui du commerce, et dont il est nécessaire que nous conservions l'instinct, en attendant que nous en acquérions l'intelligence.

L'accroissement du commerce océanien que le ministre paraît espérer, ne semble pas devoir se réaliser de longtemps : les Marquises et O-Taïti ne seront même probablement jamais que des points de relâche ; encore cet avantage leur sera-t-il disputé par les ports du Chili.

La pêche de la baleine attire, année moyenne, une quarantaine d'armements français dans les mers du Sud. Le ministre veut qu'ils puissent invoquer sur les lieux mêmes l'autorité et la force de la France ; mais on a demandé avec raison, si une industrie éphémère peut justifier un établissement permanent, et s'il n'eût pas fallu se souvenir que le nombre de baleines diminue plus rapidement encore que celui des baleiniers n'augmente.

Reste enfin le percement de l'isthme de Panama. Le ministre n'ose y faire allusion que comme à une éventualité de l'avenir : d'un avenir fort éloigné, disent les plus hardis ; les plus prudents ajoutent que si ce plan s'exécutait, la côte américaine prendrait une importance telle, que l'utilité déjà insignifiante de la possession des Marquises et d'O-Taïti disparaîtrait tout-à-fait.

On paraissait jusqu'à présent en avoir partout jugé ainsi.

La Polynésie ou l'Océanie orientale est de toutes les grandes divisions du globe celle qui offre la plus petite superficie en terre, malgré l'espace énorme sur lequel sont disséminées ses innombrables îles, la plupart de très petite étendue et soumises à des chefs indépendants. Le plus septentrional de ces archipels, celui de Hawaii, connu depuis longtemps sous le nom de Sandwich, et où l'Angleterre vient, dit-on, d'arborer son drapeau, est sans comparaison le plus digne d'attention de ceux de ces mers. L'île principale, qui a donné son nom au groupe entier, est la plus grande de toute la Polynésie. Seule, par sa position sur la route commerciale de l'Amérique à la Chine et aux Indes, par la bonté de ses ports, par les facilités qu'elle offre pour un établissement considérable, elle pourrait présenter un véritable intérêt maritime et commercial ; aussi avait-elle déjà été convoitée, il y a quelques années, par la Russie. Toutes les autres îles sont peu étendues. Sous le rapport politique, la possession de quelques-unes ne pouvait présenter de grands avantages à aucune puissance européenne, puisque rien ne saurait empêcher les autres, s'il leur en prenait fantaisie, d'en occuper d'autres du jour au lendemain tout auprès. Vu la facilité et l'inutilité de l'occupation, tout le monde s'abstenait donc, par une sorte d'accord tacite, pour ne pas faire des dépenses et ne pas se créer des embarras en vain.

Si ces remarques s'appliquent aux Marquises, dont les mœurs sauvages ne facilitent guère un essai d'établissement, elles sont plus applicables encore à O-Taïti, dont la population égale à peine celle d'un de nos bourgs. Cette île n'a

point de vallées larges susceptibles de culture, et ses abords sont parsemés d'écueils sur lesquels une de nos frégates a failli périr.

Nous ne savons si le mot qu'on attribue à lord Aberdeen est vrai : « Je ne vois pas d'inconvénient à ce que la France accepte ce que l'Angleterre a refusé trois fois. » L'Angleterre n'a rien pu refuser, puisque rien ne lui a été offert ; mais ce mot n'en caractérise pas moins la valeur de l'île pour les puissances de l'Europe. L'Anglais qui a dit, à son retour du Grand-Océan : « Que les cocotiers et les arbres à pain d'O-Taïti portent en paix leurs fruits jusqu'à la fin des temps, nous ne les en dépouillerons pas <sup>1</sup>, » n'a été démenti par aucun de ses compatriotes. M. de Carné ne le sera pas non plus par les siens pour avoir fait remarquer que la faible population des deux archipels ne permet pas de les envisager comme un marché de quelque importance, et que ni l'un ni l'autre n'est placé sur la grande route du commerce.

Cette conquête n'a du prix à ses yeux que parce qu'il voit en elle le catholicisme s'établissant dans la mer du Sud, où il pense que la Réforme n'a pu se maintenir que par le monopole.

Je ne suivrai pas M. de Carné dans ses considérations. Autant que personne je suis hostile à tout privilège pour les cultes : il se peut même que je diffère de plusieurs en ceci, que je le crains plus pour les cultes privilégiés que pour ceux qui ne le sont pas. La religion manque d'air dans le monopole ; j'ai peur qu'elle n'y étouffe : je n'ai jamais dévié de ces principes dans l'appréciation d'aucun fait. M. de Carné m'a donc mal lu lorsqu'il affirme <sup>2</sup>, à propos de quelques articles sur O-Taïti que j'ai insérés dans le *Semeur*, « que l'on croit rêver en trouvant dans ce recueil, inspiré par le libre examen, des doctrines que le principe d'autorité ne rendrait, à coup sûr, ni plus acceptables en elles-mêmes, ni moins imprudentes dans leurs manifestations. » Un tel étonnement est un blâme, et l'on comprendra sans peine que le blâme de M. de Carné m'ait paru difficile à porter. Je pouvais d'autant moins me taire que M. de Carné a jugé nécessaire de passer des reproches aux « révélations. » M. de Carné est député, la Chambre l'a nommé membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'Océanie : il est difficile qu'en faisant ce choix elle ait isolé parfaitement l'homme politique du révélateur.

M. de Carné croit rêver : j'essaie ici de dissiper ses songes en lui présentant des réalités. S'il est mal informé, la France l'est aussi. Je veux prouver qu'on a fait appel à ses sentiments généreux au profit d'une honteuse cause. Au reste, loin de me faire l'écho ni des *meetings* de Londres, ni des plaintes des protestants français, je n'en dirai pas un mot dans cet écrit ; il s'agit non d'une secte, mais de la France. Si les faits que M. de Carné a répétés étaient vrais, certes je m'en serais indigné autant que lui ; s'il reconnaît vrais ceux que je vais mettre sous ses yeux, qu'il s'en indigne donc autant que moi. Mes recherches ont été patientes ; j'ai retrouvé des traces qu'il avait perdues pendant une grande

(1) M. Daniel Tyerman, dans la relation de son voyage en Océanie.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 avril 1843.

partie du chemin qu'il a parcouru : qu'il consente à le refaire avec moi. Je le demande à l'homme de conscience, je le demande au député.

Le résultat principal de ce travail sera de montrer la Propagande à l'œuvre. « Tout cela, » s'écriait Montlosier en constatant que les jésuites remplissaient la France, « tout cela nous est advenu comme une fantasmagorie ; il a fallu plus de deux ans pour y croire. » On y croit plus vite cette fois ; mais absorbé par les découvertes du dedans, on ne tourne pas assez les regards vers le dehors ; et pourtant M. de Carné nous a dit, qu'au dehors, le catholicisme c'est la France. »

Nous savons bien que pour désigner l'intérêt catholique on disait autrefois « l'Espagne » ; mais de là ne résulte pas qu'on puisse identifier aujourd'hui avec lui les intérêts de la France. L'Espagne ne vivait, ne pensait que par l'inquisition : elle avait fait de la foi romaine sa loi, et elle n'était que conséquente avec elle-même en voulant en faire la loi du monde ; elle l'établissait aussi loin qu'elle étendait son bras. Cette politique était vraie ; mais à quel titre nous demande-t-on, à nous, d'accepter ce rôle ?

La France n'est plus un royaume catholique comme sous Louis XIV ; elle est, en droit du moins, une terre franche pour les cultes, et son gouvernement ne pourrait sans prévariquer mettre sa politique en opposition avec le principe d'égalité des religions consacré par la charte. Qui ne voit en effet qu'adopter une politique catholique dans un pays mixte, ce serait mettre toutes les minorités, religieuses et philosophiques, hors la politique, c'est-à-dire hors la nation ? La pente est glissante : gardons-nous donc, par la poursuite d'une unité impossible à réaliser, de porter la moindre atteinte au lien seul fort, seul nécessaire, seul vrai de la nationalité. Car enfin, pour qu'au dehors le catholicisme ce soit la France, il faudra d'abord qu'au dedans aussi, la France ce soit le catholicisme. Pressez un peu les gens, et ils en conviendront. Cette France, vive, mobile, multiple, hardie, on voudrait qu'elle renonçât à l'élasticité de ses mœurs, à la spontanéité de son esprit, pour adopter un système stéréotypé d'avance, que je ne veux pas juger ici, mais enfin qui, tel qu'on l'entend, n'est ni la pensée de ses hommes d'élite, ni même, quoi qu'on fasse pour cela, la croyance des masses ; c'est donc une fiction que vous nous proposez pour base de notre politique à l'étranger : en vérité, nous en avons déjà accepté assez, pour être dispensés d'admettre encore celle-là.

Mais passons des mots aux faits ; les faits nous apprendront ce que les mots signifient. La cause est autre que M. de Carné lui-même ne le croit, car jamais il ne se serait avisé de dire : « Au dehors, le jésuitisme c'est la France. » Et pourtant, sous un autre nom, c'est la Compagnie de Jésus que nous rencontrons dans le Grand-Océan : si nous la haïssons chez nous, comment consentirions-nous à ce qu'elle représentât le pays au dehors ? Ce serait vouloir retarder la civilisation des peuples au lieu de la servir. Libre à elle sans doute de vivre de sa vie et de se développer selon sa force ; au besoin nous le demanderions nous-même pour elle comme pour tous.

Ce qui, au contraire, ne se peut tolérer, c'est le jésuitisme cherchant son point d'appui dans le gouvernement, et se propageant par les armes de la France ; c'est

la congrégation invoquant le bras séculier contre quelques pauvres peuplades, et lui disant : *Contraignez-les d'entrer* ; c'est le pouvoir politique mettant nos vaisseaux et nos soldats au service de cette même Société que la Sorbonne déclarait à sa naissance « plus faite pour la destruction que pour l'édification (*magis ad destructionem quàm ad oedificationem*), » et qui, sous un nom différent, veut réaliser de nouveau ce mot célèbre. Plus l'enceinte est étroite, plus on verra de près les gladiateurs. Quand on nous convie en cet Orient, dont le nom seul est déjà si grand, il est impossible de tout voir ; mais à O-Taïti et à Mangaréva, les moindres mouvements de ceux qui luttent dans l'arène, sont faciles à suivre. Aussi en sommes-nous certain, M. de Carné persistât-il plus que jamais dans sa thèse en ce qu'elle a de général, jamais on ne le fera convenir que c'est du catholicisme qui va se montrer à nous qu'il a voulu parler, quand il a dit : « Le catholicisme, c'est la France. »

Le plan de la Propagande embrassait tous les principaux archipels de l'Océanie orientale. Bien qu'O-Taïti, dont j'ai jugé nécessaire d'interroger l'histoire depuis sa découverte jusqu'à nos jours, soit l'objet essentiel de ce travail, j'ai dû, pour éclaircir les faits qui se rapportent à elle, élargir quelquefois mon champ. Le nom d'enquête que j'ai donné à mes investigations est bien celui qui leur convient : loin de rien préjuger, je ne ferai pas un seul pas sans interroger les témoins, et les témoins ce seront presque toujours les hommes mêmes qui agiront ; c'est de leurs récits que se formera le mien. Au risque de paraître ne composer ma narration que de pièces de rapport, j'ai dû préférer cette méthode qui garantissait mieux que toute autre l'exactitude des détails. En ne m'imposant d'autre tâche que celle de citer, elle avait d'ailleurs le grand avantage de me dispenser du rôle pénible d'accusateur : si quelqu'un se sent repris dans cet écrit, il ne le sera du moins que par ses propres paroles.

Ne m'étant pas proposé de faire un livre, il est bien clair que j'ai voulu faire une œuvre. Me serais-je trompé en pensant qu'on pouvait, aujourd'hui encore, dire avec succès au sénat du peuple qu'un projet qui lui est proposé n'est pas juste ? Avec moins de respect, cette tâche eût pu me sembler d'autant plus facile que je n'étais pas obligé d'ajouter, comme un grand homme en une autre occasion, que le plus injuste des projets était en même temps le plus avantageux. Non-seulement l'inutilité de l'occupation d'O-Taïti est reconnue ; mais encore, nous le savons à n'en pouvoir douter, M. Du Petit-Thouars a agi sans ordre. Si le rapport du contre-amiral est communiqué aux Chambres, le fait sera évident à tous les yeux. Il se trouverait ainsi que le gouvernement ne jugeait pas l'occupation nécessaire, et que le commandant de la *Reine-Blanche*, qui pouvait du reste croire qu'il servait ainsi les intérêts, peut-être même la gloire de la France, aurait cédé aux instances du spéculateur M. Mørenhout et de quelques missionnaires de Picpus. Le cas d'O-Taïti, sous le rapport de l'initiative et du but, est donc tout-à-fait distinct de celui des îles Marquises ; la conservation des Marquises ne saurait pas plus avoir pour les Chambres la prise d'O-Taïti pour inévitable conséquence qu'elle ne l'a eue d'abord pour le cabinet. Cette dernière

île ne sera très certainement pour le budget qu'une charge sans compensation. Il n'y a donc à examiner, à son égard, qu'une question de moralité politique et de dignité nationale ; c'est cette question que j'ai prétendu résoudre, non par la discussion, mais par les faits.

Le ministère a procédé autrement : il a craint, s'il répudiait l'îlot que M. Du Petit-Thouars lui offrait, de soulever des accusations du genre de celles que le droit de visite a excitées. Mais céder ainsi à l'opinion, avant même qu'elle n'ait pu ni se former ni s'exprimer, au lieu d'essayer de l'éclairer, est-ce donc une nécessité de gouvernement ? et croit-on, en vérité, que la nation accepte l'obligation qu'on lui fait, de donner ses sympathies et son appui à la Société des Sacrés-Cœurs, pour ne pas avoir l'air de fléchir devant la perfide Albion ? Ce pis-aller ne lui plairait pas mieux que l'autre.

Voyez d'ailleurs à quoi il semble que la bravade aboutit ! A l'instant même où nous écrivons, le bruit se répand que la Grande-Bretagne, si débonnaire quand nous prenions O-Taïti, si prompte à enregistrer au *foreign-office* la promesse que notre gouvernement lui a faite de ne pas inquiéter les missionnaires de sa nation, prend sa revanche aux îles Sandwich ! Nous croyons bien, comme l'a affirmé sir Robert Peel, que ce n'est pas une prise de possession ; mais en disant ce que ce n'est pas, il a laissé le champ libre aux conjectures sur ce que c'est. Les Anglais sont aux îles Sandwich, voilà ce qui paraît constant. Peu importe, du reste, que ce soit une cession ou un protectorat, ou bien encore, comme la reconnaissance de l'indépendance de ces îles, il y a quelques mois, par l'Angleterre elle-même et les États-Unis, pourrait le faire penser, que ce ne soit qu'une mesure préventive destinée à les mettre à l'abri d'un coup de main de la France, qui ne les a pas encore reconnues comme état indépendant <sup>1</sup> ; dans toutes ces suppositions la réponse de lord Aberdeen ne se serait pas fait longtemps attendre. On nous a passé un rocher, à condition que nous passerions à notre tour un bel et florissant archipel.

Les Chambres s'associeront-elles à cette politique ? Sacrifieront-elles les répugnances du pays pour l'esprit jésuitique, et en pure perte les millions de la France, au préjugé du fait accompli, ce bill d'indemnité pour toutes les fautes ? Si le sénat refuse de m'entendre, peut-être serai-je entendu de la nation qui commence enfin à retrouver sa voix. Ce n'est pas assez pour un homme, c'est quelquefois assez pour un peuple : l'essentiel pour lui n'est pas toujours de se faire aussitôt écouter ; souvent il peut suffire qu'il parle, et qu'il se souvienne qu'il a parlé.

Juin 1843.

(1) Déjà, au mois de mars 1842, époque où l'on reçut en Europe la nouvelle d'une tentative du consul français à O-Taïti, M. Moerenhout, pour faire céder cette île à la France, des communications sur ce sujet eurent lieu entre lord Aberdeen et M. le comte de Sainte-Aulaire, notre ambassadeur à Londres. Il est probable que le cabinet anglais donna dès lors des instructions à ses forces navales dans l'Océanie sur la conduite à tenir si cette éventualité se reproduisait, et que l'occupation des îles Sandwich, à un titre ou à un autre, était résolue d'avance. Du reste, attendons la confirmation de ces nouvelles avant de commenter les événements.

# O-TAÏTI.

## HISTOIRE ET ENQUÊTE.

---

### PREMIÈRE ÉPOQUE.

#### TEMPS ANTÉRIEURS AU CHRISTIANISME.

---

##### LES INSULAIRES.

##### I.

La découverte de l'Océan Pacifique est due à Vasco Nuñez de Balboa. Cet Espagnol, qui était allé rétablir dans le Nouveau-Monde sa fortune délabrée, devint, à la tête d'une troupe de soldats qui l'avaient proclamé leur général, la terreur de l'isthme de Darien. Dans une de ses courses, deux de ses soldats se disputèrent si vivement pour le partage d'une petite quantité d'or, qu'ils furent sur le point d'en venir aux mains : « Pourquoi vous quereller pour si peu de chose ? leur dit un jeune cacique qui était présent ; si c'est l'amour de ce métal qui vous fait troubler nos contrées, je vous conduirai volontiers dans un pays où il abonde. » Balboa accepta avec empressement sa proposition : à la tête de cent quatre-vingt-dix Espagnols et de mille Indiens, il partit, le 1<sup>er</sup> septembre 1513, pour la découverte de cette riche contrée. Après une marche pénible de vingt-cinq jours, il parvint au sommet d'une haute montagne, d'où l'Océan Pacifique, avec son horizon sans bornes, s'offrit à ses regards. A la vue de cet admirable spectacle qu'aucun Européen n'avait jusqu'alors contemplé, Balboa, transporté, s'agenouilla et remercia Dieu de lui avoir réservé une si importante découverte. Puis, s'avancant tout armé vers le nouvel Océan, et y entrant jusqu'à la ceinture, en présence des Castillans et des Indiens qui bordaient le rivage : « Je prends possession, s'écria-t-il, de cette Mer nouvelle au nom de la couronne de Castille, et mon épée saura lui en conserver le domaine ! » Quatre ans plus tard, Balboa fut condamné à mort, à cause de l'insubordination dont il s'était rendu coupable lors de son arrivée au Darien ; il eut la tête tranchée, malgré les instantes prières



de toute la colonie et de ses juges eux-mêmes : c'est ainsi que l'Espagne paya l'agrandissement de ses domaines qu'elle devait à cet homme entreprenant.

Sept ans après, Magellan, ayant été chargé par le roi d'Espagne de reconnaître la situation exacte des îles Moluques, longea la côte orientale de l'Amérique méridionale et découvrit le détroit qui porte son nom ; il y entra, et fut le premier qui fit voguer les vaisseaux de l'Europe sur la mer du Sud, qu'il nomma l'Océan Pacifique, à cause de la tranquillité de ses eaux. Il est probable que ni lui, ni Balboa, ne se firent l'idée de son immense étendue, du nombre prodigieux de ses îles et des tribus diverses qui les habitent. Après avoir achevé le premier voyage autour du monde, le navire la *Victoire* que montait Magellan, revint en Europe ; mais ce ne fut pas sous la conduite de ce grand navigateur, Magellan ayant été tué dans une querelle avec les indigènes de l'une des îles Philippines, qu'il avait découvertes.

Beaucoup de marins célèbres l'ont suivi sur l'Océan Pacifique ; quoique la plupart d'entre eux nous aient fait connaître de nouvelles îles, on peut supposer qu'il en est encore un grand nombre qui ne sont pas connues.

L'île d'O-Taïti fut probablement visitée pour la première fois, au commencement du dix-septième siècle, par Quiros, qui la désigne sous le nom de *Sagittaria* ; mais elle n'est bien connue que depuis le voyage de Wallis, qui y arriva le 19 juin 1767. Les naturels voulurent empêcher le débarquement ; mais malgré la résistance qu'ils opposèrent d'abord aux Anglais, qui prirent possession de l'île au nom de leur roi, ils consentirent ensuite à établir des rapports d'amitié avec eux.

Les mœurs corrompues des femmes valurent à l'île le surnom de *Nouvelle-Cythère*, qu'elle n'a que trop longtemps mérité. Wallis donna à O-Taïti le nom d'*Ile du roi Georges III*. Cook, y étant arrivé en 1769, voulut lui rendre son nom primitif ; mais, par une erreur dans laquelle il était facile à un étranger de tomber, il la désigna sous celui d'O-Taïti <sup>1</sup>, tandis que son nom véritable est Taïti, comme l'a fort bien montré Bougainville. Le nom que Cook lui a donné ayant cependant prévalu généralement, nous le conserverons dans ce travail.

Quoique n'ayant aucune idée de la boussole, les O-Taïtiens avaient des noms pour les points cardinaux. Ils nommaient le nord *apatoa* ; le midi, *apatoerau* ; l'est, *tehitia-o-te-ra*, ou le lever du soleil ; et l'ouest, *tooa-o-te-ra*, ou le coucher du soleil.

Ils ne paraissent pas avoir conservé les traditions relatives à leurs généalogies et à la chronologie avec autant de soin que les insulaires des îles Sandwich, bien qu'ils comptent souvent par générations. Leur année, nommée *matahiti*, se composait de douze ou treize mois lunaires, dont la longueur n'était pas toujours égale. Il est singulier qu'ils n'aient pas été, comme les Sandwichiens et les Mexicains, dans l'usage de compter par quarantaines, mais qu'ils aient connu le

(1) O-Taïti (c'est Taïti), réponse des insulaires aux étrangers qui leur demandaient le nom de leur île.

système décimal. Voici les noms qu'ils donnent aux chiffres :

<i>Atahi</i> , un.	<i>Aono</i> , six.
<i>Arua</i> , deux.	<i>Ahitu</i> , sept.
<i>Atoru</i> , trois.	<i>Avaru</i> , huit.
<i>Amaha</i> , quatre.	<i>Aiva</i> , neuf.
<i>Arima</i> , cinq.	<i>Ahuru</i> , dix.

Pour *onze*, on dit *ahuru matahi* (dix et un) ; on continue ainsi jusqu'à vingt, qui se nomme *arua ahuru* (deux dix) ; vingt-un (deux dix et un), et ainsi de suite jusqu'à *rau* (cent). On compte les *raus* ou centaines jusqu'à dix centaines ou un *mano* (mille) ; dix *manos* font un *manotini* (dix mille) ; dix *manotinis*, un *rehu* (cent mille) ; dix *rehus*, un *iu* (un million). C'est là leur nombre le plus élevé ; mais au moyen des termes précédents, il leur est facile d'exprimer des dizaines, des centaines, des milliers, des dix milliers et des cent milliers de millions. La précision et l'étendue de ces nombres sont d'autant plus étonnantes qu'on a peine à comprendre de quel usage ils peuvent avoir été à ce petit peuple, qui n'avait pas de chiffres pour les représenter. Cette arithmétique savante favorise l'opinion de ceux qui pensent que les habitants de ces îles tirent leur origine de quelque pays très civilisé. En comptant, ils se servaient ordinairement d'une petite branche de cocotier ; à chaque dizaine, ils en cassaient un morceau, qu'ils posaient devant eux ; et quand ils étaient arrivés à dix dizaines, ils séparaient ces petits morceaux de bois par une branche plus grande, pour désigner une centaine. Ils ont encore aujourd'hui le goût du calcul, et ils en saisissent aisément les principes.

S'agit-il de déterminer la distance qu'il y a d'un lieu à un autre, les O-Taïtiens l'estiment d'après le temps qu'on met à s'y rendre. Ainsi, quand les missionnaires veulent leur donner quelque idée de l'éloignement dont leur île est de l'Angleterre, ils leur disent qu'elle en est à cinq mois. Eux-mêmes évaluent à un jour et une nuit la distance d'O-Taïti à Huahine ; ils disent que de Huahine à Raïatéa, il n'y a que du lever du soleil au soleil à son midi.

## II.

Pour bien comprendre le changement qui s'est opéré à O-Taïti pendant le règne de Pomare II, il est nécessaire d'étudier d'abord les mœurs de ses habitants avant la révolution religieuse et morale qui y a eu lieu.

Le caractère des O-Taïtiens présentait, antérieurement à cette époque, les plus singuliers contrastes. Ils manifestaient quelquefois du patriotisme et une sorte d'esprit public ; d'un autre côté, leurs usages étaient contraires à la vie de famille : jamais on ne voyait chez eux un père et une mère, entourés de leurs enfants, se réunir pour prendre ensemble leur repas. L'une des règles du culte des dieux Oro et Tané exigeait non-seulement que la femme ne mangeât pas des mêmes mets que le mari, mais encore qu'elle ne préparât pas sa nourriture au

même foyer : cette interdiction n'était pas une condition du mariage ; elle était imposée à tout un sexe, depuis la naissance jusqu'à la mort. Dans quelques circonstances que pût se trouver une mère, une épouse, une sœur ou une fille, qu'elle fût malade ou affligée, sous aucun prétexte elle n'en était exempte. Les hommes, ceux surtout qui étaient quelquefois appelés à fonctionner dans le temple, étaient considérés comme *ra*, ou sacrés, tandis que les femmes étaient regardées comme *noa*, ou d'une classe inférieure. Il était permis aux hommes de manger de la viande de cochon, des poules, toutes sortes de poissons, des noix de coco et divers fruits qu'on avait coutume d'offrir aux idoles ; mais il était défendu aux femmes, sous peine de mort, de s'en nourrir. Le même châtiment aurait été infligé à celles qui auraient osé se servir des paniers où l'on conservait les provisions pour les hommes, ou qui auraient pris leurs repas dans l'intérieur des maisons où ils avaient l'habitude de manger. Condamnées à une infériorité dégradante, elles devaient prendre dans des cabanes écartées, construites dans ce but, la chétive nourriture qu'on leur accordait.

Le tatouage était généralement en usage avant l'introduction du christianisme. On ne voyait guère deux O-Taïtiens tatoués de même ; ils portaient sur la peau toutes sortes de figures qu'ils variaient de mille manières, et qui étaient dessinées avec beaucoup d'art et de régularité. C'est rarement le visage qu'on ornait ainsi ; la poitrine, le dos, les cuisses, les bras et les mains l'étaient plus ordinairement. On pouvait autrefois juger du rang d'un O-Taïtien par le nombre et la forme de ces dessins. Ils étaient exécutés par des artistes de profession, qui voyageaient dans les différents districts pour chercher de l'occupation, et qui se faisaient largement payer par ceux qui les employaient. C'est à l'âge de douze ou treize ans que le premier tatouage avait lieu. Il ne suffisait pas d'une seule séance pour terminer l'opération ; on en réglait le nombre d'après le plus ou moins de courage que le patient mettait à supporter les douleurs qu'elle occasionnait. Quand le dessin est bien fait, il ressemble à une broderie délicate. Si l'O-Taïtien est blessé à la guerre ou par suite de quelque accident, quand ses blessures sont guéries, les figures reparaissent sur la nouvelle peau qui s'est formée.

### III.

La société des *Arreoyoys* est une institution particulière aux îles de l'Océan Pacifique, et peut-être même aux groupes d'îles les plus méridionaux. Il serait impossible d'entrer dans le détail de ses usages infâmes sans blesser la décence la plus vulgaire ; il sera nécessaire cependant d'en faire connaître quelques-uns. Les *Arreoyoys* ne paraissent s'être rencontrés ni aux îles Marquises ni aux îles Sandwich ; mais les missionnaires jésuites ont trouvé aux îles Carolines et aux îles des Larrons une institution à peu près semblable, celle des *Uritoys*, dont le nom, en retranchant la consonne *t*, ressemble beaucoup à celui de l'association des îles de la Société.

On ne saurait dire à quelle époque celle-ci remonte ; s'il faut en croire les traditions de ces peuples, il existe des *Arreoyo*s depuis presque aussi longtemps qu'il y a des hommes. Ils prétendent que Taaroa, le dieu suprême, aidé d'Ohina, créa Orotetefa et Urutetefa. Ils n'étaient pas ses fils, car le mot *oriori* que les indigènes emploient, répond à celui de *créer*. On les nomma cependant les frères d'Oro, fils du grand dieu.

Oro, fils de Taaroa, désira épouser une des filles de Taata, le premier homme ; il envoya deux de ses frères lui chercher parmi elles une compagne. Après avoir parcouru en vain toutes les îles, ils arrivèrent enfin à Borabora ; là ils rencontrèrent au fond d'un vallon la jeune Vairaumati. En la voyant, ils s'écrièrent : « Celle-ci sera l'épouse de notre frère ! » De retour au ciel, ils firent part à Oro du succès de leur voyage, et le dieu, étendant l'arc-en-ciel de la région élevée qu'il habite à la montagne qui domine le vallon, y descendit par cette voie nouvelle. Il épousa Vairaumati et en eut un fils qui devint un chef puissant.

Oro faisant de fréquentes absences du ciel, Orotetefa et Urutetefa, ses frères, se mirent un jour à sa recherche, et descendant après lui le long de l'arc-en-ciel, à l'endroit où il l'avait laissé, ils arrivèrent dans l'île, et le trouvèrent avec son épouse dans leur demeure terrestre. N'osant se présenter devant eux sans présents, l'un d'eux se transforma en porc et en un panache d'*ara* ou de plumes rouges. Le frère qui n'avait pas subi de métamorphose offrit ces dons aux époux, qui en furent on ne peut plus contents. Le porc et le panache leur demeurèrent, ce qui n'empêcha pas le frère du dieu de reprendre sa forme première.

Oro crut ne pouvoir mieux récompenser ses frères de l'attention qu'ils lui avaient témoignée qu'en en faisant des dieux et en les déclarant *Arreoyo*s. « Soyez *Arreoyo*s dans ce monde, leur dit-il, ayez-y part au gouvernement, possédez-en les privilèges. » En mémoire de la tradition ridicule du porc et des plumes rouges, les *Arreoyo*s avaient coutume, dans toutes les cérémonies, de porter un jeune porc dans le temple, de l'étrangler et de le placer sur l'autel, où ils déposaient aussi un panache : étrange mythologie, qui commence par des fables bizarres et que nous allons voir aboutir à des flots de sang.

Les deux frères, qui devinrent les dieux et les rois des *Arreoyo*s, n'ayant pas pris d'épousés, n'eurent pas de descendants : sans imposer le célibat à leurs adorateurs, ils leur défendirent d'élever les enfants qu'ils pourraient avoir. L'infanticide fut en conséquence l'une des principales lois de la société qu'ils formèrent. Les premiers membres furent choisis, d'après l'ordre d'Oro, par Urutetefa et Orotetefa eux-mêmes ; c'étaient Huatua, d'O-Taïti ; Tauraotua, d'Eiméo ; Temoiatéa, de l'île de Tabouai-Manou ; Tetoa et Ataé, de Huahine ; Taramanini et Airipa, de Raïatéa ; Mutahaa, de Tahaa ; Bunaruu, de Borabora ; et Maroré, de Mahupiti. Ces noms ont continué à être portés par les principaux *Arreoyo*s dans les différentes îles, jusqu'à l'époque où leurs habitants ayant renoncé à l'idolâtrie, cette institution disparut avec le culte des idoles. Les dieux, frères d'Oro, délèguèrent leur autorité à ces premiers sectateurs, pour admettre

dans l'ordre tous ceux qui voudraient se joindre à eux, et qui s'engageraient à tuer leurs enfants.

Les *Arreoyo*s devinrent peu à peu des bandes de comédiens ambulants, qui passaient leur vie à voyager d'île en île et de district en district, représentant des pantomimes et menant partout une vie de débauche. Il fallait de grands préparatifs avant que le *mareva* ou la troupe se mît en marche. On immolait et on offrait à Oro une multitude de porcs, et on plaçait sur son autel un grand nombre de fruits. Plusieurs semaines se passaient à ces cérémonies. Puis on élevait sur les canots deux *marais* ou temples ambulants, pour le culte d'Orotetefa et de son frère. Cook rapporte qu'il assista au départ d'Huahine de soixante-dix canots chargés d'*Arreoyo*s ; on peut juger par là de leur grand nombre. Arrivés dans l'île où ils voulaient se rendre, ils allaient offrir un marotai ou présent au roi ou au chef, et un autre présent au temple des dieux ; ils faisaient ensuite leurs préparatifs pour les danses et les jeux. Leur corps était noirci avec du charbon, et leur visage peint en écarlate avec du *mati*. Quelquefois ils portaient une ceinture de feuilles jaunes et rouges du *baringtonia* ; mais en général ils dédaignaient cette espèce d'ornement.

On donnait le nom d'*upaupa* à plusieurs de leurs divertissements. Quelquefois ils s'asseyaient à terre en cercle, et ils récitaient en cadence une légende en l'honneur de leurs dieux ou de quelque *Arreoy* célèbre. Le chef de la troupe, placé au centre, prononçait une sorte de prologue ; ensuite tous ses compagnons commençaient leur chant, d'abord d'un ton lent et presque à voix basse, puis en pressant toujours plus la mesure et en élevant la voix jusqu'à ce qu'il dégénérait en cris et devînt presque inintelligible à cause de sa rapidité. Ils l'accompagnaient de gestes animés, et ne s'arrêtaient que lorsqu'ils y étaient forcés par l'excès de la fatigue. D'autres fois, ils jouaient des sortes de comédies, dans lesquelles on se moquait des prêtres et on faisait de plaisantes allusions aux événements publics. Souvent ils dansaient toute la nuit au son de la flûte et du tambour. Après avoir terminé leurs jeux, ils se rendaient dans un autre district. Outre les deux frères qui étaient les dieux protecteurs des *Arreoyo*s, quelques autres divinités, auxquelles on attribuait les vices les plus affreux, présidaient aux *upaupas* et aux abominations qui se commettaient durant ces fêtes.

Lorsque les *Arreoyo*s arrivaient dans un district, les chefs les traitaient somptueusement aux frais de leur pauvre peuple. Pour mieux les accueillir, ils faisaient ravager les terres des cultivateurs du voisinage ; aussi présentaient-elles souvent l'image de la désolation après une visite de ces hôtes incommodes. On leur offrait, en outre, de cinquante à soixante porcs et des pièces d'étoffe du pays. Ils ne gardaient pour eux que ce dont ils prévoyaient avoir besoin pendant leur séjour dans l'île, et envoyaient le reste de ces provisions à leurs compagnons demeurés dans les îles voisines, où ils s'abandonnaient à une honteuse oisiveté. Nous avons déjà fait comprendre que les plus dégoûtantes débauches étaient mêlées à leurs jeux. Sans entrer à cet égard dans des détails auxquels se refuserait notre plume, nous dirons qu'ils cherchaient en quelque sorte à se

surpasser dans ces honteux excès. Quelquefois ils allaient si loin, qu'ils cherchaient à les cacher, malgré leur effronterie ordinaire.

Ils profitaient de la terreur qu'ils inspiraient pour exercer les plus indignes exactions. C'est ainsi que si l'un d'eux s'avisait d'entrer dans la demeure d'un pauvre homme, et qu'il y vît quelques objets de son goût, il savait se les procurer fort adroitement. Il se mettait, par exemple, à jouer avec le petit garçon de la maison ; puis, par toutes sortes de cérémonies, il prétendait le faire roi ; enfin il lui disait d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant : « Me voici dans la maison du roi ; j'ai besoin de nourriture, donnez-moi ce cochon ; j'ai besoin de vêtements, donnez-moi cette pièce d'étoffe. » Le père avait rarement le courage de refuser ; s'il l'osait, l'*Arreoy* le menaçait du bannissement ou de la mort, et ces menaces étaient ordinairement exécutées.

Les *Arreoy*s se divisaient en sept classes, qui se distinguaient les unes des autres par la partie de leur corps qui était tatouée et par les dessins dont elle était ornée. La classe la plus élevée se nommait *Avae-Parai*, ou *la jambe peinte*, parce que ceux qui en étaient membres avaient tous la jambe noircie. La dernière classe, ou la classe des *Pos*, comprenait les novices qui étaient chargés des rôles les plus fatigants dans les danses et les pantomimes. Il y avait en outre un certain nombre d'individus des deux sexes, affiliés à l'association, mais seulement chargés des soins serviles. Le nom de *Fanaunau* qu'ils portaient indiquait qu'ils n'étaient pas, comme les membres réguliers, obligés de détruire leur progéniture. Quoique les *Arreoy*s menassent une vie extrêmement licencieuse, ils étaient mariés, et leurs femmes étaient membres de leur société. Ils étaient très jaloux de leurs épouses, et l'on punissait quelquefois de mort celui qui n'aurait pas respecté la femme de son compagnon. Les chefs faisaient grand cas de cette institution, et quoique les membres de la première classe fussent souvent des monstres d'iniquité, ils les regardaient comme des êtres supérieurs à l'homme.

On s'imaginait que ceux qui devenaient *Arreoy*s y étaient excités par les dieux. Lorsque quelqu'un désirait être admis dans cette association, il se rendait à une représentation et feignait d'être dans un état de délire ; tout à coup il perçait la foule et s'élançait au milieu de la troupe des danseurs, les imitant de son mieux. Après avoir été longtemps astreint aux fonctions de domestique d'un *Arreoy* d'une des classes supérieures, on le présentait à la société extraordinairement convoquée. On lui indiquait le nom qu'il porterait à l'avenir, et on lui intimait l'ordre de tuer ses enfants. Quelques cérémonies ridicules terminaient son admission dans la septième classe, de laquelle il était très difficile de passer dans les classes plus élevées.

Lors de la mort d'un *Arreoy*, il y avait, pendant deux ou trois jours, *otohoa* ou deuil général. Les parents et les amis du défunt entouraient pendant ce temps-là son corps. Les *Arreoy*s le portaient ensuite au grand temple, où l'on déposait les restes des rois. Le prêtre d'Oro prononçait une longue prière, et par diverses cérémonies il retirait au corps les privilèges qui lui avaient été communiqués lors de sa réception dans la société. Ainsi dépouillé de sa supériorité imaginaire,

le corps était enseveli comme celui d'un homme ordinaire dans l'enceinte réservée aux chefs.

Les ressources des *Arreoyo*s étant fort étendues, ils étaient toujours à même de recourir au prêtre de Romatané, que l'on supposait muni des clefs du *Rohutu-Noanoa*, le paradis o-taïtien. Ce prêtre succédait à celui d'Oro dans la cérémonie des funérailles. Il adressait ses prières à Urutaétaé, dont l'office était de conduire au séjour du bonheur ceux en faveur desquels le prêtre de Romatané avait intercédé. Le *Rohutu-Noanoa* était un paradis du genre de celui de Mahomet. On le disait situé dans l'île de Raiatéa, près de la montagne de *Temehani-Unauna*, mais dans les régions élevées, ce qui le rendait invisible aux yeux des mortels. On y jouissait de tous les plaisirs auxquels les *Arreoyo*s avaient été accoutumés sur la terre. Ce n'est qu'à eux et aux chefs que ce séjour était réservé ; car les frais pour y être admis étaient si énormes qu'il ne pouvait guère venir dans la pensée des autres habitants d'en procurer l'entrée à leurs parents. D'ailleurs on croyait que la distinction établie sur la terre entre les chefs et le peuple subsistait dans la vie future, et que toute personne d'un rang inférieur y était exclue de la société de ses supérieurs.

Tels sont les principaux renseignements que nous avons pu recueillir sur cette honteuse association. Les traditions relatives à son origine, que nous avons rapportées et qui sont peu connues, ont été racontées au missionnaire Barff par Auna, aujourd'hui instituteur chrétien dans ces îles, et par Mahine, roi de Huahine.

#### IV.

Nous avons déjà dit que l'infanticide était l'une des règles fondamentales de la société des *Arreoyo*s ; nous devons ajouter que cette affreuse coutume était aussi pratiquée par les O-Taïtiens étrangers à cet ordre. Il est impossible de déterminer avec quelque précision à quelle époque elle s'introduisit dans les mœurs de ces insulaires ; mais leurs traditions annoncent que son origine est fort ancienne : il paraît cependant que c'est durant les cinquante années qui précédèrent immédiatement l'abolition de l'idolâtrie qu'elle a exercé les plus grands ravages. Si l'infanticide eût été pratiqué autrefois aussi généralement que vers le temps de la découverte des îles de la Société, il serait difficile de comprendre comment leur population a pu être aussi considérable qu'elle l'a été à une époque antérieure.

Cook a déploré, dans le récit de ses voyages, l'étendue de ce fléau ; il saisit toutes les occasions qui se présentèrent d'engager le roi et les chefs à y mettre un terme. Les premiers missionnaires anglais qui arrivèrent à O-Taïti ne négligèrent rien non plus pour détourner les indigènes du meurtre de leurs enfants ; ils assurent que le nombre des adultes assassinés, des hommes tués à la guerre et des victimes humaines offertes aux dieux, n'égalait pas celui des petits enfants mis à mort. Les parents dénaturés qui se décidaient à détruire leurs enfants avant

leur naissance, accomplissaient d'ordinaire ce crime sans hésitation et sans horreur ; on les entendait quelquefois parler avec sang-froid, ou même avec une sorte de complaisance, du parti qu'ils avaient pris. Les missionnaires avaient beau les conjurer, au nom du Dieu vivant et en en appelant à tous les sentiments qu'on doit supposer exister dans le cœur d'un père et d'une mère, d'épargner ces pauvres créatures, et leur offrir de s'en charger, ils n'en recevaient d'autre réponse que celle qu'il fallait se conformer aux usages de son pays. Quelquefois ils les voyaient revenir les visiter, au bout de quelques jours, les mains encore teintes du sang innocent qu'ils avaient répandu, et parlant avec grossièreté ou avec une vanité stupide du crime qu'ils avaient commis.

La proportion entre les enfants qu'on mettait à mort et ceux qu'on laissait vivre était vraiment effrayante. Les premiers missionnaires ont déclaré qu'ils étaient convaincus que plus des deux tiers de ceux qui naissaient étaient tués par leurs parents. Cette assertion a été confirmée par les recherches ultérieures qu'on a faites. On tuait d'ordinaire dans une famille les trois premiers enfants dont une femme devenait mère, et si elle avait des jumeaux, on les laissait rarement vivre tous deux. En général, il était rare qu'on épargnât plus de deux ou trois enfants, quel que fût, du reste, le nombre de ceux qu'on eût déjà fait périr. M. Ellis rapporte qu'il a vu des parents qui, de leur propre aveu ou d'après le témoignage unanime de leurs voisins et de leurs amis, avaient détruit quatre, six, huit et jusqu'à dix enfants ; quelques-uns même un plus grand nombre. Une femme qui était employée dans sa maison à laver le linge en avait tué cinq ou six ; une autre, qui demeurait dans son voisinage, et qui avait eu huit enfants, n'en avait épargné qu'un seul.

Si la fréquente répétition de ce crime par les mêmes individus est un fait tristement remarquable, sa généralité ne l'est pas moins. Les *raatiras*, ou cultivateurs, s'en rendaient peut-être moins souvent coupables, mais ils n'en étaient cependant pas innocents. M. le missionnaire Nott, qui a passé une grande partie de sa vie dans les îles de la mer du Sud, assure qu'il n'a pas connu, pendant son séjour, une seule femme, devenue mère pendant le règne de l'idolâtrie, qui n'ait pas eu à se reprocher d'avoir attenté à la vie de quelqu'un de ceux à qui elle avait donné le jour. En 1829, le missionnaire Williams s'entretenait sur ce sujet, dans l'île de Raïatéa, avec quelques amis ; trois femmes, dont la plus âgée pouvait avoir quarante ans, travaillaient dans un coin de la chambre où ils étaient assis ; quelqu'un eut l'idée que peut-être l'une ou l'autre d'entre elles avait pu se rendre autrefois coupable du crime qui faisait le sujet de leur entretien : quel ne fut pas l'horreur des étrangers, quand ils apprirent qu'elles avaient à elles trois commis vingt-un infanticides ! l'une de ces femmes avait tué neuf enfants, une autre sept, et la troisième cinq.

Les O-Taïtiens ne paraissent pas avoir eu, comme les habitants des îles Sandwich, l'usage de les enterrer vifs ; ils les mettaient à mort lorsque l'accouchement de la mère n'était pas encore terminé, ou bien aussitôt après leur naissance. Les enfants dont on s'était défait étaient nommés *tamarîi huihia*,



*uumilea* ou *tahihia*, selon qu'on les avait percés avec un bâton pointu, étranglés ou écrasés sous les pieds. Les insulaires avaient encore d'autres manières de les détruire, mais elles sont trop barbares pour que nous puissions les rapporter. Le père ou la mère, et quelquefois les plus proches parents, se chargeaient de l'exécution. Souvent le petit être n'avait pas encore eu le sentiment de l'existence, que sa cruelle mère avait déjà mis un terme à sa vie, et que son père, au lieu de le recueillir avec joie dans ses bras, avait creusé sa tombe parmi les broussailles voisines de sa demeure ; il y déposait son corps encore palpitant, et après l'avoir recouvert de terre, il la pressait de ses pieds, et y plantait un peu de gazon pour cacher les traces de son crime, comme s'il en eût eu honte, quoique conforme aux mœurs de sa patrie. Quand le meurtre n'avait pas lieu aussitôt après la naissance, l'enfant était sauvé. Si une irrésolution produite dans le cœur de la mère par les mille sentiments divers qui devaient quelquefois l'agiter, lui valait une demi-heure d'existence, il était sûr de la vie, et il devenait bientôt l'objet des caresses et des tendres soins de celle qui avait projeté sa mort. Quelquefois aussi il y avait de vifs débats entre la mère demandant à grands cris qu'on lui laissât son fils, et le père, soutenu par les autres membres de la famille, insistant avec force pour qu'on le fît mourir.

On explique de diverses manières l'origine de l'infanticide, qui a évidemment pour cause première la règle fondamentale de la société des *Arreoyo*s, dont nous avons parlé. Une des autres causes qu'on en peut donner, c'est la faiblesse et le peu de durée du lien conjugal dans ces îles, même dans les classes supérieures. Le mariage était dissous aussitôt que l'un des époux en demandait la rupture ; celui des principaux chefs était censé indissoluble, mais le mari n'en prenait pas moins d'autres femmes, et la femme d'autres maris, choisis en général dans les castes inférieures. Les enfants qui provenaient de telles unions étaient, presque sans aucune exception, mis à mort, ou par le père et la mère eux-mêmes, ou par les nobles parents de l'un des époux, parce qu'on craignait que la dignité de la famille ne souffrît quelque atteinte des rapports de parenté avec ces pauvres enfants. M. Williams assure que celui des époux qui était d'une basse extraction était peu à peu anobli par le meurtre de ses enfants, et qu'après un certain nombre d'infanticides, on en venait enfin à regarder le mariage comme bien assorti, tellement qu'on permettait de vivre aux enfants qui en provenaient ensuite.

Quant au peuple et aux chefs inférieurs, l'exemple de leurs supérieurs a sans doute beaucoup influé sur eux ; une honteuse paresse a contribué à les attacher plus fortement encore à cette coutume. Les productions du sol sont si abondantes à O-Taïti qu'on peut se procurer avec peu d'efforts tout ce qui est nécessaire à la vie, et cependant ces efforts mêmes leur coûtent. Un homme qui a trois ou quatre enfants passe pour être chargé d'un pesant fardeau ; et il est probable qu'un grand nombre de pauvres petites créatures ont été mises à mort, uniquement parce que leurs parents craignaient les soins qu'elles leur causeraient dans leur première enfance. Quelquefois aussi on les entendait s'excuser de leur

barbarie en prétendant que si on laissait la population augmenter sans entraves, les îles ne produiraient pas assez pour les habitants. Souvent le sexe de l'enfant décidait de sa vie ou de sa mort : si c'était un garçon, on le laissait vivre ; mais si c'était une fille, on se hâtait de s'en défaire ; et quand on demandait aux parents ce qui les portait à cet acte barbare, ils répondaient que c'était surtout pour la pêche, pour le service du temple et pour la guerre qu'ils élevaient des enfants, et que sous tous ces rapports des filles leur seraient inutiles. De là résulte la disproportion que les premiers missionnaires ont remarquée entre les deux sexes ; il y avait à peine, à l'époque de leur arrivée, une seule femme sur cinq hommes. Aujourd'hui, l'égalité proportion des sexes est à peu près rétablie.

L'infanticide a disparu de ces îles en même temps que l'idolâtrie ; le christianisme a adouci les mœurs, en changeant les cœurs, et créé la vie de famille, à laquelle ces insulaires étaient tout-à-fait étrangers. Quel bienfait que celui-là ! cependant ce n'est qu'un seul des bienfaits nombreux dont l'Évangile les a fait jouir.

## V.

Les insulaires de la mer du Sud paraissent avoir été presque continuellement en guerre entre eux avant leur conversion au christianisme. M. Nott, qui a passé quinze ans au milieu d'eux, pendant qu'ils étaient encore païens, assure que, dans cet espace de temps, l'île d'O-Taïti a eu dix guerres à soutenir.

Oro était le grand dieu des batailles ; les O-Taïtiens s'imaginaient que plus les combats étaient sanglants, plus il y prenait plaisir. D'autres dieux, Tairi, Maahiti, Tetuahuruhuru, Tuné et Rimaroa présidaient aussi à la guerre ; quoique ce fussent tous des dieux du premier rang et que, d'après la tradition, ils eussent été créés par Taaroa avant Oro, les insulaires avaient plus de confiance en celui-ci. Au moment d'entrer en campagne, ils lui offraient une victime humaine, toute teinte de son sang, et ils répétaient des sacrifices semblables dans diverses occasions, par exemple quand Oro inspirait un de ses prophètes et lui faisait promettre la victoire.

C'étaient ordinairement le roi, les prêtres et les principaux chefs qui décidaient de la paix et de la guerre ; mais quelquefois le peuple tout entier cédait à l'impression produite sur lui, dans les assemblées générales de la nation, par les orateurs populaires. Les discours de ces hommes se distinguaient souvent par une éloquence passionnée, pleine des métaphores les plus hardies, et propre à remuer les masses. Ils croyaient qu'il y avait entre les dieux protecteurs des deux partis une rivalité aussi vive que celle qui les divisait eux-mêmes, et cette conviction, se mêlant à leurs harangues, leur donnait quelquefois le caractère de grandeur antique qu'on trouve dans les discours des héros d'Homère.

Quand la guerre était résolue, on envoyait le *véa* ou messenger du roi, sur tous les points de l'île, pour appeler les habitants aux armes et leur indiquer le lieu du rendez-vous. Les chefs de chaque district rassemblaient leurs guerriers ; ceux-ci

se hâtaient de mettre en ordre leurs armes, suspendues avec soin aux murs intérieurs de leurs maisons, et d'en froter les poignées avec la résine de l'arbre à pain, afin qu'elles fussent plus fermes dans leurs mains ; ou bien, si leur équipement n'était pas complet, ils coupaient quelque jeune cocotier et s'en faisaient une lance. Avant la fin du jour, la troupe était prête à se mettre en marche et allait camper au lieu convenu.

Les prêtres, qui avaient présidé à la déclaration de guerre, avaient encore un rôle important à remplir avant que les hostilités ne commençassent. Plusieurs cérémonies devaient d'abord avoir lieu : celle du *taamu-raa-ra* avait pour but de détacher les dieux de la cause des ennemis ; quand elle réussissait, on pensait qu'ils abandonnaient le camp des adversaires, et qu'entrant dans les canots les massues, les lances et les autres armes de ceux qui les avaient invoqués, ils leur assuraient la victoire. Pour récompenser les prêtres du service immense qu'ils avaient rendu, on leur faisait de riches présents au nom de l'armée, et un orateur était chargé de les haranguer et de les remercier de leurs prières. Deux autres cérémonies, celle du *fairaro* et celle du *haameii*, dans lesquelles on leur présentait aussi des dons, avaient pour objet de les exciter à persévérer dans leurs requêtes aux dieux ; puis, après avoir offert encore une victime humaine, on construisait une sorte de tabernacle où l'on supposait qu'Oro et les autres divinités demeuraient pendant la guerre et où les prêtres se retiraient pour faire leurs prières. On ne devait mettre qu'un seul jour à le bâtir, et pendant tout ce jour il était défendu aux soldats d'allumer du feu, de prendre de la nourriture et de mettre leurs canots à la mer. Enfin, on élevait aussi de petits temples sur les canots sacrés, et on y déposait des plumes rouges, ornement ordinaire des idoles ; on préparait un festin aux prêtres, et on marchait au combat.

Les armées des insulaires étaient quelquefois très nombreuses. Mahine, roi de Huahine, assure que dans l'une des dernières guerres entre cette île et celle de Raiatéa, son père commandait, à la bataille de Hooroto, une flotte composée de quatre-vingt-dix canots de guerre. On rapporte que ce combat fut si sanglant, que les corps morts ayant été entassés les uns sur les autres, ils formèrent un monceau aussi élevé que le sont les jeunes cocotiers.

Le commandant en chef faisait la revue des troupes, puis il donnait le signal, et tous les guerriers, entonnant un chant à la gloire du dieu des batailles ou poussant des cris confus, couraient à la rencontre de leurs adversaires. Quelquefois l'attaque avait lieu de nuit ; alors ils avaient des torches à la main. Il était rare qu'ils eussent recours à des embuscades ; mais il leur arrivait souvent de surprendre l'ennemi par une charge imprévue. Ils portaient au combat les étendards ou les emblèmes des dieux ; une musique bruyante excitait leur courage. Quand les armées étaient en présence, deux ou trois des hommes les plus vaillants sortaient des rangs et, s'asseyant à terre, défiaient l'ennemi au combat. Ils disaient leurs noms, les noms et les exploits de leurs ancêtres, les succès qu'ils avaient eus dans d'autres occasions, et la gloire qu'ils espéraient acquérir en augmentant le nombre de ceux qu'ils avaient déjà tués. Ils les

provoquaient à se battre, ajoutant avec ironie qu'ils avaient hâte de les jeter à leur dieu, qui attendait avec impatience le sacrifice qui lui était dû. Quelques guerriers du parti contraire marchaient à leur rencontre ; ils répondaient par des bravades du même genre, et un combat singulier s'engageait quelquefois en présence des deux armées. Si l'un des combattants tombait, un autre prenait sa place jusqu'à ce que les spectateurs, s'animant toujours plus, le combat devînt général.

Les *rautis*, ou orateurs de la bataille, s'agitaient dans la mêlée. C'étaient des hommes de haute stature et d'une prouesse éprouvée, qui n'avaient pour tout vêtement qu'une ceinture de feuilles ; ils tenaient de la main gauche une lance légère, et de la main droite un bouquet de feuilles vertes, au milieu duquel était cachée leur arme principale, l'*airofai*, qui est formé d'un os de poisson et dont ils savent se servir avec beaucoup de dextérité. Les *rautis* excitaient l'ardeur des troupes en leur rappelant les hauts faits de leur tribu, la gloire de leur île, la puissance des dieux qui les protégeaient, la grandeur des intérêts qu'on agitait, et en leur disant tout ce que la patrie attendait d'eux. « Avancez contre l'ennemi avec l'impétuosité des vagues, leur criaient-ils ; rugissez comme la mer qui se brise contre les rochers, soyez vigilants, soyez forts ; surpassez en fureur le chien sauvage, jusqu'à ce que vous ayez rompu leurs rangs et qu'ils s'enfuient comme la marée quand elle se retire. » Aujourd'hui encore on se souvient à O-Taïti de l'effet produit par ces discours, et si on demande quelque chose aux habitants avec vivacité, ils vous disent souvent qu'on les presse comme un *rauti*. Si la bataille se prolongeait pendant plusieurs jours, leur fatigue était quelquefois telle qu'ils y succombaient.

Ils pensaient que les dieux étaient contraires au parti qui perdait le premier l'un de ses guerriers. Aussi, quand il tombait, ses compagnons poussaient-ils des cris d'effroi, auxquels l'autre parti répondait par des cris de victoire. Les ennemis cherchaient à s'emparer du corps ; ils le dépouillaient de ses ornements et le livraient aux prêtres pour être offert aux dieux après le combat. Si l'on avait réussi à prendre le guerrier avant qu'il fût tout-à-fait mort, on le portait, couché sur des lances, à travers les rangs de l'armée. Le prêtre d'Oro marchait à ses côtés, offrant des prières à son idole et étudiant les mouvements involontaires du mourant. Si une larme s'échappait de ses yeux, on prétendait qu'il pleurait sur le sort de sa patrie ; s'il fermait le poing, c'était un signe que la résistance serait longue et que la victoire était incertaine.

Quelquefois l'une des armées feignait une retraite ; mais tout à coup elle s'arrêtait, et les frondeurs, s'avançant hors des rangs, profitaient de l'espace qu'il y avait entre eux et les ennemis pour leur lancer des pierres avec la fronde. Les plus adroits frondeurs avaient un grand renom dans les îles ; on les redoutait tellement, que si l'on voyait l'un d'eux se préparer au combat, il y avait un cri d'effroi parmi ceux qui allaient être exposés à ses coups. « Gare à nous, criaient-ils, car cet homme a un caillou qui frappe ! » Si les pierres étaient lancées à quelque hauteur, il n'était pas très difficile de les éviter ; mais quand elles

l'étaient en ligne droite, à quatre ou cinq pieds de terre seulement, on ne les voyait pas facilement venir et elles atteignaient presque toujours celui contre qui elles étaient dirigées.

Deux chefs marchaient-ils ensemble au combat, ils s'avançaient en se donnant le bras comme pour montrer qu'ils voulaient vaincre ou mourir ensemble. S'il n'y avait qu'un seul commandant, il avait, de chaque côté, deux de ses principaux guerriers et il donnait le bras à deux d'entre eux. Quand on était en face de l'ennemi, ces hommes d'élite demeuraient toujours près de leur chef ; ils devaient exposer leur vie pour défendre la sienne.

L'une des armées était-elle mise en déroute, les vaincus s'enfuyaient en toute hâte vers leurs canots ou vers leurs retraites dans les montagnes. Les vainqueurs les poursuivaient et en faisaient souvent un grand carnage ; quelquefois même le but de la guerre était l'extermination complète des ennemis et la désolation de leur île ; les vainqueurs cherchaient alors à accomplir en tout point leur cruel dessein ; ils massacraient sans miséricorde tous les habitants, coupaient les arbres à pain, dépouillaient les cocotiers du chou qui se trouve à leur sommet, parce que ceux qu'on en a privés meurent presque aussitôt, et ne se retiraient qu'après avoir fait tout le mal qui dépendait d'eux. Et cependant, le plus souvent les causes de ces guerres cruelles étaient tout-à-fait futiles ! A peine interrompues, elles se renouvelaient aussitôt, en sorte qu'on peut bien dire que la paix était un état inconnu aux insulaires d'O-Taïti. La religion, loin de la leur recommander, leur faisait, on l'a vu, un devoir des combats.

## VI.

Nous avons dit combien les guerres étaient cruelles à O-Taïti. Les vaincus, craignant d'être mis à mort, s'ils étaient faits prisonniers, se retiraient dans l'intérieur des montagnes. Il en est résulté une race d'hommes sauvages, peu nombreux, il est vrai, qui habitent les sommités les plus inaccessibles, et qu'on aperçoit quelquefois, lorsque, s'étant égarés dans leurs excursions, ils descendent dans le voisinage des lieux habités. M. Ellis a vu lui-même à Atehuro un de ces hommes, qu'on avait pris dans les montagnes. Ses traits étaient fortement marqués ; il paraissait très agité ; sa barbe était longue et ses cheveux tombaient sur ses épaules ; il ne voulut jamais qu'on les lui coupât.

Les prisonniers étaient en général massacrés sur le champ de bataille, à moins qu'on ne leur conservât la vie pour en faire des esclaves. On traillait ignominieusement les cadavres des vaincus. Le lendemain du combat, on les présentait au dieu Oro, comme pour reconnaître que c'était à lui qu'on devait la victoire. Puis on les abandonnait, et les chiens sauvages en faisaient leur proie. Les vainqueurs avaient soin d'enlever la mâchoire, et quelquefois les os des bras et des jambes, aux plus illustres guerriers qu'ils avaient tués ; c'étaient des trophées dont ils aimaient à faire parade. S'il y avait des femmes parmi les

morts, ce n'était pas à Oro, mais à deux filles de Taaroa que ces victimes étaient offertes.

L'un des partis désirait-il faire la paix, il envoyait une députation aux chefs du parti ennemi. Ceux-ci se réunissaient en conseil dans un bois ou sur les bords de la mer pour accueillir les députés, qui exposaient leur message ; on leur répondait, et si l'on tombait d'accord sur les conditions, on tressait la couronne de la paix, formée de branches vertes, dont quelques-unes étaient fournies par chaque parti ; elle était le signe de la réconciliation. On échangeait ensuite deux chiens, et on apportait l'*upa pia*, pièce d'étoffe moitié blanche et moitié rouge, que les deux partis pliaient ensemble, et qu'ils offraient aux dieux, ainsi que la couronne, en appelant leur malédiction sur ceux qui oseraient délier les branches vertes ou déchirer l'*upa pia*. On consultait quelquefois les dieux pour savoir si la paix serait de longue durée. On leur offrait des présents, et on en faisait aussi aux principaux chefs ; le roi invitait à un grand festin les guerriers qui s'étaient le plus illustrés et on se livrait à des danses, après lesquelles chacun retournait dans le district de l'île qu'il habitait, et suspendait, à son arrivée, ses armes dans l'intérieur de sa maison, jusqu'à ce que quelque nouvelle querelle le rappelât sur le champ de bataille.

Le caractère moral des insulaires de la mer du Sud présente des traits plus intéressants. Après ce que nous avons dit de leur cruauté à la guerre, on apprendra avec surprise que leur hospitalité n'a d'autres limites que les moyens de celui qui l'exerce. Un pauvre homme reçoit-il un ami qui demeure sur un autre point de l'île, il croit de son devoir de lui faire un festin ; mais on ne peut s'empêcher d'attribuer plus encore sa conduite à la force de la coutume qu'au besoin de rendre service, si l'on considère qu'après ce premier repas, l'hôte, d'abord si empressé, ne s'embarrasse plus guère de son ami.

Les O-Taïtiens sont gais ; ils aiment la conversation ; ils évitent de se faire de la peine les uns aux autres, et il leur arrive souvent de plaisanter. Quelquefois leurs railleries ont pour objet les usages de tout un district ou d'une île voisine. Leurs mœurs, si dissolues avant l'introduction du christianisme, affaiblissaient souvent leur corps et leur esprit. Ils avaient plus de vivacité pour entreprendre que de persévérance pour exécuter. Quand une barque montée par des Anglais et un canot rempli d'indigènes partaient en même temps de la côte, celui-ci laissait d'abord l'autre bien loin derrière lui ; mais si la traversée était de trois ou quatre heures, la barque anglaise arrivait toujours à sa destination avant le canot.

Tel est le peuple que nous allons voir naître à la civilisation. Il fallait montrer quel était le point de départ pour qu'on pût comprendre la grandeur de la révolution que nous nous proposons de raconter.

## DEUXIÈME ÉPOQUE.

### CONVERSION AU CHRISTIANISME.

---

#### POMARE II ET LES MISSIONNAIRES.

##### I.

Le 4 mars 1797, les naturels de l'île d'O-Taïti virent approcher de leurs côtes un navire anglais ; c'était le *Duff*, commandé par le capitaine Wilson, qui avait longtemps été au service de la Compagnie des Indes. Découverte trente ans auparavant par Wallis, visitée dès lors par les célèbres navigateurs Cook et Bougainville, et quelquefois par des vaisseaux marchands que le besoin de renouveler leurs provisions ou des accidents de mer avaient forcés d'y toucher, O-Taïti n'avait encore appris des Européens que l'usage des armes à feu ; on avait souvent donné aux habitants de mauvais fusils et de la poudre en échange des produits du pays, et les guerres civiles, que la moindre circonstance suffisait pour rallumer, en étaient devenues plus fréquentes encore et plus meurtrières. Le *Duff* n'était ni un vaisseau de l'État ni un navire marchand ; il appartenait à une société qui s'était formée, en 1795, à Londres, non dans un intérêt de commerce, mais dans le but de travailler aux progrès du christianisme dans le monde. Cette société avait résolu d'envoyer dans les îles de la mer du Sud trente missionnaires, dont plusieurs étaient mariés et avaient des enfants ; et le capitaine Wilson, l'un des directeurs de cette institution, ayant offert de commander le *Duff* qui devait les transporter aux lieux de leur destination, et ayant composé l'équipage d'hommes pieux, le navire, chargé de ces messagers évangéliques, avait fait voile pour l'Océan Pacifique, et il venait de jeter l'ancre devant la première des îles auxquelles il devait faire parvenir la Bonne-Nouvelle.

De nombreux canots entourèrent bientôt le vaisseau ; des hommes et des femmes du pays vinrent à bord, et après qu'on eut pu s'assurer de leurs dispositions pacifiques, le capitaine et les passagers se décidèrent à aller à terre. Le rivage était couvert d'indigènes qui se pressèrent autour des étrangers ; ceux-ci remarquèrent parmi eux un jeune homme d'environ dix-sept ans et une jeune femme qui pouvait en avoir quinze ; ils se faisaient porter par des serviteurs, se tenant assis sur leur cou, de telle sorte que leurs jambes pendaient sur la poitrine de leurs porteurs. C'étaient Otou, roi d'O-Taïti, et Tétua, son épouse. Otou avait plus de six pieds de haut ; son visage allongé, ses lèvres épaisses, son nez aplati, rappelaient les traits dominants des O-Taïtiens ; son teint était plus foncé que

celui de la plupart de ses compatriotes ; il portait de longues moustaches et une petite touffe au menton.

Otou était devenu roi à la place de Pomare I<sup>er</sup> son père, le jour même de sa naissance, suivant un usage singulier qui existe dans ces îles, et d'après lequel le roi abdique en faveur de son fils aussitôt que ce fils vient de naître. Quel que soit d'ailleurs alors l'état des affaires, le jeune enfant est proclamé roi, et son père est le premier à lui rendre hommage, bien qu'il continue à gouverner sous son nom. Peut-être le but de cette coutume a-t-il été d'assurer une succession paisible à l'héritier du trône, en affermissant d'avance son pouvoir. Il arrivait souvent que le jeune roi devenant père à son tour, du vivant de son propre père, la dignité royale passait, sous les yeux de celui-ci, à la troisième génération. C'était en particulier le cas à cette époque ; deux ex-rois, Pomare, père d'Otou, et Teu ou Hapai, son grand-père, vivaient encore.

Le capitaine Wilson offrit des présents au roi et à la reine. Les indigènes témoignèrent une grande joie de la visite que les étrangers venaient leur faire, et ils se montrèrent encore plus satisfaits lorsqu'on eut réussi à leur faire comprendre, par l'intermédiaire de deux matelots suédois qui habitaient depuis longtemps l'île, ayant fait naufrage sur ses côtes, que quelques-uns d'entre eux avaient le projet de se fixer entièrement parmi eux. Otou lui-même parut prendre peu d'intérêt à ce qui se passait ; il fut très diversement jugé par ceux qui le virent dans cette occasion et dans les réunions publiques qui eurent lieu les jours suivants, et l'on retrouve avec intérêt ces impressions si différentes dans le *Récit du voyage du Duff*, publié à Londres en 1799. Les uns prirent pour de la morgue, pour de la dignité sauvage, ce qui ne parut aux autres que de la stupidité. Le missionnaire Jefferson, en particulier, avait très mauvaise opinion du jeune roi ; il pensait que de tous les habitants, c'était le dernier sur qui l'on pût espérer de produire quelque bonne impression. Nous verrons dans la suite de ce récit si cette appréhension était fondée.

Les sujets d'Otou n'eurent pas de peine à comprendre de quel avantage le séjour des Anglais dans l'île pouvait devenir pour eux, et ils résolurent de ne rien négliger pour les déterminer à rester. Lorsqu'autrefois le capitaine Bligh les avait visités, il leur avait promis qu'il reviendrait les voir, et dans l'attente de son retour ils s'étaient mis à bâtir pour lui une maison sur la baie de Matavaï, afin qu'il pût plus commodément séjourner à terre. Le 16 mars, dans une assemblée politique à laquelle assistèrent les deux ex-rois, le roi Otou, Idia sa belle-mère, Tétua sa femme, et les principaux chefs de l'île, ils offrirent de leur propre mouvement aux missionnaires de leur céder, non-seulement cette habitation, mais toute la baie de Matavaï, pour s'y établir. Ils n'entendaient pas par là leur en faire don ni renoncer aux droits qu'ils avaient sur cette portion du pays ; ils voulaient seulement leur en accorder l'usage et les engager à s'y regarder comme chez eux. Toute cette négociation fut conduite par un vieillard nommé Haamanemane, qui était l'un des chefs de Raïatéa et grand-prêtre d'O-Taïti. Le capitaine du *Duff*, voulant s'assurer de la durée de ces bonnes dispositions, leva



l'ancre afin de visiter d'autres îles de la Polynésie, laissant à O-Taïti les missionnaires qui devaient s'y établir. Ayant terminé sa tournée, il revint trois mois après, et y trouvant les mêmes rapports de bienveillance entre les naturels et les Anglais, il prit une dernière fois congé de ses compatriotes, recommandant à Dieu leurs personnes et l'œuvre difficile qu'ils avaient entreprise.

## II.

Les missionnaires se mirent aussitôt à l'œuvre ; ils comprirent qu'ils devaient à la fois chercher à apprendre la langue du pays et se livrer à des travaux mécaniques propres à fixer l'attention des indigènes ; ils sentirent également qu'il fallait, aussitôt que possible, donner à ceux-ci de justes idées sur le but de leur séjour parmi eux, et à cet effet ils eurent avec Pomare, Otou et les chefs une entrevue publique dans laquelle ils leur déclarèrent, en employant Pierre le Suédois comme interprète, que leur intention en se rendant à O-Taïti avait été d'enseigner aux habitants les arts utiles, la lecture et écriture, de leur faire connaître le seul vrai Dieu et de leur apprendre comment on peut être heureux après cette vie. Ils les conjurèrent, dans cette même occasion, de renoncer aux sacrifices humains qu'ils étaient dans l'usage d'offrir à leurs faux dieux et en particulier à Oro, dieu de la guerre, et à l'infanticide qui se pratiquait dans toute l'île comme la chose du monde la plus naturelle. Pour leur rendre la conservation de leurs enfants plus facile, ils allèrent jusqu'à déclarer qu'ils étaient disposés à construire une maison où ils prendraient soin volontiers d'élever les enfants que les parents consentiraient à leur abandonner, au lieu de les mettre à mort. Les chefs écoutèrent ce discours avec surprise ; Pomare leur répondit que le capitaine Cook, pour lequel il professait un grand respect, avait déjà voulu détourner les indigènes de l'infanticide, et il promit, au nom des principaux du pays, qu'on ne se conformerait plus à cette horrible coutume. Mais ce ne furent là que de vaines paroles ; car il fit lui-même périr des enfants qu'il eut plus tard.

La première année du séjour des missionnaires dans l'île se passa assez tranquillement, sans qu'ils pussent, il est vrai, acquérir un grand ascendant moral sur la population, mais aussi sans qu'ils eussent à souffrir de mauvais traitements de la part des habitants. Mais en mars 1798, un événement inattendu eut lieu qui leur révéla tout à coup combien leur situation était périlleuse. Le *Nautilus*, venant de Macao, jeta l'ancre dans la baie de Matavai ; et plusieurs matelots qui s'étaient sauvés à terre refusant de retourner à bord, le navire, dont l'équipage était considérablement réduit par cette désertion, se voyait dans l'impossibilité de continuer sa route. Le capitaine sollicita l'intervention des missionnaires auprès du roi. Ils se présentèrent devant lui ; mais Otou les reçut fort mal, et comme ils voulaient en appeler de sa décision à Pomare son père, ils se virent, en allant à sa demeure, entourés par une troupe d'indigènes, qui s'emparèrent de deux d'entre eux et les jetèrent dans une rivière près de laquelle ils passaient. Ils eurent beaucoup de peine à se sauver de leurs mains. Comprenant alors tout le

danger de leur isolement, ils tinrent conseil sur ce qu'ils avaient à faire, et profitant de la présence en rade du navire à l'occasion duquel ils avaient couru de si grands dangers, ils résolurent presque tous d'abandonner l'île et de se rendre sur le *Nautilus* à la Nouvelle-Galles du Sud. M. et madame Eyre et cinq missionnaires non mariés furent les seuls qui cédèrent aux vives instances que Pomare leur fit de rester ; M. et madame Henry, qui quittèrent O-Taïti à cette époque, revinrent, quelque temps après, s'y établir de nouveau.

On n'a jamais bien connu la cause des mauvais traitements auxquels s'étaient livrés les naturels ; mais il est probable qu'Otou n'en était pas innocent. Il commençait alors à être mal avec Pomare son père, sans doute parce que celui-ci voulait conserver toute l'autorité de régent, bien que le jeune prince se crût en âge de gouverner seul. Le vieux chef Haamanemane soufflait la discorde entre le père et le fils ; mais Pomare eut recours à l'influence d'Idia sa femme, pour se débarrasser de cet ennemi dangereux. Idia fit sentir à Otou combien il lui importait d'être en bonne intelligence avec son père, et le roi résolut de sacrifier son conseiller. Un des serviteurs d'Idia se jeta sur le vieillard comme il passait auprès de la *Colline de l'arbre isolé*, et le tua. Cet événement tragique eut lieu le 3 décembre 1798.

Otou et Pomare s'unirent dès lors plus étroitement que jamais, et s'accordèrent pour protéger les missionnaires qui étaient restés dans le pays. Ceux-ci avaient construit une chapelle, afin d'y prêcher l'Évangile aux indigènes. Pomare, s'imaginant sans doute qu'il ne s'agissait que d'ajouter un dieu de plus au catalogue de ceux qu'adoraient les O-Taïtiens, leur envoya un grand poisson, pour le suspendre dans la chapelle comme une offrande qu'il présentait à Jésus-Christ ; ils eurent beaucoup de peine à lui faire comprendre, si tant est qu'ils y aient réussi, que Dieu demande aux hommes, non des dons précieux, mais un culte en esprit et en vérité. Du reste, il se passa beaucoup de temps sans que les missionnaires reçussent de leur pays les encouragements et les secours dont ils avaient besoin. Leurs amis de Londres ne les avaient pas oubliés, mais ils avaient échoué dans leurs efforts pour leur faire parvenir des provisions et des lettres. Le *Duff*, qui était parti une seconde fois pour les îles de l'Océan Pacifique, avait été pris par un corsaire français, et les envois qu'on leur avait faits à la Nouvelle-Galles du Sud n'avaient pu, faute de communications, leur être adressés ; enfin, le 10 juillet 1801, ils virent arriver le *Royal Admiral*, et sur ce navire, huit nouveaux missionnaires, qui se fixèrent auprès d'eux.

L'année suivante, MM. Nott et Elder entreprirent, pour la première fois, de faire une tournée dans l'intérieur de l'île pour y prêcher l'Évangile. Ils furent en général bien reçus par les habitants, qui paraissaient les écouter avec plaisir et qui leur adressaient de nombreuses questions. Quelques-uns disaient qu'ils prieraient volontiers le nouveau Dieu qu'on leur annonçait, s'ils ne craignaient pas la colère des dieux nationaux. Les deux missionnaires revenaient pleins de joie de cette excursion, qui leur faisait concevoir de douces espérances pour l'avenir du pays, quand, traversant le district d'Atehrou, pour retourner à

Matavaï, ils furent témoins d'une scène qui ne leur prouva que trop quelle était encore la dégradation morale des chefs de ce peuple, et combien il y avait peu de motifs d'en attendre un prochain changement.

Déjà quelque temps auparavant, Pomare et Otou avaient transporté de Paré à Atehurou la statue d'Oro, qui n'est pas seulement le dieu Mars, mais aussi le Moloch de la Polynésie. Ce changement de séjour de l'idole n'avait pu avoir lieu sans exciter le mécontentement des chefs ; ils étaient cependant tombés d'accord sur ce point, et ils célébraient une grande fête en l'honneur d'Oro quand MM. Nott et Elder arrivèrent à Atehurou. De quelle horreur ces chrétiens ne durent ils pas être saisis en voyant une multitude de victimes humaines suspendues aux arbres qui entouraient l'autel du faux dieu ! Oubliant qu'ils ne pouvaient heurter les préjugés religieux du peuple sans exposer leur vie, ils s'adressèrent à Pomare, qui semblait tout occupé des cérémonies qui accompagnent les sacrifices, et lui parlant avec horreur de son idolâtrie cruelle, ils lui annoncèrent Jésus-Christ. Pomare s'irrita d'abord, puis il sembla vouloir écouter ; mais bientôt il montra que de tout autres pensées agitaient son esprit. Quittant les missionnaires, il s'approche des chefs, et il leur déclare que si Paré n'est plus le lieu où Oro veut habiter, le dieu n'aime pas davantage le séjour d'Atehurou ; il ajoute que c'est à Tautira, dans le district de Taïarabou, qu'il veut maintenant demeurer. On aurait peine à se représenter la colère qu'excitent ces paroles du prince, bien qu'Otou, son fils, appuie ce qu'il vient de dire. Les chefs atehuriens protestent qu'ils ne laisseront pas enlever le dieu dont la garde leur est confiée ; mais Pomare l'arrache violemment du temple, et appelant les soldats d'Otou à son aide, il le fait porter dans un canot ; les deux princes, suivis des leurs, y courent précipitamment et s'éloignent à la hâte du rivage. Il paraît cependant que Pomare craignit d'avoir offensé le dieu Oro en le faisant déménager avec si peu de cérémonie ; aussi, n'ayant pas avec lui d'esclave qu'il pût sacrifier pour l'apaiser, n'hésita-t-il pas à lui offrir comme victime l'un des hommes qui avaient fait partie de cette expédition.

Les Atehuriens résolurent de tirer vengeance de l'insulte qu'on leur avait faite. Rua, l'un de leurs chefs, se mit à leur tête, et ils allèrent, sous sa conduite, ravager le district de Paré ; ils s'avancèrent jusque dans le district de Taïrabou, voisin de celui de Matavaï, battirent l'armée de Pomare, et reprirent la statue d'Oro. Pomare, altéré de sang, supposant que les hommes capables de porter les armes avaient tous quitté Atehurou, y envoya quelques-uns des siens, qui n'y trouvèrent, en effet, que des vieillards et des malades qu'ils massacrèrent. Un navire anglais ayant alors fait naufrage sur la côte, Pomare persuada aux matelots de se battre pour lui ; Rua fut tué, et Taatahi, qui avait pris le commandement à sa place, fut obligé de demander la paix.

Peu de temps après la cessation des hostilités, Pomare perdit son père. Ce prince mourut lui-même subitement dans son canot, le 3 septembre 1803. Il se plaignit tout à coup d'une violente douleur, se pencha en avant et expira. Le peuple ne manqua pas d'attribuer sa mort à la vengeance d'Oro : on remarqua

surtout que le dieu l'avait frappé dans un canot, pour faire comprendre qu'il le châtiât de ce qu'il avait osé l'arracher de son temple d'une main sacrilège, et le transporter dans un canot loin du lieu où il aimait à faire sa demeure. De simple chef du district de Paré, Pomare I<sup>er</sup> avait peu à peu réussi à étendre sa domination sur toute l'île ; favorable à l'idolâtrie, il avait, par son attachement au culte des faux dieux, retardé les progrès du christianisme, quoiqu'il fût personnellement l'ami des missionnaires. Le nom qu'il adopta, et qui a depuis lors désigné la dignité royale à O-Taïti, a une singulière origine. Parcourant avec quelques compagnons les montagnes de l'île, il dressa sa tente dans un lieu exposé à un vent violent, et y passa la nuit ; il s'y enrhumâ, ce qui porta les hommes de sa suite à nommer cette nuit-là *po-mare* (la nuit de la toux), et le roi, trouvant ce mot agréable à l'oreille, l'adoptâ pour son propre nom. A sa mort, Otou, son fils, se fit à son tour appeler Pomare.

### III.

Les missionnaires profitèrent de la tranquillité qui semblait rétablie dans l'île pour essayer par de nouveaux efforts d'y répandre la connaissance de l'Évangile. MM. Jefferson et Scott firent le tour d'O-Taïti, comme deux autres évangélistes l'avaient fait quelque temps auparavant, et MM. Bicknell et Wilson visitèrent l'île d'Eiméo, dans le but d'y annoncer les miséricordes de Dieu. On aurait de la peine à se faire de justes idées des difficultés qu'ils éprouvèrent à se faire écouter du peuple pour qui ces prédications n'avaient plus l'attrait de la nouveauté. Quand ils arrivaient dans un village, ils allaient de maison en maison inviter les habitants à se réunir dans un lieu convenu ; tous promettaient de s'y rendre, mais, d'ordinaire, dix ou douze seulement y allaient en effet ; ou bien ils y venaient en grand nombre, mais ne se donnaient pas la peine d'écouter, et passaient le temps à faire des remarques insignifiantes et de sottes plaisanteries ; d'autres fois encore, une troupe d'*Arreoy*s venait s'établir à quelques pas d'eux, et ces comédiens ambulants de la Polynésie réussissaient bientôt à enlever aux ministres chrétiens tous leurs frivoles auditeurs. Ce n'est pas tout ; souvent les habitants voulaient les rendre responsables des maux du pays ; ils prétendaient que le Dieu des missionnaires était un Dieu méchant, et que les prières qu'ils lui adressaient étaient cause de la famine, de la guerre et des maladies introduites par les matelots européens, et qu'on n'avait pas connues jusque-là dans ces îles. Ils allaient jusqu'à dire que Jéhovah tuait le peuple, mais que quand Oro aurait reconquis l'ascendant qui lui appartenait, il saurait bien venger ses adorateurs.

Pomare II croyait la possession de la statue d'Oro, en qui ses sujets avaient tant de confiance, nécessaire à l'affermissement de son autorité. Une nouvelle assemblée politique eut lieu, en 1803, à Atehurou, et il y demanda formellement que l'idole lui fût délivrée. L'on s'échauffait déjà sur ce sujet, et une rupture paraissait sur le point d'éclater, quand quelques chefs atehuriens, plus prudents

que les autres, firent semblant de céder ; ils promirent tout ce que le roi voulait, mais on s'en tint là, et Oro demeura au pouvoir des chefs.

Les idées du roi se débrouillaient cependant peu à peu ; il voyait quelques-uns des effets de la civilisation, et il commençait à en apprécier les avantages. Les missionnaires s'étaient de bonne heure occupés de l'instruction des enfants ; mais comme la langue du pays n'avait encore pu être soumise à des règles fixes, c'est à une instruction orale et à leur communiquer des connaissances et des idées par le moyen de conversations utiles et pieuses qu'ils avaient dû se borner. Ils sentaient cependant de quelle importance il était d'avoir des livres pour les indigènes, et après beaucoup d'essais infructueux ils adoptèrent enfin, le 6 mars 1805, l'alphabet o-taïtien. Pomare II avait pris un vif intérêt à ces travaux ; aussi, dès qu'il sut que les missionnaires avaient réussi, voulut-il aussitôt apprendre à lire et à écrire : il l'apprit à peu près tout seul. Il pria les missionnaires de lui faire des modèles de syllabes, puis de mots, puis de phrases, puis de paragraphes entiers, qu'il portait toujours avec lui quand les affaires du royaume le forçaient à aller d'un lieu à un autre. Après avoir terminé ce qu'exigeaient les intérêts du pays, il s'asseyait à terre, et plaçant devant lui un petit pupitre qu'il avait fait faire dans ce but, il se mettait à copier avec beaucoup de soin les modèles qu'on lui avait donnés. C'est ainsi que Charlemagne, qui comme Pomare II s'essayait aussi à écrire, plaçait d'habitude sous son chevet des tablettes, afin de pouvoir dans ses moments de loisir s'exercer la main à tracer des lettres ; mais ce travail ne lui réussit guère : il l'avait commencé trop tard. Plus jeune, le prince o-taïtien fut plus heureux. S'il est le premier indigène qui ait appris à écrire, il est aussi, à ce qu'on prétend, celui qui a poussé le plus loin cet art, et l'ardeur avec laquelle il s'y livrait a contribué sans aucun doute à en populariser le goût. Il poussa le zèle pour l'étude au point de demander à ses maîtres de lui bâtir près de leur demeure une cabane où il pût se retirer quand il voudrait s'exercer à écrire, sans risquer d'être exposé aux continuelles interruptions dont il avait à souffrir dans sa propre maison. L'année suivante, les missionnaires formèrent une petite école pour les enfants du voisinage ; ils écrivaient eux-mêmes les pages qu'ils leur enseignaient à lire ; mais sentant l'insuffisance de ce moyen, ils rédigèrent un *Premier livre de lecture*, qu'ils envoyèrent en Angleterre, où il fut imprimé pour l'usage des écoles d'O-Taïti.

Vers ce temps-là, Pomare perdit sa femme. Elle mourut, il est horrible de le dire, des suites d'une couche qu'elle avait voulu hâter, selon une coutume qu'on trouve dans cette île chez les femmes d'un rang élevé, pour faire périr avant sa naissance l'enfant dont elle était enceinte. Sa maladie dura plusieurs semaines. Pomare chercha pendant ce temps à fléchir par des prières ses dieux domestiques. Il parut vivement affecté de la mort de la reine ; mais la guerre qui éclata peu après vint le distraire de sa douleur. Craignant sans doute les projets de ses ennemis, il voulut les prévenir. A la tête de son armée, il se jeta tout à coup dans le district d'Atehrou, y mit tout à feu et à sang, et embarquant à bord

de ses canots les cadavres de ceux qu'il avait tués, il se dirigea vers Tautira pour les déposer sur l'autel d'Oro.

Dès lors, le mécontentement du peuple alla toujours croissant. Une conspiration se tramait pour chasser Pomare du trône et détruire entièrement le gouvernement monarchique. Elle éclata avec fureur au mois de novembre 1808, et eut pour résultat l'expulsion de Pomare. Ce prince, voyant la tournure que prenaient les événements, engagea les missionnaires mariés à quitter l'île, avec leurs femmes et leurs enfants, sur un navire qui venait de relâcher dans la baie de Matavai. Ils suivirent ce conseil ; mais les missionnaires non mariés demeurèrent à O-Taïti dans l'espoir de calmer les esprits. Ils se rendirent au camp des rebelles pour persuader à leurs chefs d'avoir une entrevue avec le roi ; mais tout en leur témoignant de l'affection et du respect, ceux-ci s'y refusèrent, déclarant qu'ils ne voulaient rencontrer Pomare que sur le champ de bataille. C'est en effet là que se vida la querelle. En apercevant Tauté, son premier ministre et jusque-là le plus fidèle de ses adhérents, parmi ses ennemis, Pomare ne put retenir ses larmes. Il perdit courage, quand il vit qu'il était abandonné par un homme qui avait joui de toute sa confiance, et son armée, ne trouvant plus dans son chef l'assurance de vaincre, se débanda et fut défaite. Pomare s'enfuit à Paré, d'où il partit bientôt pour se retirer à Eiméo.

Les missionnaires qui étaient restés jusque-là à O-Taïti, crurent devoir partir comme lui ; ils se retirèrent tous à Port-Jackson, à l'exception de M. Nott qui suivit le roi dans son exil. M. Jefferson était mort avant ces événements. Depuis tant d'années que ces fidèles disciples de Jésus-Christ s'étaient établis dans les îles de la Polynésie, et qu'ils avaient fait tout ce qui dépendait d'eux pour en convertir les habitants, ils n'avaient vu aucun résultat satisfaisant de leurs travaux. Sans doute beaucoup d'indigènes avaient acquis des vues claires sur les doctrines qu'ils enseignaient ; ils auraient su raconter les principaux faits rapportés dans l'Évangile, et rendre compte de l'explication qu'en donnent les chrétiens ; mais aucun d'eux ne les considérait comme des vérités ayant quelque rapport avec sa propre âme, aucun n'avait éprouvé un changement moral qu'on pût attribuer à leur influence. Malgré ce triste état de choses, ce n'était pas par découragement que les missionnaires quittaient O-Taïti ; ils auraient volontiers continué à attendre avec confiance le secours de Dieu pour la conversion de ce peuple ; mais l'intérêt même de leur œuvre leur faisait du départ un devoir, tout leur donnant lieu de présumer qu'ils seraient massacrés s'ils restaient.

Les rebelles profitèrent de la victoire qu'ils avaient remportée sur le roi, pour se livrer à toutes sortes d'excès et de brigandages. Ils n'épargnèrent pas la maison que les missionnaires avaient abandonnée ; elle fut complètement pillée. Préoccupés de l'idée d'affermir le pouvoir qu'ils avaient conquis, les chefs firent transformer en armes tous les instruments de fer qu'ils trouvèrent : on fit des balles avec les caractères d'une petite imprimerie que les missionnaires avaient depuis peu de temps reçue d'Europe, et des cartouches avec les alphabets et les livres de la bibliothèque. Mais ces moyens d'approvisionner leur arsenal ne leur

paraissant pas suffisants, ils résolurent de s'emparer du premier navire qui jetterait l'ancre sur la côte, après avoir massacré le capitaine et les officiers, qu'ils se proposaient à cet effet d'attirer à terre. Pomare et M. Nott ayant été instruits de cet affreux projet, confièrent à un homme sûr une lettre où ils en révélaient le plan, le chargeant, lorsqu'il verrait un navire en rade, de la faire parvenir à bord.

La goélette la *Vénus* relâcha, quelques jours après, dans la baie de Matavaï; les hommes de l'équipage furent faits prisonniers avant que la lettre d'avis n'eût pu leur être remise. Les chefs résolurent de les sacrifier à Oro, et ils auraient exécuté cet affreux dessein, si un autre vaisseau, l'*Hibernia*, n'était entré dans la baie, et si le capitaine Campbell, qui le commandait, averti par la lettre des réfugiés d'Eiméo, n'avait délivré les prisonniers.

#### IV.

Pomare passa plusieurs années dans l'exil. Cette longue épreuve ne fut perdue ni pour lui ni pour son pays. La chute de son trône, l'affliction des membres de sa famille et des chefs de son parti qui l'avaient suivi dans sa retraite, peut-être aussi la mort de sa femme et d'autres malheurs domestiques, l'avaient abattu et avaient donné une autre direction à son esprit, que l'ambition seule avait occupé jusque-là. C'est du culte qu'il rendait à Oro qu'il avait fait dépendre le succès de toutes ses entreprises, et malgré tout son zèle à lui offrir de nombreuses victimes humaines, il avait perdu sa couronne ! Se serait-il trompé en accordant tant de confiance à l'idole ? Sa condition présente ne serait-elle pas peut-être un châtement infligé par le Dieu des missionnaires dont il avait refusé de reconnaître l'empire ? Telles étaient les pensées qui l'agitaient, et qui l'amènèrent peu à peu à réfléchir plus sérieusement sur le christianisme. Il s'entretenait souvent avec M. Nott, et au bout de deux ans, concevant de meilleures espérances sur les dispositions des O-Taïtiens à son égard, il voulut retourner dans ses états avec les missionnaires, dont il jugeait désormais la présence nécessaire à ses compatriotes. Il leur écrivit de venir le rejoindre. M. et madame Bicknell répondirent à cet appel. Comme il n'y avait pas à Eiméo de maison où ils pussent se loger, ils passèrent quelque temps sous le même toit que Pomare, et ce temps fut béni pour le roi. Il s'exerçait sous leur direction à lire et à écrire, et il aimait à avoir avec eux des conversations religieuses, dans lesquelles il lui arrivait quelquefois d'exprimer lui-même avec force des sentiments et des convictions qui les remplissaient de surprise et de joie.

Au surplus, ce n'était pas seulement dans l'intimité de la vie domestique que le roi manifestait ses nouvelles idées. Les indigènes remarquaient depuis quelque temps avec effroi qu'il parlait fort irrévéremment des idoles ; mais ils ne surent plus que penser, quand, le 12 juillet 1812, il osa témoigner publiquement son mépris pour le culte national. C'était l'usage du pays, quand on prenait une tortue de mer, d'en faire présent au roi : on la portait au *marai* ou temple pour la faire

cuire, et après en avoir offert une partie à l'idole pour la rendre propice, on servait le reste à la famille royale, dont aucun membre n'aurait osé en goûter avant cette cérémonie, parce que les prêtres assuraient que celui qui se permettrait un tel crime en serait aussitôt puni par un châtement surnaturel des dieux. Pomare venait de recevoir un présent de ce genre. Déjà ses serviteurs se rendaient au temple, quand il les rappelle et leur commande de préparer le repas dans sa demeure. Le peuple qui l'entoure ne sait s'il plaisante où s'il a perdu la raison ; mais il répète son ordre, et l'on obéit en tremblant. Pomare se met à table. Il invite les chefs qui sont présents à partager son dîner, mais tous s'y refusent. Ils attendent d'un instant à l'autre avec anxiété le châtement du roi sacrilège ; peut-être le roi qui n'était pas encore entièrement affranchi de la superstition, et qui savait d'ailleurs qu'en heurtant les préjugés de ses sujets, il exposait sa couronne et sa vie, n'était il pas lui-même sans inquiétude. Toutefois rien d'extraordinaire n'arriva : les prêtres sont convaincus de mensonge et les dieux d'impuissance. Pomare convoque alors une assemblée politique ; il raconte aux hommes d'Eiméo ce qu'il vient de faire, et ajoute qu'il est résolu de servir l'Éternel, les engageant à imiter son exemple, mais ajoutant qu'il ne contraindra personne à le faire. Pour lui, il n'hésite pas à demander le baptême. Peut-être s'imagine-t-on que les missionnaires, heureux d'avoir fait un tel prosélyte, vont se hâter de l'admettre au sein de l'église chrétienne, afin de s'assurer, par cette illustre conquête, d'autres disciples parmi le peuple ; mais non, ils ne sont pas suffisamment convaincus de la réalité de sa foi. Pomare ne croit plus aux faux dieux, il l'a prouvé ; mais croit-il déjà au Dieu véritable ? Il n'est plus idolâtre ; mais est-il chrétien ? Le roi, à qui ils avouent leurs scrupules, n'insiste pas davantage : il comprend tout le prix d'une instruction plus étendue. Il attendra, malgré le vif désir qu'il éprouve d'être baptisé, afin, dit-il avec une grande énergie de langage, « d'être heureux après la mort et sauvé au jour du jugement. »

Les chefs qui avaient suivi Pomare à Eiméo virent avec chagrin combien il était devenu favorable au christianisme. Tamatoa, son beau-père, et Tapoa, principal chef de Raiatée, lui déclarèrent qu'ils demeureraient toujours fidèles à Oro. Malgré cette opposition, Pomare résolut de bâtir une chapelle à Eiméo, afin que l'Évangile pût y être prêché aux habitants. Tandis qu'il réalise ce projet, deux chefs qui lui sont dévoués, arrivent d'O-Taïti. Ils l'assurent que les dispositions de ses sujets sont changées, et ils lui persuadent que s'il retourne au milieu d'eux, ils ne tarderont pas à se soumettre à lui. Le roi se décide à les suivre ; plusieurs chefs implorèrent, en effet, son pardon ; mais quand on s'aperçoit de son mépris pour les dieux, la défiance fait de nouveaux progrès, et tout annonce qu'il aura de la peine à ressaisir le pouvoir. Pomare, quoique ses intérêts fussent compromis par la droiture de sa conduite, s'abstint du culte des idoles ; il observait au contraire le repos du dimanche, et ne laissait échapper aucune occasion de confesser sa foi. Dans les lettres qu'il écrivit à cette époque aux missionnaires qui étaient restés à Eiméo, il exprimait avec chaleur les



sentiments qu'il éprouvait : « Puisse la colère de Jéhovah, disait-il, être apaisée envers moi, qui suis un homme méchant, coupable de crimes sans nombre ! Qu'il me donne son bon Esprit pour sanctifier mon cœur, afin que j'aime ce qui est bon, que je renonce au mal, que je devienne un des siens, que je sois sauvé par Jésus-Christ, le seul sauveur ! Je suis mauvais, et mes fautes sont grandes ; mais nous pouvons tous être sauvés par Jésus-Christ ! Je continue à prier Dieu sans cesse. »

Est-il étonnant que de tels sentiments, manifestés, non-seulement dans ses lettres, mais aussi par ses discours et par sa conduite, lui aient attiré des moqueries et des persécutions ? Ses ennemis en profitèrent pour justifier leur haine aux yeux du peuple ; ses amis et ses parents y trouvèrent l'explication de ses revers : « Tu méprises les dieux qui ont élevé la famille au trône, disaient-ils, et ils t'en punissent. »

## V.

Les missionnaires étaient restés à Eiméo ; mais ayant entendu dire vaguement que quelques hommes d'O-Taïti paraissaient moins hostiles qu'autrefois à l'Évangile, ils engagèrent MM. Scott et Hayward à s'y rendre et à visiter surtout la vallée de Hautaua, où l'on prétendait que ces dispositions plus favorables s'étaient manifestées. Les deux évangélistes y furent accueillis dans une famille indigène. Quelque grandes que soient d'ailleurs les maisons des O-Taïtiens, elles ne se composent jamais que d'une seule chambre, qui est souvent habitée par beaucoup d'individus ; il est donc impossible de s'y livrer sans dérangement à la méditation et à la prière. Aussi les missionnaires étaient-ils dans l'usage, quand ils voyageaient dans l'île, de se retirer dans les bois voisins de leur habitation, lorsqu'ils voulaient se recueillir devant leur Dieu. Dans quel moment devaient-ils plus en sentir le besoin, qu'à cette époque où, après tant d'années de travaux en apparence inutiles, ils espéraient enfin pouvoir constater quelques résultats de leur pénible ministère ! Aussi, le lendemain de leur arrivée, MM. Scott et Hayward s'enfoncent-ils, dès le point du jour, parmi les arbres touffus de la vallée d'Hautaua, suivant chacun une direction différente, afin que chacun puisse être seul avec son Dieu. A peine M. Scott a-t-il fait quelques pas, qu'à cette heure matinale il entend parler tout près de lui. Ce ne sont pas des mots entrecoupés comme ceux qu'on échange dans la conversation ; ce ne sont pas non plus des phrases liées entre elles comme celles d'un récit ; il y a dans la voix qui attire son attention quelque chose de grave, de solennel, de suppliant. Plein de mille émotions diverses, M. Scott s'approche doucement pour examiner ce que ce peut être : il aperçoit un O-Taïtien à genoux, et voici, il prie ! Sa prière ne s'adresse pas à Oro, mais à Jéhovah. C'est la première fois que le missionnaire entend un indigène prier le vrai Dieu. Malgré son vif désir de serrer la main de ce frère qu'il vient de découvrir, il fait violence à ses sentiments ; avant tout, c'est à Dieu qu'il veut parler de sa reconnaissance et de sa joie. Il laisse donc l'O-

Taïtien s'éloigner, après qu'il a terminé sa prière, et s'inclinant en ce même lieu où un autre vient déjà d'adorer avant lui, il bénit le Seigneur.

De retour auprès de M. Hayward, M. Scott lui raconte ce dont il vient d'être témoin, et son ami partage sa surprise et son bonheur. On prie donc à O-Taïti ! L'homme qui venait de répandre son âme devant l'Eternel se nommait Oïto. Lors du premier séjour des missionnaires dans l'île, il avait été attaché à leur service et instruit par eux dans les vérités du christianisme, mais, comme tous les autres indigènes, il était demeuré indifférent à leurs leçons. Pomare l'ayant vu quelquefois, lui avait fait part de ses convictions, et avait cherché à faire naître en lui le sentiment de ses fautes. Oïto avait été troublé par les paroles du roi, et ne sachant comment se délivrer de l'inquiétude qu'il éprouvait, il ouvrit son cœur à Tuahine, son ami, qui, comme lui, avait autrefois assisté aux leçons des missionnaires. Tuahine lui avoua qu'il était depuis quelque temps poursuivi par des craintes semblables ; ils eurent dès lors de fréquents entretiens, puis ils essayèrent de prier. Leurs voisins ne tardèrent pas à remarquer le changement qui s'opérait en eux ; la plupart s'en moquèrent ; quelques jeunes gens, au contraire, se réunirent à eux ; et ces hommes simples, éloignés des évangélistes qui avaient en vain travaillé pendant tant d'années à exciter en eux de telles impressions, mais instruits par le Saint-Esprit qui leur remettait en mémoire et appliquait à leur cœur celles qu'ils avaient entendues auparavant, étaient tombés d'accord de renoncer au culte des idoles ; de s'abstenir des coutumes barbares de leurs compatriotes, d'observer le repos du dimanche et de n'adorer que Jéhovah ; ils se réunissaient le premier jour de la semaine pour s'édifier et pour prier ensemble.

Après avoir fait le tour d'O-Taïti, en prêchant de lieu en lieu l'Évangile, MM. Scott et Hayward retournèrent à Eiméo ; ils avaient persuadé à Oïto, à Tuahine et à leurs compagnons, de les y suivre, afin qu'une instruction plus complète pût leur être donnée. On vit vers ce même temps des besoins religieux et un désir inquiet de mieux connaître le christianisme se manifester dans cette dernière île. La chapelle que Pomare y avait fait construire ayant été ouverte le 25 juillet 1813, les indigènes s'y rendirent en foule. Les missionnaires invitèrent ceux d'entre eux qui auraient volontairement renoncé au culte des idoles et qui éprouveraient le désir qu'on s'occupât plus spécialement de les instruire, à se faire inscrire le lendemain : quarante-deux indigènes se présentèrent dans ce but ; on remarquait parmi eux Matapuoupuou, grand-prêtre de Huahine, et Taoroari, fils du roi de cette île. Quelques *Arreoy*s s'étant, peu de jours après, rendus à la demeure de ce jeune prince, et ayant voulu, selon l'usage du pays, chanter en son honneur une de ces ballades auxquelles ils savent donner une forme dramatique, et dans lesquelles ils célèbrent, non-seulement les vertus des chefs, mais encore leur origine divine et la gloire dont ils jouiront quand ils iront prendre rang parmi les dieux, Taoroari s'y opposa formellement, ajoutant qu'il ne connaissait plus d'autre dieu que Jéhovah.

Les missionnaires visitaient souvent ce jeune chef, parce que les indigènes du voisinage se réunissaient chez lui pour recevoir leurs instructions. Un jour, M. Nott y rencontre Pati, prêtre du temple de Papetotai ; c'est le nom du district où M. Nott demeurait. Pati semblé écouter avec une grande attention, et quand M. Nott se retire, il l'accompagne. Pendant qu'ils font route ensemble, le prêtre ouvre son cœur au missionnaire ; il lui déclare qu'il n'a plus confiance en ses dieux, et il ajoute, d'un air solennel, qu'il a résolu de porter le lendemain hors du temple les idoles dont la garde lui est confiée, et de les brûler publiquement. M. Nott ne sait s'il doit en croire ses oreilles ; il déclare même au prêtre qu'il n'est pas dupe de cette raillerie ; mais Pati lui répond sans s'irriter qu'il verra bien le lendemain s'il a voulu se moquer. Le projet du prêtre est bientôt connu dans le district ; il laisse écouler tout le jour afin que le bruit s'en répande davantage. Le peuple accourt de toutes parts ; on se rassemble dans le voisinage du temple, et l'on aperçoit tout auprès un bûcher que Pati avait dressé. Le soleil est sur le point de se coucher quand Pati paraît ; il ordonne à ses serviteurs d'allumer le bois ; puis, quand les flammes s'élèvent bien haut, il entre un instant dans le temple, et il en rapporte les dieux, non plus, comme il l'avait fait tant de fois, pour les présenter à l'adoration de cette multitude aveugle, mais pour la convaincre de leur impuissance. Arrivé près du bûcher, il pose les dieux à terre ; c'étaient de grossières imitations de la figure humaine, ou de simples morceaux de bois ornés de plumes rouges et enveloppés dans une étoffe du pays. Le prêtre leur arrache leurs ornements, afin de les montrer au peuple dans leur nudité difforme ; puis, prenant une idole après l'autre, tantôt il dit leur nom, leur prétendue généalogie, les hauts faits qu'on leur attribue ; tantôt il témoigne la douleur qu'il éprouve de les avoir lui-même adorées ; tantôt il fait remarquer leur impuissance à se défendre, et il les jette successivement toutes au feu. Le maintien de Pati est noble ; sa voix est profondément émue ; il est évident qu'il n'agit pas par bravade, mais qu'il obéit au cri de sa conscience, qui le presse de détromper ses compatriotes.

Qu'on se représente les sentiments divers qui agitaient les spectateurs de cette scène étrange ! Partagés entre l'espérance et la crainte, les missionnaires comprenaient combien un tel acte était propre à ébranler la superstition des indigènes ; mais ils savaient aussi que les disciples étaient en petit nombre, et ils se demandaient si le peuple, dans sa fureur, ne se vengerait pas sur eux. La multitude, immobile, silencieuse, regardait faire le grand-prêtre, étonnée de tant d'audace et ne comprenant pas que le châtement du sacrilège se fit si longtemps attendre. Les chefs ne se dissimulaient pas que leur propre autorité était menacée par la chute des idoles : en effet, les chefs et les prêtres se soutenaient mutuellement ; celui qui osait désobéir aux premiers était désigné par les seconds pour être sacrifié à Oro : ceux-ci ne pouvaient tomber sans entraîner ceux-là.

On apprit bientôt à O-Taïti ce qui venait de se passer à Eiméo. Ceux qui étaient incertains sur la conduite qu'ils devaient tenir, ébranlés par l'exemple de

Pati, résolurent d'aller demander de nouvelles lumières aux missionnaires. Plusieurs O-Taïtiens se rendirent à Eiméo dans ce but ; on remarquait parmi eux le puissant chef Upaparau et Maihota son épouse. Les disciples devenaient toujours plus nombreux dans cette île ; ils avaient à souffrir des railleries et de la jalousie des idolâtres, qui, ne pouvant s'empêcher de reconnaître leur supériorité, s'en vengeaient en les désignant ironiquement sous le nom de *Bure Atua*, ou de gens qui prient Dieu. L'Évangile s'étendait aussi dans les îles voisines ; il fut porté à Huahine et à Tahaa par MM. Nott et Hayward ; une circonstance trop extraordinaire, pour que nous la passions sous silence, le fit parvenir à Raïatéa.

Pomare n'ayant pu réussir, malgré deux ans d'efforts, à rétablir sa domination à O-Taïti, s'était décidé, pendant l'automne de 1814, à retourner à Eiméo ; la plupart de ceux, qui s'étaient ralliés à sa cause, ou pour qui les doctrines qu'il professait avaient de l'attrait, l'y suivirent. Quelque temps après, un vaisseau fut jeté sur les récifs qui bordent les côtes ; le roi, dix-neuf de ses sujets et M. Wilson s'embarquèrent pour sauver le navire qui menaçait de se briser. A peine eurent-ils réussi à l'arracher à ce danger, qu'il s'éleva un vent violent qui les poussa jusqu'à Raïatéa, sans qu'ils pussent lui résister. Les habitants leur préparèrent un grand festin, pour témoigner leur respect à Pomare. M. Wilson saisit avec empressement cette occasion de prêcher l'Évangile dans cette île où il n'avait encore jamais été annoncé ; et les vents contraires ayant soufflé pendant trois mois, il continua pendant tout ce temps ses prédications. Un jour qu'il instruisait le peuple, un vieillard se lève et s'écrie : « Nos pères ont adoré Oro, le dieu de la guerre, et je, fais comme eux ; vous ne me persuaderez jamais de renoncer à son culte. D'ailleurs, continue-t-il, que vous faut il encore ? N'avez-vous pas gagné ce chef, cet autre, Pomare lui-même ? Répondez, que vous faut-il de plus ? — Ce qu'il nous faut ? s'écrie M. Wilson ; tous les hommes de Raïatéa ! Toi-même ! — Non, répond le vieillard ; pour moi, vous ne me persuaderez pas. Je continuerai à faire comme mes ancêtres ont fait ; j'adorerai toujours Oro ; je vous le répète, vous ne me persuaderez jamais. » Et cependant, six mois après, ce vieillard idolâtre était devenu un adorateur du vrai Dieu.

## VI.

A Eiméo, le culte se célébrait deux fois le dimanche et une fois la semaine ; il était régulièrement suivi par trois cents indigènes. Les disciples avaient en outre des réunions spéciales pour étudier la Bible et pour demander à Dieu d'étendre la connaissance de son nom dans la Polynésie. Les missionnaires avaient composé pour leur usage, dans la langue du pays, des cantiques qui remplacèrent leurs chants guerriers et les espèces de litanies qu'ils récitaient autrefois en l'honneur des idoles. Qu'on ne s'imagine pas cependant que ces usages nouveaux, produits par des convictions nouvelles, se soient établis sans obstacle. Au ridicule succédèrent les violences. L'influence du christianisme s'étendant sur la vie sociale, l'infériorité des femmes, par exemple, n'étant pas admise par les

disciples, qui malgré les préjugés du pays prenaient déjà leurs repas à la même table que leurs épouses, tout faisait prévoir dans les mœurs une révolution à laquelle les païens étaient bien résolus de s'opposer. A O-Taïti surtout, ils dépouillaient les chrétiens de leurs biens, ils incendiaient leurs maisons, ils les poursuivaient comme des bêtes fauves, afin de s'en emparer et de les sacrifier à Oro ; tout cela parce qu'ils étaient *Bure Atua*, des hommes de prière. Dans la Polynésie, comme à Jérusalem, comme à Rome, comme en Piémont, comme à Paris, comme partout où il s'est établi, le christianisme a donc eu ses martyrs.

Les ennemis des chrétiens ne s'en tinrent pas même à des persécutions isolées ; ils projetèrent une sorte de Saint-Barthélemy, afin de se défaire, en un seul jour, de tous les adorateurs du vrai Dieu. Les chefs de Paré, de Matavaï et d'Apaiano, étaient à la tête de cet horrible complot, dans lequel ils espéraient attirer les chefs d'Atehurou et de Papara. Quoique divisés d'intérêts, ils voulaient s'unir pour cette œuvre de sang. Au même moment, ils devaient se jeter sur tous les chrétiens. Le 7 juillet 1814 était le jour fixé pour le massacre. Rien n'avait transpiré, quand, quelques heures seulement avant l'exécution, les disciples furent instruits de ce qui se tramait contre eux. Par une direction de Dieu, ils devaient se rassembler, ce jour-là, sur le bord de la mer, pour prier en commun. Aussitôt qu'ils sont avertis, ils sautent dans leurs canots et se rendent à Eiméo, où ils arrivent le lendemain matin, bénissant Dieu de la délivrance qu'il leur a accordée.

Les différentes tribus s'étaient donné rendez-vous pour l'exécution de cet odieux projet ; quelques-unes étant arrivées trop tard, ce fut un sujet de division entre elles ; elles s'attribuaient l'une à l'autre l'évasion de leur proie, et après s'être assemblées pour tomber sur un ennemi commun, elles en vinrent aux mains entre elles sur le lieu même du rendez-vous. La guerre éclata de nouveau dans toute l'île ; les beaux districts de Paré et de Faa, les romantiques vallées de Hautaua et d'Apaiano, furent dévastés par les partis contraires. Les Atehuriens eurent le dessus, et ils usèrent cruellement de la victoire ; aussi, pour se soustraire à leur fureur, les vaincus s'enfuirent-ils en grand nombre à Eiméo, où ils se mirent sous la protection de Pomare, qui était demeuré étranger à ces débats.

Toute une année se passa dans un état d'incertitude qui ne pouvait durer. Le nombre des chrétiens augmentait rapidement. Ils comprenaient que le christianisme ou l'idolâtrie devait remporter bientôt un complet triomphe. Au mois de juillet 1815, les chefs païens d'O-Taïti envoyèrent un message aux réfugiés d'Eiméo ; ils les pressaient de venir de nouveau s'établir sur les terres qu'ils avaient abandonnées. Ceux-ci y consentirent et Pomare les accompagna, parce que la présence du roi était nécessaire pour les remettre en possession de leurs biens. Quelques mois se passèrent dans une paix apparente, mais les idolâtres travaillaient en secret à exécuter le plan le plus odieux.

Le 12 novembre 1815 était un dimanche : Pomare et près de huit cents chrétiens s'étaient réunis à un endroit pommé Nari, dans le district d'Atehurou,

pour y célébrer le culte public. N'étant pas rassurés sur les intentions du peuple à leur égard, la plupart des hommes s'étaient armés. L'un d'eux venait d'indiquer le chant d'un cantique, quand on entend une décharge de mousqueterie. Le cri : « Il y a guerre ! il y a guerre ! » s'élève de toutes parts. Pomare sort un instant du temple ; il monte sur une colline, d'où il aperçoit une multitude d'ennemis. Mais conservant toute sa présence d'esprit, il rentre et demande que le service continue comme de coutume, à moins que les hostilités ne commencent avant qu'il ait pu être achevé. Le chant se poursuit, on lit un chapitre de la Bible, puis on prie ; et en se relevant de la prière, les soldats de Pomare se préparent à combattre vaillamment puisqu'il le faut. Ils se divisent en plusieurs bandes, qui se suivent à quelque distance l'une de l'autre. Quand la première a fait quelques pas, elle s'arrête et, à un signal donné, tous ces guerriers fléchissent le genou pour implorer la puissante protection de leur Dieu. Tous les autres détachements suivent cet exemple. Les païens étaient excités au combat par un prêtre d'Oro, qui, courant de rangs en rangs, leur promettait la victoire en termes emphatiques, vantant d'avance les dépouilles dont ils s'empareraient, et l'avantage qu'il y aurait pour eux à être les seuls maîtres de l'île. Pendant que les troupes les plus avancées combattaient, d'autres soldats, choisis parmi les plus valeureux de l'armée de Pomare, traversèrent un bois qui longeait le lieu du combat, et prirent l'ennemi par-derrière. Le chef des idolâtres fut tué et après une longue lutte ses partisans, perdant courage, s'enfuirent à la débandade dans les montagnes où le prêtre d'Oro les suivit.

Dans l'ivresse de la victoire, les soldats de Pomare se disposaient, selon l'ancien usage de la guerre, à les poursuivre ; mais le roi s'y opposa : « Arrêtez, s'écria-t-il ; les montagnes m'appartiennent : n'y poursuivez pas les vaincus ; les rochers de corail où ils ont mis en sûreté leurs femmes et leurs enfants sont aussi à moi : qu'ils y demeurent en paix ! Restez sur les chemins battus ; ne tuez personne, et ne vous emparez que des dépouilles que vous trouverez sur la route ou dans les champs. » Beaucoup de ses ennemis furent si touchés de cette miséricorde dont ils n'avaient jamais vu d'exemple, qu'ils demandèrent aussitôt à être admis dans les rangs de son armée. On vit donc en ce jour des idolâtres qui avaient combattu pour Oro et pour ses prêtres, se joindre à ceux qui rendaient grâces ensemble au seul vrai Dieu de la victoire qu'il avait accordée aux chrétiens.

Le prêtre d'Oro qui s'était retiré dans les montagnes, chercha le soir à gagner le rivage ; il s'empara d'un canot et s'y embarqua, suivi d'un seul compagnon ; mais celui-ci, effrayé sans doute de l'agitation de la mer, se jeta à la nage et retourna à terre. Le prêtre, resté seul, arriva à Eiméo après des efforts inouïs. Il se présenta à la reine, car Pomare s'était remarié depuis son veuvage. Celle-ci, effrayée, consulta les missionnaires sur ce qu'il fallait faire de cet homme extraordinaire et terrible, qui était le plus implacable ennemi du roi et l'adversaire le plus prononcé du christianisme. « Qu'il vive ! s'écria M. Nott ; faites-lui donner la nourriture dont il doit avoir besoin, et gardez-vous de lui

faire aucun mal. » Le prisonnier fut touché de cette bonté à laquelle il était loin de s'attendre. Quelque temps après, il se mit à suivre l'une des écoles d'adultes d'Eiméo, et dans la suite il fit profession de croire ; il s'est conduit depuis lors d'une manière digne d'un disciple de l'Évangile.

A la suite de ces événements, Pomare chargea quelques-uns des siens d'aller détruire le grand temple d'Oro, situé à Tautira. Ils craignaient de la résistance de là part des habitants ; mais, contre leur attente, ils n'en éprouvèrent aucune. Les prêtres et le peuple les regardaient faire en silence : ils paraissaient eux-mêmes avoir perdu confiance en leurs dieux. Les autres temples de l'île ne tardèrent pas à éprouver le même sort.

Tel fût sur les indigènes l'effet de la clémence qu'on leur avait témoignée, qu'ils voulurent connaître cette religion qui calmait la fureur des vainqueurs. Ils demandèrent avec instance qu'on leur envoyât des maîtres qui leur apprissent à lire, et à aimer le vrai Dieu. Des écoles furent bâties ; on construisit des chapelles ; le dimanche fut observé ; l'infanticide disparut en même temps que l'usage de sacrifier des victimes humaines. Bientôt un esprit de prière s'empara de tout le peuple. Les indigènes sentaient la nécessité de se repentir des actes horribles qui avaient souillé leur vie. Ils étudièrent la religion de Jésus-Christ, et l'accueillirent enfin comme une bonne nouvelle. Les prêtres d'Oro étaient irrités de ce changement, mais ils essayaient en vain d'y mettre obstacle ; ils menaçaient le roi, le peuple, les missionnaires de la colère des dieux : les idoles ne pouvaient rien pour accomplir leurs imprécations.

## VII.

La prédication des missionnaires produisait des effets dont on n'avait eu, pendant beaucoup d'années, aucun exemple. Il était bien évident qu'elle agissait sur les cœurs, puisqu'elle portait les indigènes, non-seulement à abandonner les faux dieux, mais, ce qui était plus difficile encore, à renoncer à leurs vices. M. Nott ayant un jour prêché sur la conversion de Zachée, plusieurs de ses auditeurs vinrent le lendemain le voir. L'un d'eux lui portait un gobelet, un autre une hache, un troisième un marteau, qu'ils avaient volés longtemps auparavant à bord des vaisseaux qui relâchaient quelquefois dans la baie de Matavaï. Ils confessèrent humblement leur faute, et prouvèrent leur repentance par leur renoncement à ces objets. Quelques années après, un étranger qui visitait l'île d'O-Taïti, ayant laissé tomber ses gants sur la route, une jeune femme, qui les avait trouvés, les lui rapporta. Le respect pour la propriété était devenu si grand chez ce peuple, dont le vol avait été l'une des passions dominantes, que peu de gens auraient voulu profiter d'une circonstance comme celle-là.

Les progrès du christianisme eurent, en 1816, pour résultat la suppression de la société des Arreoy's. Quoique chaque île eût une troupe séparée de ces comédiens ambulants, tous ceux des diverses îles de la Polynésie étaient unis entre eux ; ils formaient encore une sorte de corporation dont les membres

jouissaient d'une véritable puissance, parce qu'ils se soutenaient les uns les autres : ne se bornant pas à courir le pays et à amuser le peuple en chantant des ballades et en représentant des espèces de drames, ils se livraient aux abominations dont nous avons parlé. Eh bien ! cette société, dont l'influence datait de plusieurs siècles, et qui semblait devoir opposer des obstacles presque insurmontables aux progrès de la vérité, fut dissoute d'un consentement unanime, dès que l'Évangile eut exercé quelque empire sur les cœurs ; on comptait même plusieurs Arreoyoys parmi les premiers disciples.

Du reste, on aurait tort de penser que le mouvement, qui s'opéra à cette époque dans les états de Pomare, ait eu lieu sans secousse, et que la doctrine chrétienne ait toujours influé uniformément sur la réforme sociale. Même parmi les hommes dont l'âme n'avait pas été touchée, il y en avait qui se passionnaient pour le progrès. Un fait bien étrange, qui eut lieu vers ce temps-là, montre de quelle manière les idées nouvelles agissaient sur l'imagination de ceux en qui elles ne trouvaient pas un contre-poids nécessaire dans les convictions du cœur. Un crayon était alors à O-Taïiti un objet précieux et rare, que tous ceux qui s'exerçaient à tracer des lettres cherchaient à se procurer, même en s'imposant des sacrifices qu'on aurait peine à comprendre dans d'autres circonstances. Pomare, qui attachait à ces instruments autant de prix que qui que ce fût, ayant refusé à un chef puissant de lui en donner un en échange d'un cochon, l'O-Taïtien irrité se ligua avec quelques mécontents, et forma un complot pour tuer le roi et renverser le gouvernement. On ne trouverait certainement dans l'histoire d'aucun pays un fait analogue. Le plan des conjurés ayant été découvert, put heureusement être déjoué.

Pomare avait fait don aux missionnaires de ses dieux domestiques ; ils les envoyèrent en Angleterre, où on les a déposés dans le musée de la Société des missions de Londres comme des trophées remportés sur l'idolâtrie. En 1817, de nouveaux missionnaires arrivèrent à O-Taïiti. L'un d'eux était M. Ellis, connu par un ouvrage remarquable, publié sous le titre de *Recherches sur la Polynésie*, auquel nous avons emprunté plusieurs traits de cette biographie. Le navire à bord duquel ils étaient arrivés venait de la Nouvelle-Galles du Sud ; il faisait souvent ce trajet, et le propriétaire, désirant s'assurer l'amitié du roi, lui envoyait un cheval qui excita l'admiration des indigènes. Ils ne pouvaient revenir de leur surprise en voyant ce bel animal monté par le capitaine. Les missionnaires avaient un jour raconté à Pomare que le roi d'Angleterre et un grand nombre de ses sujets étaient dans l'usage de monter à cheval ; il s'était écrié, en faisant allusion à une coutume nationale, qu'il était plus grand que le roi Georges, puisque celui-ci n'avait qu'un cheval pour le porter, tandis que lui-même s'asseyait, dans les cérémonies publiques, sur le cou d'un homme. Il est probable que le présent qu'il reçut alors lui donna des idées différentes sur la magnificence des rois. Les indigènes désignèrent le cheval par le nom de *buaa-afai-tatata* (le cochon - porte-homme), le cochon étant le plus grand quadrupède qui se trouve dans le pays.



## VIII.

Le navire portait quelque chose de bien plus précieux encore, et qui fut pour les naturels un sujet d'étonnement mille fois plus grand. C'était une imprimerie. Déjà précédemment les missionnaires avaient reçu d'Angleterre des caractères et une presse ; mais ils avaient été détruits dans les guerres civiles avant qu'on eût pu s'en servir, et même en expliquer l'usage. Pendant quelques années, on avait, il est vrai, fait imprimer des alphabets en Angleterre et à Port-Jackson ; mais ils étaient si rares et les progrès des indigènes si rapides, que cette ressource était devenue tout-à-fait insuffisante. Beaucoup d'O-Taïtiens, qui ne possédaient pas de livres, avaient appris à lire dans ceux de leurs amis, et un grand nombre en savaient le contenu par cœur. Il fallait nécessairement, pour satisfaire le désir d'instruction qui se manifestait de toutes parts, établir une imprimerie dans l'île même. Les chrétiens anglais, qui s'occupaient avec sollicitude de l'évangélisation de la Polynésie, l'avaient senti, et ils venaient d'envoyer tout ce qui est nécessaire pour en monter une. M. Ellis lui-même avait appris l'état d'imprimeur. Dans nos contrées, les typographes les plus célèbres sont devenus auteurs, afin d'acquérir une double illustration. Ici, nous voyons au contraire un homme éminent par ses connaissances, et dont les écrits méritent le succès qu'ils ont obtenu, se faire ouvrier imprimeur dans l'intérêt de la civilisation et du christianisme.

C'est à Eiméo, dans le district d'Afaréaitou, que l'imprimerie fut établie. On y construisit un atelier, et quand tout fut prêt, Pomare vint assister aux premiers essais. Dirigé par M. Ellis, il composa lui-même la première page de l'alphabet, et quand le livre fut mis sous presse, il en tira les premières feuilles. Pendant plusieurs mois, les indigènes se pressaient tous les jours autour de l'atelier, où on ne pouvait les admettre que les uns après les autres. Bientôt ils ne furent plus attirés seulement par la curiosité : le désir de se procurer des livres les amenait de tous les points de l'île et des îles voisines ; on voyait quelquefois trente à quarante canots, dont les maîtres n'avaient d'autre motif pour venir à Afaréaitou que celui de demander des alphabets, y aborder en un même jour.

Mais la presse o-taïtienne devait donner à ce peuple avide d'instruction un livre plus important que l'alphabet. M. Nott venait d'achever la traduction de l'Évangile selon saint Luc, à laquelle il avait travaillé longtemps de concert avec Pomare. Pendant les années de l'exil de celui-ci, le roi et le missionnaire s'étaient souvent réunis dans la maison royale d'Eiméo, et ils avaient quelquefois passé des journées entières à déterminer le sens de passages difficiles à rendre dans la langue d'O-Taïti et à copier les fragments achevés. M. Nott assure que le secours de Pomare, qui connaissait mieux que lui le parti qu'on peut tirer de cette langue pour l'appliquer à une foule de sujets, lui a été très utile. Le manuscrit d'après lequel l'Évangile selon saint Luc fut imprimé, était tout entier de la main du roi ; l'écriture en était fine et soignée. La première édition qu'on en fit fut de trois mille exemplaires qui s'écoulèrent rapidement, bien qu'on eût résolu, non de les

donner, comme on l'avait fait de l'alphabet, mais de les vendre, parce qu'on voulait habituer les indigènes à apprécier davantage les livres, en leur apprenant à faire un léger sacrifice pour s'en procurer. M. Ellis forma peu de temps après des ouvriers imprimeurs ; il enseigna aussi l'art du relieur à quelques indigènes, qui se mirent à exercer cette profession. On fit la chasse aux chats sauvages pour les dépouiller de leur peau et en couvrir les livres. Ces pauvres animaux furent, pour la première fois, troublés dans leurs forêts, pour un intérêt dont les indigènes n'avaient, quelques années auparavant, pas même soupçonné l'existence.

Dès lors, les écoles furent plus fréquentées, et le goût de la lecture devint général. Pomare passait les soirées à se faire lire des portions de l'Écriture sainte. Quelquefois une vingtaine de chefs s'asseyaient autour de lui, et lui lisaient, chacun à son tour, un verset. Il avait enseigné à lire à plusieurs d'entre eux, et il aimait à donner des conseils aux autres. La langue elle-même se ressentit des idées nouvelles qui se propageaient dans le pays. Les mots grossiers et obscènes disparurent peu à peu, parce qu'on s'abstenait d'en faire usage ; des mots nouveaux furent introduits, parce qu'il fallait exprimer des idées et désigner des choses qu'on ne connaissait pas autrefois. Des sentiments doux et élevés ayant succédé aux passions violentes et à la corruption de l'île, le rythme et la prononciation gagnèrent en harmonie et en pureté. Le culte domestique pénétra aussi dans les mœurs : dans les maisons chrétiennes, on se rassemblait autour de l'Évangile : après en avoir lu quelques versets, Pomare lui-même priait à haute voix au milieu de sa famille. Pour échapper au bruit et aux dérangements de la seule chambre dont se composaient les maisons o-taïtiennes, on imagina de construire des *faré-buré-roa*, ou maisons de prière, où l'on pouvait se retirer pour ses dévotions particulières. Ce ne sont là que quelques-uns des traits de l'influence exercée sur ce peuple par la traduction de l'Évangile selon saint Luc. Le premier livre des O-Taïtiens était le livre de Dieu ; tout leur développement devait s'en ressentir.

## IX.

En même temps que les O-Taïtiens cherchaient à acquérir les connaissances qui composent ce qu'on nomme chez nous l'instruction élémentaire, ils faisaient de rapides progrès dans l'industrie, sous la direction de quelques hommes que les amis de la civilisation des îles de la Polynésie y avaient envoyés d'Angleterre pour joindre leurs efforts à ceux des missionnaires, et aider les naturels de leurs conseils et de leur exemple. Déjà précédemment, les missionnaires avaient suggéré aux indigènes l'idée de bâtir un petit navire au moyen duquel ils pussent se livrer à la pêche des perles et transporter à Port-Jackson le produit de cette pêche, pour l'échanger contre des outils et des étoffes. Cet essai tenté par des hommes qui n'avaient jamais construit que les petits canots avec lesquels ils

naviguent d'une île à l'autre, avait mieux réussi qu'on n'aurait pu l'espérer, et le premier vaisseau o-taïtien fut lancé à la mer le 7 décembre 1817.

L'année suivante, M. Gyles voulut engager les habitants à mettre leurs terres en culture. L'agriculture est partout l'un des premiers fruits de la civilisation, parce qu'elle exige une vie paisible et régulière, et qu'elle imprime ce double caractère aux habitudes de ceux qui s'y livrent. O-Taïti produit en abondance la canne à sucre. Avant l'introduction du christianisme les indigènes fabriquaient des liqueurs spiritueuses avec cette plante et avec la racine du *tii*, qui y est aussi très commune. Ils avaient appris la distillation des naturels des îles Sandwich, et leur goût pour la boisson était devenu tel, qu'ils se livraient souvent aux plus honteux excès de ce genre ; quelquefois, tous les habitants d'un district se réunissaient pour établir une sorte de distillerie publique. Quand l'*ava* ou la liqueur spiritueuse était prête, on se rassemblait dans une cabane construite pour cet usage. Les chefs buvaient d'abord ; leur part se nommait l'*ao* ou la liqueur la plus forte ; puis venait le tour du peuple. Ces réjouissances se prolongeaient pendant plusieurs jours ; elles donnaient lieu à des dérèglements qui dépassent tout ce qu'on connaît dans nos pays, et se terminaient d'ordinaire par des querelles, quelquefois même par des meurtres. Deux navires ayant abordé à O-Taïti en 1813, et les gens de l'équipage s'étant hasardés dans l'île pendant que les habitants d'un district voisin de la mer se livraient à une de ces orgies, ceux-ci avaient massacré les matelots et avaient pillé les navires. Pomare, qui commençait alors à sentir l'influence du christianisme, protégea les étrangers qui n'étaient pas devenus les victimes de ces furieux, et les indemnisa selon son pouvoir. Quand l'Évangile eut acquis sur les naturels l'ascendant dont nous avons parlé, le roi leur proposa de détruire les distilleries et de défendre l'usage de l'*ava*, qui fut en effet prohibé. Pomare lui-même avait le goût de la boisson, et si nous devons ajouter qu'il ne renonça jamais entièrement aux liqueurs spiritueuses, nous pouvons du moins dire aussi que dès lors il ne voulut plus consentir à ce qu'on en fabriquât dans ses états, même pour son propre usage, se bornant à en acheter quand des vaisseaux marchands visitaient l'île. La canne à sucre, dont on s'était si longtemps servi pour satisfaire l'une des passions les plus grossières, pouvait facilement devenir l'objet d'une culture utile et fournir aux O-Taïtiens un article de commerce. M. Gyles possédait toutes les connaissances nécessaires pour la culture et la fabrication du sucre ; mais il ne réussit pas dans les efforts qu'il fit pour persuader aux habitants de l'entreprendre. Des Européens, qui voyaient avec chagrin les progrès des sujets de Pomare, parce qu'ils perdaient l'espoir de pouvoir continuer à exploiter leur ignorance et leurs vices, comme ils l'avaient fait longtemps, leur racontèrent quelles étaient aux Antilles les souffrances des malheureux nègres, et leur persuadèrent que s'ils se livraient à la culture de la canne, ils se verraient bientôt réduits à une pareille misère. Cette culture ne put en conséquence prendre alors de grands développements ; mais elle est devenue plus tard l'une des occupations ordinaires des habitants.

## X.

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis que l'Évangile avait, pour la première fois, été prêché dans la Polynésie, et les chrétiens des îles où l'on avait appris à connaître Dieu se préparaient déjà à faire, à leur tour, annoncer la vérité dans les îles où elle n'avait pas encore pénétré. Le roi était depuis quelque temps préoccupé de cette idée, et il s'en était entretenu avec plusieurs chefs qui la goûtèrent comme lui. Le peuple aussi y paraissant favorable, on résolut de former une association dont le but serait de travailler à l'extension du christianisme. Le 13 mai 1818 fut choisi pour la réalisation de ce projet. Dès le matin de ce jour-là, les chrétiens d'O-Taïti et d'Eiméo se rendirent en grand nombre à Papetotai, dans la seconde de ces îles. Ce lieu avait à bon droit été désigné pour cette réunion solennelle ; c'est là que Pati, le grand-prêtre, avait cinq ans auparavant brûlé ses faux dieux, et l'on ne pouvait, certes, délibérer sans une vive émotion sur les moyens de propager le culte de l'Éternel, en foulant de ses pieds les cendres à peine refroidies des idoles. Des réunions de prière particulières se tinrent dans la plupart des maisons du district, avant la grande assemblée à laquelle plusieurs milliers de personnes se rendirent. La chapelle ne pouvait à beaucoup près les contenir toutes ; on convint donc de se réunir en plein air. Pomare dirigeait la discussion ; Tati, chef de Papara, était à sa droite ; Upaparou, son secrétaire, à sa gauche. La reine, les principaux chefs et leurs femmes, occupaient les premiers rangs. Les indigènes, qui portaient, les uns le costume du pays, les autres des vêtements européens, dont l'usage commençait à s'introduire, étaient rassemblés autour d'eux, et paraissaient prendre le plus vif intérêt à ce qui se passait.

Après qu'on eut prié et chanté, et que M. Nott eut adressé aux assistants une courte exhortation, Pomare se leva et rappela au peuple tout ce qu'on avait exigé autrefois de lui au nom d'idoles qui n'étaient que des morceaux de bois grossièrement taillés. Quand il en vint à parler des sacrifices humains que les indigènes avaient si longtemps offerts, tous les visages exprimèrent la tristesse et l'horreur. Le tableau qu'il fit ensuite de la religion de l'Évangile présentait un frappant contraste avec celui dont il l'avait fait précéder. Les voyant profondément pénétrés des avantages que le christianisme leur avait procurés, il leur demanda solennellement si, après avoir tant reçu, ils ne voulaient rien faire pour les peuples encore privés de ces inappréciables privilèges : « Donnons de nos cochons, de notre arrow-root, de notre huile de coco ! s'écria-t-il ; mais, ajouta-t-il aussitôt, donnons volontairement et non pas par contrainte. Ceux qui désirent que la Parole de Dieu grandisse là où elle a été plantée et qu'elle parvienne dans des contrées encore misérables, comme l'était la nôtre avant que l'Évangile y fût parvenu, ceux-là donneront joyeusement et libéralement pour qu'elle puisse le faire ; mais ceux qui ne connaissent pas l'influence de la Parole, ceux qui ne savent pas tout ce qu'elle est en droit d'exiger de nous, ceux-là ne donneront sans doute rien. Eh bien ! qu'il en soit ainsi ; que personne ne le leur

reproche ; que les chefs, que les principaux se gardent bien d'en être irrités. » Pomare ne négligea rien pour faire comprendre à ses sujets qu'ils ne devaient pas en cette occasion régler leur conduite sur la sienne, par esprit d'imitation ou par vaine complaisance, mais qu'ils devaient agir uniquement selon leurs convictions propres. En finissant, il invita ceux qui approuvaient sa proposition à le faire connaître en levant la main, et l'on vit aussitôt des milliers de mains se lever en signe d'adhésion. Les jours suivants des dons nombreux furent faits par les insulaires ; on les employa, d'après leur désir, à l'évangélisation des îles voisines.

Si Pomare se sentait pressé d'associer ses sujets aux grands efforts qui se font pour la conversion du monde, il ne s'occupait pas avec moins de sollicitude de tout ce qui pouvait faciliter l'instruction de son peuple. Il avait eu l'idée de construire à O-Taïti une immense église. L'utilité n'en était pas très évidente, et les difficultés étaient presque insurmontables, les indigènes n'ayant construit jusque-là que de misérables cabanes ; les missionnaires cherchèrent donc à l'en détourner. Il répondait à leurs objections qu'on avait fait à O-Taïti d'assez grandes choses pour les idoles, pour qu'il lui fût permis, s'il le trouvait bon, de faire aussi quelque chose de grand pour le vrai Dieu. Il demandait pourquoi on le blâmait de vouloir bâtir ce temple, puisqu'on ne trouvait rien à redire à ce que Salomon eût construit un temple à l'Éternel. Ce bâtiment colossal, qu'on a nommé la cathédrale d'O-Taïti, fut inauguré le 11 mai 1819. Il a sept cent douze pieds de long sur cinquante-quatre pieds de large ; trente-six colonnes en bois, faites avec le tronc de l'arbre à pain, supportent le milieu du toit. Deux cent quatre-vingt colonnes moins épaisses, placées à quelques pas de la muraille, le soutiennent tout autour. L'édifice a cent trente-trois fenêtres et vingt-neuf portes. Il est si vaste que les trois chaires qui y furent placées sont assez éloignées les unes des autres pour qu'on puisse y prêcher en même temps, sans que les voix des prédicateurs se confondent. Les proportions de ce temple ne sont pas, comme on voit, très bien entendues. C'est la conception d'un homme dont l'esprit devinait de grandes choses, mais qui ne pouvait pas consulter l'expérience de ses devanciers pour les exécuter avec sagesse et avec goût <sup>1</sup>.

Nous avons déjà dit que Pomare, aussitôt après avoir reçu quelques impressions religieuses, avait désiré être baptisé, mais que les missionnaires lui avaient persuadé de chercher d'abord à mieux connaître le christianisme et de sonder davantage son propre cœur. Plusieurs années s'étaient dès lors écoulées, et, quoique la conversion d'un grand nombre d'indigènes fût évidente, aucun d'eux n'avait encore reçu le baptême. A cette époque, Pomare le demanda de nouveau, et les missionnaires ayant acquiescé à son désir, il fut baptisé, le 16 juillet 1819, dans le temple qu'il avait lui-même fait bâtir, en présence de tout son peuple, qui naguère n'accordait sa confiance qu'à Oro, le dieu des combats. Deux des missionnaires qui étaient arrivés à O-Taïti, en 1797, à bord du *Duff*,

(1) Cette vaste église a dès lors été abandonnée pour des édifices plus en rapport avec les véritables besoins du culte.

MM. Bicknell et Henry, vivaient encore ; ce furent eux qui présidèrent à la cérémonie. Quelle ne fut pas leur émotion, quand, rapprochant par la pensée ce moment solennel et celui de leur débarquement, vingt-deux ans auparavant, sur la côte de Matavaï, ils se rappelèrent l'air sauvage et stupidement orgueilleux qu'avait alors ce Pomare qu'ils voyaient maintenant agenouillé dans un sentiment d'adoration et de prière ! Beaucoup d'adultes et d'enfants furent baptisés après le baptême du roi.

## XI.

Il eût été impossible, dans cette rapide notice, d'indiquer quels changements s'étaient peu à peu introduits dans la vie sociale sous l'influence du christianisme. Pour le faire bien comprendre, il eût fallu citer une foule de faits, et surtout montrer comment des usages honteux, et des vices qu'on ose à peine nommer, avaient peu à peu disparu. Les actes coupables que produisaient autrefois les mœurs du pays ne formaient plus maintenant que de rares exceptions ; mais ces exceptions mêmes ne devaient plus avoir lieu, et les O-Taïtiens en étaient venus à comprendre qu'il fallait interdire par des lois tout ce qui pouvait porter atteinte à la morale publique ou compromettre de légitimes intérêts. Depuis quelque temps ils avaient obtenu des missionnaires d'établir des *parapouras* ; c'étaient des réunions dans lesquelles on s'entretenait de tout ce qui avait rapport aux progrès du pays. Les missionnaires avaient d'abord refusé de répondre aux questions qu'on leur adressait sur les lois et sur les formes de gouvernement ; ils disaient aux indigènes qu'ils étaient venus au milieu d'eux, non pour se mêler de leurs intérêts politiques, mais pour leur enseigner la vraie religion, et ils les engageaient toujours à s'en rapporter au roi et aux chefs pour les questions de gouvernement. Mais Pomare, qui projetait une réforme politique analogue à la réforme morale qui venait de s'opérer, les pria avec beaucoup d'instance de donner à ses sujets tous les éclaircissements qu'ils leur demanderaient ; il sentait en effet que, pour réussir dans ses plans, il avait besoin de trouver de l'intelligence et de la sympathie dans le peuple, et il savait que l'une et l'autre ne pouvaient être produites que par des communications du genre de celles que ses sujets désiraient.

Le roi préparait un code de lois en harmonie avec les principes moraux du christianisme. Souvent il appelait auprès de lui les chefs auxquels il accordait le plus de confiance, afin de discuter avec eux les dispositions qu'il méditait ; souvent aussi, il s'en entretenait avec M. Nott, qui, dans cette occasion comme dans toutes celles où il eut plus ou moins à s'occuper des affaires temporelles de la nation, seconda le roi avec autant de réserve que de sagesse. L'époque de l'inauguration de la vaste église de Papara, au mois de mai 1819, fut choisie pour promulguer les lois nouvelles. On se réunit, à cet effet, dans le temple. Les missionnaires étaient présents, mais seulement comme simples spectateurs ; ils

ne voulaient pas que le caractère dont ils étaient revêtus fût le moins du monde pris en considération en cette affaire.

M. Crook ayant lu, à la demande du roi, une portion de la Bible en rapport avec la circonstance et invoqué l'assistance de Dieu, Pomare se leva. Pendant quelques instants, il promena des regards satisfaits sur les milliers de ses sujets qui l'entouraient ; puis, s'adressant à Tati, frère et successeur d'Upufara, qui avait été le chef des rebelles, partisans de l'idolâtrie, que Pomare avait défaits dans la bataille du mois de novembre 1815 : « Tati, lui dit-il, que désires-tu ? que puis-je faire pour toi ? » Tati se leva : « Ce que nous désirons tous, répondit-il, ce sont les papiers que tu tiens en ta main, les lois. Donne-les-nous, afin que nous puissions les tenir dans nos mains, les observer et faire ce qui est juste. — Et toi, Utami, reprit Pomare, en s'adressant au chef d'Oupaa, que désires-tu ? — Nous ne désirons tous qu'une seule et même chose, répondit le chef ; c'est celle que Tati vient de dire : donne-nous les lois que tu tiens en ta main. » Pomare fit la même question à Arahou, chef d'Eiméo, et à Vévé, chef de Taïarabou, et en ayant reçu des réponses semblables, il se mit à lire les lois qu'il avait préparées et qui étaient écrites de sa propre main, sur le meurtre, le vol, la profanation du dimanche, la révolte, le mariage, l'adultère, l'administration de la justice, etc. Après avoir expliqué le sens de chaque article, il demandait aux chefs s'ils l'approuvaient, et ceux-ci répondaient à haute voix : « Oui, nous l'approuvons ! » Le roi s'adressa ensuite au peuple et l'invita à témoigner son assentiment : tous les hommes présents levèrent aussitôt la main droite. Quand il en fut à la loi relative à la révolte, Pomare hésita un instant ; il paraissait incertain s'il devait la lire ou non ; il le fit pourtant. Alors Tati, non content de témoigner son approbation de la manière accoutumée, invita lui-même ses concitoyens à lever non-seulement une main, mais les deux mains, afin de prouver d'autant mieux leur franche adhésion. L'assemblée se termina par la prière. Les lois adoptées par le peuple furent imprimées, distribuées, adressées à tous les chefs et affichées dans les lieux publics.

On se tromperait cependant si l'on s'imaginait que les lois simples données par Pomare aux O-Taïtiens fussent plus à l'abri que toutes les autres des interprétations diverses que l'intérêt personnel peut suggérer aux plaideurs. On en cite un singulier exemple. Neuf jeunes hommes ayant fait une excursion dans les montagnes, avaient volé un cochon, et l'avaient fait cuire pour leur repas. Cités en justice, ils avouèrent le fait ; mais l'application de la peine souleva une étrange difficulté. La loi veut que pour un cochon volé, le voleur en donne quatre. Mais ici il y avait neuf voleurs ; chacun d'eux devait-il payer cette amende, et le cochon volé devait-il ainsi être remplacé par un troupeau de trente-six cochons ; ou bien les neuf coupables, considérés pour ce seul acte comme un seul homme, n'étaient-ils tenus d'offrir qu'une seule fois l'indemnité exigée par la loi ? Le plaignant soutenait la première thèse, prouvant que chaque voleur ne subirait que la neuvième partie du châtiment déterminé par la loi, si une seule compensation était jugée suffisante pour tous. Les accusés, au contraire,

prétendaient que la loi ne pouvait se proposer de faire servir leur faute à enrichir le plaignant. Les juges furent de ce dernier avis.

Pomare, dont la jeunesse avait été celle d'un guerrier, cherchait maintenant à n'être que législateur. Il enseignait à ses sujets le respect pour les engagements contractés, et les pressait en toute occasion de compter davantage sur les traités que sur les armes. L'île de la Chaîne et les îles Pomotou faisaient partie de ses états. Leurs habitants, loin de vivre en bonne intelligence les uns avec les autres, se livraient souvent, sous le moindre prétexte, des batailles dans lesquelles on ne faisait quartier ni d'un côté ni de l'autre. Pomare résolut de ne rien négliger pour mettre un terme à cette inimitié et pour établir une paix durable entre les deux tribus. Il en convoque les principaux chefs à Eiméo, les invitant à venir sans armes. Ils s'y rendent et se réunissent dans la cour de sa maison, les uns d'un côté, les autres du côté opposé. Quand ils sont rassemblés, Pomare sort ; il se place entre les deux partis et les exhorte avec force à se réconcilier. L'autorité du roi, les raisonnements qu'il emploie, l'insistance de ses prières, les persuadent. Ils se tendent la main et la paix est conclue. Les députés des deux tribus convinrent que quand deux ou trois canots viendraient ensemble d'une île à l'autre, les habitants de celle-ci ne verraient pas dans cette circonstance un acte hostile, mais que s'il en venait huit ou dix à la fois, on serait en droit de supposer des intentions mauvaises à ceux qui seraient à bord, et de s'opposer au débarquement.

Les habitudes pacifiques prirent généralement le dessus dans les îles auxquelles s'étendait l'influence du christianisme. Il était quelquefois curieux d'entendre les insulaires exprimer les nouveaux sentiments dont ils étaient animés : « Puissent nos mains oublier, disaient-ils, comment on se sert de la massue, et comment on manie la lance ! Peu importe que la rouille s'attache à nos mousquets, car nous n'en avons plus besoin. C'est avec la Parole de Dieu seulement que nous désirons nous atteindre aujourd'hui. » On les voyait souvent convertir leurs armes en instruments de labourage, parce qu'ils désiraient remplacer les usages de la guerre par les travaux de la paix. Le pays tout entier prenait un nouvel aspect. Une loi fut même rendue pour régler la construction des maisons d'après un plan meilleur. Il fut arrêté que toutes celles qu'on bâtirait à l'avenir selon l'ancien usage du pays pourraient être renversées par le premier venu, sans qu'il fût pour cela sujet à aucune peine.

## XII.

La prospérité du pays allait en croissant, et Pomare projetait encore d'autres améliorations, quand il tomba tout à coup dangereusement malade. On était au mois d'octobre 1821, et le roi se trouvait à Eiméo. Sentant la gravité de son mal, et ne pouvant en mettre en doute l'issue, il se fit transporter à O-Taïti, et voulut prendre toutes les dispositions que la probabilité de sa mort rendait nécessaires. Il désigna son fils, âgé de dix-huit mois, pour lui succéder, et nomma pour le



temps de sa minorité un conseil de régence composé de la mère de l'enfant, de sa tante et de cinq des principaux chefs du pays. Son intention était cependant de ne lui assurer le trône que dans le cas où il s'en montrerait digne. « Si mon fils devient honnête homme, prenez-le pour roi, dit-il à ceux qui entouraient son lit de douleur ; mais s'il devient un homme méchant, bannissez-le à Huahine. » Plus tard il pria sa femme et sa sœur de résider à O-Taïti. Puis il ajouta que, si elles se décidaient à demeurer à Huahine, il les conjurait d'y transporter ses os. A plusieurs reprises il témoigna le plus vif intérêt pour les progrès de l'Évangile, et il recommanda à ses sujets d'être attentifs aux instructions religieuses qui leur seraient données. Le 30 novembre fut observé à O-Taïti et à Eiméo comme un jour de jeûne et de prière pour le rétablissement de la santé du roi. Les chrétiens demandèrent avec instance à Dieu de préparer son âme pour le ciel, s'il voulait le rappeler de ce monde. C'est le premier jeûne national qui ait eu lieu dans ces îles.

Mais Pomare ne se réablit pas. M. Redfern, chirurgien du Port-Jackson, et le missionnaire Crook assistèrent à ses derniers moments. Il était tombé depuis plusieurs heures dans un profond accablement, et n'avait qu'à d'assez longs intervalles quelques instants lucides. Profitant d'un moment de calme, M. Crook essaya de lui adresser quelques paroles d'exhortation : « Je voudrais faire tout pour vous, lui dit-il, mais je ne puis rien. Toutefois, si vous êtes un grand pécheur, souvenez-vous que Jésus-Christ est un grand sauveur, et qu'il peut, bien qu'il le puisse seul, venir à votre aide ! — Jésus-Christ seul ! » répondit le roi. Ce furent ses dernières paroles. Il tomba ensuite dans un sommeil léthargique duquel il ne se réveilla plus. Quand il eut rendu le dernier soupir, M. Crook s'agenouilla avec sa famille affligée et pria pour elle.

Hautia, l'un des chefs de Huahine, disait le lendemain, en parlant de la mort de Pomare : « Je n'ai pu dormir de toute la nuit, tant j'ai pensé à Pomare. J'étais comme un canot agité par les vagues en fureur, et qui ne peut pas se tenir calme. Je pensais à son corps et je disais en mon cœur : son corps est mort et reposera bientôt dans la tombe ; mais son âme, où est-elle ? » Les derniers mots que sa bouche a prononcés peuvent aider à trouver une réponse à cette question solennelle.

Est-il besoin, en terminant la vie de ce sauvage de la Polynésie, d'ajouter des réflexions aux faits que nous avons rapportés ? Ces faits ne parlent-ils pas assez haut, et ne sont-ils pas un éloquent plaidoyer pour montrer quelle peut être l'influence du christianisme sur des hommes grossiers et cruels ? C'est par la conversion des cœurs qu'il prépare la civilisation. Il sauve les âmes avant de régénérer les peuples ; mais la régénération des peuples ne manque jamais là où les âmes reçoivent de Dieu une vie nouvelle. Pomare a fait faire, avec la bénédiction d'en haut, de plus rapides progrès à sa nation qu'aucun roi de la terre n'en a peut-être fait faire aux hommes dont le gouvernement lui était confié. Les O-Taïtiens ont dû abandonner l'autel ensanglanté d'Oro avant de se prosterner devant Jésus-Christ ; ils ont dû renoncer à l'infanticide avant d'ouvrir des écoles ;

à la débauche la plus honteuse et à des distinctions absurdes entre les deux sexes, avant de former les liens de la famille ; à des guerres cruelles, avant de se donner des lois ; et pourtant ils ont fait tout cela et ils ont pris rang parmi les nations, parce que Dieu leur a fait annoncer son Évangile. Inscrivons avec respect dans les annales de l'humanité et du christianisme le nom du prince sous le règne duquel ces grandes choses se sont accomplies, car il faut honorer ceux dont Dieu se sert pour accomplir des choses grandes.

Une bâtisse crépie à la chaux, avec des murs de corail et un toit de feuillage, est le lieu de sépulture du roi d'O-Taïti. Quand on y entre, on voit un mausolée pyramidal en bois, que ne décore aucune inscription, et qui renferme le cercueil. La nature a tout fait pour ce site, et cette tombe qui s'avance sur la plage et repose sur un banc de polypiers dépouillés de leurs animalcules et recouverts par une épaisse couche de terre végétale, océanienne et européenne à la fois, est un digne monument de cette époque de transition.

Pomare II laissait un fils âgé seulement de quelques mois. La mère de cet enfant ayant refusé la régence, elle fut confiée à sa tante ; mais le jeune prince mourut en 1827. Le peuple proclama reine la fille de son grand roi, Aïmata, princesse de dix-sept ans, mariée au fils du chef d'une île voisine. C'était la première fois qu'une femme était appelée à régner. On pouvait craindre que Tati, chef de Papara, dont la famille avait autrefois régné sur la grande presqu'île, refusât de la reconnaître pour sa souveraine ; il n'en fit rien, mais on le retrouva souvent depuis dans le parti des mécontents.

# TROISIÈME ÉPOQUE.

## TEMPS POSTÉRIEURS A L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME.

---

### I.

#### LES NAVIGATEURS.

### I.

Il était nécessaire à notre dessein de montrer comment la religion chrétienne a été introduite à O-Taïti ; il ne l'est pas d'en raconter l'histoire avec le même détail depuis la mort de Pomare II. On pourrait sans doute suivre pas à pas le progrès social de ce peuple sous l'influence de la doctrine qu'il avait accueillie, et dire les conversions qui ont continué à s'opérer ; mais ces récits n'offriraient pas les contrastes saisissants de la narration qu'on vient de lire. Il s'agit encore sans doute du changement du cœur et de la vie ; mais il n'y a plus d'idoles à abandonner, plus de sacrifices humains auxquels il faille renoncer, plus d'infanticides à s'interdire pour devenir chrétien. Ces coutumes ont été répudiées, la génération nouvelle est née depuis la prédication de l'Évangile, et d'année en année O-Taïti s'est trouvée davantage dans les conditions des pays dont les habitants professent le christianisme. S'il n'a plus été aux prises avec les faux dieux, il a dû lutter toujours avec les mauvaises passions qui sont de tous les temps et de tous les lieux. La carrière du missionnaire, moins agitée qu'autrefois, ressemblait donc à beaucoup d'égards à celle du pasteur ; elle ne redevenait aventureuse que quand il était question de propager les croyances chrétiennes dans les autres archipels ; il est vrai que c'était là la préoccupation constante de ces hommes de foi et de dévouement.

Mais l'Océanie ne se trouvait pas seulement en contact avec l'Europe par le moyen des missionnaires ; la corruption et le crime y avaient aussi leurs représentants. Le commandant de la *Thétis* et de l'*Espérance*, M. de Bougainville, qui a accompli de 1824 à 1826 un voyage autour du globe par ordre du gouvernement français, rapporte en effet que presque tous les navires marchands qui touchent à la Nouvelle-Galles du Sud, facilitent l'évasion d'un ou de plusieurs *convicts* de Botany-Bay, qu'ils déposent ensuite dans quelque île du Grand-Océan. Souvent aussi ils enrôlent des hommes qui ont fini leur peine comme matelots, et ceux-ci profitent ordinairement de la première occasion pour s'échapper. Il est même arrivé que des vaisseaux où l'on avait accueilli de ces

malheureux, ont été livrés par eux aux sauvages, avec qui ils partageaient le butin, après avoir massacré l'équipage.

O-Taïiti dut adopter plus tard des mesures sévères pour éloigner ces hôtes dangereux : tout le groupe des îles de la Société défendit le débarquement aux étrangers sans une autorisation préalable. Cette interdiction pouvait seule empêcher qu'à cause de sa civilisation même, cet archipel ne fût envahi plus que les autres par ces bandits, et exposé sans défense à la contagion de leurs mœurs. C'était bien assez pour les missionnaires d'avoir à lutter contre les mauvaises tendances naturelles à ce peuple, sans avoir en outre à combattre les vices importés d'Europe. Malheureusement il leur devint impossible de l'en préserver. Les *convicts* n'étaient pas seuls à craindre : les baleiniers, les matelots de toutes les nations l'étaient presque autant, tellement qu'on ne pouvait qu'être frappé de l'immoralité plus grande des ports fréquentés par les étrangers ; Papeïti surtout offrait un triste contraste avec le reste de la population d'O-Taïiti.

## II.

L'Europe ne connaissait guère cette île que par les récits des anciens navigateurs. C'était vers la fin du dernier siècle, au milieu des agitations de notre révolution, que la Société des missions de Londres avait commencé ses travaux dans la mer du Sud ; elle les avait continués pendant les guerres de l'Empire, à l'insu du monde entier qui portait ailleurs ses regards. Le plus illustre écrivain de l'époque avait, il est vrai, essayé d'appeler l'attention sur cette conquête pacifique du zèle chrétien, en décrivant avec des traits adoucis les mœurs anciennes et les pompes funèbres des insulaires <sup>1</sup>, et en annonçant que des ministres presbytériens avaient tenté de leur prêcher l'Évangile <sup>2</sup> ; mais le monde n'y prit alors pas garde : il fallait des temps plus calmes pour qu'il s'en souvînt.

Quand le gouvernement de la Restauration put songer à faire exécuter ses premiers voyages de circumnavigation, il ne chargea ni Freycinet ni Bougainville, qui s'en est plaint <sup>3</sup>, de se rendre à O-Taïiti. Duperrey seul reçut cette mission. La corvette la *Coquille* qu'il commandait est donc le premier navire de l'État qui ait visité cette île depuis la conversion de ses habitants au christianisme. Il y arriva le 3 mai 1824.

(1) *Génie du Christianisme*, IV<sup>e</sup> partie, liv. II, chap. VI.

(2) *Id.*, IV<sup>e</sup> partie, liv. IV, chap. I.

(3) « Pour Taïiti, qui de toutes les îles de l'Océanie était celle qui m'eût offert le plus d'intérêt par les souvenirs de sa découverte, il fallait faire un trop grand détour pour l'aller chercher, et j'étais lié d'ailleurs par mes instructions, qui eussent dû peut-être ne pas oublier de placer cette île sur mon itinéraire. » (*Journal de navigation autour du globe de la frégate la Thétis et de la corvette l'Espérance, pendant les années 1824, 1825 et 1826*, par M. le baron de BOUGAINVILLE, p. 541.)

Le navigateur français, dans son rapport au ministre de la marine, exprime l'étonnement qu'il éprouva, en atteignant une île où Wallis, Bougainville, Cook et Vancouver avaient été abordés par une grande quantité de pirogues, de n'en voir aucune se diriger vers son navire : « Nous en sûmes bientôt le motif, continue-t-il ; c'était l'instant où tout le monde était au sermon ; mais le lendemain matin, des insulaires, en grand nombre, nous apportèrent des provisions de tout genre. » Il fait connaître l'état social de l'île ; puis il décrit en ces termes son état religieux et moral :

« L'île de Taïti est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était du temps de Cook. Les missionnaires ont totalement changé les mœurs et les coutumes de ses habitants. L'idolâtrie n'existe plus parmi eux, et ils professent généralement la religion chrétienne. Les femmes ne viennent plus à bord des bâtiments ; elles sont même d'une réserve extrême lorsqu'on les rencontre à terre. Les mariages se font comme en Europe, et le roi lui-même s'est assujéti à n'avoir qu'une épouse. Les femmes sont admises à la table de leurs maris.

« La société infâme des Arreoy's n'existe plus ; les guerres sanglantes que ces peuples se livraient et les sacrifices humains n'ont plus lieu depuis 1816.

« Tous les naturels savent lire et écrire ; ils ont entre les mains des livres de religion traduits dans leur langue et imprimés soit à Taïti, à Uljéta ou à Eiméo. De belles églises ont été construites, et tout le peuple s'y rend deux fois par semaine avec une grande dévotion, pour entendre le prédicateur. L'on voit souvent plusieurs individus prendre note des passages les plus intéressants des discours. »

### III.

La nouvelle de ce changement extraordinaire trouva enfin de l'écho en France. Plusieurs des hommes les plus éminents par leur position et leur talent prirent plaisir à la répéter.

Ainsi, dans une occasion où il faisait ressortir les caractères qui distinguent des missions catholiques les missions protestantes, selon lui plus nombreuses, plus actives et plus efficaces, M. Guizot disait :

« Le premier de ces caractères, celui qui me frappe d'abord, c'est que nos missionnaires ne vont point faire de conquêtes au profit d'une église déjà puissante ; ils n'étendent point la domination d'un gouvernement ecclésiastique ; ils n'importent pas même, chez les peuples qu'ils s'appliquent à convertir, une discipline extérieure déjà réglée, un gouvernement ecclésiastique tout fait. Ils leur portent seulement la foi et la morale de l'Évangile ; ils prêchent une doctrine pour les esprits, une règle pour les actions ; ils travaillent à réformer l'homme intérieur, l'homme moral, l'homme libre ; c'est à Dieu seul et à l'Évangile qu'ils lui demandent de se soumettre ; ils laissent ensuite à la Parole qu'ils ont semée le soin de faire le reste et d'organiser la société chrétienne selon les lieux, les circonstances, les possibilités. J'en pourrais citer de nombreux exemples : le plus récent est celui qu'a offert l'île d'O-Taïti, où la société tout entière, religieusement et moralement réformée par les missions évangéliques, a réformé à son tour son organisation extérieure et civile spontanément et comme il lui convenait. »

M. Guizot indiquait encore d'autres caractères particuliers aux missions protestantes :

« Le missionnaire catholique arrive seul, étranger à la situation, aux affections communes des hommes ; il est plus propre à acquérir de l'ascendant qu'à faire naître de la sympathie. Les missions protestantes, au contraire, sont des missions de famille, pour ainsi dire ; les païens seront aisément portés à voir des frères dans les missionnaires, maris et pères comme eux ; ces missions offrent ainsi l'exemple de la société chrétienne à côté des préceptes de la foi, l'exemple de toutes les relations, de tous les sentiments domestiques réglés selon la morale de l'Évangile, moyen d'instruction qui n'est pas à coup sûr le moins parfait. »

Une autre différence, que M. Guizot faisait remarquer, c'est que :

« Les missions catholiques ont porté aux païens la foi et un maître, tandis que les missions évangéliques leur portent la foi et la liberté. »

Tout cela était vrai d'O-Taïti. C'est en 1826 que M. Guizot le disait <sup>1</sup>.

#### IV.

Un ancien ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, a aussi rendu ce beau témoignage aux merveilles accomplies dans l'Océanie :

« Ce n'est pas le besoin d'amasser des richesses qui vient de faire surgir à la civilisation cette vaste partie de notre globe que nous connaissions à peine avant les découvertes de l'illustre et infortuné capitaine Cook ; je veux parler de la Polynésie. Quel prodigieux événement que cette révolution morale, opérée comme par enchantement dans ces archipels qui gémissaient encore, il y a dix années, sous le joug sanglant de la plus absurde idolâtrie. Quoi ! tout à coup les sacrifices humains cessent, les prêtres du mensonge se dispersent, les autels des faux dieux tombent, et à la loi tyrannique et cruelle du tabou, succède la loi si douce et si bienfaisante de Jésus-Christ ? Quelle gloire pour le christianisme ! Mais là ne s'arrête pas son triomphe ; en brisant les idoles de la Polynésie, il apprend à ses habitants à cultiver les arts ; il leur inspire le besoin de l'ordre et l'amour du travail. A l'arbitraire du despotisme, il fait succéder un gouvernement dont l'action devient chaque jour plus régulière ; enfin, à côté de ces nouveaux temples, où des hommes à demi sauvages viennent adorer le Dieu vivant, s'élèvent des écoles publiques où des enfants, abandonnés jusqu'alors à la plus grossière ignorance, reçoivent cette éducation première sans laquelle les nations n'ont jamais qu'une civilisation incomplète. Oh ! que ne peut la charité quand une foi vive et éclairée la dirige ! »

Mais, tout en voyant une sorte d'*enchantement* dans cette naissance de la Polynésie à la civilisation, M. Hyde de Neuville n'oubliait pas que les missionnaires protestants, qui y ont porté le bienfait du christianisme et celui des arts, avaient rédigé des grammaires pour ces langues qui n'étaient qu'un jargon imparfait, qu'ils avaient fait connaître l'écriture, répandu des livres, fondé des

(1) *Troisième rapport de la Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens*. Assemblée générale du 14 avril 1826, discours de M. Guizot.

écoles parmi ces populations émerveillées ; tellement que, selon son heureuse expression, parmi ces sauvages d'hier on trouvait plus d'hommes sachant lire et écrire qu'au sein même de plusieurs villes d'Europe. Il savait aussi, pour le citer encore, qu'ils avaient eu à lutter contre un parti en opposition avec la propagation des connaissances, avec des fanatiques condamnant au nom des idoles ce qu'on s'efforce ailleurs de condamner au nom du vrai Dieu. « *Tout à coup !* » disait il, et il pouvait le dire ; car il ne s'était agi de rien moins que de transformer l'homme sauvage en homme de la civilisation, un peuple païen en un peuple chrétien ; et un tel changement, c'est tout à coup qu'il s'opère, quand il a lieu en un quart de siècle <sup>1</sup>.

## V.

L'auteur du *Génie du christianisme* avait parlé d'O-Taïti, à l'entrée de cette longue période de patience, de labeur et de renoncement ; il voulut en parler encore quand les résultats de la mission furent connus en Europe, et il l'a fait avec cette insouciance nonchalante qu'il apporte volontiers à l'appréciation des faits chrétiens quand ils lui apparaissent sous un autre aspect que celui du beau :

« O-Taïti, dit M. de Chateaubriand, a perdu ses danses, ses chœurs, ses mœurs voluptueuses. Les belles habitantes de la Nouvelle-Cythère, trop vantées peut-être par Bougainville, sont aujourd'hui, sous leurs arbres à pain et leurs élégants palmiers, des puritaines qui vont au prêche, lisent l'Écriture avec des missionnaires méthodistes, controversent du matin au soir et expient dans un grand ennui la trop grande gaîté de leurs mères. On imprime à O-Taïti des Bibles et des ouvrages ascétiques.

« Un roi de l'île, le roi Pomario, s'est fait législateur ; il a publié un code de lois criminelles en dix-neuf titres, et nommé quatre cents juges pour faire exécuter ces lois : le meurtre seul est puni de mort <sup>2</sup>. La calomnie au premier degré porte sa peine ; le calomniateur est obligé de construire de ses propres mains une grande route de deux à quatre milles de long, et de douze pieds de large. « La route doit être bombée, dit l'ordonnance royale, afin que les eaux de pluie s'écoulent des deux côtés. » Si une pareille loi existait en France, nous aurions les plus beaux chemins de l'Europe <sup>3</sup>. »

L'opinion qui a prévalu parmi nous sur le résultat des efforts des missionnaires de l'Océanie, est un composé de celles de MM. Guizot, Hyde de Neuville et de Chateaubriand. Au reste, on s'en occupait peu ; ce n'est guère que dans des publications très spéciales qu'on pouvait apprendre à connaître les difficultés et les succès des missionnaires <sup>4</sup>. Mais leurs travaux, comme on devait s'y attendre, eurent aussi des détracteurs.

(1) Discours de M. Hyde de Neuville, président, le 11 décembre 1829, la séance générale de la Société de Géographie de Paris. Il a été inséré, avec des variantes, dans les *Annales des Voyages* et dans le *Moniteur* du 2 janvier 1830.

(2) La peine de mort a été abolie postérieurement.

(3) *Voyage en Amérique*, par M. DE CHATEAUBRIAND, préface.

(4) Le *Journal des Missions évangéliques*, publié par la Société des missions de Paris, peut surtout être consulté utilement.

## VI.

La *Coquille* avait été précédée à O-Taïti par un navire russe, dont le commandant, M. le capitaine Kotzebue, a acquis une triste célébrité par ses attaques contre cette œuvre de dévouement. L'*Entreprise* jeta l'ancre dans la baie de Matavaï le 27 mars et en repartit le 6 avril 1824. Deux députés de la Société des missions de Londres, MM. Tyerman et Bennet, chargés d'inspecter les nombreuses stations missionnaires de cette société dans l'Inde, dans la Chine et dans l'Océanie, étaient alors à O-Taïti. On a trouvé parmi les papiers de M. Tyerman, qui est mort pendant le voyage, quelques notes écrites au moment même, sur le court séjour de ce navigateur et sur l'impression que sa visite lui a laissée.

« .... M. Nott, écrivait-il, a eu une longue conversation avec le capitaine sur les rapports de ces îles avec l'Angleterre. La Russie semble aspirer à l'insignifiant honneur d'ajouter ces petits points verts des tropiques aux immenses déserts de neige de son empire ; mais les naturels ne sont nullement enclins à accepter une telle dépendance, sous prétexte d'une alliance avec l'autocrate.

« La présence du navire russe dans le port a fait désertier les écoles et a interrompu presque toutes les occupations ordinaires. Les habitants se pressent autour des étrangers, tant à bord qu'à terre, pour leur vendre des provisions ; mais aujourd'hui dimanche, pas un seul canot n'a été détaché, et le saint jour a été observé aussi exactement par les O-Taïtiens que si leur curiosité et l'intérêt de leur négoce n'étaient pas en jeu.

« .... Le capitaine Kotzebue a dîné avec nous ; c'est sans nul doute un habile marin ; mais il ne paraît pas avoir ces habitudes sociables et ces sentiments bienveillants que nous avons été accoutumés à trouver chez les autres commandants de vaisseaux que nous avons rencontrés. Il ne nous a pas même fait la politesse de nous inviter à venir à bord de son navire. Il ne semble pas avoir meilleure idée de ces îles pour avoir renoncé à l'idolâtrie et embrassé le christianisme, quoiqu'il n'ait eu qu'à se louer de la conduite des insulaires. »

Rapprochons de l'impression produite par M. le capitaine Kotzebue celle qu'il a lui-même reçue ; elles se complètent l'une l'autre :

« En abordant à Matavaï, dit-il dans la relation de son voyage, je vis avec peine le changement qui s'y était opéré depuis ma dernière visite <sup>1</sup>. Il y avait là un nommé Wilson <sup>2</sup>, missionnaire anglais, espèce de composé, moitié saint et moitié matelot, dont les prédications attiraient un grand nombre d'auditeurs. Pour répondre au désir de quelques-uns des missionnaires, je me rendis à leur lieu de réunion, et je fus surpris de trouver une chapelle fort bien bâtie ; le peuple entraînait et s'asseyait en silence, et finit

(1) M. le capitaine Kotzebue avait déjà fait, quelques années auparavant, un voyage dans la mer du Sud.

(2) C'est l'un des plus anciens missionnaires, l'un de ceux qui ont le plus concouru à la conversion et à la civilisation de l'île, homme de foi et d'action.



par remplir l'enceinte de l'édifice. Ils entonnèrent ensuite un cantique ; le missionnaire prêcha, et jamais je n'ai vu d'assemblée si sombre et si solennelle ; c'était vraiment pitoyable. »

Qu'on compare ce récit avec celui de M. le capitaine Duperrey ; tous les deux constatent un changement : les faits, les hommes, les époques, sont les mêmes. Où donc est la différence ? Elle ne peut être que dans les points de vue. A peine songerait-on à s'en plaindre, si M. le capitaine Kotzebue s'était borné à des appréciations comme celles-ci. Quelque hostile qu'en soit l'intention, en constatant les faits, elles recommandent l'œuvre qu'il se proposait de déprécier. Mais il n'en est pas de même quand ce n'est plus seulement par des jugements injustes, mais en affirmant des faits qui n'ont jamais eu lieu, qu'on déverse la calomnie. Les accusations de M. Kotzebue ont trouvé tant de crédit et ont été répétées tant de fois, qu'il est impossible de les passer sous silence.

Voici comment il raconte l'introduction de la religion chrétienne dans les îles de la Société :

« Après beaucoup d'efforts inutiles, quelques missionnaires anglais réussirent enfin, en 1797, à introduire à O-Taïti ce qu'ils nommaient le christianisme, et même à gagner à leur doctrine le roi Tajo, qui régnait alors en paix sur l'île. Cette conversion produisit l'effet d'une étincelle dans une poudrière, et fut suivie d'une terrible explosion. Les marais furent immédiatement renversés par ordre du roi ; tout ce qui rappelait l'ancien culte fut détruit ; on établit la nouvelle religion par la force, et quiconque ne voulut pas l'adopter fut mis à mort. Avec le zèle pour faire des prosélytes, la fureur des tigres se communiqua à ce peuple autrefois si doux ; des flots de sang coulèrent, des races entières furent détruites ; beaucoup de naturels souffrirent courageusement la mort, qu'ils préféraient à l'abjuration de leur ancienne foi. Le roi Tajo, comme s'il ne lui suffisait pas de n'avoir dans les restes de son peuple que des disciples de la foi nouvelle, résolut de faire des conquêtes afin de pouvoir l'imposer aux autres îles de la Société. Il y avait déjà réussi dans la plupart d'entre elles, quand un jeune guerrier, Pomare, roi de la petite île de Tabou, entra en campagne contre lui. Sa valeur et son habileté dans l'art de la guerre, compensaient le petit nombre de ses soldats. Il se soumit une île après l'autre, et enfin O-Taïti elle-même, et ayant fait le roi prisonnier, il offrit cet ardent meurtrier de ses sujets en sacrifice à leurs mânes. »

On a pu voir dans les pages qui précèdent, comment les choses se sont véritablement passées. Tout le récit de M. le capitaine Kotzebue est une pure fiction ; les événements qu'il rapporte sont tout-à-fait imaginaires ; le roi Tajo dont il raconte la conversion, les crimes, la défaite par Pomare et la mort, n'a jamais existé ; jamais non plus la contrainte n'a été employée, jamais le sang n'a coulé, pour établir le christianisme ; dans une seule occasion, en 1815, les païens et les nouveaux chrétiens en vinrent aux mains, et notre récit a montré ces derniers, surpris par l'ennemi au milieu de leur culte, ne se servant de leurs armes que pour se défendre et le repousser.

## VII.

C'est cependant au moyen de ces fables que M. Kotzebue a voulu expliquer la diminution de la population d'O-Taïti. A l'en croire, elle serait descendue en quelques années, du chiffre de 130,000 âmes, auquel Cook l'évaluait en 1769, au chiffre de 5 ou 6,000 : épouvantable boucherie dont il osait rendre le christianisme responsable ! calomnie dont l'histoire n'offre pas un second exemple, puisqu'elle amoncelle à plaisir, au nom et de par l'Évangile, 125,000 cadavres humains, et qu'aujourd'hui encore on est obligé de réfuter, puisqu'on ose la redire.

Un homme, à qui sa qualité de représentant de la France dans ces mers commandait plus de circonspection, l'a accueillie et l'a répétée. Comme il disait, étant à O-Taïti, à quelqu'un qu'il ne nomme pas, mais dont il est facile de deviner le nom, que l'action des missionnaires lui paraissait avoir été utile pour faire abandonner aux insulaires les abominables sacrifices humains : « C'est vrai, répondit son interlocuteur, mais cet avantage a été acheté bien cher ; car la vive persécution au moyen de laquelle la nouvelle croyance a été établie a fait périr dix fois plus de personnes qu'il n'en avait jamais été sacrifié sur les autels réunis de tout l'archipel des îles de la Société. On comptait encore à l'époque du troisième voyage de Cook plus de 100,000 habitants à O-Taïti seule, tandis qu'aujourd'hui le nombre s'élève à peine de 9 à 10,000 ! » (Du Petit-Thouars, tome II, page 423.) Les différentes évaluations des premiers navigateurs varient beaucoup entre elles <sup>1</sup> ; Cook, qu'on cite de préférence, ne s'était cru autorisé à élever la sienne si haut que parce qu'il compta un jour 330 pirogues pouvant contenir près de 8,000 combattants, qu'il supposait ne venir que de deux districts. On comprend que de telles données sont extrêmement vagues.

Voyons d'abord quel était le chiffre de la population d'O-Taïti en 1797, à l'époque de l'arrivée des missionnaires. M. Kotzebue semble admettre 130,000 habitants ; mais c'est là une supposition tout-à-fait gratuite, à laquelle nous pouvons opposer des calculs faits avec beaucoup de soin par M. Wilson, capitaine du *Duff*, qui les transporta dans cette île ; les procédés auxquels il eut recours, et les résultats auxquels il est parvenu sont exposés fort au long dans la relation de son voyage <sup>2</sup> publiée en 1799, à une époque par conséquent où il était impossible de prévoir qu'il serait jamais nécessaire de recourir à ses évaluations pour justifier les missionnaires du reproche d'avoir été cause de la destruction de

(1) On lit dans le *Journal des Débats* du 27 mars 1843 : « Les missionnaires anglais ont apporté aux Taïtiens la guerre civile sous sa forme la plus terrible, la guerre de religion, qui les a désolés pendant nombre d'années, si bien que de cette population, évaluée vers la fin du siècle dernier, par le capitaine Cook, à plus de 100,000 habitants, et par Forster, à 145,000, il en reste à peine aujourd'hui 8,000 ! »

(2) *A missionary Voyage to the Southern Pacific Ocean, performed in the years 1796, 1797, 1798, on the ship Duff, commanded by captain James Wilson.* in-4°, London, 1799.

toute une race d'hommes. Essayons d'en donner quelque idée par des citations :

« Il a déjà été dit (c'est M. William Wilson, le frère du capitaine et le principal auteur de la relation, qui parle) que quelques-uns des missionnaires avaient fait le tour de l'île et supposaient que le nombre des habitants des deux presqu'îles était d'environ 50,000 : ce chiffre, quoique le quart seulement de l'évaluation du capitaine Cook, nous parut excéder encore de beaucoup celui de la population. Le capitaine Wilson convint donc avec Pierre qu'il m'accompagnerait dans une tournée dont le but était d'essayer le recensement de la population de chaque district. »

Pierre, c'était l'un de ces deux matelots suédois qui résidaient depuis quelque temps dans l'île, et dont nous avons parlé, raconta, chemin faisant, à M. Wilson ce qui s'était passé depuis son arrivée. La guerre civile avait éclaté en 1793, quatre ans avant le débarquement des missionnaires, entre Pomare I<sup>er</sup>, comme régent pendant la minorité d'Otou son fils et un chef puissant nommé Whanno, qui fut défait, mais dont Wyhéatua, roi de la grande presqu'île, et Tamarre, l'un des principaux chefs, prirent aussitôt la place. On se servait déjà de fusils dans cette guerre, qui, après une lutte longue et acharnée, eut la soumission de l'île entière à Pomare I<sup>er</sup> pour résultat. Est-ce elle que M. Kotzebue, en en reculant la date, a si étrangement travestie ? Il y avait quelques déserteurs européens dans les deux camps : les aurait-il pris pour des missionnaires ?

« A Whyripou, continue M. Wilson, nous rencontrâmes Ahéino-Eno : cet homme ayant un air intelligent, j'invitai Pierre à lui dire quel était le but de notre excursion, et à lui demander combien il pensait qu'il y eût d'habitants dans le district.

« Il me suggéra aussitôt pour m'en assurer un moyen dont je me suis servi depuis lors. Il nous apprit qu'il y avait à Whyripou quatre *matteinas*, et dans chaque *matteina* dix *toos*, concluant de là que le nombre des hommes, des femmes et des enfants devait être d'environ 250. Je le priai de m'expliquer ce que c'était qu'un *matteina* et un *too*. Le *matteina*, me dit-il, est une maison principale qui se distingue des autres par le rang de son propriétaire actuel ou de celui auquel elle a autrefois appartenu, par l'étendue des terres qui en dépendent, ou par sa position centrale relativement à quelques autres maisons ; le maître d'un *matteina* suspend un *too* ou une image au maraï ou temple voisin, ce qui lui donne le droit d'y adorer ; les maisons du voisinage du *matteina* ont part à ce privilège ; de là vient leur nom de *toos*. Dans quelques *matteinas* il y a des familles de huit à neuf personnes ; dans d'autres on ne compte que deux ou trois habitants ; quelquefois aussi les *matteinas* et les *toos* sont abandonnés. Ayant reconnu plus tard combien la population est clairsemée, je ne compte en moyenne que six habitants par *matteina* et par *too*. La même habitation étant souvent rangée dans les deux classes, il y aura une erreur en plus de six, quand il en sera ainsi. »

Pendant tout le voyage, M. Wilson continua à recueillir des renseignements, enregistrant pour chaque district le nombre des *matteinas*, des *toos* et des habitants, et s'étonnant, à mesure qu'il entraît plus avant dans le pays, de rencontrer si peu d'insulaires. Une seule vallée traverse l'île dans toute sa largeur ; les autres sont peu profondes ; tout l'intérieur est fort montagneux. Le

chiffre total de ce recensement ne fut que de 16,050 âmes, dont 12,042 pour la grande presqu'île, et 4,008 pour la petite. Toutes les remarques de M. Wilson tendent même à faire considérer ce chiffre comme trop élevé, et à moins de supposer que les maladies contagieuses et la guerre civile qui continua pendant les premières années du séjour des missionnaires, et qu'on ne peut appeler une guerre religieuse que parce qu'il s'agissait de savoir lequel des deux partis posséderait la statue du dieu Oro <sup>1</sup>, ait été plus meurtrière encore que nous ne le pensons, on est bien obligé d'admettre une surévaluation. En effet, en 1803, l'année même où la mort du chef Rua mit fin à cette guerre, les missionnaires, dont l'influence était encore tout-à-fait nulle, écrivaient à la Société des missions de Londres que le nombre des habitants était réduit à moins de moitié de ce qu'il avait été évalué en 1797 par Wilson, et que quelques-uns d'eux pensaient même qu'il ne s'élevait pas à plus de 5,000.

Nous connaissons donc les chiffres de 1797 et de 1803 ; tous deux sont antérieurs à l'époque où le christianisme reçut quelque accueil de ce peuple. Les évaluations postérieures à son adoption étant toutes plus élevées que la dernière, il en résulte que depuis cette époque la population, qu'on dit être de 8 à 10,000 âmes, loin d'avoir diminué, s'est considérablement accrue.

Un des compagnons de voyage du capitaine Duperrey, M. Lesson, membre correspondant de l'Institut et chirurgien en second à bord de la *Coquille*, n'a pas craint cependant de dire, après le commandant de l'*Entreprise*, « que les guerres acharnées suscitées par l'introduction du christianisme ont eu plus d'influence sur la mortalité que toutes les autres causes, et rendent compte suffisamment des différences que peut présenter le dénombrement de la population à diverses époques <sup>2</sup>. » Heureusement que M. Lesson indique encore d'autres causes, une affreuse maladie, par exemple, introduite par les Européens, en même temps que l'ivrognerie et la débauche, et que le lecteur peut choisir entre elles et le christianisme.

« Il se pourrait, dit-il ensuite, que le nombre des habitants ait été d'une douzaine de mille ; car la portion véritablement habitable est strictement réduite à l'étroite bandelette de terre qui enveloppe le pied des montagnes et qui borde directement la mer. Cette bandelette, fraîche et bien arrosée, dont le sol est gras et fertile, se couvre de végétaux nourriciers suffisants pour faire vivre sans travail une quantité donnée d'individus ; mais je ne crois pas que les ravins aient pu offrir autre chose qu'un séjour temporaire, et que jamais le sol argileux et ferrugineux des flancs des montagnes ait été apte à recevoir des habitations. L'épidémie de dysenterie que Vancouver y apporta, et l'introduction de la petite-vérole n'ont pas été sans causer une mortalité notable. On sait aussi que les famines ont maintes fois ravagé cette île, et l'on conçoit que la population, vivant exclusivement de cocos, de fruits à pain et de taras, ait eu son

(1) Page 38.

(2) *Voyage autour du monde, entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette la Coquille, par P. LESSON, membre correspondant de l'Institut.* 2 vol. in-8°, Paris, 1838.

existence subordonnée au plus ou moins d'abondance de ces bases premières de la vie<sup>1</sup>. »

Voilà donc un écrivain qui s'était donné la mission de soutenir le dire du capitaine Kotzebue qui le réfute et qui se réfute lui-même sans le vouloir. Les 200,000 âmes, puis seulement les 130,000 âmes de Cook, déjà réduites à 16,050 par Wilson, sont réduites encore par M. Lesson à une douzaine de mille comme maximum possible de la population d'autrefois ; tenez compte avec lui des guerres civiles, des maladies, de l'ivrognerie, des famines, comme d'autant de causes de réduction, que restera-t-il à la charge de la religion chrétienne ? En vérité, rien autre que d'avoir fait cesser les sacrifices humains et l'infanticide, et d'avoir opposé une puissante digue aux vices qui décimaient ce peuple.

### VIII.

M. Lesson n'a pas été moins ardent à propager d'autres accusations. Il nous apprend que son opinion sur les effets de la mission diffère entièrement de celle exprimée par M. le capitaine Duperrey dans la lettre au ministre de la marine que nous avons citée. Il est bien vrai que M. Lesson va jusqu'à justifier les mœurs anciennes d'O-Taïti<sup>2</sup>, et à regretter qu'on en ait fait passer les habitants de l'idolâtrie au christianisme. MM. Duperrey et Lesson nous paraissent représenter deux classes d'observateurs, qui se prolongent en lignes parallèles depuis le voyage de la *Coquille* en 1824 jusqu'à nos jours, et qui, en rapport avec les mêmes hommes, témoins des mêmes choses, les jugent à l'opposite l'une de l'autre. C'est que leur point de départ n'est pas le même. Les uns, comme M. Duperrey, pensent que le christianisme est un progrès ; en écoutant M. Lesson, nous saurons ce que pensent les autres :

« J'en suis venu à croire, dit-il des O-Taïtiens, que nulle association d'hommes sur la terre n'avait reçu une plus grande somme de bonheur<sup>3</sup>. »

Quand on croit cela, quand on voit dans ce peuple « l'idéal des peuples<sup>4</sup>, » il est bien clair qu'on ne peut faire aucun cas du renouvellement par lequel cet idéal et ce bonheur ont été détruits. A ce point de vue, il est tout simple qu'on porte le deuil du paganisme.

« Le cachet qui caractérisait ces peuplades, continue M. Lesson, a disparu sous un vernis de dissimulation que leur a porté la ferveur du rigorisme des prêtres protestants. Si les missionnaires, de quelque couleur qu'ils soient, sont aujourd'hui un vrai non-sens parmi les populations civilisées, que pense-t-on que doivent être ces hommes sans talent, sans élévation dans l'âme, à idées rétrécies et bigotes, agissant comme des

(1) P. Lesson, p. 260. M. Du Petit-Thouars dit aussi : « L'intérieur de l'île d'O-Taïti est occupé par de hautes montagnes presque inaccessibles et qui ne sont habitées que par les bêtes à cornes, dont le nombre s'accroît chaque jour. Toute la population de l'île est fixée sur les côtes, dans les anses qu'elles forment ou à l'ouverture des vallées. » (Tome, II, p. 380.)

(2) Tome I, p. 421-423.

(3) Tome I, p. 420.

(4) Tome I, p. 421.

énergumènes au milieu des peuplades de la mer du Sud, leur portant, disent-ils, le pain de l'Évangile, pain lourd et indigeste pour des estomacs qui n'y sont pas préparés ? Combien je regrette pour ma part la physionomie native des peuplades océaniques que gâte chaque jour le contact des Européens ! Certes, cette vie molle et efféminée des O-Taïtiens, ce libertinage qu'on leur reproche, étaient encore loin de celui de nos villes et de la corruption de notre civilisation. Chez eux l'habitude convertissait en un cérémonial de politesse cette prostitution dont on a exagéré les résultats <sup>1</sup>. »

Encore une fois, quand c'est avec de telles idées qu'on apprécie une œuvre de régénération morale et sociale, on doit la trouver sans valeur, s'indigner même de la conversion comme d'une perversion. D'époque en époque, c'est par les écrivains qui affichent les principes les plus faciles que les travaux des missions ont été le plus sévèrement jugés. Quelquefois même, quoique très empressés à dénoncer les inconséquences et les chutes des païens convertis, loin de les déplorer, ce sont eux qui les provoquent.

Et pour ne parler ici que de certains officiers de la *Coquille*, tandis que M. Duperrey entourait les missionnaires de la plus grande considération et s'efforçait, pour leur mieux témoigner le cas qu'il faisait de leur œuvre, de retenir l'équipage dans une sévère discipline <sup>2</sup>, savez-vous ce qu'ils faisaient ? Choisisant l'heure où les néophytes fervents étaient à la prière, ils entraient dans leurs maisons dans une toute autre intention que celle de réprimer en leur absence le désordre des mœurs. Il y avait eu bien des déceptions pour ceux qui en approchant de cette île s'étaient rappelé les récits de Bougainville et qui avaient trouvé la Nouvelle-Cythère « transformée en un moutier. » M. Lesson nous montre leur corruption s'accommodant de la corruption que l'Évangile n'avait pas encore vaincue, en profitant et la célébrant avec tout l'enthousiasme du vice <sup>3</sup>. Et après cela qui accuse-t-on de n'avoir pas su faire entièrement disparaître ces désordres ? Ceux précisément qui ne cessent de les combattre. Est-il nécessaire de dire quels sont les accusateurs ?

## IX.

Opposons-leur un homme honorable qui a visité l'Océanie au mois d'août 1829. M. Stewart, aumônier à bord de la frégate américaine le *Vincennes*, dont le témoignage a beaucoup de prix à nos yeux, termine ainsi une série de lettres sur son séjour à O-Taïti :

« Ce que j'ai dit suffit pour montrer que les habitants des îles de Georges et des îles de la Société sont réellement un peuple civilisé, un peuple chrétien très intéressant, et pour mettre hors de doute l'heureuse influence de l'Évangile sur la nature, les mœurs et la vie de l'homme non civilisé.

(1) Tome I, p. 239.

(2) P. Lesson, tome I, p. 443.

(3) *Id.*, p. 250, 293, 301, 307, 310 et 323.

« S'il est permis d'ajouter foi à tout ce que j'ai vu de ce peuple, aux déclarations animées, profondément senties, quelquefois même accompagnées de larmes, d'hommes qui se rappellent les maux du paganisme qu'ils connaissent par leur propre expérience, les insulaires ont conscience des heureux effets du changement qui a eu lieu ; pour rien au monde ils ne renonceraient aux lumières et aux grâces qu'ils ont reçues, pour retomber dans les ténèbres intellectuelles et morales, et s'assujettir de nouveau à la dégradation d'où ils ont été tirés.

« Et cependant, parmi ceux qui ont visité la mer du Sud, il est des hommes qui se disent chrétiens, éminents par leur science, revêtus d'honorables fonctions, qui professent de croire qu'à O-Taïti et à Raïatéa la dépravation et la misère sont plus grandes qu'elles ne l'étaient sous le règne funeste de l'idolâtrie, et qui ont annoncé au monde que, pour la première fois depuis dix-huit siècles, les effets du christianisme avaient été de rendre les habitants vindicatifs, indolents, superstitieux, plus vicieux et plus à plaindre, en un mot, qu'ils ne l'étaient quand ils étaient plongés dans le paganisme ; allant même jusqu'à prétendre que des guerres excitées et encouragées par les messagers de paix ont à peu près exterminé la race.

« Pour parler ainsi, il faut ignorer tout-à-fait quelle était autrefois la condition de ce peuple, ou savoir bien peu combien grand est le bonheur que produisent les habitudes morales et les sentiments de la vraie piété <sup>1</sup>. »

Pour faire connaître sous d'autres rapports l'état de ce peuple à cette même époque, nous ne pouvons mieux faire que de citer en partie une lettre adressée par la reine Pomare au président des États-Unis, et dont le commandant du *Vincennes* fut porteur :

« Nous avons dans cette île des missionnaires qui ont pris soin de nous enseigner ce qui peut nous rendre heureux. Quelques-uns sont avec nous depuis plus de trente ans.

« Nous sommes gouvernés par des lois.

« Taïti et Eiméo sont les plus grandes îles de mon royaume ; nous ne sommes pas beaucoup de gens, peut-être dix mille.

« Il n'y a pas beaucoup de produits dans mon île : l'arrow-root et l'huile de coco sont les principaux. Nous avons abondance de vivres et d'excellents ports pour les vaisseaux. Beaucoup de vaisseaux américains touchent à Taïti ; dites leur de continuer à venir, nous les recevrons bien.

« Les étoffes de coton s'échangent bien ici ; les blanches, les imprimées, les bleues, les châles, les rubans, les haches, sont de bons objets d'échange. »

O-Taïti était parvenue à un état social en harmonie avec l'état moral de cette île. On pouvait compter pour le maintenir sur les croyances dont ces mœurs et cette civilisation étaient nées ; diverses causes cependant menaçaient d'y porter atteinte.

(1) *A visit to the South Seas in the U. S. ship Vincennes, by C.-S. STEWART.*



## II.

### LE SPÉCULATEUR.

#### I.

Au commencement de l'année 1829, un Belge, M. Møerenhout, était arrivé à O-Taïti.

Il voulait y fonder un établissement de commerce et tenter des spéculations destinées à réparer de grands revers <sup>1</sup>. La civilisation plus avancée de cette île la lui recommandait pour centre de ses opérations qui l'appelaient à entretenir des relations avec tous les points de l'Océanie, y compris, comme nous le verrons plus tard, les îles Gambier, l'un des groupes les plus voisins du Chili. Ces entreprises ne furent pas heureuses : en moins de cinq ans, il perdit quatre navires dont un lui appartenait en entier et deux par moitié.

M. Møerenhout envoyait ses goélettes avec des plongeurs pêcher la nacre et les perles sur les bancs qui lui étaient connus. Pendant ce temps il faisait couper du bois et faire de l'arrow-root par les insulaires auxquels il donnait en paiement des habits, des redingotes et d'autres objets à leur usage. Tous ces produits s'expédiaient ensuite à Valparaiso.

D'un esprit entreprenant, M. Møerenhout essaya aussi de planter la canne. Soixante-dix arpents furent mis en culture par ses soins ; mais cet essai ne réussit pas ; au bout de trois ans il y renonça, estimant sa perte à près de dix mille francs.

L'arrivée de ce commerçant était, on le comprend, un fait très important pour O-Taïti : impossible quelques années auparavant, son établissement n'était devenu possible que grâce à la civilisation introduite par les missionnaires ; mais cet élément nouveau, qui venait s'ajouter à ceux que nous avons déjà signalés, leur était contraire à plusieurs égards.

Jusque-là tout s'était fait en vue des insulaires ; leur développement était le grand, le seul intérêt ; la mission n'avait pas d'autre but. Maintenant, au contraire, un intérêt privé se posait en regard de cet intérêt général, qui ne pouvait pas manquer d'en être quelquefois froissé, tout en le froissant à son tour. Il s'agissait par exemple de bâtir à Panavia une église d'une grande dimension, en bois de tomana et d'arbre à pain, avec portes, fenêtres et bancs. Pour cela, il fallait couper les arbres, les scier, les débiter, les raboter, les polir ; deux ou trois ans y furent employés. « Cela fit tort au négociant, dit M. Møerenhout, qui, comptant sur de l'arrow-root pour en former en partie ses cargaisons, s'en trouva privé parce que les Indiens, forcément occupés d'autre chose, ne pouvaient échanger leurs denrées qu'avec des objets à l'usage de l'église, des serrures, des

(1) *Voyages aux îles du Grand-Océan, par J.-A. MØERENHOUT, consul général des États Unis aux îles océaniques. Tome I, p. 213.*



clous, de la peinture <sup>1</sup>. » D'autres fois c'étaient les leçons diverses que recevaient les indigènes ou les exercices religieux auxquels ils prenaient part, qui les empêchaient de consacrer au travail dont il les chargeait autant de temps qu'il l'aurait voulu <sup>2</sup>. La mission lui semblait un obstacle à sa prospérité, et il ne s'apercevait pas qu'il en était un lui-même au développement régulier de ce peuple ; on aurait dit qu'il n'était plus permis aux missionnaires de songer avant tout au bien-être des insulaires, depuis que celui de M. Møerenhout était en cause. Tel est, si nous ne nous trompons, le principe d'un mauvais vouloir qui n'a cessé d'aller en croissant, et qui enfin n'a plus connu de bornes.

Avant d'en venir là, M. Møerenhout ne s'interdisait cependant pas de parler des missionnaires avec égards :

« La plupart des missionnaires d'O-Taïti, dit-il dans un ouvrage qu'on l'engagea à publier pendant son séjour en France, et je leur dois cette justice, sont des hommes aimables, qui n'ont rien de sombre, et dont la réserve n'est point affectée. M. Nott est un des vieillards les plus enjoués qu'on puisse rencontrer ; M. Wilson, l'homme le plus doux et le meilleur que j'aie jamais vu ; MM. Pritchard, Simson et Osmond sont des hommes de la meilleure compagnie. J'ai déjà parlé de M. Davies qu'on ne peut apprécier que dans l'intimité ; il possède des connaissances assez étendues qu'il ne doit qu'à son amour pour l'étude et à son assiduité au travail. M. Henry n'a que le défaut d'être un peu rigoriste, d'ailleurs homme juste, droit et incapable de nuire à qui que ce soit au monde ; et il n'est pas jusqu'à M. Døeling avec qui l'on pourrait se plaire, dans ses bons moments, et chez qui l'on trouve l'hospitalité la plus franche et la plus cordiale <sup>3</sup>. »

En diverses occasions, les missionnaires intervinrent en sa faveur dans des démêlés qu'il eut avec les habitants. Il se loue surtout, sous ce rapport, de M. Davies qui lui montra toujours, dit-il, beaucoup d'égards et d'attentions <sup>4</sup>. M. Williams aplanit quelques difficultés qu'il avait avec un blanc établi à Raiatée <sup>5</sup>. Ailleurs, il rend hommage au désintéressement, à la générosité des missionnaires, et il ajoute : « Le missionnaire Pritchard mérite ici les plus grands éloges <sup>6</sup>. » On doit d'autant plus le rappeler qu'il a eu pour lui plus tard des sentiments bien différents.

(1) Møerenhout, tome I, p. 291.

(2) *Id.*, tome I, p. 274.

(3) *Id.*, tome I, p. 242, 243, 260.

(4) *Id.*, tome I, p. 274, 279.

(5) *Id.*, tome I, p. 377.

(6) *Id.*, tome II, p. 313.

## II.

M. Mœrenhout repousse plusieurs reproches imaginés par d'autres voyageurs. Il constate l'horreur des mœurs anciennes ; il en attribue au christianisme le changement, et cependant ce changement ne lui inspire nulle sympathie. Nous avons vu déjà que l'intérêt l'indisposait contre les missionnaires ; ses opinions aussi le rendaient hostile à leur œuvre. Tout en reconnaissant que chez les Polynésiens aucun excès n'était sujet à réprobation, que les monstruosité de ce peuple ne se laissent pas même décrire, que leurs coutumes devaient inspirer de l'horreur même au plus dépravé des blancs d'un pays civilisé, il se persuadait « qu'elles étaient propres à les rendre heureux, mais d'un bonheur qui n'est pas le nôtre <sup>1</sup>. » Bonheur pour bonheur, mieux vaut garder le sien que le troquer contre un autre. « Partout nous servons le même Dieu. Taaroa ou Jéhovah ne sont que des noms <sup>2</sup>. » disait-il aussi. On en doit convenir, tel n'était pas le langage des missionnaires. Si M. Mœrenhout craignait leur influence, ils avaient bien quelque motif aussi de redouter la sienne. La scission entre eux devint de plus en plus profonde.

## III.

Mais une autre cause encore devait augmenter le désaccord. Le commerce de M. Mœrenhout avait, de son propre aveu, les plus funestes conséquences pour la moralité de l'île ; il les signale ainsi :

« Les petits bâtiments et les plongeurs que j'avais envoyés aux îles Pomoutou pour pêcher de la nacre, ceux que j'avais envoyés pour avoir de l'écaillé de tortue, ceux que j'avais expédiés pour le Chili et reçus en retour, mes affaires avec presque tous les habitants les plus notables d'O-Taïti, avec les navires qui les visitaient et qui maintenant devenaient chaque jour plus nombreux, tout cela avait déjà donné à cette localité une importance qui y attirait des étrangers de toutes les classes, surtout des forgerons, des charpentiers, des tonneliers, des marins, et malheureusement aussi, plus encore de vagabonds, de déserteurs, de mauvais sujets, chassés de leurs navires, et qui tous, pourvu qu'ils sussent s'occuper, trouvaient facilement à vivre en ce lieu, où, du reste, ils faisaient beaucoup de mal ; car tous étaient des ivrognes, des gens querelleurs, donnant l'exemple d'une corruption inouïe et d'une vie horrible, même parmi les Indiens... Ces excès des étrangers ne laissaient pas que d'avoir une influence très fâcheuse sur les Indiens ; ils devenaient tels que s'il n'y avait pas eu de saison où les navires ne viennent qu'en petit nombre, il serait devenu impossible de vivre en ce lieu <sup>3</sup>. »

Ces déplorables effets se faisaient surtout sentir dans les ports ; la licence effrénée des marins y propageait l'ivrognerie et la débauche. Ainsi

(1) Mœrenhout, tome II, p. 168.

(2) *Id.*, tome I, p. 392.

(3) *Id.*, tome I, p. 310-312.

recommencèrent, à la honte des corrupteurs, ces scènes épouvantables à bord des navires que le christianisme avait fait disparaître, et qui renouvelaient les temps de Bougainville. Est-il étonnant que ces désordres, qui menaçaient de replonger l'île dans un avilissement moral pareil à celui d'où elle avait été tirée avec tant de peine, aient rempli d'anxiété les missionnaires ? M. Mœrenhout convient que l'établissement qu'il avait formé en fut l'occasion : peut-on leur en vouloir de l'avoir regardé comme un fléau ?

Qu'on nous permette d'anticiper sur les événements pour dire qu'ils en cherchèrent le remède. N'opposant au mal que la volonté énergique du bien, ils résolurent de fonder une société dont les membres s'engageraient à s'abstenir de boire, de vendre et d'acheter aucune espèce de liqueur forte. Tati, chef de Papara, prit l'initiative de cette réforme, et bientôt trois cent soixante membres furent inscrits. Il rassembla alors le peuple du district, et tous promirent de ne plus s'employer désormais à porter à terre les spiritueux que les capitaines des bâtiments étrangers voudraient débarquer. On nomma des inspecteurs pour visiter ceux qui aborderaient dans cette partie de l'île, et il fut arrêté que s'ils apportaient des liqueurs, le débarquement leur serait interdit. D'autres chefs imitèrent cet exemple. L'initiative prise par la population enhardit les législateurs ; ils défendirent par une loi l'entrée de l'eau-de-vie, ordonnèrent de se défaire de tous les spiritueux avant un jour fixé, et arrêtaient que ceux qu'on trouverait après cette époque seraient confisqués et répandus. Les lois anciennes sur l'autorisation nécessaire aux étrangers pour s'établir dans l'île, furent aussi renouvelées et exécutées depuis lors avec une nouvelle rigueur. M. Mœrenhout, qui était absent de l'île tandis que ces choses se passaient, fut loin, quand il y revint, de blâmer ce qu'on avait fait.

« De retour à O-Taïti, dit-il, je trouvai qu'on en était venu à une mesure qu'on aurait dû adopter déjà depuis plusieurs années. Les missionnaires signèrent les premiers l'acte d'association, le firent signer à un grand nombre de chefs et d'Indiens, et obtinrent, ce qui valait mieux, ce qui était plus positif, la prohibition de la vente du rhum et des esprits en général, soit pour de l'argent, soit en échange, contre des provisions. Je reconnus dès lors avec bonheur les effets de la nouvelle loi ; car par elle la paix et la tranquillité renaîtront à O-Taïti <sup>1</sup>. »

M. Mœrenhout ne donne pas les mêmes éloges aux lois adoptées pour empêcher le retour des anciens débordements. Par leur exécution, « on a éloigné les coupables des missionnaires, et on les a rendus à jamais leurs ennemis. » Il considère comme une erreur « d'avoir confondu ces actions, selon lui indifférentes en elles-mêmes, avec les crimes réels <sup>2</sup>. » Mais en vérité, et sans même qu'il soit besoin de prendre la défense des bonnes mœurs contre les mauvaises, M. Mœrenhout sait assez qu'il fallait combattre sous ce rapport, autant au moins que sous l'autre, l'influence corrompante des étrangers.

(1) Mœrenhout, tome I, p. 341, 342.

(2) *Id.*, tome I, p. 278.

« Rien, dit-il, ne retenait les marins en des lieux où il n'y avait aucune police. Je crois même qu'en tout temps, c'est-à-dire depuis que les navires visitent ces îles, ce qui a fait le plus de mal aux Indiens, c'est l'exemple de la conduite et des mauvaises mœurs des marins, principale cause de la résistance aux vues des missionnaires, du mépris manifesté pour la religion et de tous les excès qui en ont été la suite ; car l'Indien ignorant crut, d'après ce que lui disaient les déserteurs et autres misérables, rebut de la marine, que leur conduite et leurs mœurs étaient celles des contrées d'où ils venaient ; et quand ils furent parvenus à parler la langue du pays, ils firent plus de mal aux naturels, en quelques mois de résidence, que les missionnaires ne pouvaient leur faire de bien en plusieurs années <sup>1</sup>. »

Quel trait que celui qui termine cet affligeant tableau !

#### IV.

Nous savons maintenant que les obstacles rencontrés par les missionnaires, à partir de 1829, s'expliquent par les intérêts et les opinions de M. Mœrenhout. Disons un mot de ses relations.

On connaît déjà Tati, ce puissant chef de Papara, de la famille des anciens rois de la grande presqu'île. Sous le règne de Pomare II, sa famille fut à la tête des mécontents. A la mort de ce prince, il avait reconnu les droits de sa fille ; mais en plusieurs occasions il combattit son autorité. Vers la fin de 1830, Itoti et Otomi se joignirent à lui pour soutenir contre la reine les prérogatives de l'aristocratie de l'île. Ils convoquèrent leurs partisans et coururent aux armes. Tati, Itoti et Otomi <sup>2</sup> figurent aussi dans d'autres troubles qui éclatèrent en 1832 et en 1833. Dans toutes ces occasions Tati joua le rôle principal. D'un caractère élevé, doué de belles qualités, mais inquiet et passionné, il supportait avec peine l'abaissement de sa maison. C'est à Papara que M. Mœrenhout forma la plantation dont il a été parlé ; il intéressa Tati dans cette entreprise. Tantôt il se

(1) Mœrenhout, tome II, p. 297. Cette remarque est très importante. Nous saisissons cette occasion de dire un mot d'une réclamation élevée en 1838 par M. Du Petit-Thouars et sur laquelle nous serons ainsi dispensé de revenir. Elle a servi à grossir les prétendus griefs de la Fiance pour agir sur l'opinion, que la mésaventure des deux prêtres de Picpus, dont il sera question bientôt, aurait pu ne pas émouvoir assez. Il s'agissait d'un charpentier français, nommé Brémond, qui, après avoir servi sur un navire baleinier, était arrivé à O-Taïti en 1833 ; c'était un de ces aventuriers que les opérations de M. Mœrenhout y avaient attirés. Il avait séduit une femme et se livrait à l'ivrognerie ; on voulut le renvoyer de l'île. Pour obtenir de rester, il demanda la permission d'épouser sa maîtresse, dont il avait eu des enfants ; mais on insista pour son départ. M. Du Petit-Thouars intervint en sa faveur. La reine écrivit alors au roi des Français sur cette affaire. « Brémond, lui dit-elle, est un homme entêté qui manque à la loi. Les liqueurs fortes sont défendues par les lois en O-Taïti ; mais il ne s'inquiète pas de la loi, il a acheté des liqueurs fortes. Il a été jugé et condamné. Ceci est une partie de la loi : *il doit partir et retourner en France.* » (Du Petit-Thouars, tome II, p. 400-407). Il est bon qu'on sache que c'est en faveur de vauriens et de vagabonds que nous intervenons : l'honneur national exigerait-il cela ?

(2) Ces trois chefs sont précisément ceux qui ont traité avec M. le contre-amiral Du Petit-Thouars.

plaint amèrement de ses rapports avec lui ; tantôt il semble ne pouvoir trouver pour ce chef assez d'éloges. Il paraît cependant que la confiance l'emporta, et produisit une certaine familiarité ; car, après l'avoir dépeint quelque part sous les plus belles couleurs, il s'écrie avec enthousiasme : « Tel est l'homme qui s'offrit à moi pour ami, l'homme à qui jusqu'à présent je m'applaudis d'avoir accordé ce titre, l'homme que j'aime encore et dont je crois être aimé <sup>1</sup>. »

Toutes ces circonstances sont importantes ; elles ont préparé ce qui plus tard est arrivé ; mais n'anticipons pas sur les événements.

M. Mœrenhout n'avait encore quitté O-Taïti que pour visiter les îles de l'Océanie, ou pour faire quelques voyages au Chili. En 1854, un voyage en Europe lui parut nécessaire pour continuer ses opérations avec succès. Il s'embarqua le 23 avril, passa par les États-Unis, y sollicita et y obtint le titre de consul, dont il voulait se servir à son retour pour augmenter son importance, et arriva en France à la fin de la même année.

Que se passa-t-il pendant ce séjour ? M. Mœrenhout s'occupait-il seulement des affaires de son commerce ; ou bien forma-t-il à Paris d'autres relations propres à déterminer les événements que nous allons raconter, et la part qu'il y a prise ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'avant de repartir, l'année suivante, pour l'Océanie, il rassembla ses notes et écrivit un livre. En le lisant, on se souvient à chaque instant de paroles qui lui servent à lui-même à flétrir l'ingratitude de certains voyageurs envers les hommes qui ont converti et civilisé les insulaires : « Quelques-uns des missionnaires, dit-il en effet quelque part, ont reçu des reproches et éprouvé des calomnies de la part de gens qui semblaient ne pouvoir se rendre coupables de ce crime envers eux, après en avoir été reçus avec hospitalité <sup>2</sup>. »

(1) Mœrenhout, tome I, p. 232.

(2) *Id.*, tome I, p. 341.

### III.

#### LA PROPAGANDE.

##### I.

Les missionnaires d'O-Taïti, associant à leurs pieux efforts les meilleurs de leurs prosélytes, s'étaient rapidement répandus d'archipel en archipel ; ils semblaient ne vouloir laisser aucun point inoccupé dans ces mers. Depuis quelques années aussi, l'Amérique avait envoyé des prédicateurs de l'Évangile aux îles Sandwich, et les fils des meurtriers de Cook, las de leurs idoles, s'étaient convertis au vrai Dieu. Rome s'en émut ; ailleurs elle avait ses missions sans doute, mais le protestantisme l'avait devancée depuis si longtemps dans l'Océanie, qu'il était à craindre que ce monde lui échappât. Elle y songea, il était temps. Déjà un essai avait été tenté en 1826 aux îles Hawaii ; mais les insulaires avaient renvoyé les missionnaires. L'œuvre interrompue ne tarda pas à être reprise. Un décret de la Propagande, confirmé par Léon XII le 2 juin 1833, confia à la Maison de Picpus la tâche gigantesque de rendre catholiques toutes les îles de l'Océan Pacifique, septentrional et méridional, depuis les îles Sandwich jusqu'au tropique antarctique, et depuis l'île de Pâques jusqu'à l'archipel Roggewein, dont Kotzebue et Krusenstern avaient cependant déjà démontré la non-existence.

La Société de Picpus avait eu pour fondateur un ecclésiastique, mort il y a peu d'années, M. l'abbé Coudrin, qui se livrait alors à l'éducation de la jeunesse dans une maison de la rue qui a donné son nom à l'association formée par lui. Elle s'était organisée dès les premiers jours de la Restauration, au mois de juillet 1814, dans le double but de ranimer la foi catholique en France et de la propager chez les infidèles ; le pape Pie VII la reconnut par une bulle. Quelque part qu'elle ait pu prendre aux missions à l'intérieur du royaume pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X, on ne s'en occupera ici que sous le rapport de ses missions au dehors. A ce titre, elle se rattache aujourd'hui, aussi bien que trois autres congrégations françaises, celles des Lazaristes, des Maristes et des Missions Étrangères, à l'*Œuvre de la propagation de la foi*. Cette vaste association, fondée aussi sous la Restauration, en 1822, et dont le siège est à Lyon, recueille les fonds nécessaires aux missions et les répartit entre elles. La Maison de Picpus s'est placée sous la protection spéciale des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ; l'*Œuvre de Lyon* se réclame de saint François-Xavier. Elles demandent pour les missionnaires des prières et des aumônes. Pour ce qui est des prières, il suffit d'appliquer à cette intention, et une fois pour toutes, le *pater* et l'*ave* de sa prière du matin et du soir, en y ajoutant chaque fois cette invocation : *Saint François-Xavier, priez pour nous !* L'aumône se répète cinquante-deux fois l'an ; elle est d'un sou par semaine, et est recueillie par des dizéniers et des centeniers, qui communiquent ensemble, en sorte qu'une

organisation puissante relie entre eux tous les membres de l'Œuvre, que quatre papes ont dotée d'indulgences plénières <sup>1</sup>.

A la suite du décret de 1833, un jeune prêtre de la Maison de Picpus, M. Etienne Rochouse, fut nommé vicaire apostolique de l'Océanie orientale, avec le titre d'évêque de Nilopolis *in partibus*. M. Chrysostôme Liansu, établi préfet apostolique de toute la partie méridionale de cette division de l'Océanie, le précéda dans la mission avec deux prêtres appartenant à la même congrégation, MM. François d'Assise Caret et Honoré Laval ; un catéchiste irlandais, M. Colomban Morphy, se joignit à eux.

Ils s'embarquèrent vers la fin de l'année à Bordeaux, et arrivèrent à Valparaiso le 13 mai suivant. Le préfet, afin de servir d'intermédiaire entre les missionnaires et la Maison de Picpus, s'arrêta au Chili, où la religion catholique est la religion de l'État et où il est même défendu par les lois d'introduire aucune secte <sup>2</sup>. Ses compagnons se rendirent aux îles Gambier, qui sont, comme ils le font remarquer, sur la route d'O-Taïti <sup>3</sup>, premier point de mire de la mission catholique. On avait même songé un instant à y envoyer dès lors le catéchiste Colomban déguisé en charpentier, et le préfet apostolique avait incliné assez à l'accompagner sous le même déguisement <sup>4</sup>. Le plan auquel on s'arrêta est celui-ci : devancer, s'il était possible, les missionnaires protestants dans quelques îles, s'étendre de là chez les peuples voisins et ensuite chez les plus éloignés, dans l'espoir que ceux que l'hérésie avait séduits et placés, disait-on, « sous un joug de fer, » se soumettraient volontiers au joug doux et léger de la doctrine catholique <sup>5</sup>.

## II.

Les îles Gambier, où les missionnaires romains allaient s'établir, avaient été découvertes en 1797 par ce même capitaine Wilson qui transporta cette année-là des missionnaires protestants dans les divers archipels de la mer du Sud. Le nom qu'il donna au groupe était celui d'un amiral qui avait favorisé son entreprise à cause de sa pieuse destination. Un mont qui s'élève au milieu de l'une des îles,

(1) A l'Œuvre pour l'étranger correspond une Œuvre pour la France, placée sous la même invocation, sous le titre d'*Œuvre de saint François-Xavier*. Elle se propage à Paris de paroisse en paroisse. A Saint-Sulpice, qui, suivant M. de Montlosier, « est une création et une affiliation des jésuites, » elle tient des réunions d'ouvriers dans la chapelle basse. L'organisation est calquée sur la constitution ancienne de la congrégation, publiée par le Père Craffet. On y retrouve même les *portiers*, qui, se tenant à la porte, notaient tous les confrères qui entraient ; la note en est remise au supérieur de l'Œuvre, M. le curé de Saint-Sulpice, qui, par ce moyen, connaît ceux qui assistent aux exercices.

(2) *Annales de la propagation de la foi*, n° 41, p. 51.

(3) *Id.*, n° 41, p. 37.

(4) *Id.*, n° 41, p. 41.

(5) *Id.*, n° 41, p. 51.



qu'on aperçoit de fort loin et qui sert à diriger les marins dans la navigation de ces parages difficiles, reçut le nom de son navire. Le *Pic Duff* témoigne encore aujourd'hui que c'est à un vaisseau missionnaire protestant qu'appartient la découverte de ce petit archipel, où, après trente-sept ans, la Propagande est venue s'abattre, pour essayer de là de se substituer au protestantisme dans toute l'Océanie <sup>1</sup>.

Les îles Gambier sont au nombre de six ; quatre seulement sont habitées. A Mangaréva on compte 1,600 habitants ; Taravaï en a 180, Akamaru 200, Akena 100 ; les deux autres ne sont que des rochers où l'on pêche les perles, et dont l'un, Angakawita, était réservé autrefois pour la sépulture des rois. La première île, qui est aussi la principale, n'a guère que quatre milles de longueur sur un mille de largeur moyenne ; dans sa partie méridionale seulement, où s'élève le mont Duff, sa largeur atteint deux milles et demi. Les trois autres îles habitées ont à peine de un mille à un mille et demi d'étendue <sup>2</sup>.

Plusieurs vaisseaux marchands avaient visité l'archipel Gambier depuis quelques années ; M. Moerenhout était intéressé dans deux de ces bâtiments ; il rapporte que l'un de ses capitaines, se conformant à un usage trop fréquemment suivi par les baleiniers, eut la cruauté d'enlever un indigène de Mangaréva pour compléter son équipage <sup>3</sup>. M. Moerenhout visita lui-même ces îles en 1834, pour y charger de la nacre ; il put s'assurer alors combien elle y est abondante <sup>4</sup>. « Les habitants, dit-il dans son journal, traitent avec égard les étrangers, et se montrent circonspects, paisibles et réservés quand ils viennent à bord des navires. Il ne doutait pas que si un missionnaire blanc se fixait dans ces îles, il n'y fût bien accueilli <sup>5</sup>. » Tel était ce petit peuple à cette époque.

En arrivant aux îles Gambier le 7 août 1834, six mois après le passage de M. Moerenhout, MM. Caret et Laval y trouvèrent un Anglais qui s'y était fixé depuis quelques semaines. Sans avoir la qualité de missionnaire, il se proposait d'instruire les insulaires. Cet étranger offrit aux deux prêtres l'hospitalité dans sa cabane jusqu'au moment où ils s'en seraient construit une ; mais il s'aperçut bientôt que sa position n'était pas tenable, et il abandonna la place.

### III.

L'histoire de la mission de Gambier ne saurait entrer dans notre plan ; nous n'avons à nous en occuper que parce que c'est de là que la propagande catholique a tenté d'envahir O-Taïti. Mais à ce titre, et pour qu'on puisse bien apprécier les efforts de ce prosélytisme et la résistance qu'il a rencontrée, il nous

(1) *A missionary Voyage in the ship Duff*, p. 115-117.

(2) Dumont d'Urville, *Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie*, tome III, p. 179, 209 et 210.

(3) Moerenhout, tome II, p. 325.

(4) *Id.*, tome II, p. 326; tome I, p. 107.

(5) *Id.*, tome II, p. 327; tome I, p. 111.



est permis d'en étudier les caractères et les procédés. Quand nous aurons appris des missionnaires eux-mêmes quelle est l'œuvre qu'ils ont faite à Gambier, nous saurons bien aussi quelle est celle qu'ils se proposaient de faire dans les îles de la Société.

Voici en quels termes M. François d'Assise Caret raconte, le 6 octobre 1834, les premiers travaux de sa mission :

« ... Chemin faisant, nous rencontrâmes un édifice très vaste, élevé en forme de halle ; on nous dit que c'était le temple ; nous l'examinâmes pendant quelque temps. Il est orné de figures humaines assez grossièrement taillées : ce sont des idoles. Il est à présumer que ce sont bien les démons qu'on a l'intention d'adorer ici ; car le peuple leur donne un nom qui l'annonce. Nous invoquâmes intérieurement saint Michel, le priant de chasser le dragon infernal de ces contrées, comme il le chassa autrefois du ciel ; et nous fîmes le signe de la croix contre ce temple, afin d'y détruire par ce signe sacré tout le pouvoir des mauvais esprits... Avant de partir de Mangaréva, nous voulûmes au moins y laisser le signe de la croix ; c'est pourquoi nous le gravâmes sur les deux petites colonnes de la case qu'on nous avait d'abord destinée, ainsi que sur deux troncs d'arbres. M. Laval eut même la hardiesse d'aller tracer une croix sur une des colonnes du temple, et de cacher dans ce même temple une image de Notre-Dame-de-Paix, patronne de notre mission. Quand tous nos effets furent rentrés dans le canot, nous dûmes avec confiance à la Sainte-Vierge : *Iter para tutum*, et nous partîmes.

« Après bien des peines, nous arrivâmes à l'île Akena. Il n'y a dans cette île qu'un bien petit nombre d'habitants ; ce fut le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, que le sacrifice de la messe fut offert pour la première fois sur cette terre. Le Très-Haut y reçut enfin ce jour-là un hommage digne de lui. Que nous étions heureux de pouvoir adorer et reconnaître dignement son souverain domaine sur un pays qui lui appartient, et où le démon seul recevait auparavant des adorations ! Que nous étions heureux de pouvoir lui présenter nos prières par les mains de la plus pure des créatures, le jour même de son triomphe dans le ciel ! Il était bien juste, en effet, que le premier acte solennel de religion dans ces îles consacrées à Notre-Dame-de-Paix fût réservé pour la plus belle de ses fêtes. Aussi, dès ce moment, la paix du ciel sembla descendre dans l'île Akena. Un enfant de quelques jours, et en danger de mort, fut régénéré et sanctifié par les eaux du baptême : c'était une fille, et, comme on le pense bien, elle fut nommée Marie. Cette enfant mourut deux jours après son baptême : voilà donc déjà une âme que la Sainte Vierge a sauvée ; c'est le premier épi et les prémices de la moisson que nous espérons recueillir. Nous avons fait la cérémonie de la sépulture comme le prescrit la sainte Église catholique, et nous avons planté une croix sur la tombe. Elle est placée sur le penchant de la montagne et regarde les autres îles. C'est au pied de cette croix que nous allons recommander à Dieu tous les besoins de notre mission ; nous prions cette enfant de s'établir la patronne de son pays et de lui obtenir le don de la foi et les autres grâces qui en sont la suite.

« Nous sommes allés, M. Laval et moi, faire une autre visite à l'île Akamaru ; on nous y a bien reçus... Nous avons remarqué beaucoup de maladies de la peau, et nous avons trouvé les enfants tous dévorés par la vermine ; nous avons coupé les cheveux à quelques-uns, et nous leur avons lavé la tête ; nous agissons ainsi afin de pouvoir plus facilement baptiser ceux qui sont mourants, sans que les naturels s'en aperçoivent<sup>1</sup>. »

(1) *Annales*, n° 48, p. 16, 21, 29 et 171.

Le navire auquel M. Caret voulait confier sa lettre ayant retardé son départ, il ajoutait, le 13 novembre, quatre mois après son arrivée :

« ... Maintenant tous les enfants des deux îles, même ceux qui sont encore pendus au cou de leur mère, louent la très sainte Trinité et font le signe de la croix ; bientôt les pères et mères, ayant appris de nous combien ce signe de la croix est bon, ont voulu le faire aussi ; de sorte que nous pouvons dire que les petits et les grands savent maintenant faire le signe de la croix... Ne boiraient-ils que quelques gouttes d'eau, les enfants font le signe de la croix et récitent deux petites prières que nous leur avons apprises.

« ... Je ne dois pas omettre ici, à la gloire de l'auguste Marie, reine de paix et patronne de notre mission, que ce peuple a une grande vénération pour elle. La chose est arrivée je ne sais trop comment ; mais j'ouvris un jour mon bréviaire, et un des naturels aperçut, sans que je m'en doutasse, une image de l'Assomption qui s'y trouve ; il voulut la voir et jeta un cri d'admiration, puis voulut la faire voir à tout le monde ; il fallut leur dire ce que c'était. Nous leur dîmes donc : « Ce que vous voyez là est l'image de Maria ; Maria est une femme bien bonne ; elle est au ciel, où elle voit Dieu. » Dès lors tout le monde voulait voir Maria ; partout où nous allions, on nous disait : « Montrez Maria, cette femme si bonne qui est au ciel et qui voit Dieu. » Les hommes veulent que leurs femmes et leurs filles voient Maria ; les mères demandent qu'on la montre à leurs enfants : de sorte que la prophétie de l'auguste Mère de Dieu se trouve aussi accomplie ici : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* ; toutes les générations m'appelleront bienheureuse <sup>1</sup>. »

Le 21 décembre 1834, M. Caret écrivait encore :

« Nous sommes occupés maintenant à annoncer à nos sauvages le mystère de la sainte Trinité ; mais ce n'est pas sans peine que nous parviendrons à imprimer dans ces cœurs charnels des vérités si éloignées des sens. Un jour que nous parlions, M. Laval et moi, de cette difficulté, nous nous rappelâmes que saint Patrice se servait du trèfle pour faire comprendre le même mystère à l'Irlande idolâtre. M. Laval me dit que nous avions ici une herbe semblable et qui se trouve partout. A l'instant même nous la cherchâmes, et nous reconnûmes que c'était le vrai trèfle d'Irlande ; il s'appelle ici *manica*. Depuis ce temps, nous nous servons de la manica à trois feuilles égales pour exprimer le mystère de la sainte Trinité. Nous avons remarqué que cette comparaison était comprise, et nous espérons bien qu'ici, comme en Irlande, le trèfle apprendra au peuple le premier et le plus incompréhensible des mystères. On est déjà accoutumé à nous voir nous servir de cette herbe, et dès que nous commençons une instruction, nos enfants aussitôt courent chercher la manica. Recommandez-nous à saint Patrice, afin qu'il nous obtienne pour nos pauvres îles les lumières et les grâces qu'il obtint autrefois pour l'Irlande. Vous croirez peut-être que nous savons déjà la langue ; il s'en faut malheureusement beaucoup <sup>2</sup>. »

Les lettres de M. Laval nous le montrent animé du même esprit que son collègue ; les fragments qu'on va lire sont intéressants, surtout en ce qu'ils font

(1) *Annales*, n° 48, p. 30, 31, 32.

(2) *Id.*, n° 48, p. 33-34.

ressortir le caractère controversiste de leur œuvre :

« *Le 1<sup>er</sup> mars 1835.* — Nous venons de bénir l'église de l'île Akena et nous l'avons dédiée à saint Raphaël archange ; nous destinons celle de la grande île à saint Michel et celle de Taravaï à saint Gabriel. Comme la grande île est très peuplée, nous pourrons y dédier d'autres églises à saint Joseph, à saint François-Xavier et à saint Patrice. Des raisons de dévotion nous ont fourni ce plan, que nous exécuterons lorsque le temps nous le permettra. »

« *Le 26 mars 1835.* — Pendant que nous étions à Akamaru, un des insulaires d'Akena rassemblait lui-même le peuple matin et soir pour aller prier à l'église. Nos néophytes allumaient des chandelles du pays (au lieu de cierges) : ce sont des fruits de *rama*, assez semblables à la noix, mais huileux, que l'on enfile à un petit roseau.

« Dans ces deux endroits on sait déjà la différence qu'il y a entre nous et les protestants, et l'on préfère les catholiques aux autres. Un de ces jours derniers, un des insulaires, homme dissolu et double, disait qu'il allait venir des missionnaires de Taïti (il parlait du reste au hasard). « Eh bien ! dirent nos deux chefs d'Akena avec plusieurs de nos catéchumènes, nous nous séparerons d'eux ; on en fera autant à Akamaru et dans les autres îles. » Ils comprennent parfaitement que Jésus-Christ s'est choisi douze apôtres, dont ils savent les noms ; que saint Pierre est le chef de tous et de l'Église ; que Jésus-Christ donna tous les pouvoirs à Pierre, que Pierre les donna aux autres. Ils savent également très bien que nos pouvoirs et notre mission viennent de Dieu. En voici la chaîne : M<sup>gr</sup> Etienne nous les a donnés, le pape Grégoire les lui a donnés, saint Pierre les a donnés à ce grand missionnaire, et Jésus-Christ les adonnés à Pierre dont il est le successeur. « Alors, nous dit un jour le chef d'Akamaru, votre pouvoir vient de Dieu. Quand il viendra ici un missionnaire, je lui demanderai qui l'a envoyé ; s'il me dit que ce n'est pas Grégoire, je lui dirai : Va-t-en, tu n'es pas missionnaire de Jésus-Christ. Je lui demanderai ensuite à qui sont ces enfants et cette femme ? Il me dira : C'est à moi. — Eh bien ! va-t-en, car tu n'es pas missionnaire. Dieu n'a point de femme, Jésus-Christ n'avait point de femme, Tareta (M. Caret) n'a point de femme, Tarava (M. Laval) n'en a point non plus. Nous autres, nous sommes de saint Pierre, et toi tu n'es qu'un homme comme nous <sup>1</sup>. »

Ainsi donc, ces catholiques d'hier qui ont, à s'y tromper, tout l'air d'être encore passablement païens, dès la première heure, on les initie aux subtilités de la polémique, et on leur en apprend le jargon. Il le fallait bien pour opposer avec succès Mangaréva à O-Taïti.

#### IV.

On se rappelle que M. Rochouse n'était pas parti de France en même temps que les premiers missionnaires ; il s'embarqua au Havre, le 29 octobre 1834, avec trois prêtres et trois catéchistes. MM. Caret et Laval n'avaient pas cessé d'entretenir au milieu du peuple l'attente de sa venue. Ils parlaient de lui comme d'un grand personnage, le nommaient *Monseigneur Etienne*, et avaient soin de dire que c'était de lui qu'ils tenaient leurs pouvoirs et leur mission. Les sauvages

(1) *Annales*, n° 49, p. 150, 155 et 156.

s'en faisaient une si haute idée qu'ils ne cessaient de demander quand *Monseigneur Etienne* viendrait.

M. Rochouse débarqua enfin à Akena au mois de mai 1835. La nouvelle s'en répandit aussitôt dans les quatre îles. Le lendemain de son arrivée, il se montra au peuple accompagné de son petit clergé ; il aurait alors fallu entendre les cris d'admiration des sauvages à la vue de ses ornements épiscopaux, de sa mitre et de sa crosse. La cérémonie fut plus belle encore à Akamaru ; toute la population défila en procession devant lui, et même on ne s'en tint pas là ; on ne voulut rien moins que le proclamer roi et lui payer le tribut. Cet hommage eut lieu également dans les autres îles. « A Mangaréva, raconte M. Laval, les tributs nous environnaient à la hauteur de la ceinture, et encore nous étions tous montés sur une roche au milieu de la place <sup>1</sup>. » Il essaie d'expliquer ce fait par les usages de ce peuple ; mais à peine en est-il besoin, puisqu'il nous apprend que les païens, dans leur enthousiasme, avaient d'abord chanté, en l'honneur des missionnaires, les paroles par lesquelles ils célèbrent leurs dieux ; on peut bien traiter en rois ceux qu'on a honorés comme des divinités <sup>2</sup>.

Un an ne s'était pas encore écoulé depuis l'arrivée de MM. Caret et Laval, deux mois à peine depuis celle de M. Rochouse, les missionnaires ne savaient pas encore la langue du pays, ils n'avaient donc pu ni instruire en particulier ni prêcher en public ; mais ils avaient eu la ressource de la feuille de trèfle et du signe de la croix, ils avaient pu apprendre aux insulaires à réciter sans se tromper le *Credo* et le *Pater*, ils avaient célébré la messe en leur présence : c'en fut assez pour que l'évêque Etienne songeât à recueillir les prémices de sa mission.

« Le jour de Notre-Dame-Auxiliaire, dit M. Laval, un nombre assez considérable de néophytes furent régénérés dans les eaux du baptême, confirmés ensuite et mariés pour la plupart. » Peu de jours après eut lieu la communion générale, et il nous apprend que plusieurs de ces pauvres sauvages, en recevant leur Sauveur, ne montraient pas moins de modestie, de respect et de dévotion que les personnes les plus pieuses de France. Il est nécessaire d'ajouter que les missionnaires qui opéraient ces merveilles étaient aidés dans leurs travaux par le grand-prêtre ; bien qu'il n'eût pas encore rejeté les idoles, il faisait servir son influence à l'établissement de la nouvelle religion.

Quand les missionnaires sortaient, ils étaient assiégés de toutes parts ; chacun voulait qu'on lui rappelât son nom de baptême, tellement que cent fois ils étaient obligés de feuilleter leur portefeuille pour les satisfaire <sup>3</sup> ; souvent aussi, ils devaient lever des difficultés ou éclaircir des points obscurs. M. Laval en rapporte un singulier exemple. « Une mère de famille vint un jour lui demander si, étant baptisée, elle pouvait encore porter son enfant sur le dos. « Tu sais, Tavera, lui dit-elle, que Tépano (Stéphanus, l'évêque Etienne) m'a fait une

(1) *Annales*, n° 49, p. 176-185.

(2) *Id.*, n° 56, p. 188.

(3) *Id.*, n° 50, p. 163-165.

onction entre les deux épaules ; cette partie de mon corps est donc sacrée (tabou). » « Vous ne sauriez croire, ajoute M. Laval, combien ces sortes de naïvetés, dont on rira peut-être en Europe, causent de plaisir au missionnaire : elles sont pour lui une preuve que la religion n'est pas seulement à la surface, mais qu'elle a pénétré jusqu'au fond du cœur <sup>1</sup>. »

Au commencement de janvier 1836, sur une population de moins de 2,000 âmes, M. Laval comptait déjà 1,100 chrétiens ; les autres étaient catéchumènes. Au milieu d'avril, un de ses collègues allait plus loin encore, il croyait pouvoir dire : « Toutes les îles de l'archipel Gambier sont chrétiennes, à quelques exceptions près. » Les prosélytes avaient jeûné pendant le carême, et tous fait leurs pâques <sup>2</sup>. Mais ce n'était pas assez d'avoir transformé en si peu de temps tous les païens de ces îles en autant de catholiques ; pour bien faire, il fallait obtenir deux catholiques pour un païen. Nous ne savons pas comment on s'y est pris ; mais ce qui est certain, c'est que cette population, si facile à recenser, à cause de sa faiblesse même, et évaluée si souvent et si uniformément par M. Mœrenhout d'abord, par les missionnaires ensuite, par Dumont d'Urville enfin, fait plus que doubler tout à coup, et enfile de 4,500 catholiques le relevé des conquêtes de la Propagation de la Foi <sup>3</sup>.

Ce récit et ces citations suffisent. Pour n'avoir pas à y revenir, nous dirons cependant encore que les relations des voyageurs s'accordent avec les rapports des missionnaires ; s'ils témoignent leur surprise des petites croix et des médaillons suspendus au cou des insulaires, ils parlent avec plus d'étonnement encore des prières latines qu'on leur fait apprendre par cœur. « Bizarre tableau ! s'écrie l'un d'eux, un amas d'hommes demi-nus, au maintien sauvage, chantant au milieu des arbres d'un monde ignoré il y a peu de temps, les prières de la religion des peuples civilisés dans la langue d'un peuple effacé du globe depuis tant d'années <sup>4</sup>. »

Ces grands changements, à ce qu'assurent les missionnaires, avaient été prédits autrefois par Toapéré, prophétesse d'Akamara, morte il y a quarante ans, qui annonçait le Dieu inconnu : « Je l'ai vu, ce Dieu ; nos dieux ne sont rien auprès de ce grand Dieu. Sa lèvre supérieure touche au ciel, sa lèvre inférieure descend aux abîmes. Voici le Dieu de l'étranger ; encore un peu de temps, et des hommes bons vont nous l'annoncer <sup>5</sup>. »

La mission catholique de Gambier a été très diversement jugée : chose

(1) *Annales*, n° 56, p. 170.

(2) *Id.*, n° 56, p. 203.

(3) *Id.*, n° 71, p. 355, 356.

(4) Dumont d'Urville, tome III, p. 381 ; note de M. Desgraz. Voyez sur le même sujet le récit du commandant (p. 132) et les notes de MM. Demas, Roquemaurel et Dumoulin (p. 345, 351 et 362).

(5) *Annales*, n° 82, p. 222-226. Lettre de M. Laval.

étrange ! on lui a fait la plupart des reproches qu'on a adressés aux missions protestantes de l'Océanie et quelques autres encore. Elle a très certainement initié ce petit peuple à quelques-uns des arts utiles de l'Europe, modifié et à quelques égards rectifié ses idées. Nous n'avons pas à nous en occuper ici sous ce rapport ; il importait seulement de rechercher quelles notions religieuses on s'est efforcé de lui inculquer, la religion de Gambier étant celle qu'on s'est proposé de substituer au protestantisme dans tous les archipels du Grand-Océan, et cette propagande étant confiée aux mêmes hommes. Et voilà pourtant le catholicisme avec lequel on a prétendu qu'il fallait au dehors identifier la France<sup>1</sup> ! Qu'elle se considère dans ce miroir, et qu'elle dise si elle s'y reconnaît.

(1) M. de Carné, *Revue des Deux-Mondes*, livr. du 15 avril 1843.



## IV.

### LE DÉBARQUEMENT.

#### I.

On sait déjà que MM. Caret et Laval ne considéraient Mangaréva que comme un pied à terre, d'où la Propagande pourrait se répandre au loin <sup>1</sup>. L'évêque Etienne nommait son île « la porte de toute la Polynésie <sup>2</sup>. » Deux cultes vont donc se trouver en présence et se disputer un monde. Quel drame que celui-là ! qu'il aurait été beau, si, mus par la charité, ils avaient été noblement s'asseoir en regard l'un de l'autre, non pour s'arracher la proie, mais pour rivaliser dans des archipels différents à qui ferait faire le plus de progrès à ses disciples ! L'Océan est vaste, longtemps il aurait pu tous deux les contenir ; et sans oublier ni ses prétentions exclusives ni son devoir, chaque culte aurait pu, avec charité sans doute, mais avec fierté aussi, dire à l'autre, comme Abraham à Lot : *Retire-toi, je te prie, d'auprès de moi ; si tu vas à la gauche, je prendrai la droite ; si tu choisis la droite, j'irai à la gauche* <sup>3</sup>.

La Propagande ne raisonnait pas ainsi ; elle voulut combattre l'hérésie autant que l'idolâtrie, et sans perte de temps elle se mit à l'œuvre.

Au mois de mai 1836, le catéchiste Colomban fut envoyé aux îles Sandwich, déguisé en simple ouvrier. Il passa par O-Taïti, où il avait ordre d'examiner les facilités d'établissement. C'était le premier représentant de l'Église romaine qui posât le pied dans cette île évangélisée depuis trente neuf ans ; aussi lui semblait-il que l'enfer même devait en être ému. « Il n'est pas étonnant, s'écrie-t-il, qu'à l'arrivée d'un enfant du Sacré-Cœur sur cette terre consacrée depuis si longtemps au démon, cet ennemi de tout bien ait redoublé de fureur, et que les émissaires protestants aient cru que je venais renverser leur empire <sup>4</sup>. »

La fureur du démon ne se manifesta cependant que par l'avis qu'on lui donna qu'une permission lui était nécessaire pour séjourner dans l'île. Il l'obtint sans peine, quoique sa vraie qualité fût connue, et il y demeura sans trouble un peu plus d'un mois. Dans ses lettres au chef de la mission de Gambier, il l'instruit des formalités à remplir et il l'engage à s'emparer lui-même de ce poste. « Pour la réception d'un étranger à O-Taïti, lui écrit-il, il faut que la reine et les chefs se réunissent pour décider s'il doit rester ou non... Je crois que si vous y alliez, vous seriez reçu plutôt que tout autre et que vous trouveriez sur-le-champ un pied à terre <sup>5</sup>. » Ainsi se trouve constatée par le catéchiste le caractère très général de la

(1) *Annales*, n° 48, p. 41.

(2) *Id.*, n° 49, p. 185.

(3) *Genèse*, XIII, 9.

(4) *Annales*, n° 56, p. 204.

(5) *Id.*, n° 49, p. 183 et 188.

loi qui soumet, par des motifs que nous connaissons déjà, l'admission des étrangers dans l'île à l'obtention d'un permis de séjour ; ce point est d'autant plus important que, comme nous le verrons bientôt, l'existence même de la loi a été formellement niée.

Au lieu de l'évêque, MM. Caret et Laval répondirent à l'appel de frère Colomban. La mission catholique, établie depuis deux ans dans les îlots du pic Duff, n'avait encore combattu l'idolâtrie dans aucun des groupes du voisinage, que déjà le moment lui paraissait venu de se prendre corps à corps avec la Réforme sur le lieu même de ses plus grands succès.

## II.

M. Moerenhout était depuis quelque temps de retour à O-Taïti, marié à une Espagnole et avec le titre de consul des États-Unis. Pendant son voyage en France, l'activité que ses spéculations avaient imprimée à la navigation s'était un peu ralentie ; les vaisseaux marchands arrivant en moins grand nombre, les naturels se retrouvaient placés à peu près dans les conditions où ils étaient auparavant, et l'influence des missionnaires avait pu de nouveau se faire puissamment sentir.

Vers la fin de l'été de 1835 avait eu lieu un de ces grands mouvements religieux qui amenèrent autrefois la conversion de l'île. C'étaient les vieillards, les hommes de la génération qui, la première, avait accueilli l'Évangile, qui maintenant pressaient les jeunes hommes de résister aux vices de l'Europe et de servir Dieu ; puis, quand ils croyaient les avoir persuadés, ils se tournaient vers les missionnaires pour leur faire partager leur espérance. « Ils s'adressent à vous, leur disaient-ils ; ils savent lire, ils savent écrire, vous les trouverez donc plus intelligents et mieux préparés que nous ne l'étions quand vous nous instruisiez nous-mêmes <sup>1</sup>. »

Un savant, M. Charles Darwin, secrétaire de la Société géologique de Londres, visita O-Taïti au mois de novembre suivant. Le but de son voyage était tout scientifique ; comme, étranger à l'engouement et aux querelles de religion, il n'avait ni l'enthousiasme des uns ni la malveillance des autres, on peut supposer qu'il a bien vu, et que son témoignage mérite d'être pris en sérieuse considération ; c'est à peu près le seul compatriote des missionnaires anglais que nous citons dans ce travail.

« J'avais, dit-il, entendu parler si diversement de cette île, que je désirais fort juger par moi-même de leur état moral. L'une des impressions qui m'étaient restées de la lecture de Beechey et de Kotzebue, s'est trouvée entièrement fautive. Je m'étais figuré que les O-Taïtiens étaient devenus un peuple triste et sombre, et qu'ils vivaient dans la crainte continuelle de leurs missionnaires. Je n'ai pas aperçu trace de ce sentiment, à moins que la crainte ne soit devenue synonyme du respect. Le mécontentement est si peu la disposition de ce peuple, qu'il serait difficile en Europe de rencontrer dans une

(1) *Journal des Missions évangéliques*, année 1836, tome XII, p. 65-71.



foule autant de visages réjouis et satisfaits qu'ici. On a blâmé encore, comme peu judicieuse, la défense de danser au son de la flûte et l'observation plus que presbytérienne du dimanche. Je n'ai pas la prétention d'avoir, sur ces points, une opinion en opposition avec celle d'hommes qui ont résidé dans l'île autant d'années que j'y ai demeuré de jours. Considérées dans leur ensemble, la moralité et la religion des O-Taïtiens leur font à mes yeux tout honneur. Il est des gens qui attaquent, avec plus d'acrimonie encore que Kotzebue, les missionnaires, les règles qu'ils ont suivies et les effets de leur influence ; mais ces raisonneurs exigeants paraissent tout-à-fait oublier ce qu'était l'état de l'île il n'y a que vingt ans ; ils n'en comparent pas même l'état actuel avec celui de l'Europe de nos jours, mais avec l'idéal de perfection que l'Évangile nous offre ; et parce que ce petit peuple reste en arrière d'un tel idéal, loin de tenir compte aux missionnaires du bien opéré, ils en font retomber le blâme sur eux <sup>1</sup>. »

On le voit, M. Darwin ne paraît pas très affecté de ce joug de fer qui, à ce qu'on prétendait tout à l'heure, pèse sur les insulaires. Sous le rapport moral, l'état d'O-Taïti s'était beaucoup amélioré durant l'absence de M. Mœrenhout et par suite même de son absence.

C'est en ces circonstances que MM. Caret et Laval y arrivèrent. Comme la Propagande dénature ce qui s'est passé à leur occasion, afin de le transformer en un grief qui lui permît de remplir le monde du bruit de ses accusations, il importe de rechercher minutieusement les faits ; nous les puiserons dans le rapport même rédigé par M. Caret peu de semaines après l'événement <sup>2</sup>, et où, malgré l'irritation qui y règne d'un bout à l'autre, on ne trouve ni les exagérations ni les mensonges depuis lors répandus et accrédités. Nous n'hésitons pas à flétrir de ce nom des assertions qui, si elles étaient prouvées, donneraient un caractère odieux à ce qui a eu lieu, et qui sont bien évidemment fausses, puisque le principal intéressé, écrivant sous l'impression encore récente des événements, passe entièrement sous silence ces incidents si graves et les contredit même sous plusieurs rapports.

### III.

MM. Caret et Laval s'étaient embarqués à Gambier à bord d'une petite goélette venant d'O-Taïti et qui y retournait. Ils y arrivèrent le 20 novembre 1836. M. Caret assure que c'est le vent contraire qui les força à mouiller à l'une des pointes de Taïarabou, l'endroit de l'île le plus éloigné du port. Dès qu'on eut jeté l'ancre, ils descendirent à terre sur la pirogue d'un Suédois qui demeure en ce lieu. « Nous eûmes bien raison de faire diligence, remarque M. Caret ; car à peine avions-nous débarqué, qu'un des chefs de l'endroit se rendit à bord de la goélette pour ordonner qu'on eût à reprendre le large sans mettre les passagers à terre ; mais nous y étions déjà, et nous avons donné le salut de la paix à cette

(1) *Journal of researches into the geology and natural history of the various countries visited by the Beagle from 1832 to 1836*; by CHARLES DARWIN, p. 492.

(2) *Annales*, n° 56, p. 206-234.

île, en partie idolâtre et en partie hérétique <sup>1</sup>. »

La démarche du chef ne nous surprendra pas, le catéchiste Colomban nous ayant appris qu'une autorisation de la reine et des chefs est nécessaire pour que les étrangers puissent débarquer ; les missionnaires le savaient bien, puisque c'est à leur évêque qu'il l'avait écrit ; aussi la supposition de Dumont d'Urville qu'ils choisirent un lieu d'abordage si éloigné pour « éluder la défense » de débarquement <sup>2</sup>, ne nous paraît-elle pas improbable. Le chef enjoignit au capitaine de faire rentrer ses passagers dans son navire ; celui-ci s'en étant excusé, il s'adressa lui-même à eux pour les inviter à se rembarquer ; mais ils lui dirent qu'ils étaient venus pour rendre visite à la reine, et le chef crut devoir, sur cette réponse, ne pas exiger la stricte observation de la loi. « Nous prîmes alors la résolution, dit M. Caret, de ne plus remettre le pied sur le navire, parce qu'il était bien décidé que nous ne pourrions plus débarquer sur un autre point... C'était le jour de la Présentation de la Sainte Vierge <sup>3</sup>. »

Pour éviter de se rembarquer, ils choisirent la voie de terre pour se rendre à Papeïti, où la reine réside ordinairement. Bientôt on sut que c'étaient les missionnaires de Mangaréva ; les curieux accouraient pour les voir ; « presque tous vinrent avec quelques livres de la Bible sous le bras <sup>4</sup>. » Chemin faisant, MM. Caret et Laval firent le catéchisme à plusieurs enfants, et se hâtèrent d'apprendre aux habitants qu'ils n'avaient point de femme, « les vrais missionnaires, disaient-ils, n'en ayant point <sup>5</sup>. » Voilà donc le signe auquel on pouvait, selon eux, distinguer les vrais missionnaires des faux ; dès leurs premiers pas dans cette île, ils enseignaient aux insulaires à ne voir dans les hommes qui les avaient convertis et civilisés, époux comme eux, pères comme eux, que des imposteurs qui avaient réussi à les séduire.

Arrivés à Papeïti, ils se rendirent directement chez M. Mœrenhout, avec qui le catéchiste Colomban avait sans doute déjà noué des relations, et pour lequel ils avaient une lettre de leur évêque. Les rapports de M. Mœrenhout avec les îles Gambier pour la pêche des perles nous sont connus ; il ne pouvait qu'avoir beaucoup d'égarés pour la recommandation du prêtre que les naturels en avaient proclamé roi ; aussi offrit-il à MM. Caret et Laval sa table et sa maison.

#### IV.

Le 25 novembre, il les accompagna chez la reine. Plusieurs chefs et le missionnaire Pritchard étaient présents. Quand on leur eut permis de parler, les missionnaires exposèrent leur requête en ces mots :

(1) *Annales*, n° 56, p. 209.

(2) Dumont d'Urville, tome III, p. 205.

(3) *Annales*, n° 56, p. 210.

(4) *Id.*, n° 56, p. 211.

(5) *Id.*, n° 56, p. 212.

« Reine, nous sommes de Mangaréva ; nous sommes les prêtres du vrai Dieu, la France est notre pays. Nous ne sommes point malfaiteurs ; nous n'avons point l'intention de nuire à Piritati (M. Pritchard) ni à aucun des oroméduas (des missionnaires) qui sont ici ; nous désirons faire votre bonheur à vous, reine, et celui des chefs et de tout le peuple. Nous savons que cette terre vous appartient et que le pouvoir est à vous : nous vous demandons l'hospitalité, et nous espérons que vous ne nous la refuserez pas. Si vous-même ou vos sujets alliez en France, le roi ne vous chasserait pas ; il vous donnerait l'hospitalité. Si Piritati (M. Pritchard) allait en France, on ne l'en chasserait pas. Dans les grands états, tels que la France, l'Angleterre et l'Amérique, tous les étrangers inoffensifs jouissent de toute liberté, les prêtres comme les autres <sup>1</sup>. »

M. Møerenhout appuya fortement cette demande ; mais seule, la reine ne pouvait rien résoudre ; il fallait qu'elle convoquât les chefs pour en décider. Avant de se retirer, les missionnaires lui firent présent d'un châte. Ils y joignirent quatre onces ; mais comme cet argent représentait à peu près les soixante piastres auxquelles se serait élevé le droit de résidence à payer par les deux étrangers dans le cas où on leur aurait permis le séjour, on leur renvoya le même jour cette somme, dont l'acceptation aurait pu être considérée comme une autorisation tacite. Ils la lui portèrent une seconde fois, croyant, disent-ils, « que la cause de la religion demandait qu'ils fissent ces offres d'argent. » Pomare-Wahine l'accepta ; mais afin qu'on ne pût pas se méprendre sur son intention, elle y répondit par l'envoi de quelques dons <sup>2</sup>. Cela n'a pas empêché M. Du Petit-Thouars de dire qu'elle avait reçu le droit de résidence <sup>3</sup>, et M. de Carné d'interpréter son acceptation dans le même sens <sup>4</sup>.

Le lundi 28 novembre eut lieu, en présence de la reine, l'assemblée des chefs voulue parla loi. Les deux prêtres s'y rendirent avec M. Møerenhout. Quand ils se furent assis, un juge se leva et leur dit :

« Tavara et Tareta, pourquoi êtes-vous venus dans cette terre ? Nous avons des oroméduas (des missionnaires) qui sont ici depuis longtemps, et qui nous ont instruits de la Parole ; nous n'avons pas besoin de vous. Il y a une loi qui vous interdit l'entrée de cette terre, pourquoi y êtes-vous venus ? Retournez à Mangaréva ; vous avez fait des présents à la reine, qui vous en a fait de son côté ; ne soyez pas obstinés à rester <sup>5</sup>. »

M. Caret répondit ainsi à ce discours :

« Quand nous partîmes de Mangaréva, nous ne pensions pas trouver ici une reine, des chefs ni un peuple qui nous chassassent de leur île ; nous savions que ceux qui vous avaient apporté la Parole de Dieu avaient calomnié notre doctrine et nous avaient chargés de fausses accusations : nous sommes venus justifier la doctrine que nous

(1) *Annales*, n° 56, p. 216.

(2) *Id.*, n° 56, p. 216-218.

(3) *Du Petit-Thouars*, tome II, p. 394.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 avril, p. 217.

(5) *Annales*, n° 56, p. 218.

annonçons. Nous ne savons pas assez votre langue pour vous manifester la vérité maintenant ; attendez que nous la sachions, ne nous renvoyez pas ; autrement, vous ne saurez jamais distinguer la vérité du mensonge. Cette loi dont vous nous parlez est si nouvelle, que M. le consul américain, ici présent, et qui devrait la connaître, ne la connaît pas. »

Alors M. Møerenhout se leva et dit :

« Cette loi qui interdit l'entrée de cette terre aux étrangers, si ce n'est le bon plaisir du gouvernement, est nouvelle et inconnue de moi. Elle est contre le droit des gens ; je proteste contre elle ; elle est injurieuse à l'Amérique, pour laquelle j'exerce ici les fonctions de consul <sup>1</sup>. »

Le catéchiste Colomban la connaissait pourtant et en parlait à son évêque comme du principal obstacle à surmonter ; les missionnaires aussi la connaissaient et avaient cherché par toutes sortes de précautions à s'y soustraire ; et M. Møerenhout, dont les affaires de commerce avaient créé la situation qui la rendait nécessaire et qui en motiva l'adoption au commencement de 1835, osait dire qu'il ne la connaissait pas !

L'assemblée se sépara sans avoir accordé la permission de séjour.

La reine écrivit le lendemain à MM. Laval et Caret qu'ils ne pouvaient demeurer plus longtemps dans l'île. Ils se rendirent en hâte auprès d'elle pour essayer de la faire revenir sur cette détermination et lui dire encore une fois pourquoi ils désiraient rester.

« Nous avons reçu votre lettre, lui dirent-ils, nous l'avons lue. Vous dites que cette terre a été visitée par des oroméduas (des missionnaires) qui y font leur résidence depuis longtemps. Ces oroméduas, reine, ne sont pas les envoyés de Dieu ; mais nous, nous sommes envoyés de Dieu pour vous faire connaître la vraie parole, et nous vous le prouverons quand nous saurons la langue. Ils sont les premiers, dites vous : Simon-le-Magicien aussi, alla le premier à Rome pour y enseigner ses erreurs ; saint Pierre n'y alla que le second pour le confondre et annoncer la vérité <sup>2</sup>. »

La ruine de l'hérésie était en effet le dessein des missionnaires. Il eût été impossible d'en convenir plus franchement qu'ils ne le font ici.

## V.

Ne tenant nul compte de la lettre de la reine, ils se retirèrent dans une maison que M. Møerenhout avait mise à leur disposition, et ils y célébrèrent plusieurs fois la messe. Itoti, chef de Papeïti, et Tati, chef de Papara, celui-là même que M. Møerenhout nommait son ami, sans se laisser le moins du monde gagner par leur enseignement, n'étaient pas contraires à leur séjour.

La reine les invitait à repartir par la goélette qui les avait amenés et qui se trouvait encore à l'ancre ; eux, au contraire, demandaient qu'on leur permît

(1) *Annales*, n° 56, p. 219.

(2) *Id.*, n° 56, p. 220.

d'attendre l'arrivée d'un navire de guerre. Ils en donnent le motif et exposent en même temps le parti qu'ils prirent : « Nous étions persuadés qu'une fois la goélette partie, aucun navire ne voudrait nous prendre par force, et que nous resterions à Taïti. Nos ennemis ne l'ignoraient pas non plus ; voilà pourquoi ils ne voulaient en aucune manière laisser partir la goélette sans nous. Comme elle devait bientôt remettre à la voile, nous nous enfermâmes dans la maison que M. Mœrenhout avait bien voulu nous céder <sup>1</sup>. »

Il fallait, ou se laisser faire la loi par les deux étrangers, ou exiger leur départ conformément à la décision prise dans la grande assemblée. Le 11 décembre, l'officier chargé de la police de l'île se présenta en uniforme, accompagné de cinq ou six insulaires, pour leur réitérer l'ordre de s'embarquer. Sur leur refus, on leur apporta une lettre de la reine, qui le leur intimait, menaçant au besoin de les y contraindre <sup>2</sup> ; ils n'en tinrent nul compte. Le lendemain 12, voyant venir de loin les hommes de la police, ils comprirent de quoi il s'agissait. Résolus à ne pas obéir, ils fermèrent la porte et les fenêtres de la maison, et lorsqu'on leur commanda d'ouvrir, ils gardèrent un profond silence.

Au lieu de faire le siège de la maison, l'officier de la reine trouva plus simple d'y entrer sans violence. Pour bien comprendre ce qui se passa, écoutons la description que M. Mœrenhout a faite des habitations de l'île : « Ce sont, dit-il, des maisons spacieuses, élevées avec assez de régularité et couvertes de toits de feuillage artistement travaillés, qui mettent bien à couvert des fortes pluies. La couverture ou toit se fait encore avec les belles feuilles du fara (*pandanus odoratissimus*) ; leur partie supérieure laissant une ouverture où il pourrait pleuvoir, est toujours couverte d'arétou-noucha (*papyrus odoratus* <sup>3</sup>). » Ces maisons ont souvent deux ou trois cents pieds de long ; mais en revanche elles ne se composent que d'un rez-de-chaussée. Il suffisait donc d'écartier quelques feuilles de fara pour y entrer sans peine par le toit, et plutôt que de forcer la porte, il était tout naturel d'y descendre ainsi. Quand on fut entré, on invita encore MM. Caret et Laval à rejoindre leur navire ; ils ne firent aucune réponse. « Nous ne voulions pas, dit le premier, avoir à nous reprocher un seul pas pour sortir de Taïti, où nous croyions de notre devoir de demeurer <sup>4</sup>. » Il fallut les porter jusqu'au rivage, où une pirogue les attendait pour les conduire à bord de la goélette. M. Mœrenhout les accompagna jusqu'à la mer. Au moment de s'en séparer, il leur dit : « Je ne puis, messieurs, vous soustraire à la violence qu'on vous fait, parce que je n'ai pas d'armée à ma disposition ; mais on saura un jour que je suis consul des États-Unis. » Les prêtres l'embrassèrent, et le montrant au peuple : « Voici, dirent-ils, celui qui nous a constamment protégés contre les persécutions de ceux qui devraient vous prêcher la charité <sup>5</sup>. » Le vaisseau qui

(1) *Annales*, n° 56, p. 223.

(2) *Id.*, n° 56, p. 224.

(3) Mœrenhout, tome I, p. 84-88.

(4) *Annales*, n° 56, p. 225.

(5) *Id.*, n° 56, p. 226.

les avait amenés les reçut de nouveau, et après un autre essai de débarquement qui fut infructueux, et une tentative qui ne réussit pas davantage de s'établir provisoirement dans une île basse, visitée continuellement par les O-Taïtiens et où ils auraient été à la porte d'O-Taïti, ils se dirigèrent vers les îles Gambier et y arrivèrent le 31 décembre 1836.

Voilà les faits, tels qu'ils résultent du récit même de M. Caret. Notre analyse est si fidèle, qu'il serait impossible de rien extraire qui modifiât tant soit peu les faits. On est libre, sans doute, de soutenir que le renvoi d'O-Taïti des deux prêtres de la Maison de Picpus est un acte odieux, contraire au droit des gens, entaché de violence ; mais on est réduit pour l'accusation aux faits que nous venons de rapporter. Il paraît bien que cela ne suffit pas, puisqu'on s'est appliqué dès lors avec beaucoup de soin à représenter les choses tout autrement ; mais on a beau faire, la première narration que nous avons remise en lumière est la véritable.

## VI.

Les missionnaires protestants ont-ils pris quelque part au renvoi de ces hommes qui s'annonçaient ouvertement comme venant pour détruire leur œuvre ? Nous avons en vain cherché dans la relation de M. Caret quelque indice qui pût aider à éclaircir le fait. On doit penser qu'ils ne virent pas sans déplaisir une tentative qui, en apportant dans l'île l'élément nouveau de la controverse, menaçait de les détourner des utiles travaux de l'évangélisation pour se livrer aux débats stériles de la polémique ; mais M. Caret n'allègue absolument rien d'où l'on puisse induire qu'ils s'y sont opposés. M. Pritchard est le seul missionnaire qu'il nomme dans son récit ; il ne fait pas même mention des autres, et s'il essaie de mettre M. Pritchard en scène, et de le montrer conseillant la reine, il ne réussit cependant pas à lui composer un rôle qui fasse peser sur lui la moindre responsabilité. Tout se décide, tout se fait par les chefs.

Personne ne s'attend à ce que nous examinions, à propos des îles de la Société, la question du droit de propagande. Elle se compliquait à O-Taïti avec une autre question, celle du droit, contesté pour la première fois à la reine et aux chefs, de faire observer dans ce cas particulier la loi générale sur le séjour des étrangers. Quant à la première question, celle du droit de propagande, ou si l'on veut de la liberté des cultes, c'est pour la première fois aussi depuis l'introduction du christianisme, qu'elle se présentait. Il eût été désirable, selon nous, qu'on l'eût résolue dès lors dans le sens le plus large possible, sans en craindre les conséquences ; mais ce serait exiger beaucoup de ce petit peuple, que de s'étonner qu'il en ait été autrement. S'il ne voulait pas accueillir la Propagande, il inclinait si peu du reste aux tracasseries de l'intolérance, qu'un vicaire apostolique qui se rendait à la Nouvelle-Zélande, M. de Pompallier, passant quelques mois après par O-Taïti avec ce même frère Colomban qui déjà y était venu, sans qu'on pût leur supposer les mêmes plans d'invasion qu'à MM.



Laval et Caret, on ne fit nulle difficulté de les recevoir. L'évêque en profita pour dire la messe dans la maison de M. Mœrenhout. O-Taïti ne s'isolait donc pas, comme le Paraguay, des nations civilisées ; elle ne manquait pas non plus aux égards que la France doit assurer partout à ses nationaux ; elle se défendait simplement, à tort selon nous, mais cependant en vertu d'un droit qu'on ne saurait sans injustice lui contester si on le reconnaît à d'autres peuples, contre les envahissements des sectes du dehors, à moins qu'on n'ait deux poids et deux mesures. Si certains hommes trouvent légitime au Chili l'exclusisme en matière de culte, établi au profit de la religion romaine, il doit l'être également à leurs yeux dans l'Archipel de la Société, même alors qu'on le revendique contre elle.

L'homme qui a joué dans tout cela le rôle le plus singulier, il faut le dire, c'est M. Mœrenhout. Il est difficile d'expliquer ici comment il se fait qu'après avoir déploré qu'on soit venu troubler le bonheur de ce peuple par la prédication du christianisme, il ait attaché tant de prix à lui procurer les agitations de la controverse. Mais nous savons que lors du passage de M. de Pompallier, des rapports d'intérêt s'établirent entre lui et la mission catholique ; il loua au vicaire apostolique, et pour un temps illimité, à 400 piastres par mois, une goélette qui lui appartenait <sup>1</sup>.

Dès les premiers jours de 1837, M. Caret, accompagné cette fois de M. Maigret, remit à la voile pour O-Taïti. N'ayant pas été admis à débarquer, ils partirent pour Valparaiso, mais non sans l'espoir de pénétrer un jour dans cette forteresse du protestantisme au sein du Grand-Océan. Ils avaient dédié la mission projetée à Notre-Dame-de-Foi, et ils s'écriaient avec confiance : « Il ne sera pas dit que l'erreur triomphera contre la vérité ; l'auguste Marie, que l'Église appelle la destructrice de toutes les hérésies, saura bien l'anéantir à O-Taïti <sup>2</sup>. »

M. Mœrenhout s'était engagé à faire voir ce que c'est qu'un consul ; mais quand le gouvernement des États-Unis fut instruit de sa conduite, il le destitua de ses fonctions. M. Caret avait plus d'intérêt encore à montrer ce que c'est qu'un prêtre : il avait dit, il est vrai, « que la religion ne sait point se venger, mais qu'elle rend le bien pour le mal <sup>3</sup> ; » il partit cependant pour Valparaiso et de là pour la France, afin d'intéresser le gouvernement à son injure et de « solliciter une réparation <sup>4</sup>. »

(1) *Annales*, n° 59, p. 418. Pour bien apprécier ce marché, peut-être faut-il se rappeler que M. Maigret acheta une goélette à Hawaii pour un usage tout semblable, au prix de 3,000 piastres. (*Annales*, n° 70, p. 263). Un an de louage devait en produire 4,800.

(2) *Id.*, n° 56, p. 234.

(3) *Id.*, n° 56, p. 228.

(4) Dumont d'Urville, tome III, p. 209.

# QUATRIÈME ÉPOQUE.

## LES FRANÇAIS DANS L'OCÉANIE.

---

### MANGAREVA ET NOUKA-HIVA.

#### I.

Le capitaine Dumont d'Urville, qui avait déjà pris part à trois expéditions dont la science était le but principal, fut chargé au mois d'août 1837 d'un voyage scientifique dont il avait lui-même proposé le plan, et pour lequel l'*Astrolabe* et la *Zélée* furent placées sous son commandement. Il venait de visiter, avec ces deux corvettes, les parages voisins du pôle austral ; passant de l'Océan Atlantique dans l'Océan Pacifique, il était arrivé à Valparaiso au mois de mai 1838.

M. Cazotte remplissait alors au Chili les fonctions de consul général. Dumont d'Urville se fit conduire par lui au couvent des Cordeliers, qui sert d'entrepôt aux missionnaires de Picpus, afin de leur offrir de se charger de leurs commissions pour les îles Gambier, comprises dans l'itinéraire que le ministre de la marine lui avait tracé. C'est là qu'il apprit du préfet apostolique, M. Liansu, et d'un autre moine, le mauvais succès de la tentative de leurs collègues à O-Taïti <sup>1</sup>.

L'*Astrolabe* et la *Zélée* arrivèrent aux îles Gambier le 1<sup>er</sup> août ; elles n'en repartirent qu'au bout de quinze jours. Dumont d'Urville se loue fort de l'accueil qu'il reçut de l'évêque. Ce n'était pas pour lui une connaissance tout-à-fait nouvelle ; M. Etienne Rochouse avait pris soin de l'aller voir avant son départ de Paris. Le commandant eut toutes sortes de bons procédés pour les missionnaires ; l'évêque étant venu à bord, il le fit même saluer de neuf coups de canon par chacune des corvettes.

L'évêque de Nilopolis demeure à Akena, la plus petite des îles ; le motif que les missionnaires en donnent, c'est que, par cet éloignement de la résidence du chef, il conserve plus d'influence sur lui pour les cas où l'intérêt de la mission rend utile qu'il intervienne <sup>2</sup>.

Dumont d'Urville apprit de lui de nouveaux détails sur ce qui s'était passé à O-Taïti. Un jour, l'évêque réunit à sa table quelques-uns des officiers et un de ces marchands que le commerce des perles fait errer d'île en île dans ces archipels. Pendant le repas, qui fut très gai, la conversation roula surtout sur cet événement ; mais les faits s'étaient bien modifiés depuis le récit dont nous avons donné l'analyse. Le lecteur sera étonné d'apprendre qu'on parla à Dumont

(1) Dumont d'Urville, tome III, p. 91.

(2) *Id.*, tome III, p. 374, note de M. Desgraz.



d'Urville « de cruautés, de tortures et d'une sorte d'inquisition » établie par les missionnaires protestants ; qu'on les lui représenta comme des gens qui, sous le masque de la religion, étaient devenus pour les insulaires « des oppresseurs et des espèces de vampires. » Mais voici qui devient bien plus fort encore ! On se souvient que M. Caret rapporte qu'on le fit sortir de la maison de M. Mœrenhout *par la porte* ; cette version était abandonnée à Mangaréva : on raconta à Dumont d'Urville qu'après avoir défoncé le toit, on les tira de force de la maison *par cette issue* ! M. Caret nous informe aussi que pour partir d'O-Taïti il se rembarqua avec son compagnon sur la goélette par laquelle il y était venu. Eh bien non ! ce n'est plus cela : « on jeta les deux prêtres sur une frêle embarcation, sur laquelle on espérait sans doute les faire périr. » D'après la lettre de M. Caret, on s'opposa à O-Taïti au débarquement de ses effets et de ceux de son compagnon, et ce n'est que furtivement qu'ils parvinrent à se procurer chacun une de leurs malles <sup>1</sup> ; pas un mot, du reste, qui puisse faire penser que leur propriété n'ait pas été respectée. A la table de l'évêque, on affirmait, au contraire, « que tous les objets que les missionnaires avaient apportés avec eux furent pillés, et que leur perte fut estimée dans cette occasion à 10,000 francs, en y comprenant les faux frais de leur voyage <sup>2</sup>. » Pour arriver à ce chiffre, il fallait nécessairement supposer la dévastation et le pillage ; car on peut aller pour 460 fr. de Valparaiso à O-Taïti, en s'arrêtant même deux jours aux îles Gambier, qui sont sur la route, et d'où l'on ne paie que 320 fr. <sup>3</sup>.

Ces deux récits, on le voit, ne se ressemblent guère : il est permis de supposer que le capitaine ne se serait que médiocrement ému du premier, puisqu'il pensait lui-même « que les naturels étaient bien les maîtres chez eux <sup>4</sup> ; le second, au contraire, « lui donnait lieu de croire que l'honneur du pavillon lui commandait d'aller sur les lieux pour recueillir des renseignements positifs au sujet de cette affaire, en informer son gouvernement et menacer la reine et les chefs d'un châtimement exemplaire de l'outrage commis envers des citoyens français <sup>5</sup>. » Il n'y aurait pas songé s'il avait lu la lettre de M. Caret ; il s'y décida après cet entretien. Malheureusement, c'est le second récit, le récit dont les faits, comparés avec la narration du principal intéressé, sont évidemment controuvés, qui a prévalu, et c'est sur cette calomnie, que nous espérons avoir mise dans tout son jour, qu'on s'appuie encore pour justifier les violences qui ont suivi. « Sa résolution une fois arrêtée, Dumont d'Urville en fit part à l'évêque, qui en fut

(1) *Annales*, n° 56, p. 215.

(2) Dumont d'Urville, tome III, p. 206, 208.

(3) *Annales*, n° 41, p. 40, et n° 56, p. 230 ; lors du second essai de débarquement, en 1837, le capitaine du *Colombo*, qui allait à Boston, consentit, moyennant 300 piastres, à se détourner tout exprès de sa route pour transporter MM. Caret et Maigret, d'OTaïti à Valparaiso. (*Annales*, n° 56, p. 233.)

(4) Dumont d'Urville, tome III, p. 207.

(5) *Id.*, tome III, p. 190.

ravi, et qui l'engagea surtout à représenter vivement au ministre qu'en ce cas il fallait des mesures promptes et énergiques pour rabattre l'insolence des missionnaires protestants <sup>1</sup>. »

## II.

Mais, déjà avant de quitter Gambier, le commandant aurait pu recueillir des renseignements importants ; M. Laval y était, et comment supposer que si on l'avait interrogé, son récit eût été différent de celui de M. Caret ? Quelques-uns des officiers trouvèrent bien moyen de s'enquérir de ce qui s'était passé : pourquoi donc le capitaine ne l'aurait-il pas pu ? Dumont d'Urville a ajouté loyalement à son propre journal des extraits textuels des journaux de ses compagnons de voyage, qui sont comme le contrôle de sa propre relation. On y trouve en cet endroit de précieux détails qui nous montrent les deux cultes en présence et qui nous disent quel était l'esprit des prêtres de Picpus. Écoutons ici M. Desgraz, le secrétaire du commandant :

« Les missionnaires catholiques, dit-il, attaquent leurs antagonistes par tous les côtés, et leur ardeur est telle, qu'il y a peu de temps, un an, je crois, deux d'entre eux se sont fait conduire à Taïti pour convertir les naturels déjà chrétiens à la foi romaine. Cette tentative est inconvenante, puisqu'il existe encore assez d'idolâtres, comme ils appellent les sauvages, à rendre chrétiens, pour ne pas aller faire invasion sur le domaine d'autrui. Ici le bout de l'oreille perce, et on peut facilement voir que les efforts de nos missionnaires tendent, non pas à l'amélioration des peuples sauvages, mais à la renommée qui en résultera pour leurs travaux ; ils préféreront aussi trouver une occasion de faire parler d'eux en allant renverser, s'ils le peuvent, l'édifice élevé par un voisin, plutôt que de s'adonner à des travaux obscurs de civilisation dans un coin caché du globe, où, quoique leurs efforts soient couronnés de succès, ils n'attirent pas l'attention publique. Rien plus, l'esprit de controverse et de dispute a remplacé, en grande partie, celui de paix et de tolérance qui devrait exister. A nous, étrangers à la querelle, il devient souvent impossible de comprendre le rapport que les accusations des missionnaires de Gambier ont avec la religion. Les Anglais, nous ont-ils dit, enseignent à leurs néophytes des choses indignes. Ils leur disent, par exemple, que la France est une petite île, mais que l'Angleterre est un pays immense ; que la puissance française n'est rien, et la puissance anglaise tout, et mille autres attaques de ce genre. En supposant même que ce soit exact, quoique avancé par des bouches trop partiales dans la question pour le faire croire, qu'en résulterait-il ? que les missionnaires anglais se conduisent tout aussi mal que nos prêtres, qui vantent avec raison leur pays, mais qui apprennent à leurs disciples à haïr les hérétiques et à détester les Anglais. »

Voilà le jugement porté sur les lieux mêmes, en présence des hommes et des choses, par un des compagnons de Dumont d'Urville, tel qu'on le trouve dans l'histoire du voyage de ce marin, imprimée sous ses yeux et publiée par ordonnance du roi : « Parmi toutes les plaintes des missionnaires français, ajoute M. Desgraz, une seule est fondée, et celle-là est grave en quelque sorte. Les mauvais traitements que MM. Laval et Caret ont reçus, constituent un attentat

(1) Dumont d'Urville, tome III, p. 190, 191.

commis sur des citoyens français qui, *quoique étant dans leur tort*, devaient être traités d'une manière plus en harmonie avec le droit des gens. Cette affaire est un sujet fondé de plaintes, mais *c'est le seul*. » M. Desgraz admettait ici l'exactitude du récit que les missionnaires lui avaient fait. Il ne connaissait pas la lettre de M. Caret, qui dément d'avance, en les taisant, ces exagérations calomnieuses ; il ne pouvait pas supposer qu'il y eût mensonge. Mais les violences dont on a fait tant de bruit n'ayant pas eu lieu, que reste-t-il ?

Au surplus, M. Desgraz prévoyait dès lors tout le parti que la Propagande saurait tirer du renvoi de ses agents ; il continue ainsi :

« Les missionnaires en profiteront, car cette affaire jette sur eux une couleur de dévouement, de souffrance, et en quelque sorte de martyr qui contribuera beaucoup à les rendre intéressants. Les insinuations ne manquent pas pour obtenir une satisfaction des missionnaires anglais, afin qu'à l'avenir les citoyens français puissent être respectés dans l'Océanie, comme ils le sont ailleurs..... Il est pénible d'entendre de pareils discours dans la bouche de gens qui revêtent un caractère de paix <sup>1</sup>. »

La réparation que M. Caret était allé demander en France, on la sollicitait donc aussi aux îles Gambier du commandant de l'*Astrolabe*. La suppression indiquée par des points dans la citation qui précède, l'est de même dans l'histoire du voyage ; il y avait là sans doute d'autres révélations qu'on aura trouvé plus prudent de supprimer.

### III.

Nous ne sommes pas au bout ; la lumière nous arrive de toutes parts pour jeter du jour sur ces étranges événements. Quelque graves que soient les accusations, et quoiqu'elles soient dirigées contre un homme envers lequel le gouvernement a été prodigue de confiance, nous ne sommes pas maître de les supprimer, alors que nous les trouvons dans un ouvrage publié par ordre du roi. Le fait dont nous allons parler a d'autant plus besoin d'être éclairci que, s'il n'était pas écarté, il suffirait à lui seul pour expliquer les événements subséquents et il en deviendrait comme le pivot. On ne saurait donc trop se hâter d'en faire justice si on le peut. Voici d'abord un renseignement recueilli par Dumont d'Urville à Talcahuano, au moment où il allait se diriger vers les îles du Grand-Océan :

« J'appris qu'un Français nommé Mauruc faisait fréquemment avec une petite goélette le voyage de Valparaiso aux îles Pomotou et à Taïti, exploitant fructueusement le trafic des perles, de l'écaillé et de la nacre, et en même temps le cabotage entre les îles de la Société et les côtes du Chili, pour le compte des missionnaires et autres Européen qui pouvaient l'employer <sup>2</sup>. »

Ce capitaine Mauruc devint le grand ami des missionnaires catholiques. Il avait imaginé en 1837 de faire adopter un pavillon au petit roi des îles Gambier,

(1) Dumont d'Urville, tome III, p. 373-375, note de M. Desgraz.

(2) *Id.*, tome III, p. 43.

et il y eut à cette occasion une grande cérémonie dans laquelle l'évêque officia <sup>1</sup>. Voici comment la bonne intelligence a cessé entre eux :

« Le capitaine Mauruc, après une première apparition, revint, il y a environ deux mois, au même mouillage pour continuer la pêche des perles ; mais des circonstances particulières, qui ne sont pas bien connues, ont brouillé le capitaine avec les missionnaires. Leur influence a empêché qu'on ne pêchât pour M. Mauruc, d'où il est résulté des plaintes. Le fait parait être, d'après les discours de Guillou (matelot au service de la mission), qui était très réservé sur ce sujet, *que l'aide donnée aux missionnaires Laval et Caret à Taïti par M. Mœrenhout avait été la base d'un arrangement commercial en dehors des affaires religieuses*. M. Mœrenhout est pêcheur de perles lui-même ; et en évinçant <sup>2</sup> autant que possible les concurrences, les missionnaires le favorisent considérablement, en même temps qu'ils éloignent de leur demeure les navires qui viennent montrer à leurs élèves de mauvaises mœurs et de dangereux exemples. Cet arrangement convient à tout le monde, excepté aux pêcheurs étrangers à l'affaire. M. Mœrenhout y gagne un précieux monopole, les missionnaires un agent dévoué à Taïti, et l'éloignement d'un danger redoutable. Cependant le capitaine Mauruc, en partant il y a environ deux mois pour les Pomotou, disait hautement qu'il n'était pas satisfait de la conduite des missionnaires, qu'ils lui avaient occasionné une perte très grande, et qu'à son retour en France, il porterait plainte et rendrait ses griefs publics <sup>3</sup>. »

Pour savoir ce que vaut ce monopole, on n'a qu'à se souvenir des renseignements recueillis par M. Dumont d'Urville sur la pêche des perles et de la nacre aux îles Gambier. Une heureuse pêche est celle qui donne un baril d'huîtres par plongeur dans une semaine ; un baril d'huîtres produit, terme moyen, une once de perles petites et moyennes. On paie aujourd'hui les pêcheurs avec de la toile blanche qu'on achète au Chili un réal le *yard* (environ 12 sous le mètre), et à laquelle les naturels donnent la valeur d'une piastre ; les marchands qui font ce commerce peuvent espérer de vendre l'once de petites perles à raison de 80 piastres, sans compter la nacre des écailles, qui se vend avantageusement ; il faut ajouter à cela la chance, rare il est vrai, de recueillir de très belles perles qui donnent, quand on les trouve, un gain énorme en dehors de tous les calculs des spéculateurs.

Si cet arrangement était aussi certain que l'est la location de la goélette de M. Mœrenhout à M. de Pompallier, il en résulterait que des relations d'intérêt l'attachent également aux deux grandes divisions de la Propagande dans l'Océanie ; il se trouverait en outre que la concession du monopole de la pêche des perles dans l'archipel Gambier a été l'un des moyens de destruction du monopole de la religion dans l'archipel de la Société, et que les commerçants français subissent à Mangaréva, de la part des prêtres catholiques, une exclusion,

(1) Du Petit-Thouars, tome II, p. 251-254.

(2) Il faut, sans nul doute, lire *évinçant* au lieu d'*évaluant*, comme porte le texte, ce qui à cette place n'aurait pas de sens.

(3) Dumont d'Urville, tome III, p. 403-404, note de M. Desgraz.

digne pendant de celle qui a atteint ces prêtres à O-Taïti et dont ils se sont plaints si vivement, en en accusant les missionnaires protestants.

#### IV.

Avant de partir de Valparaiso, Dumont d'Urville avait promis au père Jean-Chrysostôme Liansu d'user de toute son influence pour empêcher les matelots sous ses ordres de détruire par leurs vices l'effet produit par ses frères les prêtres de Picpus sur la population de Mangaréva<sup>1</sup>. Il tint parole ; la conduite des deux équipages fut régulière et décente. Le commandant s'efforça même d'ajouter, par tous les moyens en son pouvoir, à la considération déjà acquise par les missionnaires ; c'est, par exemple, ainsi qu'il dit au roi Mapoutéo, en lui offrant des présents, que les Français et leur roi avaient appris avec beaucoup de satisfaction que ses sujets et lui s'étaient faits catholiques<sup>2</sup>.

Mais ce qui produisit plus d'effet que tout le reste, c'est la complaisance qu'il eut d'assister, avec tous ses officiers en grand uniforme et tous les matelots, à une messe célébrée par l'évêque. Les deux corvettes avaient été pavoisées du haut en bas. On avait élevé l'autel devant la chapelle, en plein air ; d'un côté flottait le pavillon tricolore, de l'autre le pavillon de Mangaréva. Au moment de l'adoration, le commandant, pour ajouter à la solennité, fit faire une décharge générale de mousqueterie à laquelle répondit une salve d'artillerie sur les corvettes<sup>3</sup>.

Cependant l'heure du départ était venue ; on prit congé les uns des autres, les missionnaires se félicitant d'avoir acquis un ami qu'ils avaient si bien persuadé de la légitimité de leurs griefs, qu'il consentait à se détourner de sa route pour mieux encore s'enquérir des faits et les dénoncer à la France ; Dumont d'Urville, très convaincu, d'après tout ce que les bons pères lui avaient dit, qu'en arrivant à O-Taïti il y serait témoin de la cupidité, de l'orgueil et de l'intolérance des protestants, et que ces vices étaient venus à un tel point, qu'ils méritaient la réprobation universelle<sup>4</sup>.

Mais à cela ne se bornait pas le service qu'il consentait à rendre à la Maison de Picpus. Il avait appris à Valparaiso que le commandant de la *Vénus*, M. Du Petit-Thouars, s'était chargé à son passage de transporter aux îles Marquises deux missionnaires, MM. Desvaut et Borgella. Avant de quitter les îles Gambier, il promit à l'évêque de se rendre à cet archipel pour s'informer de la réception qu'ils y avaient reçue, et leur offrir sa protection s'ils en avaient besoin ; l'évêque pensait qu'il fallait imposer aux sauvages. Le 15 août au matin, l'ancre fut dérapée, et passant à l'est de la position où M. Moerenhout a placé l'île

(1) Dumont d'Urville, tome III, p. 108.

(2) *Id.*, tome III, p. 153.

(3) *Id.*, tome III, p. 180.

(4) *Id.*, tome III, p. 204.



à laquelle il a donné son nom, « et qui est mal indiquée, remarque le commandant, si toutefois elle existe <sup>1</sup>, » l'*Astrolabe* et la *Zélée* se dirigèrent sur Nouka-Hiva, la plus grande des Marquises.

Ils apprirent là que le dernier bâtiment de guerre qu'on y avait vu était le *Vincennes*, qui y avait montré, trois ans auparavant, le pavillon américain. On ne savait rien de la *Vénus* ni des missionnaires catholiques qu'elle devait apporter ; c'est que M. Du Petit-Thouars, au lieu de les débarquer dans l'île principale, les avait installés, comme Dumont d'Urville l'apprit plus tard, dans l'île de Taouata, la seconde en importance, où le *Duff* avait déjà transporté en 1797 deux missionnaires protestants, qui furent obligés de s'en retirer à cause des dispositions hostiles des naturels, mais où d'autres les avaient suivis à diverses époques et où il en résidait alors encore un. On pouvait supposer que le séjour de cet homme pacifique aurait mieux disposé les indigènes, que ne pouvaient l'être ceux de la grande île, à faire accueil aux blancs.

Ici, pour faire contraste avec la messe solennelle célébrée le dimanche 12 août à Mangaréva et saluée par l'artillerie des corvettes, il faudrait raconter dans tous ses détails une scène bien différente qui eut lieu à leur bord quinze jours après, un dimanche aussi, le 26 août, pendant la station à Nouka-Hiva, et qui fut saluée de même par le canon de la France : épouvantable « orgie », comme la nomment les officiers, « véritable saturnale, » comme ils le disent encore, dont le cynisme dépassa tout ce que l'imagination la plus dépravée pourrait inventer, et qui s'accomplissait cependant avec l'autorisation de ce même commandant qui venait s'enquérir des destinées des missionnaires français dans cette île. Il nous apprend qu'il y consentit « pour certaines raisons particulières » ; tout le monde devine qu'il s'agit de la contrainte imposée à l'équipage aux îles Gambier. La seule condition qu'il y mit, c'est qu'un coup de canon donnerait le soir le signal que la débauche pouvait commencer, et qu'un autre coup de canon annoncerait le matin le moment où elle devait finir :

« Le coup de canon venait de retentir dans la rade, et l'accès des corvettes avait été permis aux tendres Nouka-Hiviennes. Aussi à mon arrivée je trouve le pont du navire envahi par les jeunes filles qui rient, chantent et folâtraient avec toute liberté. Nos galants matelots empressés autour d'elles se disputent leurs faciles faveurs. A chaque coin du navire se présentent des scènes burlesques, des groupes animés, dignes du pinceau de Callot, mais qu'il serait difficile de décrire. Enfin, la satiété, les fatigues, et surtout la fraîcheur de la nuit apaisent par degré l'ardeur de nos matelots. Vers minuit, les femmes réunies forment un cercle, et exécutent une danse lascive, dont elles attendent sans doute les plus beaux résultats de séduction, et ensuite tout rentre peu à peu dans le silence, et le reste de la nuit s'écoule paisiblement. Au point du jour, M. Roquemaurel me fait demander ce qu'il faut faire des femmes ; ma réponse est de les renvoyer à terre, par la même voie qui les avait conduites à bord des corvettes ; et aussitôt M. Roquemaurel, sans autre explication, met cet ordre à exécution. La suite en est un bain matinal qui n'est pas du tout du goût de nos belles ; un moment même il y a

(1) Dumont d'Urville, tome III, p. 215.

de l'hésitation parmi elles ; mais enfin deux ou trois, prenant bravement leur parti, sautent à l'eau, et le reste de la troupe ne tarde pas à les imiter... La plupart de ces filles ont de douze à dix-huit ans, mais quelques-unes sont beaucoup plus jeunes, et n'annoncent guère plus de huit à dix ans <sup>1</sup>. »

Voici d'autres détails ; quelque répugnance que nous éprouvions à citer, nous comprenons que c'est pour nous un devoir. Ce n'est plus Dumont d'Urville, mais l'un de ses officiers qui parle :

« Il est inutile de rappeler les scènes qui furent enveloppées des ombres de la nuit. Cette suspension momentanée de toutes nos contraintes religieuses ou sociales, ce mélange de l'homme et de la femme dans l'état de nature le plus complet, cette véritable saturnale ne porta aucune atteinte à l'ordre établi à bord... Je fus d'abord scandalisé de voir des petites filles, des enfants, prendre part à ces jeux, à cette pantomime lascive (la danse dont Dumont d'Urville a parlé). Mais j'appris que ces enfants accompagnaient leurs sœurs dans leurs excursions amoureuses, pour être initiées de bonne heure dans les rapports avec l'homme. Ces enfants, sous la surveillance de leurs aînées, ne pouvaient devancer le temps fixé par la nature ; mais elles figuraient là pour faire leur éducation première <sup>2</sup>. »

Ces faits arrachent à l'auteur du récit qu'on vient de lire, cette exclamation : « O mœurs de Nouka-Hiva ! » Mais les mœurs de Nouka-Hiva sont-elles les seules dont il s'agisse ici ?

« Cette relâche, dit l'un des officiers de la *Zélée*, remplit le but que nous nous étions proposé en venant mouiller <sup>3</sup>. »

Après ces excès, dont personne n'a songé à dissimuler le délire, les corvettes mirent à la voile pour O-Taïti ; elles allaient enseigner, conformément au vœu de la Propagande, à ce peuple protestant, naguère sauvage, les notions élevées que le peuple civilisé qu'elles représentent se fait du droit des gens, du moins en Océanie.

(1) Dumont d'Urville, tome IV, p. 6, 17, 18.

(2) *Id.*, tome IV, p. 274, note de M. le lieutenant de Roquemaurel.

(3) *Id.*, tome IV, p. 5, 8, 17, 18, 22, 25, 26, 37. Voyez aussi les notes de M. le capitaine Jacquinet (p. 265-272), de M. le lieutenant de Roquemaurel (p. 272-276), et de M. le lieutenant Du Bouzet (p. 276-285). M. Élie Le Guillou, chirurgien-major de la *Zélée*, sans doute pour que rien ne manquât aux renseignements sur ces saturnales, a donné, dans son *Voyage autour du monde*, un dessin colorié de la danse lascive des Nouka-Hiviennes ; il a aussi noté leur chant ; son récit confirme tous les autres. (Tome I, p. 125-128.)

## II.

### LA RÉPARATION.

#### I.

Mais ce n'était pas à Dumont d'Urville que devait appartenir le rôle de vengeur. L'orgie de Nouka-Hiva durait encore qu'une frégate française arrivait à pleines voiles à O-Taïti pour demander réparation des faits dont le commandant de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* avait voulu s'enquérir. C'était la *Vénus*, sous les ordres du capitaine de vaisseau Du Petit-Thouars. Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut remonter plus haut.

La *Vénus* était partie de Brest le 31 décembre 1836 ; elle devait se rendre successivement dans les divers parages fréquentés par les navires employés à la pêche de la baleine, y montrer le pavillon français, surveiller les baleiniers et assurer protection au commerce.

Le 8 juillet 1837, elle atteignit l'île de Hawaii, et elle entra dans le port de Honoloulou presque en même temps que la corvette anglaise le *Sulphur*, commandée par le capitaine Belcher. Des événements tout semblables à ceux d'O-Taïti venaient de se passer dans cette île, qui fait partie de l'archipel de Sandwich. Le catholicisme, avant de s'attaquer sur une plus large échelle au paganisme océanien, essayait, là aussi, de se débarrasser de l'hérésie. En changeant les noms et les dates, en substituant le commencement de 1837 à la fin de 1836, MM. Bachelot et Short à MM. Caret et Laval, M. Dudoit à M. Mœrenhout, on connaît par les événements d'O-Taïti ceux de Sandwich.

Quelques années auparavant, les missionnaires y avaient tenté déjà un premier essai. A cette époque, ils avaient tâché de toute manière d'arracher aux chefs la permission de rester, sachant que « chez les Kanacs un oui est une promesse sacrée ; mais ils n'avaient jamais obtenu ce oui formel <sup>1</sup>. » Enfin on leur prescrivit le départ en leur accordant trois mois pour s'y préparer. L'arrivée d'un navire prussien leur en offrait le moyen ; mais pour éluder l'ordre des chefs, tout en demandant au capitaine par écrit de les recevoir à son bord, ils se concertèrent avec lui sur la réponse qu'il devait leur faire. D'accord avec eux, il exigea 5,000 piastres (plus de 25,000 fr.) pour leur passage, ce qui équivalait à un refus <sup>2</sup>. Le gouvernement les fit transporter un peu plus tard, par un petit vaisseau du pays, sur la côte de Californie auprès des religieux franciscains qui y sont établis, et ils s'associèrent à leurs travaux.

Vers le temps où le Saint-Siège comprit le parti qu'il pouvait tirer de l'ardeur de la Maison de Picpus à combattre le protestantisme dans les îles de la Société, Grégoire XVI ordonna par un bref à MM. Short et Bachelot de tenter un nouvel

(1) *Annales*, n° 58, p. 303.

(2) *Id.*, n° 58, p. 371.



effort aux îles Sandwich. Ils s'y étaient ménagé des intelligences. M. Dudoit, créole de l'Ile-de-France, dont la vie aventureuse rappelle à beaucoup d'égards celle de M. Moerenhout, possédait un petit brick, la *Clémentine*, qu'il expédia, à leur demande, en Californie pour les chercher. Ils débarquèrent le 17 avril 1837 ; à l'aide d'une barbe très longue et d'un chapeau à larges bords, ils espéraient n'être pas immédiatement reconnus ; mais ils le furent, et le gouverneur leur intima l'ordre de remonter sur le navire qui les avait amenés. M. Dudoit déclarant qu'il n'y consentirait jamais, on les rembarqua de force en lui déclarant qu'il ne pouvait, lui simple étranger établi par tolérance dans l'île, obliger le gouvernement à recevoir contre son gré qui bon lui semblerait. Au lieu de céder, M. Dudoit se donna l'air d'abandonner son navire en y laissant MM. Bachelot et Short à bord : c'est là ce qu'on a nommé l'*emprisonnement des prêtres catholiques aux îles Sandwich*. Tout, on le comprend, était convenu d'avance entre les missionnaires et M. Dudoit : la comédie fut parfaitement jouée ; elle durait encore quand la frégate française et la corvette anglaise jetèrent l'ancre à Honoloulou<sup>1</sup>.

L'un des missionnaires étant français et l'autre sujet anglais, les deux commandants intervinrent, chacun en faveur de son compatriote.

Ce qui nous a engagé à entrer dans ces détails qui pourraient sembler étrangers à notre sujet, c'est que, tout en soutenant avec chaleur les prétentions de M. Bachelot, et en le protégeant comme national français, M. Du Petit-Thouars ne songea nullement à revendiquer en sa faveur le droit de propagande ; il déplore les difficultés éprouvées par les deux prêtres, il les attribue à la jalousie inquiète des missionnaires protestants ; mais il reconnaît formellement que les autorités de cet archipel étaient libres d'autoriser ou d'empêcher le prosélytisme de tel ou tel culte.

Dans une entrevue qu'il eut avec le roi, ce prince répondit à ses représentations « qu'il pensait être dans son droit en ne permettant pas à M. Bachelot d'enseigner la religion catholique. » M. Du Petit-Thouars ne le nia pas. Kaukui, gouverneur d'Hawaii, se leva ensuite et dit : « Les missionnaires américains sont arrivés les premiers dans ces îles ; c'est à eux que nous sommes redevables des premiers pas que nous avons faits dans la civilisation, et par reconnaissance nous ne voulons permettre qu'à ces missionnaires seulement d'enseigner et de prêcher leur religion<sup>2</sup>. » M. Du Petit-Thouars ne pensa pas qu'il y eût lieu d'invoquer ici le droit des gens ; il raconte au contraire « que n'ayant aucune intention de s'immiscer en quoi que ce fût dans l'administration intérieure de ce pays, et étant d'ailleurs sans instructions sur une question aussi délicate et aussi imprévue, il annonça au roi qu'il rendrait compte à son gouvernement de la question de religion qui venait de surgir et dont il n'avait

(1) *Annales*, n° 70, p. 257-261.

(2) *Voyage autour du monde sur la frégate la Vénus, pendant les années 1836-1839*, par ABEL DU PETIT-THOUARS, tome I, p. 326.

point à s'occuper <sup>1</sup>. » Il ne voulut voir dans M. Bachelot qu'un Français que la nécessité forçait de passer par Honoloulou, pour trouver l'occasion de se rendre dans sa patrie <sup>2</sup> », et non un prêtre venant faire de la controverse ; c'était là, il est vrai, une supposition tout-à-fait gratuite. Son intervention bénévole ne ressemblait à rien moins qu'à une demande de réparation, car il se borna à exiger du roi la déclaration suivante :

« Honoloulou, le 21 janvier 1857.

« Nous Taméhaméha III, roi des îles Sandwich, consentons à ce que M. Bachelot réside dans l'île d'Oahou, sans être inquiété ni molesté, jusqu'à ce qu'il trouve une occasion favorable de quitter ce pays, soit pour aller à Manille, à Lima, à Valparaiso, soit pour aller dans toute autre partie du monde civilisé.

« Signé TAMÉHAMÉHA III. »

Mais Taméhaméha ne devait pas s'engager seul ; il y eut contrat, engagement réciproque ; M. Du Petit-Thouars fit, sous la même date que le roi et par écrit, la promesse qu'on va lire :

« Honoloulou, le 21 juillet 1837.

« Le soussigné, capitaine de vaisseau, commandant de la frégate la *Vénus*, promet, au nom de M. Bachelot, que cet étranger saisira la première occasion favorable qui se présentera de quitter ces îles, soit pour aller à Manille, à Lima, à Valparaiso, soit pour aller dans toute autre partie du monde civilisé, et que, dans le cas où il ne se serait pas présenté d'occasion, *il sera embarqué sur le premier bâtiment de guerre qui visitera ces îles* ; EN ATTENDANT, IL NE PRÊCHERA PAS.

« Signé A. Du PETIT-THOUARS <sup>3</sup>. »

C'étaient là, selon l'expression du capitaine, des « pièces de garantie. » Elles furent échangées le 24 juillet. Personne, équitablement, ne saurait songer à blâmer M. Du Petit-Thouars de l'issue de cette négociation : il réussit en effet par elle à assurer à M. Bachelot tout le temps nécessaire pour trouver une occasion de départ convenable, et pourtant en s'abstenant de prêter, contre le gré des indigènes, main-forte à la Propagande dans cet archipel.

Le commandant du *Sulphur* avait, de son côté, pris M. Short sous sa protection. Il obtint pour lui du roi un permis de séjour limité tout semblable à celui accordé à M. Bachelot, et il signa au nom de cet ecclésiastique un engagement libellé dans les mêmes termes que l'était celui de M. Du Petit-Thouars. Un traité pour autoriser le séjour des Anglais aux îles Sandwich *aussi longtemps qu'ils se conformeraient aux lois*, avait été conclu récemment entre le roi de ces îles et lord Russell, commandant de l'*Actéon* ; le capitaine Belcher voulut d'abord se fonder sur ce traité pour établir M. Short à résidence <sup>4</sup> ; mais cette interprétation aurait été forcée, et il se décida à accéder aux arrangements

(1) Du Petit-Thouars, tome I, p. 337, 338.

(2) *Id.*, tome I, p. 341.

(3) *Id.*, tome I, p. 345.

(4) *Id.*, tome I, p. 327, 344, 351.

équitable souscrits par M. Du Petit-Thouars. Les prêtres des deux nations ont donc été traités absolument sur le même pied.

Avant de quitter l'île, le commandant de la *Vénus* signa avec le roi Taméhaméha une convention dont voici l'article unique :

« Honoloulou, îles Sandwich, le 24 juillet 1837.

« Il y aura paix perpétuelle et amitié entre les Français et les habitants des îles Sandwich.

« Les Français pourront aller et venir librement dans tous les états qui composent le gouvernement des îles Sandwich ; ils y seront reçus et protégés, et ils y jouiront des mêmes avantages que les sujets de la nation la plus favorisée.

« Les sujets du roi des îles Sandwich pourront également venir en France ; ils y seront reçus et protégés, comme le sont les étrangers les plus favorisés.

« Signé TAMÉHAMÉHA III.

« A. Du PETIT-THOUARS <sup>1</sup>. »

Cette convention, signée le jour même où les pièces de garantie furent échangées, ne pouvait, pas plus que le traité avec l'Angleterre, porter atteinte au droit que ces pièces mêmes reconnaissent au gouvernement de Sandwich, de régler ce qui concerne les différents cultes.

M. Short partit le premier, le 2 novembre 1837, à bord d'une goélette anglaise<sup>2</sup>. Quant à M. Bachelot, dont, en sa qualité de Français, nous devons nous occuper un peu plus, voici en quels termes, dans une lettre au commandant de la *Vénus*, du 24 juillet 1837, il exposait sa situation et ses intentions :

« Le gouvernement était bien instruit de ma volonté de ne rester ici qu'en passant, puisque j'en fis la déclaration dès ma première comparution. Je n'ai point réclamé de lui d'autre permission que celle de me laisser attendre paisiblement un navire, quoique cependant j'eusse volontiers laissé mon projet de voyage, si j'avais trouvé, en arrivant, la liberté de religion... En ratifiant la promesse que vous avez bien voulu faire en mon nom, que je quitterais ce pays par la première occasion favorable, je ne fais que suivre mon premier dessein, et je désire le mettre à exécution <sup>3</sup>. »

Ces assertions sur un projet de voyage qu'il aurait dû abandonner pour s'établir aux îles Sandwich, sont évidemment démenties par les faits, tels que les missionnaires eux-mêmes les racontent. D'ailleurs, le bref de Grégoire XVI, dont nous avons parlé, loin de leur recommander de ne se rendre dans cet archipel que pour y chercher une occasion de retourner en France, leur ordonnait, au contraire, d'y essayer de rechef un établissement permanent. Le mensonge sur les motifs de l'arrivée est patent ; voyons maintenant ce qui se rapporte à son départ.

L'évêque de Nilopolis, fort mécontent de l'issue des négociations de M. Du Petit-Thouars et de l'assentiment qu'il avait donné au renvoi des deux prêtres, ce

(1) Du Petit-Thouars, tome I, p. 347.

(2) *Annales*, n° 70, p. 262.

(3) Du Petit-Thouars, tome I, p. 350.

qui ôtait tout prestige aux persécutions auxquelles ils se disaient en butte <sup>1</sup> s'était hâté d'envoyer à Honoloulou l'un des missionnaires de Gambier, M. Maigret, pour qu'il se mît dans la situation d'où l'intervention du commandant de la *Vénus* avait fait sortir M. Bachelot, au grand regret de l'évêque. Sa qualité et ses intentions étant connues, il ne put mettre pied à terre que conditionnellement. Il acheta donc à Hawaii une petite goélette, qui devait être employée au service de la mission, et il s'y embarqua, le 23 novembre, avec M. Bachelot. Celui-ci relevait de maladie : « Il se croyait mieux, dit M. Maigret dans une de ses lettres ; *j'espérais que l'air de la mer achèverait de le rétablir* ; mais dès le premier jour de notre navigation il retomba malade. Le 5 décembre, à deux heures après minuit, je reçus son dernier soupir <sup>2</sup>. »

Eh bien ! cette mort à laquelle M. Maigret était si loin de s'attendre au moment du départ, qu'il espérait au contraire du voyage l'entière guérison de son ami, on n'a pas craint de l'exploiter aussi. « M. Bachelot, dit un écrivain, qui depuis quelques années publie dans la *Revue des Deux-Mondes* des espèces de romans historiques sur l'Océanie, fut transporté de vive force à bord d'une petite goélette qui fit voile pour le groupe de Pounipet, et le déposa sur ce rivage. M. Bachelot n'eut pas la force de résister à cette nouvelle persécution ; les fatigues de la traversée l'achevèrent : il mourut, et fut inhumé à Pounipet <sup>3</sup>. »

Qu'on compare et qu'on juge ! Il est certes permis d'essayer de donner à ses narrations l'intérêt animé du drame, mais non aux dépens de la vérité, non en sacrifiant de gaîté de cœur la bonne renommée d'un peuple, non en flétrissant de sa plume le caractère honorable de plusieurs hommes de bien.

Quinze jours de relâche étaient beaucoup trop, on le comprend, pour les négociations faciles dont nous venons de parler. Pour faire passer le temps aux officiers du *Sulphur* et de la *Vénus*, M. Dudoit donna un bal et un souper. Ce créole, qui avait loué sa goélette à MM. Short et Bachelot pour les ramener de la Californie à des conditions que nous ne connaissons pas <sup>4</sup>, et qui s'intéressait au

(1) Dumont d'Urville, tome III, p. 191.

(2) *Annales*, n° 70, p. 262-265.

(3) *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843, p. 549, article de M. Louis Reybaud. L'île de l'Ascension, qui fait partie du groupe de Pounipet (îles Carolines), devait être pour la Propagande un poste d'observation à portée des îles Sandwich, comme Gambier en était un à portée d'O-Taïti. Au mois de janvier 1838, M. Du Petit-Thouars rencontra à Acapulco, le port le plus sûr de la côte occidentale du Mexique, la goélette la *Clémentine*, venant d'Honoloulou et allant à Panama, où elle portait des passagers. « Les passagers de la *Clémentine*, dit-il, nous donnèrent des nouvelles des îles Sandwich et nous apprirent que MM. Bachelot et Short avaient quitté cet archipel pour se rendre à l'île de l'Ascension, dans la Polynésie occidentale (tome II, p. 217). » Du reste, pas un mot d'accusation ; il est évident que les passagers ne parlèrent pas à M. Du Petit-Thouars de violences exercées à l'égard des missionnaires, et que M. Dudoit, dont il reçut des dépêches par la *Clémentine*, ne lui représentait pas non plus les choses sous l'aspect qu'on a voulu leur donner depuis ; leur départ n'était, aux yeux de tous, que l'exécution de l'engagement pris en leur nom par les deux commandants.

(4) Du Petit-Thouars, tome I, p. 348, 382.

succès de la Propagande au point de braver le gouvernement du pays pour la servir, se concilia si bien la faveur de M. Du Petit-Thouars, que celui-ci le nomma, avant son départ, agent consulaire de France <sup>1</sup>.

La *Vénus* quitta la rade d'Honoloulou, le 24 juillet au soir, et fit voile pour le Kamtschatka, que depuis le voyage du célèbre Lapérouse, en 1786, pas un seul bâtiment de l'État, pas un seul navire du commerce français n'avait visité. Nous n'avons pas à la suivre dans ces parages.

Lorsque, l'année suivante, la frégate arriva à Valparaiso, le commandant y trouva des dépêches, par lesquelles son gouvernement, instruit des embarras éprouvés à O-Taïti par la mission catholique, lui prescrivait d'y mettre ordre. Ce qui précède montre assez qu'il serait injuste de faire peser directement sur M. Du Petit-Thouars la responsabilité des violences que nous le verrons exercer bientôt aux îles de la Société ; la conduite qu'il a tenue aux îles Sandwich, dans des circonstances absolument semblables, fait voir au contraire qu'il inclinait à penser que le droit des gens n'autorisait nullement le pouvoir dont il était le représentant à imposer de force des missionnaires catholiques à ces archipels. En exigeant une réparation de la reine Pomare, pour le simple fait d'avoir fermé ses états à la Maison de Picpus, il n'a donc pas agi de son propre mouvement. Le marin français ne songeait pas à se faire agent de propagande ; l'impulsion lui est venue de France ; c'est une justice que nous devons lui rendre.

Tandis qu'il navigue vers O-Taïti, voyons comment s'est formé l'orage qui va éclater sur elle.

## II.

L'évêque de Nilopolis en était, il est vrai, encore réduit, après deux ans de séjour aux îles Gambier, à écrire au supérieur de la Société des Sacrés-Cœurs : « Le pauvre vicaire apostolique réside toujours à la petite île d'Akena <sup>2</sup>. » Mais M. Caret était parti pour la France ; il y préparait toutes choses pour faire d'O-Taïti la métropole de la Propagande dans ces mers.

Voyons dans quelles circonstances il s'efforçait de persuader au gouvernement qu'il était de son devoir de faire triompher dans les archipels hier encore sauvages de l'Océan-Pacifique le grand principe de la liberté des cultes.

Au moment de son débarquement, le mariage de la princesse luthérienne Hélène de Mecklembourg avec le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, venait d'être célébré dans ce même château de Fontainebleau où Louis XIV signa en 1685 la révocation de l'édit de Nantes. En pouvait-on conclure qu'enfin la liberté religieuse était entière dans le royaume, et que si, par exemple, il avait pris fantaisie à quelques étrangers de venir enseigner, n'importe sur quel

(1) C'est ainsi que M. Moerenhout, plus tard aussi nommé consul par M. Du Petit-Thouars, avait loué sa goélette à M. de Pompallier à des conditions qui nous sont connues. M. Dudoit, comme nous le verrons, eut encore d'autres rapports d'intérêt avec les missionnaires.

(2) *Annales*, n° 68, p. 56.



point du territoire, d'autres croyances que celles de la majorité, le gouvernement les eût laissé faire ? Il n'était pas sans intérêt pour M. Caret d'éclaircir la chose ; car il semble qu'il importait fort au succès de sa cause, que telles fussent en France la législation et les mœurs. Il est bien vrai qu'on n'aurait pas pu absolument induire de la sage libéralité de nos lois et des principes généreux de notre gouvernement, qu'il a mission de faire accueillir en un jour par les insulaires de la Polynésie un principe qu'il nous aurait fallu, après tout, tant de siècles et tant de sang pour adopter ; mais du moins les ministres n'auraient pas été forcés de lui objecter, comme dans le cas contraire, qu'ils ne sauraient punir autrui de ce qu'ils pratiquent eux-mêmes. Ce renseignement important n'aura pas manqué à M. Caret : par une coïncidence assez étrange, les événements d'O-Taïti avaient précisément leur pendant en France.

Montargis et ses environs sont en ce pays une sorte de terre classique du protestantisme. Dans les plus mauvais jours de la persécution, cette ville avait été une terre franche, un refuge pour les réformés français. Renée de France, fille de Louis XII, devenue protestante, l'avait choisie pour demeure. « A cause de cela, dit Théodore de Bèze dans sa chronique, la ville demeura en bonne tranquillité, tellement que ce fut la retraite de plusieurs pauvres fugitifs avec leurs femmes et enfants, de plusieurs endroits du royaume <sup>1</sup>. » Plus tard la persécution menaça de s'étendre jusqu'à l'asile de la princesse ; mais les deux plus redoutables ennemis de la réforme, le duc de Guise, gendre de Renée de France, et le cardinal de Lorraine, se firent auprès de Catherine de Médicis les répondants des religionnaires : « Dieu, dit-elle, dans une lettre à Calvin, employa leur moyen pour les maintenir <sup>2</sup>. »

Les protestants devaient vouer une sorte de culte d'affection à ce lieu célèbre dans leur histoire par de si touchants souvenirs. En 1834, les pasteurs du voisinage formèrent le projet de rassembler les descendants de ces « pauvres fugitifs », comme Théodore de Bèze les nomme, et de faire annoncer de nouveau leurs doctrines dans ces contrées où elles retentissaient librement autrefois. D'abord, ils s'y employèrent eux-mêmes ; puis, selon l'usage de leur Église, ils associèrent quelques laïques pieux à leurs efforts ; enfin, pour ne pas être obligés trop souvent de se détourner de leurs travaux ordinaires, et mieux assurer l'édification qu'ils voulaient produire, ils appelèrent comme aide un ministre de la Suisse française, M. Delafontaine. Ce pasteur, pour s'assurer la protection et la surveillance de l'autorité, prévint le maire de Montargis du jour où il comptait ouvrir son culte ; mais dans ce pays de liberté des cultes, le maire lui objecta un certain article 291 du Code pénal, et le prévint « que s'il persistait dans sa détermination de prêcher, il se trouverait, à son grand regret, dans la pénible nécessité de faire constater cette infraction à la loi, et de la déférer au

(1) *Histoire ecclésiastique des Églises réformées du royaume de France*, par THÉODORE DE BÈZE. Anvers, 1580, t. II, p. 464.

(2) Bibliothèque royale, manuscrits originaux de DUPUY, vol. LXXXVI, lettre de Renée de France à Jean Calvin.

magistrat chargé d'en poursuivre la répression. » Sommes-nous en France ou à O-Taïti ?

Les choses, on le comprend, n'en demeurèrent pas là : encouragé par les pasteurs du voisinage et par beaucoup de ses coreligionnaires français, qui voyaient leurs propres droits compromis par l'interdiction prononcée contre lui, M. Delafontaine prêcha. Alors on lui objecta, en lui enjoignant formellement de discontinuer ses fonctions, non plus seulement cet article 291 dont le maire avait parlé, mais aussi une nouvelle loi, une certaine loi sur les associations, dont le chef de la justice, qui le menaçait de son application, avait dit solennellement dans le sénat de la nation, qu'elle ne serait jamais applicable à des cas comme le sien. Il lui faisait écrire par le préfet, « que s'il persévérât dans son illégale résistance, il deviendrait indispensable de recourir à des voies de rigueur. » Le préfet ajoutait : « FORCE DOIT RESTER A LA LOI. »

Où étiez-vous, M. Louis Reybaud ? M. de Carné, où étiez-vous ? Vous auriez trouvé là, non à des milliers de lieues de France, mais aux portes de Paris, le même drame à raconter, les mêmes émotions à faire naître. D'un côté, l'étranger inoffensif, le pieux ministre de l'Évangile ; de l'autre, la multitude de ses adversaires, le maire de Montargis, M. Périer ; le sous-préfet, M. de Grouchy ; le préfet, M. Siméon ; et au-dessus d'eux tous, tout au sommet de la hiérarchie, le garde-des sceaux, le ministre de la justice et des cultes, M. Barthe enfin. Mais peut-être, pour exciter votre verve et votre zèle, vous eût-il fallu à Montargis un Pritchard ou un Bingham, nous voulons dire un de ces représentants du culte dominant qu'avec si chaudes couleurs vous savez dépeindre dictant fièrement aux chefs de l'Océanie, d'un signe de tête ou d'un geste de la main, les déterminations qu'il leur commande de prendre ; en cherchant bien, vous auriez trouvé peut-être. Nous lisons, en effet, dans une lettre de Montargis, du 14 septembre 1836 : « Ce n'est pas tant le maire qui a conduit la chose que M. le curé qui excitait le sous-préfet à faire agir le maire. M. le curé gouvernait toute cette machination <sup>1</sup>. » Nous aimons à croire que c'est là un fort injuste soupçon ; les preuves manquent ; mais qu'importe ! pour O-Taïti, vous vous en êtes bien passés. Et M. l'évêque d'Orléans, quel rôle dramatique on eût pu lui faire jouer, à lui qui n'a pas laissé ignorer au Saint-Père les services que M. le préfet du Loiret a rendus pendant son administration à la religion et à ses ministres, services dont le pontife l'a dignement récompensé en le créant commandeur de son ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. A l'œuvre, messieurs, à l'œuvre ! Il y a là plus d'éléments que vous n'en avez eus, plus qu'il n'en faut à votre beau talent pour produire de très grands effets.

A Montargis, comme à O-Taïti, *force est demeurée à la loi*. Vous auriez pu montrer le commissaire de police, l'huissier, le lieutenant de gendarmerie, les gendarmes sous ses ordres, se mettant en mouvement, constatant la prédication, le délit ; puis l'instruction, puis le procès, enfin la péripétie : M. Delafontaine,

(1) Le maire de Montargis, M. Périer, n'a fait que suivre à la lettre les instructions qu'il avait reçues.

l'étranger, le pasteur, condamné à l'incarcération, avec menace de peines plus sévères en cas de récidive, et ordre du roi à tous huissiers, sur ce requis, de mettre le jugement à exécution, à tous procureurs généraux et de première instance d'y tenir la main, à tous officiers de la force publique d'y prêter main-forte <sup>1</sup> ; et pour dernier acte, M. Delafontaine quittant la France pour se soustraire à la prison, laissant à des Français, mieux placés que lui pour le faire, le soin de soutenir le principe de la liberté des cultes <sup>2</sup> ; forcé de s'enfuir, et allant, lui, pauvre condamné fugitif, exercer son ministère outragé parmi les noirs de l'île Maurice, où nos agents de police ne pourront pas l'atteindre. Quel drame, s'il vous faut absolument des drames ! Il n'y manque qu'une chose : nous n'avons pas entendu dire que la diète helvétique ait demandé réparation.

Les faits sont trop semblables pour qu'on puisse de bonne foi les envisager différemment ; aussi est-il tel ancien président du conseil à qui M. Caret n'aurait jamais osé proposer d'intervenir en sa faveur dans l'Océan-Pacifique, le lendemain des poursuites ordonnées à Montargis ; il est vrai que sous son administration elles n'auraient jamais pu avoir lieu. S'il se l'était permis, l'ex-ministre lui aurait répondu par les mêmes paroles qu'il vient de prononcer à la tribune de la Chambre des pairs : « On ne peut avoir à ce point deux poids et deux mesures. Liberté des cultes bien ordonnée commence par soi-même <sup>3</sup>. » Le mot restera.

Mais M. Caret ne se laissa pas rebuter par si peu ; il savait à qui il avait à faire, et il n'ignorait pas non plus qu'il est des temps où ce sont précisément les mesures qui supposent les principes les plus contraires qui se concilient le mieux. Des mariages mixtes venaient d'être conclus tout récemment au sein de la famille royale : ne pouvait-il pas sembler prudent à des hommes politiques habiles d'afficher des tendances qui fissent contre-poids à cet excès de tolérance commandé par la situation ? M. Caret eut le bon esprit de ne désespérer de rien. Il alla de Paris à Rome et de Rome à Paris : là encouragé par le Pape, ici bien accueilli par la Reine et par le Roi, on peut penser que le bon père ne fut pas étranger au rapprochement qui eut lieu précisément alors entre le saint-siège et le gouvernement. De cette époque date une alliance dont on ne se défend point, et dont les effets se sont fait sentir ailleurs encore que dans l'Océanie.

(1) Le jugement du tribunal de Montargis, qui condamne M. Delafontaine, par application de la loi sur les associations, à deux mois d'emprisonnement, est du 15 novembre 1837.

(2) C'est ce qui a donné lieu à l'affaire de liberté religieuse de MM. Doine et Lemaire, connue sous le nom de *Procès de Montargis*.

(3) Discours de M. le duc de Broglie, séance du 11 mai 1843.



### III.

Le séjour de M. Caret à Rome fut suivi de l'envoi du corps de saint Exupère au Conseil central de la Propagande à Lyon ; de l'établissement régulier de l'œuvre au siège même de la catholicité ; et un peu plus tard d'une encyclique destinée à lui procurer des ressources plus vastes, mieux en rapport avec ses vastes desseins. Voici en quels termes Grégoire XVI la recommandait aux aumônes du monde romain :

« Il n'est presque pas sur le globe de contrée si barbare où les sociétés centrales bien connues des hérétiques et des incrédules n'envoient à grands frais des agents et des émissaires, qui, soit par embûches, soit par une guerre ouverte, attaquant et insultant la religion catholique, ses pasteurs et ses ministres, n'arrachent les fidèles du sein de l'Église et n'en ferment l'accès aux infidèles.

« Quels éloges ne devons-nous pas à cette société célèbre qui prend toujours de nouveaux accroissements, non-seulement dans les contrées catholiques, mais encore dans les terres de l'hérésie et de l'infidélité, qui ouvre aux fidèles de toutes les classes une voie et un mode faciles pour soutenir les caissiers apostoliques, et participer eux-mêmes à leurs trésors spirituels (aux indulgences) ! Vous l'avez déjà compris, nous voulons parler ici de la société connue partout sous le titre de *Propagation de la foi*.

« Vous donc, Vénérables Frères, qui avez été appelés à partager notre sollicitude, travaillez assidûment à procurer chaque jour à une si grande œuvre des accroissements plus étendus parmi le troupeau confié à vos soins. *Sonnez de la trompette dans Sion*, et ayez soin par vos avis et vos exhortations paternelles, de déterminer ceux qui ne sont point encore agrégés à cette société éminemment religieuse, à y entrer avec empressement, et ceux qui lui sont déjà attachés, à persévérer dans leur bonne volonté. Certainement le temps est venu où, à la vue du démon sévissant par tout l'univers, la phalange chrétienne doit soutenir le combat. C'est aussi le temps de porter les fidèles à s'unir par cette sainte Ligue aux larmes, aux prières et aux travaux des Prêtres pour la foi <sup>1</sup>.

La société dont Grégoire XVI parle en ces termes n'a été instituée à Lyon qu'en 1822 ; mais la Société de Picpus, qui en dépend aujourd'hui, avait déjà été fondée en 1814, la première année de la Restauration, l'année même du rétablissement à Rome de la Compagnie de Jésus ; bien loin d'en répudier l'esprit, elle a confié plusieurs de ses missions principales à l'Ordre des Jésuites<sup>2</sup>. C'est plus particulièrement pour l'aider à renverser l'hérésie que le pape

(1) Encyclique de Grégoire XVI, donnée à Rome le 18 des calendes de septembre de l'an 1840 ; *Annales*, n° 73, p. 603-615.

(2) Au mois de juin 1840, le nombre des jésuites employés dans les missions par la Propagation de la foi, dont le siège est à Lyon, était de *soixante-quinze*.

demandait pour elle les aumônes de l'Église <sup>1</sup>. La voix du pontife fut entendue. En 1842 les sommes recueillies par la Propagation de la foi se sont élevées à plus de trois millions de francs. La mission de l'Océanie orientale (Gambier, O-Taïti, les îles Sandwich, les Marquises et la maison de procure de Valparaiso) a participé à la répartition des aumônes pour 151,832 francs <sup>2</sup>. D'après ce que les Annales nous disent de page en page de la pieuse auréole de pauvreté dont il faut se garder de dépouiller les missionnaires, qui ne demandent, assure-t-on, que le pain et le vêtement, et en évaluant même fort haut les frais de traversée, que depuis quelques années les frégates de l'État ont pris soin d'alléger, c'est beaucoup, on en conviendra, que ce budget des cultes pour les quelques îlots où l'on est parvenu à s'établir ; mais peut-être faut-il ajouter aux dépenses avouées d'autres dépenses qu'on n'avoue pas : il en doit coûter pour se ménager d'utiles intelligences et pour préparer de longue main des révolutions.

A Paris, le succès de M. Caret ne fut pas moins grand qu'à Rome. De hautes sympathies lui étaient acquises. Bien que le gouvernement ne pût connaître ses griefs que par lui-même, entré à pleines voiles dans la réaction catholique, il lui donna gain de cause. Il promit de venger la Maison de Picpus à O-Taïti et aux Sandwich, de favoriser les plans d'extension de la Propagande dans l'Océan-

(1) *Annales*, n° 88, p. 180 et 191. C'est en 1835 que le Supérieur de la Maison de Picpus transmit pour la première fois aux conseils de Lyon et de Paris l'exposé des dépenses nécessitées par la mission. Voici d'année en année, d'après les comptes-rendus de la Propagation de la foi, les sommes consacrées à l'Océanie orientale :

1835. . . 30,000 fr. »

1836. . . 41,140 fr. »

1837. . . 43,671 fr. »

1838. . . 70,986 fr. 90 c. »

1839. . . 80,431 fr. 15 c. »

1840. . . 114,666 fr. »

1841. . . 124,824 fr. 74 c. »

1842. . . 151,832 fr. 83 c. »

Les subventions pour les quatre grandes sections de l'Océanie, ont été, en 1842, de 506,175 fr. 80 c, dont voici la répartition :

- A M<sup>gr</sup> Rochouse, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie orientale (missions de la Congrégation de Picpus) : 151,832 fr. 83 c.

- A M<sup>gr</sup> Pompallier, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale (mission des RR. PP. Maristes) : 190,542 fr. 97 c.

- A M<sup>gr</sup> Bataillon, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie centrale : 80,000 fr.

- A M<sup>gr</sup> Polding, archevêque de Sidney, pour les divers diocèses de l'Australie : 83,800 fr.

TOTAL : 506,175 fr. 80 c.

Le chiffre total des recettes de la Propagande, en 1842, a été de 3,233,486 fr. 16 c.

Voici quelques réflexions empruntées au compte-rendu de 1838 : « Rome, dont l'accession n'est jamais tardive que parce qu'elle est concluante en faveur des œuvres nouvelles, s'unit à nous par ses bienfaitantes contributions. A mesure que s'élève le nombre des associés, se multiplie la puissance de leurs prières réunies. Chaque soleil qui se lève ou qui se couche, trouve une famille de 500,000 chrétiens agenouillés pour dire ensemble : *Saint François Xavier, priez pour nous.* »

Pacifique, de transporter et de protéger ses prêtres aux îles Marquises, destinées à devenir le centre d'action du catholicisme dans tout cet Océan, enfin « d'établir des missionnaires catholiques sur tous les points <sup>1</sup>. » Qu'est-ce là autre chose pour un gouvernement que se faire agent de la Propagande ?

M. Caret, après avoir avec tant de bonheur accompli sa mission, repartit pour l'Océanie à la fin de mai 1838. Il était chargé de dons pour les nouveaux catholiques de Gambier. Grégoire XVI, instruit que le roi de ces îles, Maputéo, homme épais et borné, selon Dumont d'Urville <sup>2</sup>, avait reçu son nom au baptême, lui envoya son portrait et celui de saint Grégoire ; il y joignit une statue de la Vierge en bronze doré, et trois costumes à l'orientale pour le roi, pour la reine et pour Matua, l'ancien grand-prêtre des idoles. A ces présents du pontife étaient joints ceux de la pieuse princesse auprès de laquelle la Maison de Picpus a trouvé un si bienveillant appui <sup>3</sup>, et de la part du roi des Français une épée d'honneur pour le roi de Gambier, Maputéo-Grégorio <sup>4</sup>.

Au reste, on n'attendit pas le départ du missionnaire pour tenir les promesses qu'on lui avait faites. Quand il revit l'Océanie, déjà la colère des hommes qui combattaient la liberté des cultes en France, et qui s'en faisaient les champions au-delà des mers <sup>5</sup>, s'y était fait sentir ; M. de Rosamel, par de plus nobles motifs peut-être, s'en était fait le docile instrument ; il avait donné au commandant de la *Vénus* et à celui de l'*Artémise* les ordres que nous allons voir exécuter.

#### IV.

M. Du Petit-Thouars avait reçu à Valparaiso des dépêches de son gouvernement ; elles lui prescrivait « d'exiger des réparations de la reine Pomare et de demander des dommages et intérêts pour MM. Laval et Caret, si injustement maltraités et si outrageusement obligés de prendre passage pour retourner aux lieux d'où ils venaient... C'était là l'objet principal de sa visite à O-Taïti <sup>6</sup> » Au moment de mettre à la voile pour obéir, il reçut du consul général de France une demande de passage pour deux missionnaires de Picpus, MM. Desvault et Borgella, destinés aux îles Marquises, en exécution du plan que nous avons fait connaître. C'étaient ces mêmes prêtres dont Dumont d'Urville avait

(1) M. Desvault, missionnaire aux Marquises, rapporte dans une lettre à l'archevêque de Chalcédoine, supérieur général de la Société de Picpus, un entretien de M. Du Petit-Thouars avec un missionnaire protestant, M. Stolworthy, où cette intention du gouvernement français est formellement avouée. (*Annales*, n° 68, p. 84.)

(2) Dumont d'Urville, tome III, p. 152, 370, 377.

(3) *La Polynésie et les îles Marquises*, par L. REYBAUD, p. 456.

(4) *Annales*, n° 68, p. 89-91.

(5) Le cabinet se composait alors de MM. Molé, de Montalivet, Lacave-Laplagne, de Rosamel, de Salvandy, Bernard, Barthe et Martin (du Nord).

(6) Du Petit-Thouars, tome II, p. 383. On lit en note : « Voir ces dépêches aux pièces justificatives. » Mais le volume qui devait contenir les pièces justificatives n'a pas été publié.

voulu s'enquérir ; ils furent reçus à bord de la *Vénus*<sup>1</sup>. Sur leur demande, on les déposa dans l'île de Taouata. Ce premier établissement de la mission catholique aux Marquises a été très bien caractérisé par un prêtre de Picpus lorsqu'il dit « qu'il a été FAIT AU NOM DE LA FRANCE, ou tout au moins singulièrement favorisé par elle<sup>2</sup>. »

Le 27 août, la *Vénus* arriva à O-Taïti ; elle jeta l'ancre dans la rade de Papeïti. Hâtons-nous de reconnaître qu'il y avait quelque cruauté à charger M. Du Petit-Thouars du mandat qu'il venait remplir. Obliger un brave marin à se mettre dans la plus criante contradiction avec lui-même, le contraindre à châtier par ordre ce qu'il avait absous par instinct, est peut-être une des conséquences extrêmes de la théorie de l'obéissance passive dans la hiérarchie militaire ; mais n'est-ce pas une amertume qu'il eût fallu lui épargner ? Il n'y avait pour lui que deux manières de se tirer de la fausse position qu'on lui faisait ainsi : se démettre de son commandement et rentrer dans la vie privée, ou bien oublier les antécédents, accepter sans arrière-pensée la nouvelle mission qu'il avait reçue, y donner tête baissée et se passionner pour elle. C'est ce que fit le commandant.

Son premier soin fut d'aller voir M. Møerenhout, qu'il avait autrefois rencontré au Chili. Celui-ci lui confirma tout ce que le gouvernement avait appris par M. Caret ; ce fut là l'enquête : elle est belle, en vérité ; pour savoir ce que vaut l'accusation, s'adresser au complice des accusateurs ! Il est donc vrai de dire que l'affaire n'a pas été instruite, et que c'est sur des dénonciations accueillies sans nul examen préalable que la France a exigé la réparation de prétendus mauvais traitements qui n'avaient jamais eu lieu. Sans les précieux aveux de la lettre de M. Caret, sur laquelle s'appuient toutes nos négations, il n'existerait aujourd'hui aucun moyen d'apprécier ce que vaut la déposition du seul témoin entendu. Mais cette lettre existe, et il faut que M. Møerenhout ait raconté les faits tout autrement que la lettre de M. Caret ne les rapporte, puisque, après les avoir appris de sa bouche, M. Du Petit-Thouars s'écrie : « Les circonstances de cette persécution feraient honte aux nations les plus barbares<sup>3</sup>. » De quel poids, quand on connaît la condamnation à la prison du ministre Delafontaine, un tel jugement ne retombe-t-il pas sur le cabinet d'alors !

Se croyant suffisamment informé par cet unique entretien, le commandant de la *Vénus* accomplit sa mission.

Le 30 août, dès le point du jour, il écrivit aux consuls de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, à M. Pritchard, auquel son gouvernement venait de donner ce titre pour entourer d'une protection plus officielle les Anglais établis dans l'île, et qui avait en conséquence renoncé à la charge de missionnaire, et à M. Møerenhout, qu'il persistait à honorer ainsi, quoique le président de l'Union lui

(1) Du Petit-Thouars, tome II, p. 255.

(2) *Lettres sur les îles Marquises, par le P. MATHIEU G\*\*\*, prêtre de la Société des Sacrés-Cœurs (Picpus)*, p. 23.

(3) Du Petit-Thouars, tome II, p. 383, 384.

eût retiré son mandat <sup>1</sup>. Il leur dénonça l'embargo, les invita à aviser aux moyens de mettre les personnes et les fortunes de leurs nationaux à l'abri, et leur offrit asile à bord de sa frégate pour eux et leurs familles. Ces manifestations faisaient assez prévoir ce qui allait suivre.

Le même jour, à dix heures, le commandant fit remettre à la reine Pomare cette notification :

« A bord de la frégate la *Vénus*, rade de Papeïti,  
« le 30 août 1858, à 10 heures du matin.

« A LA REINE D'O-TAITI.

« Madame,

« Le roi des Français et son gouvernement, justement irrités de l'outrage fait à la nation, par les mauvais et indignes traitements que l'on a fait subir à plusieurs de ses membres, qui se sont présentés sur le territoire d'O-Taïti, et notamment en 1836 à MM. Laval et Caret, missionnaires apostoliques, m'ont envoyé pour réclamer et *exiger au besoin* la prompte réparation due à une grande et puissante nation, qui a été insultée d'une manière grave et non provoquée.

« Le roi et son gouvernement exigent :

« 1° Que la reine d'O-Taïti écrive au roi des Français pour s'excuser des violences et autres avanies commises sur des Français, dont la conduite honorable n'avait point mérité le châtement qui leur a été infligé.

« La lettre de la reine sera écrite en polynésien et en français, et les deux textes seront signés par elle. Cette lettre sera envoyée officiellement au commandant de la *Vénus*, dans les vingt-quatre heures qui suivront la présente notification.

« 2° Qu'une somme de 2,000 piastres fortes d'Espagne soit versée, dans les vingt-quatre heures de la présente notification, dans la caisse de la frégate la *Vénus*, pour servir à indemniser MM. Laval et Caret du dommage que la conduite tenue envers eux leur a occasionné.

« 3° Que le pavillon français soit arboré le 1<sup>er</sup> septembre, à midi, sur l'île Moutou-Outa, et qu'il soit salué de vingt-un coups de canon par le fort de la reine.

« Je déclare à Votre Majesté, qu'à défaut de l'accomplissement de la satisfaction demandée, dans le temps prescrit, je me verrai, bien à regret, obligé de lui déclarer la guerre et de commencer les hostilités contre tous les états de sa domination, et que ces hostilités seront continuées par tous les bâtiments de guerre qui vont successivement passer par ces îles, jusqu'à ce qu'enfin la France ait obtenu une réparation satisfaisante.

« Je suis, avec un profond respect,

« de Votre Majesté, le très humble serviteur,

« Le commandant de la frégate la *Vénus*,

« A. DU PETIT-THOUARS <sup>2</sup>. »

(1) Dumont d'Urville affirme qu'à cette date M. Moerenhout ne remplissait plus les fonctions de consul des États-Unis. (Dumont d'Urville, tome IV, p. 65.)

(2) Du Petit-Thouars, tome II, p. 386-388.

Il n'y avait pas à hésiter : la faible reine de ces îlots polynésiens ne pouvait songer qu'à obéir ; mais c'est là ce qui était difficile. Des trois clauses, il n'y en avait qu'une dont l'exécution ne dépendît que d'elle, la lettre au roi des Français ; elle se hâta de l'écrire ainsi :

« O-Taïti, le 31 août (style o-taïtien),  
« 30 août (selon le nôtre).

« AU ROI.

« Que la paix soit avec vous ; voici ce que je désire faire savoir à Votre Majesté : j'ai été en erreur en m'opposant à la résidence de deux citoyens français ; que Votre Majesté ne soit pas trop fâchée pour ce que j'ai fait à leur égard : que la paix soit rétablie. Je ne suis souveraine que d'un petit et insignifiant pays ; que le savoir, la gloire et le pouvoir soient avec Votre Majesté ; que votre colère cesse et pardonnez-moi l'erreur que j'ai commise.

« Que la paix soit avec Votre Majesté.

« *Signé* : POMARE.

« *Au roi des Français* <sup>1</sup>. »

Mais pour l'exécution des autres clauses, quel embarras que celui de la pauvre reine ! Elle était loin de posséder les 2,000 piastres exigées par le commandant « en indemnité du voyage obligé de MM. Laval et Caret <sup>2</sup>. » La journée se passa en expédients pour se les procurer : enfin elle réussit à les emprunter, et elle les fit verser à M. Du Petit-Thouars avant le soir ; cet argent devant revenir à la Maison de Picpus, on n'en fit l'encaissement que comme dépôt. Pour le salut, nouvelle perplexité : la reine n'avait pas de poudre de guerre ; ce fut le commandant qui lui en fournit.

Les réparations faites, l'embargo fut levé. Le commandant alla voir la reine, et comme si ce n'était pas encore assez d'abaissement, il lui présenta M. Mœrenhout comme consul de France ; ainsi qu'à Sandwich l'homme d'affaires de la Propagande devint le représentant du gouvernement. La reine ne pouvait avoir pour lui qu'une vive répugnance. M. Mœrenhout l'avait grossièrement insultée dans ses écrits ; il avait pris une odieuse part à l'humiliation qu'on lui faisait subir, et dont il avait annoncé d'avance qu'il serait l'instigateur. Elle s'enhardit jusqu'à dire qu'elle aimerait mieux qu'on lui désignât une autre personne <sup>3</sup> ; vaine protestation : ici encore il fallut céder.

Quelque temps auparavant, M. et Mme Mœrenhout avaient été assaillis durant la nuit par deux brigands dont le but était de les assassiner ; tous deux avaient été frappés ; Mme Mœrenhout a succombé à ses blessures. Nous n'avons pas à rechercher ici les causes de cet événement ; nous dirons seulement, d'après Dumont d'Urville, que l'un des meurtriers était Espagnol, c'est-à-dire

(1) Du Petit-Thouars, tome II, p. 389.

(2) *Id.*

(3) *Id.*, tome II, p. 399.



compatriote de Mme Mœrenhout, et que l'autre passait pour être Français <sup>1</sup>. Eh bien ! le croirait-on ? ce fait même, ce fait épouvantable, on a voulu le mettre à la charge des missionnaires !

Selon Dumont d'Urville, « les missionnaires anglais avaient à se reprocher leur participation indirecte à cet attentat, par les déclamations indécentes qu'ils se permettaient envers M. Mœrenhout. »

M. Du Petit-Thouars va plus loin encore : « Peut-être, après la tentative d'assassinat commise sur sa personne, par des raisons que l'on croyait généralement *plutôt d'intérêt politique que particulier*, était-ce, dit-il, un devoir sacré à remplir que de lui donner une protection morale qui pût l'empêcher d'être la victime d'un acte d'humanité fort honorable pour lui, et de l'entraînement généreux qui l'avait porté à secourir nos infortunés compatriotes <sup>2</sup>. »

Ainsi, c'est à l'intervention de M. Mœrenhout en faveur de MM. Caret et Laval, que les deux marins rattachent ces assassinats ! Le mécontentement des missionnaires anglais protestants, impuissant à exciter le fanatisme des indigènes leurs disciples, aurait, selon eux, armé le bras des deux meurtriers catholiques, l'un Français et l'autre Espagnol ! Il est bon peut-être que la passion et l'insulte aient été jusque-là ; une telle accusation enseigne quelle est la valeur des autres. A mesure qu'elle passe de bouche en bouche elle devient plus positive et elle grossit davantage, jusqu'à ce qu'enfin, avançant de plus de deux ans la date de cette tentative de deux meurtriers, et la rattachant à la protection accordée par M. Mœrenhout aux deux prêtres, comme un effet se rattache à sa cause immédiate, M. Louis Reybaud nous dise avec un laisser-aller parfait et sans transition aucune : « Le consul des États-Unis veut s'opposer à cet acte arbitraire ; il est attaqué de nuit dans sa maison, frappé par un assassin et laissé pour mort <sup>3</sup>. »

## V.

Après avoir vengé les missionnaires catholiques, il fallait préparer leur retour. A cet effet, M. Du Petit-Thouars obligea la reine à adhérer à la convention suivante :

« Convention entre S. M. Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français, représenté par le capitaine de vaisseau Abel Du Petit-Thouars, officier de la Légion-d'Honneur, commandant de la frégate la *Vénus*,

« Et S. M. Pomare, reine d'O-Taïti.

« Les Français, *quelle que soit leur profession*, pourront aller et venir librement, s'établir et commercer dans toutes les îles qui composent le gouvernement d'O-Taïti ; *ils y seront reçus et protégés comme les étrangers les plus favorisés.*

(1) Dumont d'Urville, tome IV, p. 65.

(2) Du Petit-Thouars, tome II, p. 396.

(3) *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843, p. 574.

« Les sujets de la reine d'O-Taïti pourront également venir en France ; ils y seront reçus et protégés comme les étrangers les plus favorisés.

« Fait et arrêté au palais de la reine d'O-Taïti, à Papeïti, le 4 septembre 1838 (5 septembre 1838, style o-taïtien).

« *Signé* : POMARE, reine d'O-Taïti,

« A. DU PETIT-THOUARS, capitaine de vaisseau <sup>1</sup>. »

Toute la finesse de cette convention est dans les mots que nous avons soulignés. En promettant de permettre l'établissement des Français, « quelle que soit leur profession, » la reine s'engageait à recevoir les missionnaires de l'Église romaine ; en consentant « à les recevoir et à les protéger comme les étrangers les plus favorisés, » elle s'obligeait à ne pas favoriser les missionnaires protestants établis dans ses îles plus que ceux de la Propagande.

Le but de la mission de la *Vénus* était atteint.

## VI.

Les événements que nous venons de raconter étaient accomplis quand la division aux ordres de M. le capitaine d'Urville, dont nous nous sommes séparés à Nouka-Hiva, mouilla, le 9 septembre, dans la baie de Matavaï.

Une heure s'était à peine écoulée, qu'une pirogue accosta le bord. Le missionnaire Rodgerson, qui s'y trouvait, monta sur l'*Astrolabe*. On se rappelle que Dumont d'Urville, qui ne connaissait encore les faits relatifs au refus de recevoir MM. Caret et Laval que par les prêtres de la Maison de Picpus établis à Valparaiso et aux îles Gambier, s'était rendu sur les lieux pour recueillir des renseignements plus positifs. Il déclara rudement à M. Rodgerson qu'il s'était tout exprès dérangé de sa route, et que sa conduite dépendrait de ce qu'il allait apprendre. Le missionnaire, fort ému, lui répondit qu'il avait cru que la guerre était finie, et que la paix était faite entre O-Taïti et les Français. Surpris à son tour de ces mots de paix et de guerre dont il ne comprend pas le sens, Dumont d'Urville s'informe de ce qu'il veut lui dire ; le missionnaire lui annonce alors que la frégate la *Vénus* a mouillé à Papeïti quelques jours auparavant, qu'elle a demandé et obtenu réparation. Il n'y avait donc plus à s'enquérir de rien ; si tout n'était pas connu, du moins tout était vengé <sup>2</sup>.

Les missionnaires espèrent d'abord que le commandant de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* pourrait bien ne pas approuver ce que M. Du Petit-Thouars avait fait. Convaincus que la reine n'avait pas outrepassé ses droits, affligés de la responsabilité qu'on voulait faire peser sur eux et du jour odieux sous lequel on représentait tous leurs actes, ils avaient formé le projet de lui porter plainte, comme étant plus ancien en grade que le commandant de la *Vénus*. Mais ils s'aperçurent bientôt de l'inutilité dont serait une telle démarche. D'ailleurs, M.

(1) Du Petit-Thouars, tome II, p. 399.

(2) Dumont d'Urville, tome IV, p. 59, 60.



Du Petit-Thouars et M. Moerenhout les avaient prévenus. L'un communiqua à Dumont d'Urville les pièces relatives au traité qu'il venait de conclure ; l'autre lui fit un pompeux éloge du Voyage pittoresque autour du monde, qu'il avait publié en France, et qui était déjà parvenu à O-Taïti. Dès lors ce ne fut plus que compliments mutuels, qu'échanges de politesses et que réjouissances. Le commandant de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* ne songea pas plus à la contre-enquête que le commandant de la *Vénus* n'avait songé à l'enquête.

Le 10 septembre, la reine reçut les deux commandants. Dumont d'Urville lui dit qu'il s'était détourné de sa route parce qu'il avait appris comment on en avait usé avec les missionnaires catholiques. L'orateur de la reine répondit que l'état du pays avait exigé qu'on prît des mesures pour les éloigner. Alors eut lieu une scène si singulière que nous refuserions d'y croire si Dumont d'Urville ne s'en était fait garant :

« Je me contentai, dit-il, de répliquer : « Sans doute la reine est libre dans ses états, et personne au monde, pas même le roi des Français, ne peut lui demander de changer sa religion : *aussi aurait-elle eu raison si elle s'était contentée de défendre aux missionnaires français tout signe public de leur culte* ; mais les traitements cruels qui ont été infligés à deux citoyens français » (il ne s'agit, on l'a vu, que de leur renvoi de l'île où ils voulaient porter la controverse), « étaient tels que l'on ne pouvait se dispenser d'en demander raison. » J'ajoutai que la reine Pomare-Wahine devait s'estimer fort heureuse de s'être tirée à si bon marché de la position fâcheuse qu'elle s'était faite à l'égard de la France. Ces paroles un peu sévères sont rendues fidèlement par l'interprète, car je m'aperçois que Pomare est vivement affectée, et que des larmes commencent à s'échapper de ses yeux qu'elle dirige sur moi avec une expression de colère assez évidente. Au même instant je m'aperçois aussi que le capitaine Du Petit-Thouars semble chercher à en atténuer l'effet en faisant à Pomare quelques petites niches amicales, comme de lui tirer les cheveux doucement ou lui frapper légèrement la joue ; il ajoute même d'un ton affectueux qu'elle a tort de s'affecter ainsi. Dès lors, je termine là un entretien qui était allé assez loin pour le but que je me proposais <sup>1</sup>. »

On a beaucoup parlé du missionnaire Pritchard et de la part qu'il aurait eue, par ses conseils, au renvoi de MM. Laval et Caret. Nous avons déjà dit qu'après cet événement il fut nommé consul anglais à O-Taïti. Si, comme on le prétend, il est le vrai coupable, ce qui suppose d'abord qu'il y a dans tout cela un coupable, ce qu'on n'a pas établi, il aurait fallu se plaindre de lui à son gouvernement, au lieu de se venger sur les pauvres O-Taïtiens. Quoi qu'il en soit, on sera peut-être curieux de savoir quels ont été ses rapports avec nos deux marins. A ce qu'assurent ceux-ci, ils furent d'une parfaite politesse, et « ils se séparèrent très contents les uns des autres, du moins en apparence <sup>2</sup>. » Dumont d'Urville avait cru cependant pouvoir reprocher à M. Pritchard « de n'avoir pas toujours concilié les devoirs qu'impose le titre de chrétien avec ceux de l'humanité. » M. Pritchard avait répondu « qu'on l'avait sans doute dénigré dans son esprit. »

(1) Dumont d'Urville, tome IV, p. 69, 70.

(2) *Id.*, tome IV p. 71, 72. Voyez aussi Du Petit-Thouars, tome II, p. 437.

Après les scènes de Nouka-Hiva, peut-être y avait-il quelque imprudence à rappeler ainsi les devoirs du chrétien à un homme dont la vocation était de les enseigner, et auquel on ne pouvait supposer des torts que sur le témoignage de ses adversaires, les prêtres de Gambier et M. Mœrenhout. Il y a cependant moins d'inconvenance dans ce langage que dans celui attribué au commandant de l'*Astrolabe* par un écrivain que nous avons plusieurs fois cité. Il est tel qu'il n'aurait pu être ni approuvé par la puissance représentée par Dumont d'Urville, ni supporté par celle dont M. Pritchard était consul <sup>1</sup>.

Les deux capitaines paraissent n'avoir eu que très peu de relations avec les missionnaires. On doit le regretter, car si dans leurs récits, sur de simples ouï-dire ils en disent souvent du mal, ils s'en louent au contraire chaque fois qu'ils ont quelque rapport direct avec eux <sup>2</sup>.

Nous espérons pouvoir puiser quelques autres renseignements dans les notes des compagnons de voyage de Dumont d'Urville. Nous désirions surtout savoir si les observations de M. Desgraz, à O-Taïti, avaient confirmé ou détruit les impressions qu'il avait reçues aux îles Gambier et les accusations qu'il y avait recueillies. La main prudente chargée de continuer, après la mort du commandant, la publication du *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie*, semble avoir écarté à dessein tout ce qui aurait pu nous venir en aide à cet égard ; car si la prudence n'y était pour rien, on ne saurait trop s'étonner de l'insignifiance de ces notes, dont la réserve contraste avec l'abandon de celles des premiers volumes. M. Desgraz, en particulier, dans la note XVI, la seule de cet écrivain datée d'O-Taïti, ne dit pas un mot de cette île, se bornant à y parler de Nouka-Hiva. Une phrase, cependant, et elle est importante, paraît avoir échappé à la vigilance de l'éditeur ; c'est celle-ci, écrite par Dumont d'Urville lui-même : « Qui sait si les catholiques, *un jour plus puissants*, ne marcheront pas devant les prêtres protestants <sup>3</sup>. » Cette prophétie était bien près de devenir de l'histoire.

(1) Suivant M. Louis Reybaud, Dumont d'Urville aurait dit à M. Pritchard que c'est au consul d'Angleterre qu'il venait rendre visite, et non au ministre protestant et au juge o-taïtien (qualité que M. Pritchard n'a jamais eue). Il aurait ajouté « que si M. Pritchard n'avait eu que ces derniers titres, il l'aurait fait transporter de force à son bord, où il serait demeuré aux fers jusqu'à l'arrivée en France. » (p. 163.) Tout en mettant en doute l'exactitude de cette version, il convient de dire que M. Louis Reybaud a entretenu des rapports très particuliers avec le commandant ; il est le principal auteur du *Voyage autour du monde* publié sous son nom. (Dumont d'Urville, tome IV, p. 66.)

(2) Outre M. Pritchard, qui, en devenant consul, a cessé d'être au service de la Société des missions de Londres, il y a à O-Taïti neuf missionnaires anglais, MM. Wilson, Nott, Darling, Davies, Joseph, Ormond, Henry, Jesson et M'Kean, un imprimeur et un directeur d'école normale attachés à la Société. Eiméo a deux missionnaires, MM. Simpson et Howe ; Huahine, deux missionnaires, MM. C. Barff et J. Barff ; Raïatéa, deux missionnaires, MM. Platt et Charter ; Borabora, un missionnaire, M. Rodgerson. Plusieurs instituteurs indigènes les aident dans leurs travaux.

(3) Dumont d'Urville, tome IV, p. 82.

L'*Astrolabe* et la *Zélée* remirent à la voile le 16 septembre ; la *Vénus* leva l'ancre le lendemain. Au moment de partir, et pour consoler Pomare-Wahine par un jouet du chagrin qu'il lui avait causé, M. Du Petit-Thouars envoya en présent à la reine d'O-Taïti... quoi ?... un orgue de Barbarie<sup>1</sup> !

(1) Du Petit-Thouars, tome II, p. 456.

### III.

#### LA FRANCE AGENT DE PROPAGANDE.

##### I.

Tout n'est-il pas fini ? demandera-t-on. L'honneur national, si tant est qu'il ait été en cause, doit être satisfait ; car on ne venge pas deux fois une même injure. Mais il ne s'agissait pas tant à O-Taïti d'une injure à venger que d'un but à atteindre, et pour cela, à défaut de nouveaux griefs, on peut trouver commode de reprendre, sans se lasser, les anciens. Ainsi aujourd'hui encore, pour justifier des événements récents, qu'allègue-t-on ? En 1843, rien de plus qu'en 1838 : toujours encore le renvoi de MM. Laval et Caret ; ou si l'on a donné, comme nous le ferons voir, d'autres raisons à la reine Pomare et aux chefs, ce sont de celles qu'en France on ne peut avouer. En 1839 on ne crut pas non plus nécessaire d'expliquer autrement les exigences de l'*Artémise*, commandée par le capitaine Laplace, qui, dans un voyage autour du monde en sens inverse de celui de la *Vénus*, entrepris dans le but d'inspirer aux peuples lointains une juste idée de la puissance maritime de la France <sup>1</sup>, trouva à Sidney des dépêches qui lui faisaient une loi de se rendre à O-Taïti <sup>2</sup>.

Si nous jugeons de ce qu'il devait y faire par ce qu'il y a fait, sa mission n'était nullement dans un intérêt national, mais seulement dans un intérêt de propagande. On n'a pas même cherché à sauver les apparences.

M. Laplace allait en Océanie, d'archipel en archipel, exiger deux choses des gouvernements protestants : le droit de controverse pour les prêtres romains, et des concessions de terrains pour ériger des églises catholiques. Cela doit sembler d'autant plus extraordinaire pour O-Taïti, qu'à l'exception du consul, M. Mœrenhout, qu'il faut bien désormais considérer comme Français, quoiqu'il soit né Belge, « un seul de nos compatriotes vivait alors dans l'île <sup>3</sup>. » C'était un jeune homme arrivé comme enfant à O-Taïti, adopté par un vieux chef, et qui s'était si bien identifié avec les mœurs du pays, que le type seul le séparait des indigènes. Il n'y avait donc pas dans cet archipel de nationaux français proprement dits, auxquels on pût se croire obligé d'assurer l'exercice du culte

(1) *Campagne de circumnavigation de la frégate l'Artémise, pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840, sous le commandement de M. LAPLACE, capitaine de vaisseau, tome I, avant-propos.*

(2) Le volume de M. Laplace sur son séjour à O-Taïti n'a pas été publié encore. Les faits qui suivent sont tirés pour la plupart de l'ouvrage de M. Louis Reybaud, *la Polynésie et les îles Marquises* (p. 109-173, *L'Artémise à Taïti*), et de son article dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843. Il affirme « qu'il a emprunté son récit à des notes fort exactes qui lui ont été confiées par un officier de l'expédition. » Ses assertions n'ont pas trouvé de contradicteur, mais nous lui en laissons la responsabilité.

(3) Louis Reybaud, p. 137.

catholique ; et quant aux indigènes, si tant est que la sollicitude de notre gouvernement eût dû aller si loin, ils ne professaient pas, et même ils ne connaissaient pas la religion romaine. Ces exigences, extravagantes eu égard au présent, ne pouvaient avoir ainsi de valeur et de sens qu'en vue de l'avenir. Mais n'anticipons pas sur les faits.

Le 19 avril 1839, l'*Artémise* touchait au port ; elle allait doubler la pointe de Vénus, lorsqu'elle échoua sur un banc de corail que les cartes ne signalaient pas. Elle réussit à se dégager de cet écueil ; mais une énorme voie d'eau accusait de graves avaries ; ce n'est qu'après avoir couru des périls inouïs, qu'elle parvint à entrer dans le havre de Papeïti, le seul de cette côte auquel on pût se confier. Le secours des indigènes ne lui manqua pas.

M. Mœrenhout, le consul français, était accouru en hâte. On s'occupait de réparer les dommages de la frégate. Elle était si profondément atteinte qu'un désarmement complet devenait nécessaire. Les maisons qui bordaient la rive furent louées pour cet usage, et cent vingt O-Taïtiens engagés pour le service des pompes.

C'est un naufrage qui signale l'arrivée de l'*Artémise* ; le but qui l'amène, c'est l'établissement d'une nouvelle religion. Que pourrait-il y avoir de plus propre à remuer solennellement les âmes ? Eh bien ! c'est par la débauche qu'à peine échappé à la mort, on procède à l'introduction du culte romain. Les scènes de Nouka-Hiva se répètent sur la rive de Papeïti. Tant que la frégate ne fut point hors de danger, le commandant interdit toute communication de ce genre ; mais quand elle eut été livrée aux ouvriers, il n'en fut plus ainsi :

« L'équipage entier, dit M. Louis Reybaud, s'installa à terre, soit dans les cases des naturels, soit dans un campement improvisé. Les officiers n'eurent pas des rencontres moins heureuses que les matelots : l'île que Bougainville avait appelée la *Nouvelle-Cythère*, ne donna pas de démenti à son nom. Le séjour de Taïti fut une longue suite d'amours volages et sensuels. Papeïti ne formait plus qu'un sérail, moins la contrainte. »

A quoi bon transcrire la suite de ce récit ? L'auteur n'épargne aucun détail au lecteur ; il reporte ensuite sa pensée sur les temps antérieurs à l'introduction du christianisme, et il reproche aux missionnaires d'avoir opposé à cette vie désordonnée un puritanisme inflexible :

« Par une sorte d'instinct, les naturels semblaient chercher auprès des matelots et des officiers de la frégate un appui contre l'oppression de leurs sombres missionnaires. L'abandon des anciennes mœurs avait reparu <sup>1</sup>. »

Ici encore nous ne pouvons continuer. Le libertinage des matelots fournit à l'écrivain des tableaux de mœurs que nous n'avons nulle envie de reproduire. On ne sait si l'on doit en croire ses yeux quand, sans transition, il reprend ainsi :

« Au milieu de cette vie doucement occupée, les officiers de l'*Artémise* ne perdaient pas de vue l'objet essentiel de leur mission. Les avaries de la frégate ne permettaient

(1) Louis Reybaud, p. 121, 128 et 133.

pas de parler haut tout de suite ; on attendait que les réparations fussent achevées ; alors le commandant Laplace fit inviter la reine et les principaux chefs à se réunir en conseil pour recevoir les propositions qu'il allait faire. A cette ouverture, une terreur générale se répandit dans l'île ; le 19 juin, Pomare-Wahine, souveraine de l'archipel, parut au grand conseil qui se tint dans le temple protestant. Un prodigieux concours de peuple obstruait les avenues ; dans la salle étaient rangés tous les chefs, et derrière eux plusieurs missionnaires. Le commandant français s'avança au milieu de l'assemblée, accompagné du consul M. Mœrenhout et du capitaine Henri, qui lui servait d'interprète<sup>1</sup>. »

Trois mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée de la frégate ; durant ce temps, presque tous les soirs, les officiers de l'*Artémise* s'étaient réunis chez M. Mœrenhout<sup>2</sup> ; on avait puisé auprès de lui seul tous les renseignements sur l'état de l'île. Maintenant qu'on allait sévir contre elle, on l'associa comme consul à un triomphe que comme négociant il eût déjà regardé comme le sien ; c'est, assisté de M. Mœrenhout, que M. Laplace, dont la frégate était de nouveau à flot, exigea l'acceptation des deux propositions suivantes, dont la seconde toute nouvelle indique un nouveau dessein :

« 1° Que le culte catholique soit déclaré libre dans toute la domination de la reine d'O-Taïti, et que les membres de cette religion jouissent de tous les privilèges accordés aux protestants ;

« 2° Qu'un terrain soit donné par le gouvernement pour la construction d'une église catholique. »

La reine et les chefs, encore effrayés des menaces de la *Vénus*, se hâtèrent de consentir à tout.

Quand l'avenir du catholicisme eut ainsi été assuré, on ne songea plus qu'aux adieux. « S'était la dernière heure de ces unions improvisées que le départ allait dissoudre<sup>3</sup>. »

On sait maintenant de quelle manière la Propagande a été introduite dans cette île ! Peut-être n'est-il pas dans l'histoire de l'Église une page plus souillée : le libertinage a servi de précurseur à la religion !

Avant d'aller plus loin, examinons à quoi se réduit le service rendu au catholicisme par M. Laplace. Quand on convoque aussi solennellement une reine et des chefs, avec le but avoué de les contraindre à établir la liberté des cultes, il est assez naturel de penser que cette liberté n'existait pas encore. Eh bien ! oui, elle existait ; et quelque bruit qu'on ait fait de la nécessité de la mission de M. Laplace pour réprimer l'intolérance à O-Taïti, il est positif que quand il y arriva, la liberté des cultes y était entière. La reine et les chefs avaient fort bien compris, malgré les termes ambigus du traité conclu avec M. Du Petit-Thouars, quelle en était la véritable intention, et ils s'étaient décidés de bonne grâce à l'observer. Ce fait important résulte positivement de la lettre suivante, écrite, le 15 avril 1839,

(1) Louis Reybaud, p. 138, 164.

(2) *Id.*, p. 136.

(3) *Id.*, p. 173.



au supérieur général de la Société pour la propagation de la foi, par M. Baty, missionnaire attaché à la mission de l'Océanie occidentale, qui était alors, avec d'autres prêtres, se rendant comme lui de Gambier à la Nouvelle-Zélande, en relâche à O-Taïti :

« Nous voici arrivés à Taïti. Ici les choses ont bien changé de face : *nous avons pleine liberté de circuler dans l'île, sans être obligés d'en solliciter la permission... Ils nous demandent si nous demeurerons...* Imaginez-vous, mon révérend père, ce que nous éprouvons à la vue de ces dispositions ; mais nous sommes obligés de dire : *Non sum missus*. Vous aurez appris la conduite énergique de M. le commandant de la frégate la *Vénus* à son passage ; depuis cette époque, trois autres navires de guerre français ont visité cette île : aujourd'hui, le nom français y est respecté... Nous avons été parfaitement reçus par M. Mœrenhout, actuellement consul français. Nous partirons demain, 16 avril<sup>1</sup>. »

Ainsi se trouve renversé tout un ordre de calomnies. La frégate l'*Artémise* est arrivée à O-Taïti le 19 avril, trois jours donc après le départ de M. Baty et de ses compagnons. Or nous savons par le témoignage de ce missionnaire, que trois jours auparavant la liberté des prêtres français y était entière, et qu'il ne dépendait que d'eux de demeurer. D'après cela, quel besoin était-il de cette nouvelle démonstration, à moins qu'on ne se soit proposé surtout de se faire concéder le terrain pour l'érection d'une église catholique dans ce pays sans habitants catholiques, ou qu'on n'ait pas voulu être venu pour rien ?

## II.

Après avoir acquitté ainsi la dette de l'hospitalité reçue, l'*Artémise*, rétablie de ses blessures, s'élança de nouveau sur les mers, pour montrer à un autre archipel le pavillon de la France.

Elle arriva, le 10 juillet 1839, dans la baie d'Honoloulou. Là aussi on devait croire tout fini, puisque la convention entre M. Du Petit-Thouars et Taméhaméha III avait pourvu à tout. Mais non, le capitaine Laplace n'en tient aucun compte ; il la regarde comme non avenue. Le jour même de son arrivée, il écrit au roi une lettre, où l'on remarque ce passage : « Que les chefs de ces îles comprennent enfin que persécuter la religion catholique, la flétrir du nom d'idolâtrie, et sous ce prétexte absurde chasser des Français de l'île, c'était insulter la France et son roi ! » Le capitaine demandait ensuite, comme il l'avait fait déjà à O-Taïti, la liberté du culte catholique, la cession d'un terrain pour l'érection d'une église desservie par des prêtres français, et en outre le dépôt d'une somme de 20,000 piastres (environ 110,000 fr.) entre ses mains, pour servir de garantie de la tolérance future du gouvernement, que M. Laplace invitait à imiter le bon exemple donné par la reine d'O-Taïti, le menaçant, en cas de refus, de le contraindre par les dévastations et les calamités de la guerre.

(1) *Annales*, n° 68, p. 86-88.

Mais à Honoloulou la liberté des cultes n'avait pas plus qu'à O-Taïti besoin de l'intervention de nos marins. Il est bien vrai qu'immédiatement après le départ de MM. Short, Bachelot et Maigret, les chefs hawaïens avaient rendu une loi contre la Propagande, dont ils prétendaient « que les actes avaient pour but de mettre la discorde parmi les sujets du royaume. » Ce n'est pas tant un Dogme qu'ils proscrivaient, qu'une Compagnie, et pour tout dire, que cette Compagnie de laquelle on a dit, « que le mystère de sa constitution était une conspiration permanente contre les peuples, » et qui venait s'attaquer à ces hommes simples sous l'invocation des Sacrés-Cœurs et de saint François-Xavier. Ils n'ont connu le catholicisme que par la Maison de Picpus ; en interdisant l'entrée de leurs îles à ses émissaires, qu'ils avaient vus tracassiers, hostiles à leur développement régulier et à leur nationalité, intrigants et menteurs, c'est, sous un autre nom, le jésuitisme qu'ils repoussaient. Leur édit contre ses agents rappelle tout-à-fait l'édit rendu par Louis XV, en 1764, pour confirmer l'abolition de l'ordre. Mais voici la différence : en France, l'ordre est encore aboli ; aux îles Sandwich l'édit d'exclusion était révoqué avant l'arrivée de l'*Artémise*. Les missionnaires protestants qui ont civilisé ces îles, et qu'on n'a cessé de représenter comme odieusement intolérants, comprenant que la meilleure condition pour la religion vraie, c'est une atmosphère de liberté, même pour les cultes qui à leurs yeux sont faux, avaient employé avec succès leur ascendant sur le roi et sur les chefs, pour faire abroger la loi restrictive de 1837. M. Bingham en particulier, si injustement accusé, protesta contre la loi et contre les graves abus qu'en firent les chefs ; il ne se donna de repos que quand elle fut abolie ; une enquête du consul américain et une lettre du roi l'ont constaté. L'expédition de M. Laplace n'avait donc pas d'objet.

Cependant les 20,000 dollars étaient exigés ; il fallut pour payer cette somme l'emprunter à de gros intérêts ; on prit aussi les divers engagements prescrits par le commandant. Aussitôt après, des prêtres catholiques qui se trouvaient à bord de l'*Artémise*, et que M. Laplace avait ordre d'établir aux îles Sandwich, furent débarqués.

Le 14 juillet, une messe militaire fut célébrée sur la côte, dans une maison appartenant au roi, par le jeune abbé Walsh, d'origine irlandaise, mais de la Maison de Picpus. Le commandant y assista avec cent cinquante hommes, la baïonnette au bout du fusil ; la musique de la frégate exécuta pendant l'office divers morceaux religieux, et un grand *Te Deum* termina la cérémonie <sup>1</sup>.

Un des officiers de la frégate nous donne quelque idée de l'état actuel de la

(1) Pour ces faits, nous avons eu sous les yeux : 1° la lettre du capitaine Laplace à Taméhaméha III, dont nous faisons mention ; 2° des lettres du même capitaine au consul anglais et au consul américain, pour leur annoncer qu'il se propose de commencer les hostilités le 13 juillet ; 3° le récit des événements qui eurent lieu à la suite de ces communications ; 4° le traité de commerce et d'amitié conclu entre le roi Taméhaméha III et le roi des Français. La lettre au roi a paru dans la *Gazette des îles Sandwich* du 13 juillet 1839 ; elle a été recueillie avec les autres pièces dans le *Spectateur Hawaïen*, recueil trimestriel publié à Honoloulou, et en France dans le *Semteur* du 18 mars 1840.



population : « Le roi, dit-il, un peu ramassé dans sa taille, avait une physionomie pleine d'intelligence et un visage moins cuivré que celui de ses sujets. Les officiers de sa cour étaient revêtus de fracs de diverses coupes, français, espagnols et anglais. On ne saurait se faire une idée du maintien aisé et des manières décentes de ces hommes, hier sauvages. Il y a en eux un tact et un sentiment des convenances qui étonnent <sup>1</sup>. »

Tout cependant n'était pas terminé. On sait à quel point les tribus de l'Océanie qui ont vaincu leur répugnance naturelle pour les liqueurs spiritueuses, ont subi dans leur constitution des altérations funestes ; on sait aussi quel abrutissement en a partout suivi chez eux l'usage. En 1838, le roi et les chefs, afin d'éloigner de leur pays l'énervement physique et moral, dont les spiritueux menacent la race polynésienne, firent une loi pour en défendre l'importation. Eh bien, le commandant de l'*Artémise* en exigea l'abrogation. Il força le roi à signer un traité, d'après lequel « les eaux-de-vie ne pouvaient plus ni être prohibées, ni être soumises à un droit d'entrée de plus de 5 pour 100. » L'écrivain qui a célébré sur tous les tons les exploits de l'*Artémise*, s'en inquiète lui-même : « Peut-être, dit-il, aurait-il fallu tenir cette taxe plus élevée, afin qu'un brusque changement de régime ne répandît pas trop rapidement dans ces îles l'usage des spiritueux, si funeste aux peuples enfants <sup>2</sup>. » Quant à M. Dudoit, le principal commerçant de ces îles, il ne dut pas en avoir de regret.

Nous le demandons, n'aurait-on pas dû, par pudeur au moins, s'abstenir d'imposer en un même jour la religion romaine et l'eau-de-vie ? Le bras de chair sur lequel ce culte s'appuie, lui fait partout payer son concours par d'impurs attouchements : ici il le soutient en même temps que l'ivrognerie ; là c'est à la suite de scènes de débauche qu'il le sert.

### III.

Les portes ayant été si largement ouvertes à la Propagande par nos frégates dans les deux archipels, elle se hâta d'en profiter en dirigeant des îles Gambier ses hommes d'élite sur les points qu'elle avait tant à cœur d'enlever à l'hérésie.

M. Caret était revenu de France à Gambier, le 20 décembre 1838. Tout fut dès lors conduit avec une habileté rare pour profiler des intentions connues du gouvernement. M. Dudoit (le Moerenhout de Sandwich) s'était trouvé à Valparaiso avec le brick l'*Aigle* qu'il commandait, pour y rencontrer, à son arrivée, le prêtre de Picpus ; il le transporta à Mangaréva <sup>3</sup>, et là M. Caret, M. Dudoit, l'évêque et les missionnaires purent tenir conseil et se concerter. Voici le

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843 ; notes fournies à M. Louis Reybaud par un officier de l'*Artémise*.

(2) *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843 ; notes fournies à M. Louis Reybaud par un officier de l'*Artémise*, p. 553.

(3) *Annales*, n° 73, p. 582, et *Lettres sur les îles Marquises*, par le P. Mathias G\*\*\*, p. 244, note.

plan auquel on s'arrêta : M. Caret, l'homme aventureux et entreprenant, devait se rendre aux Marquises, où il fallait préparer les voies à un plus grand établissement, avec le père Mathias Gracia, destiné à en être le supérieur et l'historien ; M. Rochouse, l'homme d'autorité, devait les y accompagner et se diriger ensuite sur l'archipel de Sandwich, où le consul préparerait en attendant à son arrivée, où il importait, après que l'intervention promise de M. Laplace aurait eu lieu, de déployer les pompes épiscopales aux yeux des Hawaïens ; d'autres prêtres devaient se fixer sans bruit à O-Taïti qui leur était désormais ouverte, et où l'on projetait de grandes choses ; M. Laval devenait chef de la mission de Gambier, et y restait. Le 21 janvier 1839, le départ eut lieu ; chacun fut mis à l'œuvre dans le champ qui lui était destiné. Les navires de l'Etat visitèrent dès lors souvent les missionnaires sur tous les points, pour leur accorder l'appui que le gouvernement leur avait promis. Le *Pylade* et l'*Héroïne* furent particulièrement employés à ce service.

En juin 1840, nous trouvons l'évêque de Nilopolis aux îles Sandwich. Il y était arrivé sur un autre navire de M. Dudoit, sur cette *Clémentine* que nous connaissons déjà. Avant tout, il y conclut un marché pour la construction d'une église. L'*Artémise* avait obtenu du roi la concession du terrain ; 16,000 piastres (plus de 80,000 fr.) furent jugés nécessaires pour l'érection de l'édifice <sup>1</sup>. Dans tout ce travail, nous appuyant toujours sur les aveux échappés, nous avons pu constamment affirmer ; ici nous hasardons une question, ce sera la seule. Que sont devenues les 20,000 piastres déposées entre les mains du commandant de l'*Artémise* ? Figurent-elles comme dépôt quelque part ? ou bien aurait-il été autorisé à les déposer à son tour entre les mains des prêtres, en sorte que les 16,000 piastres pour la construction de cette cathédrale auraient été prises sur les 20,000 piastres des Hawaïens ? C'est un point qui reste à éclaircir.

Avant la fin de l'année, le personnel de la mission s'élevait déjà à dix prêtres ; mais on jugeait que bien loin qu'ils pussent suffire, il en faudrait quarante ou cinquante pour détruire l'hérésie dans ce seul archipel <sup>2</sup>. A vrai dire, on savait que ce nombre-même ne suffirait pas, et que pour l'extirper il fallait ce pouvoir politique sur lequel le catholicisme s'était appuyé dès le commencement, et sans lequel il n'a pas fait un seul pas dans le Grand-Océan.

Mais retournons en France : de nouveaux projets y sont discutés.

(1) *Annales*, n° 76, p. 247.

(2) *Id.*, n° 84, p. 378.

## IV.

### DERNIERS ÉVÉNEMENTS.

#### I.

La *Vénus* était rentrée à Brest le 24 juin 1839, après avoir achevé son voyage de circumnavigation. Celui de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* au pôle Sud et dans l'Océanie ne se termina qu'en 1840.

Les récompenses ne se firent pas attendre : Dumont d'Urville et M. Du Petit-Thouars furent élevés tous deux au grade de contre-amiral.

On sait comment le premier, que la même corvette avait transporté trois fois autour du monde et qui, avant nul autre, retrouva quelques traces de Lapérouse sur une des plages barbares de la Polynésie, après avoir échappé à tant de fléaux et d'abîmes, fut enveloppé tout à coup, aux portes de Paris, avec sa femme et son fils, dans un affreux désastre, où il trouva une horrible mort <sup>1</sup>.

Quant au second, à la suite au compte qu'il rendit de sa mission, la création d'un poste militaire dans l'Océanie fut résolue. D'autres influences, dit-on, sont venues puissamment en aide à ses conseils. M. Louis Reybaud affirme que c'est aux sollicitations de la Maison de Picpus et à l'appui bienveillant qu'elle a trouvé auprès de la Reine, qu'est dû principalement l'occupation des Marquises <sup>2</sup>. A lui de répondre de la dernière moitié de cette assertion si grave, dont il a l'air de se croire bien sûr ou dont il ne sent pas assez la portée, puisqu'il la rejette négligemment dans une note au bas d'une de ses pages ; pour ce qui est delà première, une circonstance qui semble avoir passé inaperçue, nous a paru la justifier.

On sait combien les résultats du voyage de M. Caret en France ont été grands pour la Propagande. Elle comprit que pour obtenir plus encore, il fallait encore solliciter. L'évêque de Nilopolis, quittant pour un temps l'Océanie avec le supérieur de la mission des Sacrés-Cœurs à Nouka-Hiva, le père Mathias Gracia, revint à Paris plaider sa cause <sup>3</sup>. Il y trouva au pouvoir et aux avenues du pouvoir les mêmes hommes qui avaient fait accueil, en 1837, aux plans de M. Caret. La tradition des complaisances ministérielles n'était donc pas rompue. Si l'on parla des Marquises, on n'oublia pour cela ni Sandwich ni O-Taïti ; mais tout ne fut pas accordé à la fois.

Il serait superflu de raconter ici la prise de possession des Marquises par le contre-amiral Du Petit-Thouars. Il avait quitté la France vers la fin de 1841 sur la frégate la *Reine-Blanche* ; à son arrivée à Valparaiso, il se fit reconnaître

(1) Discours de M. Villemain dans la séance publique de la Société de géographie.

(2) Louis Reybaud, p. 456.

(3) *Annales*, n° 87, p. 168. Nous ne savons l'arrivée de l'évêque en France que par la nouvelle de son départ ; la discrétion a été grande.

comme chef de la station navale dans l'Océan-Pacifique ; puis il remit à la voile pour le groupe dont il devait s'emparer. L'occupation eut lieu le 1<sup>er</sup> mai 1842. « L'histoire de l'établissement de la mission catholique, dit à ce sujet le père Gracia qui en est le supérieur, ne formera dans l'avenir, nous l'espérons, *qu'un seul et même événement* avec celui de la colonisation française que l'amiral Du Petit-Thouars vient d'opérer en ces îles où il avait conduit le premier les missionnaires <sup>1</sup>. » — Voilà pour les Marquises.

## II.

La prise d'O-Taïti n'avait pas été aussi positivement résolue. M. Du Petit-Thouars la désirait-il ? l'évêque de Nilopolis l'a-t-il sollicitée ? Ce qui est certain, c'est que M. Møerenhout, aussi avant dans la faveur de l'un que dans les intérêts de l'autre, travaillait à la préparer. Sans ordre à cet égard, le commandant de la *Reine-Blanche* savait seulement par qui sa hardiesse, s'il prenait sur lui l'occupation, serait vue avec faveur, et l'embarras où le ministère serait de le désavouer.

Pendant ces incertitudes, M. Møerenhout ne perdait pas son temps. Il prêtait appui aux prêtres et il savait raviver les anciennes divisions de l'île, réveillant les partis et les excitant l'un contre l'autre. Sans attendre l'arrivée du contre-amiral, et sans autorisation du gouvernement, il voulut à lui tout seul, au mois d'août 1841, rendre à ses amis de Gambier l'immense service de faire passer l'île au pouvoir de la France. Le fait ne saurait être mis en doute, puisqu'au mois de mars 1842, un an par conséquent avant que l'événement qui vient de s'accomplir dans l'Océanie ne fût connu, les journaux ont fait mention de cette tentative avortée <sup>2</sup>. La nouvelle en fut accueillie alors avec beaucoup d'incrédulité ; mais les faits postérieurs, qui n'en sont à vrai dire qu'une seconde représentation mieux conduite que la première, leur ont donné une incontestable confirmation. Ce sont en 1841 à l'instigation de M. Møerenhout, comme en 1842 à celle de M. Du Petit-Thouars, qui n'a fait qu'adopter son plan, quelques chefs, et précisément les mêmes chefs, qui consentent à réclamer le protectorat de la France ; alors comme aujourd'hui, la reine Pomare proteste contre un acte qui ne devait aboutir à rien moins qu'à la priver de la souveraineté ; la seule différence est en ceci, qu'en 1841 les chefs, qui n'avaient compris qu'imparfaitement le sens de la pièce que M. Møerenhout avait rédigée et leur avait fait signer, demandèrent l'annulation des signatures qu'on leur avait surprises, tandis qu'en 1842, appuyé du canon de la France qui avait produit déjà à O-Taïti tant de merveilles, on obtint des mêmes hommes par des promesses et des menaces, et à ce qu'on assure au milieu des fumées du vin, un assentiment sur lequel, une fois donné, on ne leur permit plus de revenir.

(1) *Lettres sur les îles Marquises, par le P. MATHIAS G\*\*\*, récemment arrivé de ces îles, p. 22.*

(2) Voir le *Semeur* des 23 et 30 mars 1842.

### III.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1842, la *Reine-Blanche* arriva à Papeïti. Selon M. Louis Reybaud, le contre-amiral Du Petit-Thouars, quelques mois après l'occupation des Marquises, « fut appelé par M. Mœrenhout <sup>1</sup>. » Nous voulons bien le croire ; il est si naturel de désirer finir par réussir dans une affaire où l'on avait d'abord échoué. Au reste, toutes les suppositions sont permises, tous les soupçons le sont aussi, lorsqu'il s'agit d'un événement que tant de mensonges et de violences ont préparé, et qui doit être bien honteux dans son dénouement comme il l'a été dans son prologue, puisque, tout en demandant à la France six millions une fois payés, et puis trois millions de francs par an pour en faire les frais, on se croit obligé de lui cacher encore le rapport officiel de l'occupation.

Si, comme on le prétend, M. Du Petit-Thouars a agi de son propre chef, s'il n'a fait que céder à l'impulsion de M. Mœrenhout, lui-même complaisant instrument des prêtres qu'il a servis et qui le servent, il en résulterait qu'il suffit à la Maison de Picpus de se concilier nos consuls et nos amiraux, pour imposer au cabinet sa volonté intéressée, quel que soit d'ailleurs le dommage qui puisse en résulter pour les finances et la dignité morale de la France. On répond qu'il le fallait bien, que si l'on n'avait pas cédé à la nécessité, les partis n'auraient pas manqué d'accuser le gouvernement de fléchir devant l'Angleterre ; mais pour ne pas avoir l'air de s'humilier devant elle, faut-il donc absolument se soumettre à la Propagande ? Est-ce là la seule alternative ? Nous savons fort bien que les organes du parti-prêtre, l'*Univers*, la *Quotidienne* et la *Gazette de France* entre autres, ont voulu, dès les premiers jours, égarer l'opinion de la nation en mêlant le mot de nationalité à ce débat ; mais si telle est la puissance magique d'un mot, plus grande encore, nous l'espérons, sera la puissance des faits. Un ministre, en venant demander six millions pour premiers frais d'établissement dans l'Océanie, nous parle « d'une congrégation comme ayant fait preuve dans ces contrées du dévouement le plus évangélique et du sentiment patriotique le plus pur <sup>2</sup> » eh bien, nous avons montré ce que c'est que le patriotisme et le dévouement des prêtres des Sacrés-Cœurs.

C'est, sous un nom moderne, le jésuitisme ancien, avec son vieil esprit et ses mauvaises pratiques. Si pour s'imposer à la France, il calomnie nos professeurs, il dénigre nos écrivains, il ment au su et au vu de tous, est-il bien étonnant, quand, de son propre aveu, il s'agit pour lui de conquérir un monde, qu'il ne se fasse pas faute de calomnier les hommes qui lui font obstacle aux antipodes et que personne ne connaît chez nous que par lui ? A l'en croire, prenez un

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843, p. 579.

(2) Exposé du projet de loi de M. le ministre de la marine ; séance de la Chambre des députés du 24 avril 1843.

Torquemada, un Gessler, un P. Lavalette <sup>1</sup> et un Lucullus, mêlez tout cela, et vous aurez un Bingham ou un Pritchard, « enserrant les archipels de la Polynésie des chaînes de leur esclavage religieux et d'une tyrannie politique qui détruit ces peuples par le marasme moral. » Ce sont de « gros fermiers, » « d'avidés trafiquants » « des hommes qui entrent dans les missions à peu près comme on entre dans les consulats, pour se créer loin de la patrie une position indépendante, pour transmettre à leurs enfants l'héritage de leurs services <sup>2</sup> » ; puis, pour compléter l'effet, on oppose le modeste pied-à-terre épiscopal de Mangaréva aux vastes et commodes presbytères d'O-Taïti, comme s'il n'était pas tout naturel qu'un établissement commencé il y a près d'un siècle au milieu des progrès de la civilisation, ait meilleure apparence et offre plus de confort qu'un premier campement au milieu de pauvres sauvages ; et tout est dit. On voit qu'il ne faut ni de grands frais d'imagination ni beaucoup de savoir-faire pour rendre les missionnaires protestants odieux à la France. Il nous a été moins facile de suivre pas à pas les traces des calomnieurs pour les réfuter par leurs propres paroles ; il nous le sera peut-être moins encore, l'opinion ayant été égarée par des mensonges, d'exciter dans le public l'épouvante que nous éprouvons nous-mêmes, et de faire comprendre que ce n'est là qu'une portion de ce grand complot, fondé sur le dénigrement, qui par malheur pour ses chefs a été repris trop tard ou a éclaté trop tôt. Nous l'avons essayé pourtant et nous n'en désespérons pas.

#### IV.

Il faut, du reste, le reconnaître, l'action de la Propagande s'est fait sentir dans l'Océanie sur tous les points à la fois, et c'est sur tous les points qu'elle a obtenu l'appui du gouvernement.

L'évêque de Nilopolis n'avait garde d'oublier pendant son séjour en France de provoquer de nouvelles rigueurs contre les îles Sandwich. Le jour même où la

(1) Le P. Lavalette, préfet des missions des jésuites aux Antilles, avait établi à la Martinique une maison de commerce qui correspondait avec toute l'Europe ; mais ses vaisseaux ayant été pris par les Anglais pendant la guerre de Sept-Ans, il fit une faillite de trois millions. La Société se laissa traduire par les créanciers devant le Parlement de Paris et refusa de se rendre solidaire de la faillite ; elle disait que le P. Lavalette avait transgressé les règles de l'Église en se livrant à des opérations de commerce, et qu'il était seul responsable de ses opérations. Les créanciers alléguèrent que le général des jésuites avait seul la dispensation et la propriété des biens de la Société ; que conséquemment le P. Lavalette avait été considéré comme son agent, et ils invoquèrent à ce sujet les constitutions de l'ordre. Le Parlement ordonna en 1761 que les constitutions lui fussent présentées, et condamna l'ordre à payer les dettes du P. Lavalette : ce fut le commencement de la réaction qui aboutit à la ruine des jésuites. Leurs successeurs devraient s'en souvenir avant d'accuser les missionnaires protestants d'être des marchands intéressés.

(2) Voir les *Lettres du P. MATHIAS G\*\*\**, p. 33 ; les *Annales de la propagation de la foi*, à peu près partout ; M. de Carné, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril, p. 296, etc., etc.



*Reine-Blanche* arrivait à O-Taïti, l'*Embuscade*, commandée par le capitaine Mallet, se présentait devant Honoloulou. Vous ne devinez pas pour quel nouveau grief : c'est notre querelle de l'Université transportée dans la Polynésie. Depuis quelques années, une haute école avait été établie à l'île Mawée, résidence ordinaire du roi. Pour enseigner, il fallait être approuvé de ceux qui la dirigent, et, comme on dit chez nous, obtenir d'eux un brevet de capacité. Le père Maigret prétendit délivrer lui-même des diplômes <sup>1</sup> ». Pour intéresser le ministère français à cette affaire, on lui envoya un superbe procès-verbal légalisé par les consuls, du premier examen des élèves de l'école des prêtres de Picpus <sup>2</sup>. Le capitaine Mallet venait demander qu'on leur accordât avec ce droit, la concession d'un terrain pour l'érection d'une haute école catholique, le droit d'autoriser les mariages sans le concours de l'autorité civile, enfin l'abolition d'une loi sur la vente et la consommation de l'eau-de-vie, qui paraissait au capitaine être contraire à l'esprit de la convention pour l'importation des spiritueux, et cela, entendez-le bien, « pour le maintien des traités et dans l'intérêt de la dignité nationale. »

La réponse du roi fut ce qu'elle devait être :

« C'est la ferme résolution de notre gouvernement de maintenir les traités avec toutes les nations.

« Lors de l'introduction de la religion catholique romaine, il a été convenu qu'il y aurait liberté entière pour les prêtres et leurs disciples ; il en a été ainsi autant qu'il est en mon pouvoir, et personne au monde ne saurait prouver le contraire ; mais on ne saurait empêcher les disputes et les querelles entre des religions rivales, ni les inconvénients et les plaintes qui en résultent.

« Nos lois sont favorables au progrès des connaissances ; aussitôt que les prêtres français seront en mesure d'ouvrir une école supérieure pour les élèves, et que les maîtres seront prêts, on leur accordera une concession.

« Le but des écoles est de propager l'instruction dans ces îles, et non l'esprit de secte ; personne donc ne devrait demander au gouvernement de les changer dans l'intérêt d'une secte. Toute personne de bonnes mœurs et qualifiée pour l'enseignement a droit à un brevet d'instituteur, et cela à cause de ses connaissances, et non à cause de la religion qu'elle professe. Il n'appartient aux prêtres d'aucune secte de délivrer des diplômes.

« Le mariage aussi est réglé par la loi ; il n'est permis à aucun ecclésiastique, quel que soit son culte, de célébrer les cérémonies nuptiales, avant qu'une autorisation de se marier ait été délivrée aux époux par le gouverneur ou le magistrat. Et pourquoi changerait-on la loi ?

« Veuillez faire savoir à l'amiral que nos lois actuelles ne sont pas en contradiction avec l'article 6 du traité du 17 juillet. L'eau-de-vie et les vins sont librement admis, et si quelqu'un désire une permission pour vendre des spiritueux, il peut l'obtenir en

(1) *Annales*, n° 84, p. 381. — Voici la formule des diplômes que j'ai délivrés, dit M. Maigret : « Salut à toi N. En vertu du traité du 13 juillet 1839 et de la loi publiée par les chefs de ces îles le 15 octobre 1840, je t'établis maître de l'école catholique de... »

(2) *Lettres sur les îles Marquises*, p. 200.

s'adressant au magistrat. Ceux qui en vendent sans permission sont punissables conformément aux lois ; informez-le aussi que nous avons envoyé des ambassadeurs au roi des Français pour lui demander un nouveau traité entre nous et la France <sup>1</sup>. »

Bien que donnée par un peuple enfant, la leçon est bonne, on en conviendra. Mais ce n'est pas là ce qui nous frappe le plus dans cette correspondance. Elle est aujourd'hui la dernière expression officielle d'une politique qui, sous prétexte de fonder dans l'Océanie la franchise des pavillons et la liberté des croyances, y a établi au contraire un droit des gens arbitraire et le fanatique empire des prêtres des Sacrés-Cœurs.

D'abord, il ne s'agissait que de patriotisme et de nationalité ; puis de liberté des cultes, puis de droit de propagande, puis d'expropriation pour érection d'églises, puis d'expropriation pour construction d'écoles, puis de la remise au clergé d'une portion de l'instruction publique sans surveillance et sans contrôle, puis enfin de la substitution de l'autorité religieuse à l'autorité civile en ce qui concerne les mariages des disciples de la Propagande, et par là de l'abandon de la famille dans le plus essentiel de ses intérêts à la suprématie des prêtres. Que de chemin en quatre ans ! Si cette progression n'indique pas un système, d'où résulte-t-elle donc ? Et si c'est un système, quel monstrueux assemblage n'est-ce pas, de libertés dont le gouvernement ne veut pas en France, et de mesures réactionnaires dont la France aurait horreur si elle le savait ?

## V.

Retournons à O-Taïti, et terminons cette enquête par l'examen des circonstances au milieu desquelles l'occupation des îles de la Société s'est accomplie.

Suivant M. le ministre de la marine dans son exposé des motifs, le protectorat « a été offert à la France » ; mais personne ne le croit plus. Nous parler de la spontanéité et de l'enthousiasme des O-Taïtiens à rechercher notre protection, quand ce n'est que contre nos canons, notre consul et nos prêtres qu'ils avaient besoin d'être protégés, en vérité c'est raillerie.

Les faits sont aujourd'hui parfaitement connus.

La *Reine-Blanche* est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre 1842 à O-Taïti ; les relations paraissaient d'abord très amicales ; mais bientôt, après que le contre-amiral, les prêtres et M. Mœrenhout se furent concertés ensemble, une vague inquiétude se répandit dans l'île. On apprit que les Français voulaient élever de nouveaux griefs. C'est la promesse arrachée aux O-Taïtiens par le commandant de l'*Artémise*, de concéder gratuitement un terrain pour la construction d'une église catholique, qui a fourni un misérable prétexte à de nouvelles récriminations <sup>2</sup>.

(1) Deux envoyés du roi Taméhaméha, MM. Timotéo Haalilio et William Richards, sont en ce moment en France pour faire reconnaître du gouvernement l'indépendance des îles Sandwich. La lettre du capitaine Mallet, du 1<sup>er</sup> septembre 1842, et la réponse du roi du 4 du même mois, ont été publiées dans le *New-York Observer* du 18 février 1843.

(2) Lettre écrite à bord de la *Reine-Blanche* et insérée dans plusieurs journaux le 27 mars.



Du moment qu'on était résolu à trouver matière à querelle, rien n'était plus simple que d'accuser les chefs de mauvaise foi dans l'exécution de l'engagement pris.

M. Du Petit-Thouars, après avoir fait grand bruit, exigea 10,000 piastres (plus de 50,000 fr.) à titre de réparation ; l'extrême peine qu'on avait eue à se procurer en 1838 les 2,000 piastres qu'il demandait alors, prouve assez qu'il devait être tout-à-fait impossible à la reine de payer cette somme, et il le savait d'avance. On parlait de tenir une de ces assemblées politiques dont nous avons vu déjà plus d'un exemple. Le 8 au soir, les consuls étrangers furent officiellement prévenus que les hostilités étaient sur le point d'éclater.

C'est au milieu de ces inquiétudes que quatre des chefs furent invités à venir dîner à bord ; le commandant les y retint toute la nuit, et le lendemain on apprit que Raiata, l'orateur de la reine, et les trois chefs Tati, Itoli et Otami, dont les noms sont revenus plus d'une fois dans cette histoire, avaient consenti, après de longues hésitations, à signer la pièce suivante :

*« A l'amiral A. Du Petit-Thouars.*

« Attendu que dans les circonstances présentes nous ne sommes pas capables de gouverner notre royaume de manière à vivre en bonne intelligence avec les gouvernements étrangers, et de peur qu'on ne nous dépouille de nos terres, de notre royaume et de notre liberté, nous la Reine et les principaux chefs de Taïti, vous écrivons pour vous demander que l'ombre du Roi des Français s'étende sur nous ; nous faisons cette demande aux conditions suivantes :

« 1° Que le titre et l'autorité de la Reine, ainsi que l'autorité des principaux chefs sur le peuple soient maintenus ;

« 2° Que toutes les lois et ordonnances soient rendues au nom de la Reine, et qu'elles soient revêtues de sa signature pour être obligatoires pour ses sujets ;

« 3° Que les propriétés de la Reine et de ses sujets leur soient laissées, et que tous les différends y relatifs se règlent entre eux, sans l'intervention des étrangers ;

« 4° Que chacun puisse professer la religion de son choix, et que personne ne l'influence dans ses pensées sur Dieu ;

« 5° Que les édifices pour le culte, aujourd'hui existants, qui appartiennent aux missionnaires anglais, soient respectés, et que les missionnaires puissent continuer à exercer les devoirs de leur ministère ;

« 6° Que quelque religion qu'on professe, on ait droit à des privilèges égaux.

« A ces conditions, si elles sont acceptées, la Reine et les chefs sollicitent la protection du Roi des Français. Les relations avec les gouvernements étrangers et tout ce qui concerne les étrangers résidant à O-Taïti, comme le règlement du port, etc., sera du ressort du gouvernement français et de ses représentants nommés par lui. C'est à eux aussi qu'il appartiendra de prendre toutes les mesures propres à assurer le bon accord et la paix <sup>1</sup>. »

Il était fait mention de la reine dans ce document ; elle n'avait cependant pas

(1) Une lettre, écrite d'O-Taïti, a transmis cette pièce, qui a été publiée par tous les journaux français sans être démentie.

encore signé. Pomare-Wahine se trouvait à Eiméo où elle était sur le point de devenir mère. Malgré les anxiétés de cette situation, elle refusa son consentement ; alors le contre-amiral lui fit dire que si, dans les vingt-quatre heures, elle n'avait pas payé les 10,000 piastres exigées ou signé la requête des chefs, il ferait jouer son artillerie et arborer le drapeau français dans l'île. La reine résista tant qu'elle put : une heure seulement avant l'expiration du délai fixé, elle signa. O-Taïti est certainement le premier royaume où une question de voirie ait coûté un trône.

L'autorité souveraine passait des mains de la reine dans celles d'un gouvernement provisoire de trois personnes, institué par le commandant, et l'homme qui fut placé à sa tête comme commissaire royal et comme représentant de la France, c'est M. Mœrenhout !

## VI.

Est-il vrai, comme le prétend un des compagnons de M. Du Petit-Thouars, qu'outre le caractère de propagande et celui de violence qui s'attachent à l'occupation d'O-Taïti, la prise de possession ait été accompagnée de scènes de la plus dégoûtante immoralité ? A l'en croire, pour faire pièce aux missionnaires protestants, le commandant de la *Reine-Blanche* aurait autorisé et favorisé à bord tous les désordres. Plus de cent femmes, nous dit-on, seraient venues sur la frégate : « Il y en avait au carré (logement des officiers), il y en avait au poste (chambre des élèves), il y en avait partout à bord. Depuis ce jour, tous les soirs, vers trois heures, une foule de belles venaient pour entendre la musique. A l'heure du dîner les officiers et les élèves les invitaient galamment à partager leur table, et les repas, qui furent très gais, se prolongeaient assez avant dans la nuit pour que la peur retînt à bord celles des Taïtiennes qui redoutaient de naviguer à la clarté douteuse des étoiles <sup>1</sup>. »

Voici la réponse par laquelle le gouvernement a jugé nécessaire de repousser dans le *Moniteur* cette grave accusation :

« Un article publié hier dans plusieurs journaux sur la relâche de la frégate la *Reine-Blanche* à Taïti, au mois d'août dernier, contient un passage qui doit être démenti, parce qu'il est inexact. Il attribue à l'équipage, aux officiers et au commandant de cette frégate, une conduite et un langage qui n'ont jamais été reprochés aux marins français. L'urbanité, la politesse qu'on accorde unanimement à leurs officiers, et qui tiennent aux mœurs et aux exemples qu'ils puisent dans leurs familles, n'ont jamais altéré le bon ordre et la discipline qu'ils savent maintenir à leur bord, dans toutes les contrées qu'ils fréquentent. On peut donc affirmer que l'orgie qu'on dit avoir eu lieu sur une frégate française à Taïti, au mois d'août dernier, n'est qu'une invention qui serait taxée de calomnie si elle n'était une de ces légèretés blâmables, trop fréquentes aujourd'hui dans

(1) Lettre écrite en mer, à bord de la *Reine-Blanche*, le 10 octobre 1842, et insérée dans les journaux du 27 mars 1843. Tronquée dans le *Journal des Débats*, elle a paru en entier dans d'autres feuilles ; mais la version des *Débats* suffit pour exciter l'indignation ; les suppressions partielles elles-mêmes deviennent ici une preuve d'authenticité.

certaines journaux peu soigneux de l'honneur national. Non, il n'est pas vrai, et il est de toute fausseté qu'une frégate ait été un théâtre de corruption, dans quelque pays que ce soit. L'honneur, dans toutes ses acceptions, y a été constamment révééré ; et toutes les mères françaises peuvent continuer de s'applaudir de voir leurs enfants servir dans la marine de leur pays <sup>1</sup>. »

Cette susceptibilité était un devoir, et nous ne demanderions pas mieux que de venir en aide à la réfutation ; malheureusement les faits trop nombreux que nous avons rencontrés de rive en rive pendant nos études sur l'Océanie, et que nous nous sommes vu forcé de recueillir bien malgré nous pour établir la moralité de l'intervention, nous en ôtent tout-à-fait le pouvoir. En faisant publier par ordonnance royale la relation de scènes de débauche, plus épouvantables encore que celles qu'il essaie ici de démentir, le gouvernement s'est ôté tout moyen de nier qu'il arrive quelquefois que sur les navires de l'Etat comme sur les autres bâtiments, l'orgie s'installe à bord <sup>2</sup>.

Dumont d'Urville pensait que la présence des femmes indigènes sur les vaisseaux était une garantie contre les intentions hostiles des naturels, s'il leur prenait envie d'en concevoir ; il consentait à leur présence à bord des corvettes, si elles voulaient bien s'y rendre à la nage ; seulement, par respect pour la discipline, « il ne voulait pas qu'on allât officiellement les chercher dans les canots <sup>3</sup>. » Mais on ne serait pas en droit de conclure de là que M. Du Petit-Thouars ait eu les mêmes idées, ni surtout qu'il ait fait du libertinage une arme de guerre contre la mission protestante : attendons sa justification. Dans le récit de ses voyages, il se félicite plusieurs fois d'une *nouvelle coutume* introduite, dit-il, par les vaisseaux anglais, qui oblige les indigènes à regarder les bâtiments armés comme *taboués*. Il ajoute seulement quelque part « que si la *Vénus* n'a plus trouvé autant de néréides et de syrènes qu'autrefois, le nombre des dryades et des hamadryades semblait s'être multiplié pour la recevoir et pour la fêter <sup>4</sup>. »

Un écrivain que nous avons plusieurs fois cité, M. Louis Reybaud, a dit un mot aussi sur ce délicat sujet : « Si l'empire échappe aujourd'hui aux missionnaires protestants, ce sont les femmes qui le leur enlèvent : le culte réformé est trop rigide pour leurs cœurs et trop sévère pour leurs faiblesses <sup>5</sup>. » Sanglante satire du panégyriste, le lendemain du triomphe, à l'adresse des vainqueurs !

(1) *Moniteur* du 30 mars. *Le Journal des Débats*, qui avait publié la lettre, n'a pas répété la réponse du gouvernement.

(2) Voir p. 204.

(3) Dumont d'Urville, tome IV, p. 8, 38.

(4) Du Petit-Thouars, tome II, p. 352, 432.

(5) M. Louis Reybaud, *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1843, p. 575.

## VII.

C'est aux faits qui l'ont précédée durant sept ans que l'occupation emprunte son vrai sens. Après ces antécédents, établir à O-Taïti une colonie catholique, une garnison catholique, un gouvernement catholique, ce n'est pas y établir la liberté des cultes, mais la domination d'un culte sur l'autre. Si même les faits que nous avons rapportés n'avaient pas, comme nous le croyons, tous les caractères d'une guerre de religion, il serait impossible qu'il en fût autrement. Quel équilibre de liberté voulez-vous qu'il y ait entre la religion des étrangers et la religion qu'on fait passer pour être exclusivement celle de la France, entre le culte du peuple asservi et le culte du peuple maître ?

Et si maintenant nous comparons le présent avec le passé, grâce à la prise de possession, quels changements dans les destinées !

Représentez-vous la gracieuse Aïmata, dont, enfant encore, les navigateurs contaient les bouderies mutines et vantaient la fine et spirituelle expression, gardée dans son humble palais par un factionnaire français ! On veut, dit-on, la distraire de son trône ébranlé, elle, la fille de Pomare, qui naviguait joyeusement dans sa pirogue légère, conduite par de vigoureux rameurs, en la promenant, au bruit des fanfares et à l'étonnement de son peuple, d'Eiméo à O-Taïti, d'O-Taïti à Raïatéa, dans une barque de fer vomissant la fumée et mue par la vapeur. Et Tati, Otomi, Itoti, tous ces chefs, naguère si jaloux de leur pouvoir, comment les consolera-t-on ?

Mais si les uns sont abaissés, les autres sont élevés au contraire ; M. Moerenhout est de ceux-ci. On se rappelle que spéculateur malheureux, il était arrivé à O-Taïti dans l'espoir de réparer de grands revers. D'abord, il y fait faire de l'arrow-root, il y fait couper du bois, et il donne en échange des habits et des redingotes ; il essaie ensuite, mais sans succès, de planter la canne ; sa principale opération c'est la pêche des perles. Malgré la perte de plusieurs navires, cette affaire a probablement été bonne pour lui ; mais les bancs d'huîtres s'épuisent ; huit cents tonneaux de nacre pêchés en quatre ans dans l'archipel des îles basses Pomotou, voisines d'O-Taïti, ont dû les appauvrir, et il n'est pas étonnant que le trafiquant habile ait tourné vers l'archipel Gambier ses regards ; toutefois, pendant son séjour en France, il avait pu reconnaître à quel point ce produit, arrivé en immense quantité sur les marchés d'Europe, avait fini par y être déprécié ; cette ressource aussi lui manquait <sup>1</sup>. Heureusement la prise de possession lui vient en aide : elle amène tout un peuple de consommateurs, et il est le seul marchand de l'île ! Avec une source nouvelle de fortune lui arrivent

(1) Du Petit-Thouars, tome II, p. 428. Détails importants sur la pêche de la nacre et sur la nullité du commerce dont O-Taïti est susceptible.

de nouveaux honneurs, une vice-royauté presque <sup>1</sup>.

Les prêtres de Picpus aussi ont atteint leur but. Quoique, depuis plusieurs années, établis paisiblement dans l'île, au dire du compagnon déjà cité de M. Du Petit-Thouars, « ils n'y faisaient presque aucun prosélyte <sup>2</sup> ». L'occupation, effectuée à leur demande <sup>3</sup>, l'a été essentiellement à leur profit. Déjà l'évêque de Nilopolis, impatient de voir enfin sous de si heureux auspices cette terre de l'hérésie longtemps convoitée en vain, que nos canons viennent de lui soumettre, est parti pour l'Océanie avec un renfort de prêtres et de religieuses <sup>4</sup>. Le gouverneur désigné des nouveaux établissements français, qui l'a suivi de près, emporte le plan, les coupes et les élévations d'une église catholique à bâtir en style ogival <sup>5</sup>, non sur les ruines du temple d'Oro, qui depuis longtemps ont disparu, mais sur d'autres ruines qu'on se propose de faire. Dans le premier enivrement de la situation nouvelle, n'a-t-on pas été, avec une rare audace, jusqu'à vouloir contraindre les jeunes O-Taïtiens à abandonner leurs écoles pour celle des prêtres des Sacrés-Cœurs ; et quand les parents ont résisté, quand prenant leurs enfants par la main, ils se sont enfuis avec eux dans les bois, c'est en les menaçant qu'on leur a ordonné de les ramener <sup>6</sup>. Le gouvernement lui-même en a pris l'alarme : il craint presque qu'on ne l'entraîne trop vite et trop loin.

En présence de tels faits, est-il étonnant que les insulaires, à qui leur nationalité a été ravie, et dont on veut livrer les enfants aux mains des hommes qui la leur ont fait perdre, éclatent en indignation, et que se rassemblant sur leurs plus hautes cimes, ils y pleurent avec colère la religion et la liberté ? Les chefs mêmes qui ont signé l'acte de soumission suivent le peuple par les roides sentiers sur les rochers escarpés, demandant pardon à leurs frères de s'être laissés tromper <sup>7</sup>. Et pourquoi en serait-on surpris ? Après tout, ces hommes ne

(1) Suivant la *Patrie* du 21 avril 1843, donnant le résumé des nouvelles d'O-Taïti apportées par la *Thétis* et non démenties par le gouvernement, le capitaine Lucas se serait plaint, en termes très énergiques à M. Du Petit-Thouars, de l'élévation aux fonctions de commissaire royal de M. Moerenhout, qui fait maintenant, à ce qu'il affirme, le commerce des spiritueux en détail.

(2) Lettre écrite abord de la *Reine-Blanche*, le 10 octobre 1842.

(3) Id. « La première décision de l'amiral fut d'exiger du gouvernement de la reine, en réparation de tous les torts (lesquels ?) faits à nos compatriotes résidant à Taïti (ce sont les missionnaires, car il n'y avait guère d'autres Français dans l'île) une somme de 10,000 piastres (57,300 fr.).... Nos compatriotes (encore les missionnaires) en étaient désolés. » — Ils voulaient donc autre chose, la prise de possession : l'initiative de ce plan, concerté avec M. Moerenhout, leur appartient ; cela résulte incontestablement de l'ensemble du récit.

(4) Sept prêtres, sept catéchistes et dix religieuses (*Annales*, n° 87, page 168).

(5) L'*Univers* du 24 mai 1843 l'affirme.

(6) La *Patrie* du 21 avril 1843 (résumé des nouvelles d'O-Taïti apportées par la *Thétis* et non démenties par le gouvernement).

(7) Voir la *Patrie* du 21 avril 1843.

sont ni des traîtres ni des lâches ; ils ont voulu sauver l'île de la désolation, et quand on leur offrait de les protéger, ils ont fait toute réserve pour leurs droits. Leur seul tort, s'ils en ont eu un, c'est d'avoir ignoré que les peuples avancés se persuadent que, dans leurs rapports avec les derniers-nés de la civilisation, ils peuvent tout promettre sans rien tenir.

Cycle étrange que celui que nous venons de parcourir ! Il est de moins d'un demi-siècle, et dans ce court espace il embrasse pour ce petit peuple, en raccourci, pressés et resserrés autant qu'ils peuvent l'être, mais saisissants et vrais, tous les grands événements qui, dans la vie des nations, n'apparaissent guère que séparés les uns des autres par de longs intervalles, parce qu'ils suffisent pour fournir à travers les âges, et de leur naissance sociale jusqu'à leur mort, des aliments à leur activité et des matériaux à l'histoire. A l'entrée de la voie nous avons rencontré l'idolâtrie, les sacrifices humains, les guerres d'extermination, l'infanticide ; puis, c'est le christianisme qui a mis pied à terre sur ces côtes, tenant la civilisation par la main. L'imprimerie, que nous n'avons eue qu'au bout de mille ans, ils en ont connu les bienfaits au bout de mille jours, et l'Évangile a été le premier livre o-taïtien. L'industrie et l'agriculture, la navigation et le commerce, le gouvernement et les lois, nouveaux et sérieux intérêts auxquels nul chez eux ne pensait, se sont développés parallèlement au grand intérêt de la religion. Mais après la croissance est venue la décadence, et comme tout leur arrive sur des navires, le mal comme le bien, c'est aussi la mer qui leur a porté la corruption, l'intrigue, la controverse et la conquête. Que pourrions-nous ajouter ? Assis au pied des arbres séculaires qui ombragent le tombeau de Pomare, rassasiés de jours, et leurs blanches têtes inclinées vers le banc de corail du rivage, Tati, le vieux chef, et Nott, le vieux missionnaire, le premier païen converti à cet Évangile que le second à prêché, regardent tristement finir le cycle qu'ils ont vu si différemment s'ouvrir.

Et nous, témoin de tant de grâces, témoin aussi de tant d'iniquités et de revers, ému du saisissant spectacle qui a si longtemps attiré nos yeux tour à tour vers O-Taïti et vers la France, oubliant les hommes, ne nous souvenant que des choses, nous nous demandons, confus de honte : est-ce là de la religion ? est-ce là de la politique ?

Le vent du Grand-Océan, lequel a enflé pour nous tant de voiles, souffle lourd aujourd'hui ; c'est qu'il arrive chargé de ces paroles : « *Il ne se peut faire qu'il n'arrive des scandales ; toutefois, malheur à ceux par qui les scandales arrivent !* »

**FIN.**



# INTERPELLATION

DE M. LE COMTE PELET DE LA LOZÈRE

ET

## RÉPONSE

DE M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES <sup>1</sup>.

---

**M. LE COMTE PELET DE LA LOZÈRE.** — Je ne veux pas rentrer dans les sujets qui viennent d'être traités à cette tribune ; je veux seulement dire deux mots d'un événement récent, d'un événement qui s'est passé loin de nous, puisque c'est dans la mer du Sud.

Nous avons appris par le *Moniteur*, que la reine et les chefs d'O-Taïti ont demandé à se placer sous la protection de la France ; que leur demande, transmise à notre gouvernement, a été ratifiée. J'ignore quelles sont les circonstances qui ont amené, de leur part, cette démarche, quelle sera la portée de cette protection, quel droit d'intervention en pourra résulter dans l'administration intérieure de ce pays. Je ne suis en ce moment préoccupé que d'une chose : il paraît que, dans ce pays, un progrès heureux vers le christianisme et la civilisation avait été obtenu. J'espère que le gouvernement, par les instructions qu'il donnera, par le choix des hommes qu'il enverra dans ce pays, fera en sorte de maintenir et de confirmer ce progrès. On serait autorisé sans cela à concevoir des craintes par l'exemple de tant de populations indiennes qui ont été détruites ou corrompues par les Européens. Quelle que soit, à cet égard, ma confiance dans les intentions du gouvernement, je serai bien aise de recevoir de lui-même l'assurance qu'il prendra les moyens nécessaires pour prévenir tout mauvais effet de l'influence qu'il lui sera donné d'exercer.

**M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.** — La Chambre comprend qu'il m'est impossible d'entrer dans aucun détail sur un fait aussi récent. Néanmoins, je suis bien aise de calmer tout de suite les inquiétudes de l'honorable orateur. Non certainement, ce ne sera pas le gouvernement du Roi, quelque part que son pouvoir pénètre, qui fera jamais rétrograder le christianisme et la civilisation, et n'accordera pas aux populations chrétiennes et à la transformation des

(1) Le rapport de M. le contre-amiral Du Petit-Thouars n'a pas été publié ; il convenait cependant de rattacher notre travail à quelques paroles officielles. Nous avons recueilli dans ce but celles provoquées par l'interpellation de M. le comte Pelet de la Lozère, qui a fait ressortir, dès le premier jour, l'importance de la question que nous avons traitée. Nous donnerons aussi le projet de loi du gouvernement et son exposé des motifs.

populations idolâtres en populations chrétiennes la protection la plus efficace. Et il protégera non-seulement le christianisme, mais le christianisme tolérant et libre. Et ici je vais au-devant d'une difficulté qui est dans l'esprit de l'orateur, mais qu'il n'a pas complètement exprimée. Il est vrai que, dans les archipels de la mer du Sud, des missionnaires protestants ont pénétré en même temps que des missionnaires catholiques ; que les uns et les autres ont travaillé efficacement à la conversion des idolâtres. Les uns et les autres ressentiront les effets de la protection de la France, et l'honorable orateur peut être sûr que le christianisme ne reculera dans aucun pays où pénétrera son pouvoir.

---



# EXPOSÉ DES MOTIFS

ET

## PROJET DE LOI

Tendant à ouvrir à M. le ministre de la marine et des colonies un crédit extraordinaire de 5,987,000 fr. pour être affecté aux dépenses des établissements français dans l'Océanie, présentés par M. le ministre de la marine et des colonies.

Messieurs,

Le Roi nous a chargé de vous soumettre un projet de loi qui a pour objet d'ouvrir un crédit extraordinaire aux dépenses que doivent occasionner en 1843 nos établissements dans l'Océanie.

Le discours de la couronne vous a fait connaître la pensée principale qui a présidé à la prise de possession des îles Marquises. Depuis lors, un fait d'une grande importance s'est accompli dans les mêmes parages. Le protectorat des îles de la Société a été offert à la France et accepté au nom du Roi par le contre-amiral qui commande nos forces navales dans l'Océanie. Cette acceptation a été ratifiée par le gouvernement, aussitôt qu'elle a été connue.

La France n'avait dans l'Océan-Pacifique aucun établissement où ses bâtiments de guerre et ses navires de commerce pussent trouver un asile toujours ouvert et une protection moins mobile que celle d'une station navale. Cependant là où des intérêts français commencent à se développer, il importe de créer un centre autour duquel ils puissent se grouper et prospérer à l'abri du pavillon national.

La Polynésie est un vaste champ ouvert aux conquêtes du commerce et de la civilisation. Il appartient à la France, qui est au premier rang des nations civilisées et maritimes, de prendre une grande part dans les efforts qui doivent arracher à la barbarie les habitants de cette partie du monde.

Le développement que nos relations avec ces contrées lointaines doivent acquérir est un intérêt qui ne peut manquer de vous frapper. Sur une étendue de plus de quatre mille lieues, nos navires de guerre ne rencontraient aucun point de station appartenant à la France, aucun point où ils pussent se ravitailler ou réparer leurs avaries. Un autre motif tout spécial rendait nécessaire cet établissement sur quelques-unes des îles de cette vaste mer. La pêche de la baleine se porte principalement du côté des archipels de la Polynésie. Ces opérations sont de longue haleine, et tout le temps qu'elles durent, nos bâtiments restent exposés aux violences et aux exactions des populations de ces îles. Nous donnerons à cette branche essentielle de notre marine marchande une protection efficace, en la mettant en position d'invoquer sur les lieux mêmes l'autorité et la force de la souveraineté de la France.

Les avantages de nos nouveaux établissements, incontestables dès à présent, acquerront une bien plus haute importance dans l'avenir. Ils seront considérables

si un projet qui, en ce moment, fixe l'attention de toutes les nations maritimes vient à se réaliser. Il consiste à ouvrir par l'isthme de Panama, entre l'Europe et l'Océan-Pacifique, un chemin plus court que celui du cap Horn. Lorsque ce grand résultat, qui intéresse toutes les puissances navales, aura été obtenu, les îles de la Société et les îles Marquises, en se rapprochant de la France, prendront rang parmi les stations les plus importantes du globe. La facilité de cette communication donnera nécessairement une nouvelle activité à la navigation dans l'Océan-Pacifique, puisque cette voie, pour se rendre dans la mer des Indes et de la Chine sera, sinon plus courte, au moins plus sûre et d'un intérêt commercial plus considérable. Nos nouvelles possessions, heureusement situées comme lieux d'étape de ces grands voyages, serviront d'escale aux navigateurs de toutes les nations.

Les éléments d'un commerce actif existent déjà dans l'Océanie ; mais il faut leur donner le moyen de se développer sans entraves. Le meilleur régime pour atteindre ce but, est la liberté la plus complète des transactions. Excepté pour les armes et les munitions de guerre, que le gouvernement aura la faculté de prohiber, un libre accès sera ouvert à toutes les importations. Ces îles, avec la franchise de leurs ports, deviendront des entrepôts, où nos navires déposeront leurs cargaisons pour les écouler, suivant les besoins, sur les côtes du Mexique, du Chili ou du Pérou, où nous trouvons déjà d'importants débouchés ; et dans ces archipels qui, sous l'influence combinée des nations maritimes, s'élèvent à la civilisation.

Notre domination, restreinte aux seules îles Marquises, aurait pu faire craindre l'insuffisance des ressources locales et la difficulté de tirer du dehors une grande partie des objets indispensables. La fertilité des îles de la Société, situées seulement à trois jours de distance, fait cesser toute crainte à ce sujet. A Taïti toutes les productions des tropiques sont abondantes, et la terre, cultivée par des mains habiles, pourvoira avec largesse à la nourriture des Européens réunis dans nos deux établissements.

Quels que soient ces avantages présumés, une occupation nouvelle, et à si grande distance, exige des frais d'organisation et de défense qu'il faut porter d'abord à leur juste valeur, pour que le poids n'en soit pas aggravé plus tard.

Le contre-amiral qui a pris possession des îles Marquises, a évalué au nombre de neuf cents à mille hommes les troupes nécessaires pour assurer leur occupation. Le protectorat que nous allons exercer à Taïti a dû faire augmenter cet effectif qui, pour les deux établissements, s'élèvera à près de douze cents hommes en infanterie et en artillerie. La répartition de ces troupes sera laissée à l'appréciation du gouverneur, qui la réglera d'après les besoins de chaque établissement.

Le protectorat et l'occupation devant s'appuyer principalement sur une force militaire, le personnel administratif a été réduit autant que pouvaient le permettre les besoins du service les plus essentiels.

Tous les pouvoirs seront concentrés entre les mains d'un gouverneur qui commandera les forces de terre et de mer.

Dans les îles Marquises, les missionnaires ont déjà beaucoup fait par l'influence de la religion ; ils continueront leur pieuse tâche. Huit prêtres appartenant à une congrégation, qui a fait preuve dans ces contrées du dévouement le plus évangélique comme du sentiment patriotique le plus pur, composent le personnel religieux de ces îles.

Depuis longtemps des missionnaires anglais sont établis dans les îles de la Société, et c'est surtout à leurs efforts, qui ont précédé ceux de nos propres missionnaires, que doit être attribué l'état de civilisation plus avancé qu'on remarque dans cet archipel, si on le compare aux autres points de la Polynésie.

Le bien qu'ils y ont déjà fait, celui qu'ils peuvent y faire encore, leur donne des droits à la protection du gouvernement français : ils en jouiront dans toute sa plénitude. De notre côté, nous sommes heureux de penser que l'influence française trouvera dans ces missionnaires étrangers des auxiliaires dévoués à l'œuvre de civilisation qu'il s'agit d'accomplir.

Parmi les dépenses auxquelles le crédit demandé doit pourvoir, sont comprises celles de deux bâtiments à vapeur en fer qui sont indispensables pour faciliter les rapports de nos établissements avec les ports de la côte d'Amérique. Nous avons dû y faire figurer aussi la dépense relative à la confection et à l'achat de maisons pour le logement du gouverneur et pour l'installation des hôpitaux, ainsi qu'au mobilier destiné aux fonctionnaires publics. Ces dernières dépenses, d'une nature nouvelle, se justifient par la situation de nos établissements, surtout des îles Marquises, qui sont trop peu avancées en civilisation pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y transporter les objets les plus ordinaires de la vie civilisée.

Le crédit extraordinaire que nous vous demandons s'élève à la somme de 5,987,000 fr. ; mais nous devons vous faire remarquer que cette somme se compose en très grande partie de dépenses de premier établissement, qui ne sont pas de nature à se renouveler. En ne tenant compte que des dépenses ordinaires, nous estimons que le budget annuel n'excédera pas 2,800,000 fr.

Nous avons pensé que ces chiffres seront appréciés d'après l'importance du but que nous cherchons à atteindre, et d'après les difficultés d'exécution qui accompagnent toute entreprise semblable.

L'œuvre pour laquelle nous réclamons votre concours, Messieurs, intéresse à un haut degré l'influence maritime de la France. En vue d'une semblable considération, vous accueillerez le projet de loi que le Roi nous a chargé de vous présenter, et qui répond, nous le croyons, aux sentiments de prévoyance et de patriotisme dont vous êtes animés pour les intérêts de notre pays.

## PROJET DE LOI.

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ouvert au ministre de la marine et des colonies, au titre de l'exercice 1843, un crédit extraordinaire de 5,987,000 fr. spécialement affecté aux dépenses des *établissements français dans l'Océanie*.

Ce crédit est réparti ainsi qu'il suit dans le budget du département de la marine, conformément à l'état ci-annexé, savoir :

CHAPITRE V. Solde et habillement des équipages et des troupes .... 487,000 fr.

CHAPITRE XXV *bis* (spécial). Dépenses générales des établissements français dans l'Océanie .... 5,500,000 fr.

Total égal ..... 5,987,000 fr.

Art. 2. Il sera pourvu aux dépenses autorisées par la présente loi, au moyen des ressources accordées par la loi du 11 juin 1842 pour les besoins de l'exercice 1843.

# TABLE DES MATIÈRES.

---

## AVANT-PROPOS

### I<sup>re</sup> ÉPOQUE. - TEMPS ANTERIEURS AU CHRISTIANISME.

#### LES INSULAIRES.

<b>I</b> .....	<b>8</b>
Découverte de l'Océan Pacifique. - Magellan lui donne son nom. - Premiers voyages à O-Taïti. - Noms des points cardinaux. - Manière de compter. - Evaluation des distances.	
<b>II</b> .....	<b>10</b>
Mœurs des O-Taïtiens. - Infériorité des femmes. - Le Tatouage.	
<b>III</b> .....	<b>11</b>
Les Arreoy. - Traditions relatives à leur origine. - L'infanticide, règle fondamentale de leur ordre. - Ils deviennent comédiens ambulants. - Leurs jeux publics. - Exactions qu'ils exercent. - Distinctions de rangs parmi eux. - Initiation. - Cérémonies funèbres. - Paradis o-taïtien.	
<b>IV</b> .....	<b>15</b>
L'infanticide. Témoignage de Cook et des missionnaires. - Nombre des enfants tués par plusieurs femmes. - Manière de s'en défaire. - Circonstance qui peut sauver l'enfant. - Anoblissement par l'infanticide. - Ses causes.	
<b>V</b> .....	<b>18</b>
Usages de la guerre. - Oro, dieu des batailles ; sacrifices humains qu'on lui offre. - Le <i>véa</i> du roi. - Cérémonies qui précèdent les combats. - Bataille de Hooroto. - Tactique militaire. - Les <i>rautis</i> ou orateurs. - Sort du premier prisonnier. - Les frondeurs. - Déroute.	
<b>VI</b> .....	<b>21</b>
Coutumes diverses. Hommes sauvages. - Les cadavres des vaincus. - Préliminaires et cérémonies de la paix. - <i>Lupa pia</i> . - Hospitalité. - Qualités morales et physiques.	

## II<sup>e</sup> ÉPOQUE. - CONVERSION AU CHRISTIANISME.

### POMARE II ET LES MISSIONNAIRES.

- I..... 23**  
Arrivée du *Duff* (1797). - But de son voyage. - Débarquement des missionnaires.  
- Otou, roi d'O-Taïti. - Assemblée politique et négociations. - Départ du *Duff*.
- II..... 25**  
Premiers travaux des missionnaires. - Ils s'opposent aux sacrifices humains et à l'infanticide. - Périls des missionnaires (1798). - Plusieurs abandonnent l'île.  
- Discorde et réconciliation dans la famille royale. - Le vieux Pomare envoie l'offrande d'un poisson pour Jésus-Christ. - Prise du *Duff* par un corsaire français. - Arrivée de nouveaux missionnaires (1801). - Voyage de MM. Nott et Elder dans l'intérieur de l'île. - Dispute pour la statue d'Oro. - Guerre civile.  
- Mort de Pomare I<sup>er</sup> (1803). - Bizarre origine de son nom.
- III..... 28**  
Règne de Pomare II. - Voyage des missionnaires à Eiméo. - Indifférence des insulaires. - Nouvelle querelle pour la statue d'Oro. - Adoption de l'alphabet o-taïtien. - Pomare II apprend à lire et à écrire. - Première école. - Livre de lecture imprimé en Angleterre. - Mort de la reine. - Guerre civile. - Expulsion de Pomare (1808). - Il se réfugie à Eiméo ; M. Nott suit le roi ; fuite des autres missionnaires.
- IV..... 31**  
Effets de l'exil sur le roi. - Retour de deux missionnaires à Eiméo. - Mépris de Pomare pour l'idolâtrie. - Il demande le baptême (1812) ; les missionnaires le lui refusent. - Attachement des chefs pour le dieu Oro. - Retour du roi à O-Taïti.
- V..... 33**  
Retour des missionnaires. - Effets produits en leur absence par l'Évangile. - On prie à O-Taïti. - Oïto et Tuahine. - Les premiers chrétiens se réfugient à Eiméo. - Ouverture d'une chapelle dans cette île (1813). - Le chef Taoroari s'oppose aux Arreoyoys. - Le prêtre Pati brûle ses dieux. - Attitude du peuple et des chefs. - Progrès de l'Évangile dans les îles voisines. - Raiatéa.
- VI..... 36**  
Le culte à Eiméo. - Persécutions dans cette île. - Projet de massacrer tous les chrétiens d'O-Taïti ; leur fuite à Eiméo. - Guerre des païens entre eux. - Les chefs païens rappellent les chrétiens (1815). - Nouveau projet de massacre. - Bataille de Nari. - Victoire et modération de Pomare. - Le grand-prêtre d'Oro se convertit. - Pomare renverse les temples des dieux. - Changement dans les croyances et les mœurs.
- VII..... 39**  
Effets de l'Évangile. - Restitutions. - Suppression des Arreoyoys (1816).

- Insulaires favorables à la civilisation, mais non au christianisme. - Complot à propos d'un crayon. - M. Ellis. - Le premier cheval.

**VIII..... 41**

Introduction de l'imprimerie (1817). - Impression d'un alphabet et de l'Évangile. - Par qui il avait été traduit. - Imprimeurs et relieurs indigènes. - Progrès de l'instruction. - Epuration de la langue. - Influence sociale de l'Évangile.

**IX..... 42**

Industrie. - Premier vaisseau o-taïtien. - Destruction des anciennes distilleries et prohibition de l'*ava*. - Culture de la canne à sucre.

**X..... 44**

Extension du christianisme au dehors. - Conférence à Eiméo. - Discours de Pomare. - Vaste temple construit à O-Taïti (1819). - Baptême du roi.

**XI..... 46**

Lois. - *Parapouras*, ou entretiens sur la civilisation chrétienne. - Quelle part les missionnaires ont prise aux questions de gouvernement. - Adoption d'un code par les chefs et le peuple. - Procès singulier. - Pacification de l'île de la Chaîne et des îles Pomotou par Pomare. - Loi de voirie.

**XII..... 48**

Maladie de Pomare II. - Nomination d'un conseil de régence. - Prières pour le rétablissement du roi. - Ses dernières paroles. - Sa mort (1821). - Coup d'œil sur son règne. - Son tombeau. - Mort de Pomare III, son fils (1827). - Règne d'Aïmata (Pomare-Wahine), sa fille.

**III<sup>e</sup> ÉPOQUE. - TEMPS POSTÉRIEURS A L'INTRODUCTION  
DU CHRISTIANISME.**

**I. - LES NAVIGATEURS.**

**I..... 51**

Situation nouvelle. - Contact avec la corruption de l'Europe par les *convicts* de Botany-Bay. - Les baleiniers. - Papeïti.

**II..... 52**

L'Europe apprend la conversion d'O-Taïti. - Allusions de M. de Chateaubriand. - Arrivée de la corvette la *Coquille* (1824). - Rapport du capitaine Duperrey.

**III..... 53**

Opinion de M. Guizot (1826).

**IV..... 54**

Opinion de M. Hyde de Neuville (1829).

**V..... 55**

Opinion de M. de Chateaubriand (1827).



<b>VI</b> .....	<b>56</b>
Voyage de Kotzebue (1824). - Impression qu'il produit. - Impression qu'il reçoit. - Sa version sur l'introduction du christianisme. - Le prétendu roi Tajo.	
<b>VII</b> .....	<b>58</b>
Question de la dépopulation d'O-Taïti. - La population réduite de 130,000 âmes à 5,000 selon Kotzebue ; il en rend le christianisme responsable. - Evaluations de M. Du Petit-Thouars (100,000 et 9,000). - Recensement en 1797 par ordre de M. Wilson, capitaine du <i>Duff</i> . - Guerre meurtrière, antérieure à l'arrivée des missionnaires (1793-1797). - Méthode suivie pour le recensement. - Ses résultats (16,050 habitants). - Evaluation des missionnaires en 1803 (5 à 8,000). - M. Lesson soutient l'accusation de Kotzebue. - D'un autre côté, il établit par des preuves tirées de la nature du sol et des produits, que le maximum possible de la population n'a pu être que de 12,000 habitants. - Opinion de M. Du Petit- Thouars.	
<b>VIII</b> .....	<b>61</b>
Autres assertions de M. Lesson (1824). - Il regrette les anciennes mœurs. - Conduite de quelques officiers de la Coquille.	
<b>IX</b> .....	<b>62</b>
Opinion de M. Stewart (1829). - Etat moral. - Lettre de la reine Pomare au président des Etats-Unis. - Etat social.	

## II. - LE SPÉCULATEUR.

<b>I</b> .....	<b>64</b>
Arrivée de M. Mœrenhout (1829). - Ses opérations de commerce. - Opposition entre son intérêt et celui des insulaires. - Eloges qu'il donne aux missionnaires.	
<b>II</b> .....	<b>66</b>
Son opinion sur les mœurs anciennes des O-Taïtiens et sur la religion.	
<b>III</b> .....	<b>66</b>
Influence qu'il exerce sur la moralité de l'île. - Vices infâmes des étrangers que son commerce attire. - Résistance des insulaires à la corruption ; prohibition de l'eau-de-vie ; loi sur le séjour des étrangers. - Opinion de M. Mœrenhout sur les nouvelles lois. - Affaire du charpentier Brémond.	
<b>IV</b> .....	<b>68</b>
Tati, chef de Papara. - Départ de M. Mœrenhout pour la France. - Il est nommé consul des Etats-Unis. - Livre qu'il publie. - Il flétrit les calomniateurs des missionnaires.	

### III. - LA PROPAGANDE.

<b>I</b> .....	<b>70</b>
Propagande catholique. - Décret de Léon XII relatif à l'Océanie (1833). - La Maison de Picpus et l'Œuvre de la propagation de la foi. - Personnel de la première mission de Picpus. - Plan de campagne contre l'hérésie.	
<b>II</b> .....	<b>71</b>
Les îles Gambier. - Découverte et origine de leur nom. - Population. - M. Mørenhout y fait pêcher la nacre. - Arrivée de MM. Caret et Laval (1834).	
<b>III</b> .....	<b>72</b>
Travaux de MM. Caret et Laval à Gambier. - Puissance attribuée au signe de la croix. - Première messe. - Une enfant de quelques jours, qui meurt baptisée, patronne présumée de l'île. - Stratagèmes pour le baptême. - Le signe de la croix et l'image de la Vierge. - La feuille de trèfle et la Trinité. - Patrons des églises projetées. - Fruits de rama servant de cierges. - Leçons de controverse.	
<b>IV</b> .....	<b>75</b>
Arrivée de l'évêque de Nilopolis. - On le proclame roi et on lui paie le tribut. - Baptêmes, confirmations, communion générale. - Difficulté sur le baptême. - Comment un païen produit deux catholiques. - Prières latines. - Toapéfé la prophétesse. - Identification du catholicisme de Gambier avec la France par M. de Carné.	

### IV. - LE DÉBARQUEMENT.

<b>I</b> .....	<b>79</b>
Projet d'envahissement d'O-Taïti (1836). - M. Colomban y est envoyé déguisé en ouvrier. - MM. Caret et Laval sont désignés pour s'y rendre.	
<b>II</b> .....	<b>80</b>
Etat de l'île à cette époque. - Retour de M. Mørenhout, marié et consul. - Progrès moral et religieux pendant son absence. - Opinion de M. Charles Darwin (1835).	
<b>III</b> .....	<b>81</b>
Arrivée de MM. Laval et Caret. - Comment ils débarquent sans autorisation malgré la loi. - Ils enseignent au peuple à distinguer les faux missionnaires des vrais. - Lettre de l'évêque à M. Mørenhout ; accueil qu'il leur fait.	
<b>IV</b> .....	<b>82</b>
Réception des missionnaires par la reine. - Leur harangue. - La reine les renvoie à l'assemblée des chefs. - Ils essaient de lui faire accepter, sous forme de présent, le droit qu'on paie pour la résidence. - Assemblée des chefs. - M. Mørenhout nie l'existence de la loi sur les étrangers. - Refus de séjour. - Motif de leurs nouvelles instances.	

V.....	84
Les missionnaires catholiques refusent de partir. - On leur en renouvelle l'ordre ; ils se barricadent dans leur maison. - Comment ils en sortent. - Embarquement.	
VI.....	86
Quelle a été la participation des missionnaires protestants à ces faits. - La liberté des cultes et le droit des gens. - Séjour temporaire à O-Taïiti d'un évêque et d'un catéchiste (1837). - Appréciation de la conduite de M. Mœrenhout. - Départ de M. Caret pour la France.	

## IV<sup>e</sup> ÉPOQUE. - LES FRANÇAIS DANS L'OCÉANIE.

### I. - MANGAREVA ET NOUKA-HIVA.

I.....	88
Dumont d'Urville à Valparaiso. - Séjour de l' <i>Astrolabe</i> et de la <i>Zélée</i> aux îles Gambier. - Entretien de table sur le renvoi des deux prêtres de Picpus ; représentation calomnieuse des faits.	
II.....	90
Opinion de M. Desgraz.	
III.....	91
Arrangement entre M. Mœrenhout et les missionnaires. - Renseignements sur le commerce des perles.	
IV.....	93
Séjour de Dumont d'Urville aux îles Gambier. - Messe militaire. - Départ. - L'île Mœrenhout. - Arrivée à Nouka-Hiva. - Orgie à bord des corvettes.	

### II. - LA RÉPARATION.

I.....	96
La <i>Vénus</i> et le <i>Sulphur</i> aux îles Sandwich (1837). - Premier essai d'établissement de MM. Bachelot et Short. - On leur refuse le séjour. - Stratagème pour rester. - Départ forcé pour la Californie (province du Mexique). - Bref du pape pour leur retour. - La <i>Clémentine</i> les ramène. - Conduite de M. Dudoit. - Intervention des deux capitaines. - Entrevue de M. Du Petit-Thouars avec le roi et le gouverneur. - Son opinion sur la question du droit des gens. - Pièces de garantie échangées. - Traité avec l'Angleterre reconnu non applicable. - Convention entre le roi et le commandant de la <i>Vénus</i> . - Départ de M. Short. - Lettre de M. Bachelot. - Son départ. - Sa mort. - M. Dudoit nommé consul. - La <i>Vénus</i> à Valparaiso.	
II.....	101
Arrivée de M. Caret en France. - Etat de la question des cultes dans ce pays. - Les événements d'O-Taïiti ont leur pendant en France. - Histoire du ministre	

suisse Delafontaine. - L'article 291. - La loi sur les associations. - Opposition administrative. - Opposition ecclésiastique. - Condamnation à la prison. - Mot de M. le duc de Broglie. - M. Caret persiste.

**III..... 105**

Ses succès à Rome. - Encyclique en faveur de l'œuvre. - Sommes consacrées à l'Océanie par la Propagation de la foi. - Succès en France. - Départ de M. Caret. - Présents qu'il emporte.

**IV..... 107**

Ordre d'intervention donné à M. Du Petit-Thouars. - Il transporte les premiers missionnaires catholiques aux Marquises. - Arrivée de la *Vénus* à O-Taïti. - M. Mœrenhout, seul témoin entendu par le commandant. - Demande de réparations. - Lettre de la reine Pomare au roi des Français. - Les 2,000 piastres d'indemnité et le salut. - M. Mœrenhout consul de France. - Les deux assassins.

**V..... 111**

Convention entre la France et O-Taïti.

**VI..... 112**

Arrivée de la *Vénus*. - Pas d'enquête. - L'audience de la reine. - Le consul Pritchard. - Les missionnaires. - Réticences et aveu. - L'orgue de Barbarie,

**III. - LA FRANCE AGENT DE PROPAGANDE.**

**I..... 116**

Le grief ancien toujours nouveau. - Mission du capitaine Laplace. - Naufrage de l'*Artémise* à O-Taïti (1839). - Conduite de l'équipage dans l'île. - Conférence du capitaine avec la reine et les chefs. - Garanties exigées pour le culte catholique. - Terrain concédé pour une église. - Inutilité de la mission de M. Laplace. - Preuve que le culte était libre.

**II..... 119**

L'*Artémise* aux îles Sandwich. - Loi contraire à la liberté des cultes (1837). - Son abrogation avant l'arrivée de l'*Artémise* (1839). - Influence de M. Bingham. - La garantie de tolérance (20,000 piastres). - Débarquement de prêtres, messe militaire. - Les insulaires. - Traité relatif à l'eau-de-vie.

**III..... 121**

Retour de M. Caret à Gambier. - Partage des nouvelles stations. - L'évêque de Nilopolis à Sandwich. - Construction d'une église et son coût.

#### IV. - DERNIERS ÉVÉNEMENTS.

<b>I.....</b>	<b>123</b>
Retour de MM. Dumont d'Urville et Du Petit-Thouars en France. - Récompenses. - Mort du premier. - Projets du second. - M. Rochouse et le Père Gracia à Paris. - Prise des Marquises.	
<b>II.....</b>	<b>124</b>
O-Taïti. - Tentative de M. Mœrenhout en 1841.	
<b>III.....</b>	<b>125</b>
Arrivée de la <i>Reine-Blanche</i> (1842). - A qui l'initiative appartient. - Procédés du jésuitisme dans l'Océanie.	
<b>IV.....</b>	<b>126</b>
Iles Sandwich. - Exigences du capitaine Mallet en faveur des prêtres de Picpus. - Question des diplômes. - Demande d'abolition du mariage civil. - Eau-de-vie. - Réponse du roi. - Envoyés en France. - Vue d'ensemble.	
<b>V.....</b>	<b>128</b>
O-Taïti. - Le protectorat. - Les 10,000 piastres. - Repas à bord. - Lettre des chefs. - La reine contrainte à signer.	
<b>VI.....</b>	<b>130</b>
Débauche à bord de la <i>Reine-Blanche</i> . - Négation du <i>Moniteur</i> . - Dumont d'Urville cité. - Les vaisseaux <i>taboués</i> . - Raillerie de M. Louis Reybaud.	
<b>VII.....</b>	<b>132</b>
Vrai sens et effets inévitables de l'occupation. - Changement dans les destinées. - La reine. - M. Mœrenhout. - Les prêtres de Picpus. - Les insulaires. - Coup d'œil sur un demi-siècle. - Conclusion.	
<b>INTERPELLATION DE M. LE COMTE PELET DE LA LOZÈRE ET RÉPONSE DE M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.....</b>	<b>135</b>
<b>EXPOSÉ DES MOTIFS ET PROJET DE LOI.....</b>	<b>137</b>

#### FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,  
RUE DE VERNEUIL, N° 4.

Source :

(BnF) Bibliothèque nationale de France

gallica  
BIBLIOTHÈQUE  
NUMÉRIQUE